(N° 4.)

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

(SESSION 1851-1852.)

COMPTE RENDU

DES

RECETTES ET DÉPENSES

DU ROYAUME

PENDANT L'ANNÉE 1849,

CONTENANT LE COMPTE DÉFINITIF DE L'EXERCICE 1847, LE DEUXIÈME COMPTE PROVISOIRE DE L'EXERCICE 1848, LE COMPTE PROVISOIRE DE L'EXERCICE 1849, LES RÉSULTATS GÉNÉRAUX DES BUDGETS DES EXERCICES 1850 A 1849, LE COMPTE D'APUREMENT DES EXERCICES 1845 ET 1846, ET LE COMPTE DE LA DETTE PUBLIQUE POUR L'EXERCICE 1849.

BRUXELLES,

IMPRIMERIE DE M. HAYEZ, RUE DE L'ORANGERIE, N° 16.

1852.

TABLE DES MATIÈRES.

PAGES.

Note préliminaire . . . . . 1— 2
Note explicative du compte rendu des recettes et dépenses du royaume, pour l'année 1849. . . 3— 8

PREMIÈRE PARTIE.

Compte rendu des recettes et dépenses du royaume, pendant l'année 1849 . . . . . 10— 19

DEUXIÈME PARTIE.

Note explicative du compte définitif du Budget de l'exercice 1847. . . . . 23— 33
Tableau des évaluations de recettes et des droits constatés à la charge des redevables de l'État, servant de base au règlement définitif du Budget de l'exercice 1847 . . . . . 35— 41
Tableau des crédits servant de base au règlement définitif du Budget de l'exercice 1847. . . . 43— 49
Compte définitif du Budget de l'exercice 1847 . . . . . 51— 55
Développements du compte définitif des impôts et revenus publics. Exercice 1847. . . . . 57—133
Développements du compte définitif des dépenses publiques. Exercice 1847. . . . . 135—201
Résultat général du Budget de l'exercice 1847 203
Note comparative de la situation du deuxième compte provisoire et de la situation définitive du Budget de l'exercice 1847 204

TROISIÈME PARTIE.

Note explicative du deuxième compte provisoire de l'exercice 1848 . . . . . 207—210
Tableau des évaluations de recettes et des droits constatés à la charge des redevables de l'État, servant de base au règlement provisoire du Budget de l'exercice 1848. . . . . 211—219
Tableau des crédits servant de base au règlement provisoire du Budget de l'exercice 1848 . . . 221—227
Deuxième compte provisoire du Budget de l'exercice 1848, au 1er janvier 1850. . . . . 229—233
Résultat général du deuxième compte provisoire du Budget de l'exercice 1848, au 1er janvier 1850. 236—237
Note comparative de la situation du premier compte provisoire et de la situation du deuxième compte provisoire du Budget de l'exercice 1848. 238

QUATRIÈME PARTIE.

Note explicative du compte provisoire de l'exercice 1849. . . . . 241—244
Tableau des évaluations de recettes et des droits constatés à la charge des redevables de l'État, servant de base au règlement provisoire du Budget de l'exercice 1849. . . . . 245—251
Tableau des crédits servant de base au règlement provisoire du Budget de l'exercice 1849 . . . 253—257
Compte provisoire du Budget de l'exercice 1849, au 1er janvier 1850. . . . . 259—263
Résultat général du compte provisoire du Budget de l'exercice 1849, au 1er janvier 1850. . . . 265—266
Note sur la comparaison des résultats généraux des Budgets des recettes et dépenses des exercices 1830 à 1849 . . . . . 267—268
État comparatif des résultats généraux des Budgets des recettes et dépenses des exercices 1830 à 1849 inclusivement, à l'époque du 1er janvier 1850 . . . . . 269—271

COMPTE D'APUREMENT DES EXERCICES 1845 ET 1846.

PAGES.

Note sur la situation des créances restant à payer sur les exercices clos de 1845 et 1846. . . . 273—274
Situation des créances restant à payer sur l'exercice clos de 1845, au 1er janvier 1850 . . . . 275—277
— — — 1846, — . . . . 279—281

COMPTE DE LA DETTE PUBLIQUE POUR L'EXERCICE 1849.

Note sur le compte de la dette publique pour l'exercice 1849 . . . . . 285—306

Annexes au compte de la dette publique pour l'exercice 1849.

Situation, au 1er janvier 1850, de l'emploi des crédits accordés pour le payement des intérêts des capitaux inscrits au grand-livre de la dette à 2 1/2 p. %. . . . . 308—309
Situation de la dette de 95,442,852 francs, à 4 1/2 p. %, créée avec jouissance du 1er novembre 1844, et résultant de la conversion autorisée par la loi du 21 mars 1844. . . . . 310—311
Situation du fonds d'amortissement de cette dette. . . . . 312—313
— au 1er janvier 1850, de l'emploi des crédits accordés par les Budgets de 1847 à 1849. . 314—315
— de l'emprunt de 84,656,000 francs, à 4 1/2 p. %, créé avec jouissance du 1er mai 1844. 316—317
— du fonds d'amortissement de cet emprunt . . . . . 318—319
— au 1er janvier 1850, de l'emploi des crédits accordés par les Budgets de 1847 à 1849. . 320—321
— — des pensions inscrites. . . . . 322—323
— — des crédits accordés pour le payement des pensions . . . . . 324—325
— — des rentes viagères . . . . . 326—327
— de l'emprunt de 30,0000,000 de francs, à 4 p. %, à diverses époques d'échéance. . . 328—329
— du fonds d'amortissement de cet emprunt . . . . . 330—331
— au 1er janvier 1850, de l'emploi des crédits accordés par les Budgets de 1847 à 1849. 332—333
— de l'emprunt de 50,850,800 francs, et de la dette de 7,624,000 francs, à 3 p. %, à diverses époques d'échéance. . . . . 334—335
— du fonds d'amortissement de cet emprunt . . . . . 336—337
— au 1er janvier 1850, de l'emploi des crédits accordés par les Budgets de 1847 à 1849. . 338—339
— de l'emprunt de 89,940,000 francs, à 3 p. %, à diverses époques d'échéance . . . . 340—341
— du fonds d'amortissement de cet emprunt . . . . . 342—343
— au 1er janvier 1850, de l'emploi des crédits accordés par les Budgets de 1847 à 1849. . 344—345
— de l'emprunt de fr. 28,621,718 40 c., à 5 p. %, à diverses époques d'échéance . . . 346—347
— du fonds d'amortissement de cet emprunt . . . . . 348—349
— au 1er janvier 1850, de l'emploi des crédits accordés par les Budgets de 1847 à 1849. 350—351
Note sur la comparaison des recettes et dépenses des exercices 1847 et 1846 . . . . . 353—354
États comparatifs des contributions et revenus publics des exercices 1847 et 1846 . . . . . 355—371
Comparaison, par Ministère, des dépenses des exercices 1847 et 1846. . . . . 373—375

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les dispositions de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État, qui déterminent les formes du compte annuel à rendre par l'administration des Finances, ne devant, aux termes de l'arrêté royal du 15 novembre 1849, recevoir leur complète exécution qu'à partir de l'année 1850, le compte actuellement rendu pour l'année 1849 se borne, comme ceux des années précédentes, à retracer les opérations des Budgets de l'État.

Il est extrait du journal général et du grand-livre, tenus à l'administration du trésor public pour centraliser toutes les opérations relatives aux différents services financiers de l'État.

Ces écritures officielles s'appuient, d'une part, sur les états généraux mensuels de recettes et dépenses dressés d'après les comptabilités provinciales et spéciales, pour chacune des administrations chargées de la perception des contributions et revenus de l'État, par la loi du Budget des Voies et Moyens, et, d'autre part, sur les comptes individuels de tous les préposés à la réalisation des recettes et à l'acquittement des dépenses publiques, ainsi que sur les liquidations et les actes de décharge de la Cour des Comptes, en ce qui concerne les dépenses ordonnancées et les payements effectués et justifiés.

Le compte des recettes et dépenses du royaume, rendu par le Ministre des Finances, pour l'année 1849, présente le solde actif au commencement de l'année, les recettes réalisées et les payements effectués pendant la gestion annuelle sur les Budgets en cours d'apurement et en cours d'exécution, et finalement le solde actif au 31 décembre. Les opérations de l'année y sont récapitulées par branche principale de revenus et par ministères et services. Cet exposé est accompagné de documents ci-après, dans lesquels il trouve sa justification,

Savoir :

Compte définitif du Budget de l'exercice 1847, qui se compose de la série de tableaux établissant la situation de ce Budget au 31 décembre 1849, époque de sa clôture, et tel que le règlement en sera proposé aux Chambres législatives. Ces tableaux exposent, pour la recette, par année, par branche de revenus et par nature de perception, les droits constatés à la charge des redevables de l'État, les recouvrements effectués sur ces droits et les recouvrements restant à faire; et, pour la dépense, par année, par ministère et service, et par article, les droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État, les payements

effectués et justifiés à la Cour des Comptes et les payements restant à effectuer pour solder les dépenses; comparent les évaluations des recettes avec les recouvrements opérés et les crédits ouverts par la loi avec les dépenses ordonnancées, et déterminent enfin le résultat général du Budget.

Deuxième compte provisoire du Budget de l'exercice 1848, offrant les mêmes rapprochements, mais d'une manière moins détaillée, et faisant connaître la situation de ce Budget à la fin de sa deuxième année d'exécution. L'exercice 1848 est le dernier dont la durée aura dépassé le terme fixé par la loi de 1846 sur la comptabilité de l'État, toutefois sans pouvoir atteindre la période de trois années des exercices précédents, l'arrêté royal du 15 mai 1850, *Moniteur* n° 139, ayant limité le terme de ses opérations au 31 octobre 1850.

Compte provisoire du Budget de l'exercice 1849, présentant, dans les mêmes formes que le document qui précède, la situation de ce Budget après une année d'exécution. L'exercice 1849 est le premier qui tombe sous le régime de la loi de comptabilité; ses opérations doivent ainsi être terminées au 31 octobre 1850.

Comparaison des résultats généraux des Budgets des recettes et dépenses des exercices 1830 *à* 1849, faisant connaître la situation financière du Budget de chacun de ces exercices, telle qu'elle est résultée des ressources et des besoins qui leur sont propres pendant la gestion du 1er octobre 1830 au 31 décembre 1849, période du Gouvernement actuel.

Et compte d'apurement des dépenses des exercices clos, qui rappelle les ordonnances en circulation et restant à payer à la clôture des exercices 1845 et 1846, dont le règlement définitif est proposé à la Législature, oppose à ces premiers résultats les payements effectués depuis lors, et détermine le montant des ordonnances restant encore à payer.

A la suite de ces documents, qui composent le compte proprement dit, se trouvent placés comme de coutume :

Le compte de la Dette publique, qui donne la définition des différentes natures de Dette, en fait connaître les opérations et le mouvement de l'année, et la situation à l'époque du 1er janvier 1850.

La comparaison des résultats de l'exercice 1847 *avec ceux de l'exercice* 1846, offrant, en plusieurs tableaux, pour la recette, par branche de revenus et par nature de perception, et, pour la dépense, par Ministère et service, les différences que présentent les opérations comparées des deux exercices, avec explication des causes qui les ont produites, lorsque ces renseignements pouvaient être de quelque intérêt.

Chacune de ces principales divisions du compte est précédée d'une note qui en résume les résultats et qui rappelle les dispositions législatives ou réglementaires applicables à chaque matière principale. Ces explications sont destinées surtout à faciliter l'intelligence des tableaux et à éclairer les investigations de la Cour des Comptes et de la Législature.

NOTE EXPLICATIVE

DU

COMPTE RENDU DES RECETTES ET DÉPENSES DU ROYAUME,

POUR L'ANNÉE 1849.

Les tableaux dont se compose le présent compte rendu contiennent la récapitulation, par branche principale de revenu et par ministère et service, des droits constatés ainsi que des recettes et des payements qui ont eu lieu pendant l'année 1849, sur les Budgets de l'État, et qui sont développés dans les documents placés à la suite de ce compte.

Les faits constatés pour l'année 1849 sont ceux que l'on va exposer :

RÉSUMÉ DES RECETTES ET DES PAYEMENTS DE L'ANNÉE 1849.

Le solde actif, d'après le compte de l'année précédente, montait à fr.		63,086,106 09
Ce solde a subi, depuis lors, les modifications suivantes :		
Diminutions constatées sur les recettes ordinaires de l'exercice 1847 . . . . . fr.	872 28	
Idem sur les recettes ordinaires de l'exercice 1848 . . .	5,189 78	
Idem sur les recettes extraordinaires de l'exercice 1848 .	550,410 78	
Ensemble. . . . fr.		556,472 84
Il se réduit ainsi à . . . . . fr.		62,529,633 25
A reporter. . . . fr.		62,529,633 25

Report. . . . fr.		62,329,633 25

Les recettes de toute nature faites par l'administration des Finances, pendant l'année 1849, s'élèvent à fr. 113,623,043 35 c^{t},

Savoir :

Recettes sur les produits ordinaires du Budget :

Exercice 1847 . . . . . fr.	516,068 69	
— 1848	4,354,998 81	
— 1849	107,871,202 55	
	112,742,270 05	

Ressources extraordinaires :

Exercice 1848 . . . . . fr.	656,069 45	
— 1849	224,703 85	
	880,773 30	
Total de la recette. . . . fr.		113,623,043 35

Le compte des Finances avait ainsi à faire connaître l'emploi d'une somme totale de . . . . . fr. 176,152,676 60

Les dépenses faites par l'administration des Finances s'élèvent à fr. 156,323,237 26 c^{t},

Savoir :

Payements sur les ordonnances en circulation des exercices clos . . fr.		170,513 29
Dépenses des Budgets ordinaires :		
Exercice 1847 . . . . . fr.	13,475,582 12	
— 1848	74,687,163 22	
— 1849	62,248,043 35	
	150,410,788 69	
Dépenses sur les services spéciaux :		
Exercice 1847 . . . . . fr.	697,956 27	
— 1848	4,142,092 86	
— 1849	885,186 15	
	5,725,235 28	
Total de la dépense. . . . fr.		156,306,537 26
En y ajoutant le solde actif constaté au 31 décembre 1849, ci . . . fr.		19,846,139 34
on retrouve la somme ci-dessus, dont le compte des finances avait à faire connaître l'emploi . . . . . fr.		176,152,676 60

RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS CONSTATÉES POUR LE SERVICE DES BUDGETS.

—

FAITS RÉALISÉS.

La situation que l'on vient d'établir des opérations de l'année 1849 trouve sa justification dans les résultats ci-après des opérations consommées, telles qu'elles sont présentées dans les comptes des Budgets qui font suite à ce premier exposé,

SAVOIR :

Résultats du compte définitif du Budget de l'exercice 1847.

Recouvrements opérés sur les ressources ordinaires et extraordinaires pendant les années 1847, 1848 et 1849. fr.	113,528,063 84	
Excédant des ressources de l'exercice 1844	3,624,851 44	
		117,152,915 28
Payements effectués pendant les mêmes années sur les dépenses ordinaires et extraordinaires, y compris le montant des ordonnances en circulation à la clôture de l'exercice . . . . . fr.		127,572,374 99
Solde passif de l'exercice 1847 . . . . . fr.		10,419,459 71

Résultats du deuxième compte provisoire du Budget de l'exercice 1848.

Recouvrements opérés sur les ressources ordinaires et extraordinaires pendant les années 1848 et 1849 . . fr.	145,644,671 37	
Payements effectués sur les dépenses ordinaires et extraordinaires pendant les mêmes années . . . . . fr.	128,218,332 81	
Excédant de dépenses de l'exercice 1845	4,533,397 92	
		132,751,730 73
Solde actif de l'exercice 1848, au 31 décembre 1849 . . . . . fr.		12,892,940 64

Résultats du compte provisoire du Budget de l'exercice 1849.

Recouvrements opérés pendant l'année 1849, sur les ressources ordinaires et extraordinaires . . . . . fr.	108,120,206 46	
Payements effectués pendant la même année, sur les dépenses ordinaires et extraordinaires . . . . . fr.	63,133,229 50	
Excédant de dépenses de l'exercice 1846	27,984,981 64	
		91,118,211 14
Solde actif de l'exercice 1849, au 31 décembre de cette année, ci. . fr.		17,001,995 32
TOTAL des soldes actifs, à reporter. . . fr.		29,894,935 96

Report. . . . . fr.		29,894,935 96
Report du solde passif de l'exercice 1847. . . .		10,419,459 71
Les opérations consommées des trois exercices 1847, 1848 et 1849 se résument ainsi en un excédant de recette de . . . . . fr.		19,475,476 25

En ajoutant à ce résultat :

1° L'actif existant au 31 décembre 1849, pour solder les ordonnances en circulation restant à payer sur les exercices clos,

Savoir :

Sur l'exercice 1845 . . . . . fr.	53,774 34	
— 1846	77,134 53	
— 1847	154,614 77	
Ensemble. . . . . fr.	285,523 64	
2° Les fonds affectés à des dépenses spéciales de l'exercice 1849, qui sont restés à employer à la fin de l'année et dont le transfert, avec la même affectation, est fait à l'exercice 1850, conformément à l'article 208 de l'arrêté royal du 15 novembre 1849 sur l'exécution de la loi de comptabilité . . . . . fr.	85,139 45	
		370,663 09
On obtient le solde actif constaté plus haut par la comparaison des recettes et des payements de l'année 1849, ci . . . . . fr.		19,846,139 34

FAITS ENCORE A REALISER.

Afin de faire connaître la situation que tous les Budgets antérieurs à 1850, considérés dans leur ensemble, paraissent devoir présenter à l'époque de leur clôture, on retracera ici les opérations non consommées, telles qu'elles résultent des comptes actuellement rendus de ces Budgets,

Savoir :

Exercice 1847.

Ordonnances en circulation à la clôture de l'exercice. fr.	154,614 77	
Crédits pour des services spéciaux restés disponibles à la même époque, à transférer à l'exercice 1850, en conformité des articles 199 et 208 de l'arrêté royal du 15 novembre 1849, sur l'exécution de la loi de comptabilité .	370,357 89	
Total à payer ou à dépenser. . . . . fr.		524,972 66
A reporter. . . . . fr.		524,972 66

Report. . . . . fr.		524,972 66

Exercice 1848.

Restant à recouvrer sur les droits constatés à la charge des redevables de l'État . . . . . fr.	322,520 64	
Restant à payer sur les droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État . . . . . fr.	1,824,608 90	
Sommes libres sur les crédits . . . . . fr.	10,320,375 68	
dont on retranche le montant des crédits que l'on présume devoir rester sans emploi . . .	3,000,000 »	
Ainsi, crédits à dépenser. . . fr.	7,320,375 68	
Total des dépenses à faire. . . . fr.	9,144,984 58	
La comparaison de ces deux termes faisant ressortir une différence en plus à payer de . . . . . fr.		8,822,463 94
Crédits pour des services spéciaux de l'exercice 1848, restés disponibles au 31 décembre 1849 et à transférer à l'exercice 1850		2,769,441 36

Exercice 1849.

Restant à recouvrer sur les droits constatés à la charge des redevables de l'État . . . . . fr.	5,878,259 41	
Restant à payer sur les droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État . . . . . fr.	24,937,740 26	
Sommes libres sur les crédits. . . . . fr.	26,799,146 76	
dont on retranche le montant des crédits que l'on présume devoir rester sans emploi . . .	1,000,000 »	
Ainsi, crédits à dépenser. . . fr.	25,799,146 76	
Total des dépenses à faire. . . . fr.	50,736,887 02	
La comparaison de ces deux termes déterminant une différence en plus à payer de . . . . . fr.		44,858,627 61
Crédits pour des services spéciaux de l'exercice 1849, restés disponibles à la fin de cette année et à transférer à l'exercice 1850.		651,727 08
A reporter. . . . . fr.		57,627,232 65

REPORT. . . . . fr.		57,627,232 65

Exercices en cours d'apurement.

Ordonnances en circulation restant à payer au 31 décembre 1849,

SAVOIR :

Sur l'exercice clos de 1845. . . . . fr.	53,774 34	
— — 1846.	77,134 53	
		130,908 87

L'ensemble des faits restant à réaliser pour terminer les opérations des Budgets des exercices prérappelés accusent ainsi un excédant de besoins sur les ressources de. . . . . fr. 57,758,141 52

Et le solde actif au 31 décembre 1849 s'élevant, comme on l'a vu plus haut, à 19,846,139 34

Il en résulte que les Budgets antérieurs à 1850, considérés sous un point de vue général, paraissent devoir nous léguer une insuffisance de ressources de. . . . . fr. 37,912,002 18

Cette dernière situation s'établit également en y réunissant les résultats généraux présentés par les comptes des Budgets actuellement rendus,

SAVOIR :

Compte définitif du Budget de l'exercice 1847.

Excédant de dépenses . . . . . fr.		10,419,459 71
Portion des crédits pour des services spéciaux à transférer à l'exercice 1850. . . . . fr.		370,357 89

Deuxième compte provisoire du Budget de l'exercice 1848.

Excédant de ressources . . . . . fr.	4,070,476 70	
Portion des crédits pour des services spéciaux à transférer à l'exercice 1850		2,769,441 36

Compte provisoire du Budget de l'exercice 1849.

Excédant de dépenses.		27,856,632 29
Fonds affectés à des dépenses spéciales restant à employer et transférés à l'exercice 1850. . . . . fr.	85,139 45	
Portion des crédits pour des services spéciaux transférés au même exercice.		651,727 08
	4,155,616 15	42,067,618 33

Excédant de dépenses pareil au résultat obtenu ci-dessus par le rapprochement des opérations réalisées ou encore à réaliser sur les Budgets des exercices antérieurs à 1850 . . . . . fr. 37,912,002 18

PREMIÈRE PARTIE.

COMPTE RENDU

Des Recettes et Dépenses

DU ROYAUME,

PENDANT L'ANNÉE 1849.

COMPTE RENDU des recettes et dépenses

Solde actif au 1er janvier 1849 . . . . . fr.					63,086,106 09
Savoir :					
Restant à payer sur les ordonnances du trésor en circulation à la clôture de l'exercice 1845	67,397 45				
Idem à la clôture de l'exercice 1846	234,024 71				
Solde actif de l'exercice 1847.	3,303,407 04				
— — 1848.	87,266,720 02				
Fonds affectés à des dépenses spéciales qui sont restés à employer à la clôture de l'exercice 1846, et dont le transfert, avec la même affectation, doit être fait à l'exercice 1849.	109,439 51				
		91,071,087 73			
A déduire :					
Solde passif de l'exercice 1846		27,984,981 64			
		63,086,106 09			

du Royaume, pendant l'année **1849.**

Payements sur les ordonnances du trésor en circulation à la clôture des exercices.

Sur les ordonnances de l'exercice 1845	13,625	11
— — 1846	156,890	18
	170,515	29

Suite du COMTE RENDU *des recettes et dépenses*

RECETTE.

CONTRIBUTIONS ET REVENUS PUBLICS. — EXERCICE 1847.

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	DROITS QUI RESTAIENT A RECOUVRER au 1er janvier 1849.			DROITS CONSTATÉS pendant l'année 1849.	ANNULATION de DROITS CONSTATÉS antérieurement à 1849.	RECOUVREMTS EFFECTUÉS pendant l'année 1849.	RESTE A RECOUVRER à la clôture de l'exercice.
	D'après LE COMPTE précédent.	AUGMENTATION par suite de diminutions constatées en 1849, sur les recettes de 1848.	TOTAL.				
Impôts.							
Contributions directes. . .	»	»	»	»	»	»	»
Douanes	»	»	»	»	»	»	»
Accises	»	»	»	»	»	»	»
Enregistrement.	»	»	»	»	»	»	»
Péages.							
Domaines	»	»	»	»	»	»	»
Postes	»	»	»	»	»	»	»
Marine	»	»	»	»	»	»	»
Capitaux et revenus.							
Travaux publics	30,061 79	»	30,061 79	»	»	30,061 79	»
Enregistrement et domaines.	»	»	»	»	»	»	»
Administrat. du trésor public.	8,282 10	»	8,282 10	»	5,272 80	3,009 30	»
Remboursements.							
Contributions directes. . .	»	»	»	»	»	»	»
Enregistrement et Domaines.	»	»	»	»	»	»	»
Administrat. du trésor public.	753,700 77	872 28	754,573 05	2,720 »	274,295 45	482,997 60	»
	792,044 66	872 28	792,916 94	2,720 »	279,568 25		
				276,848 25			
			516,068 69			516,068 69	»

du Royaume, pendant l'année 1849.

DÉPENSE.

DÉPENSES PUBLIQUES. — EXERCICE 1847.

MINISTÈRES ET SERVICES.	DROITS qui restaient à payer au 1er janvier 1849.	DROITS constatés ET ORDONNANCÉS pendant l'année 1849.	ANNULATION de DROITS CONSTATÉS antérieurement à 1849.	PAYEMENTS effectués ET JUSTIFIÉS pendant l'année 1849.	ORDONNANCES en circulation A LA CLÔTURE de l'exercice.
Dette publique	51,582 87	4,341,374 07	»	4,340,913 42	45,845 52
Dotations. Liste civile	»	»	»	»	»
Dotations. Sénat	»	»	»	»	»
Dotations. Chambre des Représentants	»	»	»	»	»
Dotations. Cour des Comptes	»	»	»	»	»
Département de la Justice	395,078 31	405,840 50	»	777,709 92	24,108 89
— des Affaires Étrangères	15,505 04	12,404 97	»	27,606 80	103 75
— de la Marine	890,000 »	98,938 25	»	988,938 25	»
— de l'Intérieur	255,169 15	116,425 52	»	341,545 43	10,051 04
— des Travaux publics	625,557 25	214,949 01	»	806,492 18	33,314 08
— de la Guerre	801,710 24	44,408 56	»	845,501 64	822 96
— des Finances	58,915 57	4,480,459 70	»	4,515,380 77	23,994 50
Remboursements et Non-Valeurs	1,052 »	825,507 68	»	825,695 65	864 03
	3,074,877 03	10,540,308 85	»	13,475,582 12	139,603 76
Dépenses extraordinaires et services spéciaux.					
DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS.					
Canal de Zelzaete, 1re section (lois du 28 mars 1847 et du 17 avril 1848)	»	102,398 18	»	102,398 18	»
Amélioration du régime des eaux du sud de Bruges (loi du 28 mars 1847)	9,726 90	1,185 92	9,666 90	1,185 92	60 »
Canal de Zelzaete, 2e section (lois du 28 mars 1847, du 17 avril 1848 et du 17 juillet 1849)	97,505 77	417,505 91	5,241 10	510,890 27	876 31
Achèvement de l'entrepôt d'Anvers (loi du 15 mai 1847)	»	85,602 54	»	78,546 58	5,055 96
Canal de la Campine (lois du 15 mai 1847 et du 17 avril 1848)	»	4,116 19	»	4,116 19	»
Construction d'un canal de navigation destiné à mettre la ville de Turnhout en communication avec le canal de la campine (loi du 15 mai 1847)	3 34	9,854 75	»	819 35	9,018 74
	3,182,111 04	11,158,950 12	12,908 »		
		11,146,042 12			
		14,328,153 16		14,173,538 39	154,614 77

SUITE DE LA **RECETTE.**

CONTRIBUTIONS ET REVENUS PUBLICS. — EXERCICE 1848.

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	DROITS QUI RESTAIENT A RECOUVRER au 1er janvier 1849.			DROITS CONSTATÉS pendant l'année 1849.	ANNULATION de DROITS CONSTATÉS antérieurement à 1849.	RECOUVREMENTS EFFECTUÉS pendant l'année 1849.	RESTE à recouvrer au 1er janvier 1849, sur les droits constatés.
	D'après LE COMPTE précédent.	AUGMENTATION par suite de diminutions constatées en 1849, sur les recettes de 1848.	TOTAL.				
Impôts.							
Contributions directes. . .	2,718,048 99	50 »	2,718,098 99	3,940 42	50 21	2,721,989 20	»
Douanes	12,125 36	»	12,125 36	»	10,106 93	1,928 45	»
Accises	404 42	4,950 06	5,354 48	5,074 92	5,193 52	6,175 88	»
Enregistrement.	»	»	»	»	»	»	»
Postes.							
Domaines.	»	»	»	»	»	»	»
Postes.	100,000 »	»	100,000 »	108,046 56	»	208,046 56	»
Marine	»	»	»	»	»	»	»
Capitaux et revenus.							
Travaux publics.	168,410 06	»	168,410 06	»	13,858 06	110,416 06	44,135 64
Enregistrement et domaines.	»	»	»	»	»	»	»
Administrat. du trésor public.	1,025,844 71	»	1,025,844 71	11,625 62	»	870,578 53	158,891 80
Remboursements.							
Contributions directes. . .	4,162 07	209 72	4,371 79	3,194 07	209 72	7,357 04	»
Enregistrement et domaines.	»	»	»	»	»	»	»
Administrat. du trésor public.	940,256 84	»	940,256 84	56,165 90	454,421 15	422,506 41	119,495 20
	4,967,313 05	5,189 78	4,972,502 83	188,946 19	485,029 57	4,354,098 81	322,520 64
Ressources extraordinaires.							
Avance d'une somme égale aux huit douzièmes de la contribution foncière de l'exercice 1848 (loi du 26 février 1848).	»	189,086 93	189,086 93	»	189,086 93	»	»
Produit de l'emprunt décrété par la loi du 6 mai 1848.	572,934 67	361,323 85	934,258 52	»	278,189 07	656,069 45	»
	5,540,247 72	555,600 56	6,095,848 28	188,946 19	951,205 57		
				762,259 38			
			5,333,588 90			5,011,068 26	322,520 64

du Royaume, pendant l'année 1849.

SUITE DE LA **DÉPENSE.**

DÉPENSES PUBLIQUES. — EXERCICE 1848.

MINISTÈRES ET SERVICES.	DROITS qui restaient à payer au 1er janvier 1849.	DROITS constatés ET ORDONNANCÉS pendant l'année 1849.	ANNULATION de DROITS CONSTATÉS antérieurement à 1849.	PAYEMENTS effectués ET JUSTIFIÉS pendant l'année 1849.	RESTE A PAYER, au 1er janvier 1849, sur les DROITS CONSTATÉS et ordonnancés.
Dette publique.	740,463 08	19,924,531 91	»	20,617,317 04	47,677 95
Dotations. Liste civile.	»	»	»	»	»
Dotations. Sénat	»	17,000 »	»	17,000 »	»
Dotations. Chambre des Représentants . .	75,218 93	54,760 28	»	127,579 21	400 »
Dotations. Cour des Comptes	6,248 40	14,479 36	»	17,502 76	3,225 »
Département de la Justice	2,254,001 25	2,355,097 50	»	4,262,972 48	326,126 27
— des Affaires étrangères	951,200 12	335,302 97	»	474,842 33	811,926 76
— de la Marine					
— de l'Intérieur	1,318,595 26	1,486,704 98	»	2,366,211 25	439,088 99
— des Travaux publics.	4,782,784 40	3,057,081 11	»	7,795,958 01	23,927 50
— de la Guerre	26,816,937 35	2,602,096 64	»	29,392,949 11	26,084 88
— des Finances	291,476 78	8,025,881 67	»	8,275,195 71	42,162 74
Remboursements et Non-Valeurs	40,226 28	1,105,779 03	»	1,130,655 32	6,349 99
	37,455,157 85	38,958,075 45	»	74,687,163 22	1,726,070 08
Dépenses sur les crédits pour des services spéciaux restés disponibles à la clôture de l'exercice 1845, et transférés conformément au projet de loi portant règlement de cet exercice.					
DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS.					
Travaux aux chemins de fer de l'État, et extension du matériel d'exploitation (loi du 15 avril 1845).	19,161 01	5,784 59	»	24,857 05	87 75
Construction d'un canal de navigation latéral à la Meuse, de Liége vers le canal de Maestricht à Bois-le-Duc (loi du 16 mai 1845). .	44,654 19	»	12,987 59	31,456 48	210 12
Continuation des travaux du canal de la Campine (loi du 24 septembre 1845)	1 »	»	»	»	1 »
Construction de chemins de fer (loi du 20 septembre 1842)	33,268 92	»	»	33,183 08	85 84
Création et amélioration des voies de communication dans la province de Luxembourg (loi du 20 septembre 1842)	278 48	»	»	266 75	11 73
Dépenses extraordinaires et services spéciaux.					
DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS.					
Canal de navigation latéral à la Meuse, de Liége vers le canal de Maestricht à Bois-le-Duc (lois du 22 mars 1848, du 18 mai 1848 et du 17 juillet 1849)	35,242 14	1,721,758 85	301,078 08	1,394,620 45	59,301 56
Chemin de fer (lois du 21 avril et du 24 mai 1848).	249,861 55	4,349,791 42	1,903,983 70	2,057,728 45	37,940 82
	37,855,605 14	45,036,510 11	2,218,050 27		
		42,818,259 84			
	80,655,864 98			78,829,256 08	1,824,608 90

SUITE DE LA **RECETTE.**

CONTRIBUTIONS ET REVENUS PUBLICS. — EXERCICE 1849.

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	DROITS CONSTATÉS pendant l'année 1849.	RECOUVREMENTS EFFECTUÉS pendant l'année 1849.	RESTE A RECOUVRER, au 1er janv. 1850, sur les DROITS CONSTATÉS.
Impôts.			
Contributions directes.	31,616,942 98	29,086,898 67	2,550,044 31
Douanes	11,923,650 27	11,923,650 27	»
Accises	20,731,548 05	19,942,758 44	788,790 21
Enregistrement.	20,941,661 45	20,604,358 93	337,302 52
Péages.			
Domaines	4,295,987 96	4,238,833 39	57,154 57
Postes	3,357,589 32	3,291,170 16	66,419 16
Marine	171,155 24	163,507 93	7,647 31
Capitaux et revenus.			
Travaux publics	12,935,920 91	12,594,467 42	341,453 49
Enregistrement et domaines	3,361,829 25	3,135,541 68	226,287 55
Administration du trésor public.	2,820,925 81	1,994,902 36	826,021 45
Remboursements.			
Contributions directes.	52,939 05	48,851 88	4,087 17
Enregistrement et domaines.	626,802 89	491,283 93	135,518 96
Administration du trésor public.	810,508 02	334,977 49	475,530 53
	113,647,459 78	107,871,202 55	5,776,257 23
Ressources extraordinaires.			
Produit des ventes de biens domaniaux autorisées par la loi du 3 février 1843. . .	326,706 03	224,703 85	102,002 18
	113,974,165 81	108,095,906 40	5,878,259 41

du Royaume, pendant l'année 1849.

SUITE DE LA DÉPENSE.

DÉPENSES PUBLIQUES. — EXERCICE 1849.

MINISTÈRES ET SERVICES.	DROITS constatés et ordonnancés pendant l'année 1849.	PAYEMENTS effectués et justifiés pendant l'année 1849.	RESTE A PAYER, au 1er janvier 1850, sur les droits constatés et ordonnancés.
Dette publique	24,098,067 60	25,173,565 17	925,102 43
Dotations. Liste civile	2,751,322 75	2,751,322 75	»
Dotations. Sénat	26,000 »	26,000 »	»
Dotations. Chambre des Représentants	451,931 59	369,131 23	62,800 36
Dotations. Cour des Comptes	142,384 46	138,717 72	3,666 74
Département de la Justice	9,830,071 12	7,227,161 74	2,602,909 38
— des Affaires Étrangères	1,808,351 10	1,110,700 31	697,650 79
— de l'Intérieur	5,850,969 28	4,507,596 77	1,343,372 51
— des Travaux publics	11,629,609 45	8,518,415 84	3,111,193 59
— de la Guerre	25,628,105 54	9,902,092 26	15,726,011 28
— des Finances	4,493,058 25	4,114,756 68	378,301 57
Remboursements et Non-Valeurs	433,562 74	408,602 88	24,959 86
	87,125,991 86	62,248,045 55	24,875,948 31
Dépenses sur les crédits pour des services spéciaux restés disponibles à la clôture de l'exercice 1846, *et transférés à l'exercice* 1849.			
DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS.			
Chemin de fer (lois des 21 et 26 juin 1840)	24,500 06	18,567 89	5,932 17
Canal de Deynze à Schipdonck (lois des 18 juin 1846, 28 mars 1847 et 17 avril 1848)	251,198 70	227,362 14	3,836 56
Écoulement des eaux du Haut-Escaut (loi du 18 juin 1846)	550 17	550 17	»
Réendiguement du poldre de Lillo (lois du 18 juillet 1846 et du 17 avril 1848)	2,317 80	2,317 80	»
Chemin de fer (loi du 16 août 1846)	456,789 68	454,199 49	2,590 19
Dépenses extraordinaires et services spéciaux.			
DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS			
Canal de Deynze à Schipdonck (loi du 17 juillet 1849)	251,841 49	202,408 66	49,432 83
	88,070,969 76	63,155,220 50	24,957,740 26

Suite du COMPTE RENDU *des recettes et dépenses*

RÉCAPITULATION DES RECETTES ET

Contributions et revenus publics.	Exercice 1847		516,068 60	
	— 1848		4,354,098 81	
	— 1849		107,871,202 55	
			112,742,270 05	112,736,207 99
	Diminutions constatées en 1849, sur les recettes de l'année 1848, SAVOIR :			
	Exercice 1847	872 28		
	— 1848	5,189 78		
			6,062 06	
Ressources extraordinaires.	Exercice 1848		656,060 45	
	— 1849		224,703 85	
			880,773 50	330,362 52
	Diminutions constatées en 1849, sur les recettes de 1848, en ce qui concerne l'exercice de cette dernière année		550,410 78	
				113,066,570 51
	REPORT du solde au 1er janvier 1849			63,086,106 09
				176,152,676 60

du Royaume, pendant l'année 1849.

Solde actif au 1er janvier 1850.				10,846,139 34
Savoir :				
Restant à payer sur les ordonnances du trésor en circulation à la clôture de l'exercice 1845.		53,774 34		
Idem de l'exercice 1846		77,134 53		
Ordonnances du trésor en circulation à la clôture de l'exercice 1847 . .	Budget ordinaire. . 139,603 76	154,614 77		
	Services spéciaux. . 15,011 01			
Solde actif de l'exercice 1848		12,892,940 64		
— — 1849		17,001,095 32		
Fonds affectés à des dépenses spéciales de l'exercice 1849, qui sont restés à employer à la fin de l'année, et dont le transfert, avec la même affectation, est fait à l'exercice 1850.		85,139 45		
			50,205,599 05	
A déduire :				
Solde passif de l'exercice 1847			10,410,459 71	
			10,846,139 34	

DES PAYEMENTS DE L'ANNÉE 1849.

Payements faits sur les ordonnances en circulation des exercices clos.				170,513 29
Dépenses publiques	Exercice 1847		13,475,582 12	
	— 1848		74,687,163 22	150,410,788 69
	— 1849		62,248,043 35	
Dépenses sur les services spéciaux.	Exercice 1847		697,956 27	
	— 1848		4,142,092 86	5,725,235 28
	— 1849		885,186 15	
				156,306,537 26
Report du solde au 1er janvier 1850.				19,846,139 34
				176,152,676 60

Certifié le présent compte rendu pour l'année 1849, conforme dans toutes ses parties aux résultats inscrits périodiquement sur les livres de l'administration du trésor public, d'après les comptabilités administratives dans les provinces et d'après les écritures journalières de tous les préposés à la réalisation des recettes et à l'acquittement des dépenses de l'État.

Bruxelles, le 27 septembre 1851.

Le Directeur général du trésor public,
VAN KERCKHOVE.

Arrêté par le Ministre des Finances,
FRÈRE-ORBAN.

DEUXIÈME PARTIE.

COMPTE DÉFINITIF

RENDU

Des Recettes et Dépenses

DU ROYAUME DE BELGIQUE.

EXERCICE 1847.

NOTE EXPLICATIVE

DU

COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET DE L'EXERCICE 1847.

L'exercice 1847, d'après les dispositions qui l'ont régi, a parcouru une période de trois années.

Les opérations des deux premières années, 1847 et 1848, ont fait l'objet des comptes provisoires respectivement annexés au compte général de l'administration des Finances, rendu pour chacune de ces années.

Le présent compte définitif, qui est formé à l'expiration de la troisième et dernière année, renseigne ainsi les faits de la recette et de la dépense qui se sont accomplis depuis l'ouverture de l'exercice jusqu'à l'époque de sa clôture, c'est-à-dire, du 1er janvier 1847 au 31 décembre 1849 inclusivement, en vertu des dispositions législatives qui les ont autorisées et dont on va donner l'analyse.

Prévisions du Budget.

Les ressources affectées à l'exercice 1847 ont été évaluées par la loi du 24 décembre 1846, *Moniteur* nos 360 et 361, à . . . . . fr. 115,473,650 »

Les besoins du même exercice ont été fixés par les lois suivantes, à . . 116,452,576 38

Savoir :

Loi du 24 déc. 1846, *Monit.* nos 360 et 361,				Budget de la Dette publique.	fr.	31,625,337 68
—	—	n° 362,		Budget du Départem[t] des Finances .		12,892,020 »
—	—	—	—	des Remboursements et Non-Valeurs		2,026,000 »
Loi du 27 déc. 1846,	—	n° 363,	—	du Départem[t] de la Marine. .		1,291,562 »
—	—	n° 365,	—	— des Aff. Étrang.		1,313,524 »
Loi du 2 janv. 1847.	—	n° 5,	—	des Dotations		3,558,672 75
— 6 janv. 1847.	—	n° 9,	—	du Départem[t] de l'Intérieur .		6,478,854 40
— 2 mars 1847.	—	n° 63,	—	— de la Justice .		11,980,395 »
— 8 mars 1847.	—	n° 69,	—	— de la Guerre .		29,405,100 »
— 9 mai 1847.	—	n° 131,	—	— des Trav. publ.		16,101,110 55
				Ensemble la somme ci-dessus de	fr.	116,452,576 38

Le Budget de l'exercice 1847 présentait, par conséquent, d'après son vote primitif, un excédant présumé de dépense de . . . . . fr. 978,926 38

Ces prévisions ont été modifiées depuis par des lois spéciales concernant les dépenses.

Le Budget de la Dette publique a été augmenté,

SAVOIR :

Par la loi du 24 mai 1848, *Moniteur* n° 147, d'un crédit supplémentaire pour intérêts et frais des bons du trésor, de . . . . . fr.	932,369	01
Et par la loi du 16 juillet 1849, *Moniteur* n° 200, d'un crédit supplémentaire pour couvrir l'insuffisance des articles 10, 12 et 22 du chap. I^er^ de ce Budget, de	100,117	10

Le Budget du Département de la justice a été augmenté,

SAVOIR :

Par la loi du 23 décembre 1847, *Moniteur* n° 358, ouvrant cinq crédits supplémentaires se rapportant à diverses natures de dépense, dont un de 1,000,000 de francs, pour frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus dans les prisons; ensemble de . . . . fr.	1,171,600	»
Par la loi du 29 décembre 1848, *Moniteur* n° 365, d'un crédit supplémentaire réparti sur les articles 1 du chap. IV, 1 du chap. IX et 5 du chap. X du Budget, de	190,000	»
Et par la loi du 31 décembre 1849, *Moniteur* de 1850, n° 1, d'un crédit pour frais de justice, de constructions et réparations dans les prisons, chap. IV et X du Budget, de	43,000	»

Le Budget du Département des Affaires Étrangères a été augmenté par la loi du 3 mars 1848, *Moniteur* n° 64, d'un crédit supplémentaire pour couvrir diverses dépenses de 1847 et d'années antérieures, de 155,443 77

Le Budget du Département de l'Intérieur a été augmenté,

SAVOIR :

Par la loi du 6 mai 1847, *Moniteur* n° 128, d'un crédit supplémentaire pour mesures relatives aux subsistances, de . . . . . fr.	300,000	»
Par la loi du 21 mai 1847, *Moniteur* n° 148, d'un crédit pour le piédestal de la statue du prince Charles de Lorraine, de	12,500	»
Par la loi du 29 décembre 1847, *Moniteur* de 1848, n° 1, d'un crédit pour mesures relatives aux subsistances dans les Flandres et dans les cantons liniers des autres provinces dont les communes se trouvent dans les mêmes conditions, de	500,000	»
Et par la loi du 28 mai 1848, *Moniteur* n° 151, d'un crédit supplémentaire réparti sur divers articles du Budget, de	208,456	41

Le Budget du Département des Travaux publics a été augmenté,

SAVOIR :

Par la loi du 2 mars 1848, *Moniteur* n° 65, d'un crédit supplémentaire pour travaux extraordinaires et d'amélioration de routes, de . . . . fr.	1,500,000	»
A REPORTER. . . . . fr.	4,913,486	29

Report. . . . . fr.		4,913,486 29

Par la loi du 17 avril 1848, *Moniteur* n° 111, d'un crédit supplémentaire pour solder les dépenses arriérées de 1847, et années antérieures, réparti comme il suit :

Locomotion et entretien du matériel	430,045 47	
Renouvellement du matériel hors d'usage.	472,568 38	
Entretien des routes et stations.	83,710 88	
Dépenses diverses	161,608 47	
Ensemble de . . . . . fr.		1,147,933 20

Et, à concurrence des payements faits en 1847 sur le million de francs, prélevé sur le produit de l'emprunt du 18 juin 1836 et tenu en réserve en exécution de l'art. 10 de la transaction, approuvée par la loi du 26 septembre 1835, relative à la Sambre canalisée . . . . . 100,000 »

Le Budget du Département de la Marine a été augmenté,

Savoir :

Par la loi du 24 mars 1847, *Moniteur* n° 89, d'un crédit pour la construction d'un bateau à vapeur pour le passage de l'Escaut, de . . . . . fr. 125,000 »

Et, par la loi du 15 juin 1849, *Moniteur* n° 170, d'un crédit supplémentaire aux chap. IV et VII du Budget, de . . . . . 99,200 »

Le Budget du Département de la Guerre a été augmenté,

Savoir :

Par la loi du 29 décembre 1849, *Moniteur* n° 365, d'un crédit supplémentaire pour solder des créances se rapportant à des exercices clos, de fr. 27,344 60

Et, par la loi du 15 avril 1848, *Moniteur* n° 109, d'un crédit supplémentaire à l'art. 1er du chap. IX du Budget, de . . . . . 50,165 »

Le Budget du Département des Finances a été augmenté,

Savoir :

Par la loi du 8 mars 1847, *Moniteur* n° 70, d'un crédit supplémentaire réparti comme il suit :

Acquisition de terrains et bâtiments de la Société belge de librairie, imprimerie et papeterie, rue du Nord, n° 8, à Bruxelles. . . . . fr.	165,000 »	
Appropriation de ces bâtiments.	10,000 »	
Ensemble de . . . . . fr.		175,000 »

Par la loi du 6 mai 1847, *Moniteur* n° 128, d'un crédit supplémentaire réparti comme il suit :

A reporter. . . . . fr.		6,638,127 09

Report. . . . . fr.		6,638,127 09
Frais de confection et d'essai de nouveaux types de monnaies d'or et d'argent . . . . . fr.	54,000 »	
Complément des dépenses d'appropriation des locaux de la monnaie nationale	7,000 »	
Ensemble de . . . . . fr.		41,000 »
Par la loi du 8 mai 1847, *Moniteur* n° 129, d'un crédit pour l'acquisition de deux hôtels n^os^ 12 et 14, rue de la Loi, et d'une maison, n° 5, rue de l'Orangerie, à Bruxelles. . . . . fr.		490,000 »
Par la loi du 16 mai 1847, *Moniteur* n° 140, d'un crédit pour le payement de créances résultant de faits antérieurs au 1^er^ octobre 1830, de . .		49,356 76
Par la loi du 6 mars 1848, *Moniteur* n° 70, d'un crédit pour faire face aux condamnations possessoires et autres, envers les communes usagères dont les forêts ressortissent à l'ancienne gruerie d'Arlon, de		38,243 14
Par la loi du 24 mai 1848, *Moniteur* n° 147, d'un crédit supplémentaire réparti comme il suit :		
Service du caissier de l'État. . . . . fr.	1,029,002 65	
Refonte des anciennes monnaies.	285,254 61	
Dépenses diverses	160,480 50	
Ensemble de. . . . . fr.		1,474,737 76
Total des augmentations de crédits. . . fr.		8,751,464 75
D'un autre côté, le Budget du Département de la Justice, a été diminué,		
Savoir :		
Par la loi du 29 décembre 1848, *Moniteur* n° 365, de diverses sommes sur les chap. I, II, III, V, VII, VIII, IX et X du Budget, s'élevant ensemble à . . . . fr.	257,000 »	
Et par la loi du 31 décembre 1849, *Moniteur* de 1850, n° 1, sur les chap. VIII, IX, X et XIII; ensemble de la somme de	150,000 »	
Et les chap. I, II et VI du Budget du Département des Affaires Étrangères ont été réduits d'une somme totale de	43,951 36	
Total des diminutions de crédits. . . . . fr.		450,951 36
L'ensemble de ces dispositions supplémentaires a déterminé ainsi un accroissement des crédits primitifs pour le service ordinaire de . . . fr.		8,300,513 39

Indépendamment de ces fixations, il a été rattaché au présent Budget, des crédits pour des services spéciaux alloués par des lois rendues dans le cours de l'exercice;

Savoir :			
Canal de Zelzaete, 1^re^ section.	Loi du 28 mars 1847 . fr.	650,000 »	750,000 »
	— 17 avril 1848 . .	100,000 »	
Amélioration du régime des eaux du sud de Bruges. (Loi du 28 mars 1847.)			380,000 »
A reporter. . . . . fr.			1,130,000 »

		Report. . . . . fr.	1,130,000 »
Canal de Zelzaete, 2e section.	Loi du 28 mars 1847. fr. 720,000 »		
	— 17 avril 1848. . 435,000 »		1,555,000 »
	— 17 juillet 1849. . 400,000 »		
Achèvement de l'entrepôt d'Anvers. (Loi du 15 mai 1847.)			540,000 »
Canal de la Campine . . .	Loi du 15 mai 1847 . fr. 280,000 »		
	— 17 avril 1848 . . 154,000 »		434,000 »
Construction d'un canal de navigation destiné à mettre la ville de Turnhout en communication avec le canal de la Campine (loi du 15 mai 1847)			380,00 »
		Ensemble. . . . . fr.	4,039,000 »

D'après l'exposé que l'on vient de faire des dispositions législatives qui ont successivement déterminé les évaluations de ressources et les autorisations de dépenses du Budget de 1847, ce Budget paraissait devoir offrir les résultats ci-après :

Dépenses du service ordinaire.

Crédits ouverts par le Budget primitif, s'élevant à . fr.	116,452,576 58	
Crédits supplémentaires alloués par des lois spéciales (fr. 8,751,464 75 c[s]) qui, réduits des annulations opérées par les mêmes lois (fr. 450,951 36 c[s]), accroissent les crédits primitifs de la différence de	8,300,513 39	124,753,089 77

Dépenses du service extraordinaire.

Crédits pour des services spéciaux votés dans le cours de l'exercice . fr.		4,039,000 »
Les dépenses ordinaires et extraordinaires ont ainsi été autorisées à concurrence d'une somme de . . . . . fr.		128,792,089 77
Et les prévisions de recette étant demeurées fixées à		115,473,650 »
Il en résultait qu'au lieu de l'excédant de dépense de fr. 978,926 38 que l'on constatait d'abord, le Budget de l'exercice 1847 se solderait par un excédant de dépense de . . . . . fr.		13,318,439 77

Mais cet excédant de dépense s'atténuant,

Savoir :

1° De la partie du produit de l'emprunt du 18 juin 1836, portée en recette au présent exercice pour y faire face aux payements faits à la société concessionnaire de la Sambre canalisée et qui ont été portés plus haut, en augmentation de crédit au Département des Travaux publics, ci. . . . . fr.	100,000 »	
2° Du produit à titre de dépenses périmées de l'exercice 1844, dont le montant a été constaté par le		
A reporter. . . . fr.	100,000 »	13,318,439 77

Report. . . . . fr.	100,000 »	13,318,439 77
compte d'apurement de cet exercice annexé au compte général rendu pour l'année 1848	83,703 12	
3° De l'excédant de ressources dudit exercice 1844, dont le transport est fait conformément au projet de loi du règlement de cet exercice déposé en la séance de la Chambre des Représentants du 7 mai 1850 . . .	3,624,851 44	
Ensemble une augmentation d'actif de. . . fr.		3,808,554 56
L'excédant de dépense n'était plus, en définitive, que de . . . . fr.		9,509,885 21

COMPARAISON DES PRÉVISIONS AVEC LES FAITS RÉALISÉS.

L'on va maintenant établir les différentes comparaisons nécessaires pour opposer ces prévisions aux faits réalisés, et pour présenter ainsi la situation définitive de l'exercice 1847, telle qu'elle résulte des opérations constatées jusqu'à l'époque de sa clôture.

Recettes.

Les évaluations de recettes de 1847 s'élèvent, ainsi qu'on l'a indiqué plus haut, à . . . . . fr. 115,473,650 »

Les droits constatés à la charge des redevables de l'État montent à . . . . . fr. 113,344,360 72

Il a été recouvré sur ces droits :

En 1847 . . . . . fr.	109,022,482 11	
En 1848	3,805,809 92	
En 1849	516,068 69	
Total des recouvrements . . . fr.		113,344,360 72
Partant, il ne reste rien à recouvrer au 1er janvier 1850.		»

En comparant avec les prévisions du Budget les recouvrements obtenus jusqu'à l'époque de la clôture de l'exercice, et lesquels s'élèvent à la même somme que les droits constatés, ci . . . . . fr. 113,344,360 72

Il résulte de cette comparaison que les produits réalisés sont restés au-dessous des évaluations (*Voir* le tableau pages 36 à 41, du présent compte) de 2,129,289 28

Ce dernier résultat se décompose ainsi qu'il suit, par branches principales de contributions et de revenus :

		RECETTES excédant LES ÉVALUATIONS.	RECETTES inférieures AUX ÉVALUATIONS.
IMPÔTS	Contributions directes	58,073 57	»
	Douanes	»	490,403 50
	Accises	»	3,246,719 80
	Enregistrement	1,585,110 68	»
PÉAGES	Domaines	251,243 86	»
	Postes	189,271 35	»
	Marine	»	172,013 58
CAPITAUX ET REVENUS.	Travaux publics	750,567 50	»
	Enregistrement et domaines	»	349,146 20
	Administration du trésor public	58,711 65	»
REMBOURSEMENTS	Contributions directes	»	41,376 15
	Enregistrement et domaines	»	57,537 22
	Administration du trésor public	»	116,879 04
FONDS SPÉCIAL.			
Produit des ventes de biens domaniaux autorisées par la loi du 3 février 1843		»	345,397 21
		2,690,784 21	4,820,073 49
Excédant des évaluations sur les recettes		2,129,289 28	

Les prévisions du Budget, quoiqu'établies en général sur les recettes d'une année antérieure, renfermant nécessairement plusieurs éventualités, la cause précise des excédants ci-dessus ne saurait être expliquée. Les produits de l'exercice expiré ne peuvent être utilement comparés qu'avec ceux de l'exercice précédent, et cette comparaison se trouve placée à la suite des documents qui composent le présent Compte général, ainsi que l'annonce la note préliminaire.

Dépenses ordinaires.

Les crédits accordés aux Ministres pour le service ordinaire, tant par le vote primitif du Budget que par les lois subséquentes, s'élèvent ensemble, comme on l'a dit plus haut, à . . . . . fr. 124,753,089 77

Les dépenses liquidées par la Cour des Comptes et ordonnancées par le Trésor public, montent,

SAVOIR :

En 1847 à . . . . . fr.	77,772,364 58	
En 1848 à	35,591,059 45	
En 1849 à	10,540,308 85	
Ensemble . . . . fr.	123,903,732 88	
A REPORTER. . . . . fr.	123,903,732 88	124,753,089 77

Report. . . . . fr.	123,903,732 88	124,753,089 77
Les payements effectués sur ces dépenses jusqu'à l'époque de la clôture de l'exercice, et dont la Cour des Comptes a admis la justification, ont été de	123,764,129 12	
Et il est resté à payer, au 1er janvier 1850, des ordonnances en circulation pour	139,603 76	
En comparant les crédits mis à la disposition des Ministres avec les dépenses liquidées et ordonnancées, ci. . . . . fr.		123,903,732 88
Il résulte du compte définitif de l'exercice 1847, que ces dépenses sont restées inférieures aux crédits de.		849,356 89

Mais comme parmi les dépenses dont il s'agit, il s'en trouve qui, ayant été faites en excédant des allocations non limitatives du Budget des Remboursements et Non-Valeurs, exigent que des crédits supplémentaires jusqu'à due concurrence soient accordés par la loi de compte,

Savoir :

Non-Valeurs sur l'impôt personnel, chap. Ier, art. 2 fr.	80,357 85	
— sur les patentes, — art. 3	166,417 16	
Remboursement du péage sur l'Escaut, chap. II, art. 4.	316,868 09	
Ensemble . . . . fr.		563,643 10
Les crédits non consommés par les dépenses, à annuler définitivement, s'élèvent en réalité à . . . . . fr.		1,412,999 99

Ces excédants de crédits dont les développements par articles des Budgets sont présentés par les états nos 3 à 13, pages 134 à 199, se répartissent sur les Ministères et services comme il suit :

Dette publique . . . . . fr.	82,617 29
Dotations	22,289 35
Ministère de la Justice	59,527 75
— de la Marine	2,560 50
— de l'Intérieur	171,534 19
— des Travaux publics.	279,220 05
— de la Guerre	311,894 37
— des Finances	232,607 87
Remboursements et Non-Valeurs.	250,748 64
Montant égal à annuler. . . . . fr.	1,412,999 99

Dépenses extraordinaires.

Ainsi qu'on l'a vu plus haut, les crédits alloués pour des services étrangers aux dépenses générales de l'État et qui ont été rattachés au Budget de l'exercice 1847 s'élèvent à . . . . . fr. 4,039,000 »

Les dépenses liquidées par la Cour des Comptes et ordonnancées par le trésor public, sur ces crédits, pendant les années 1847, 1848 et 1849, montent à. . . . fr. 3,668,642 11

Les payements effectués et justifiés sur ces dépenses jusqu'à l'époque de la clôture de l'exercice, ont été de. . 3,653,631 10

Et il est resté à payer, au 1er janvier 1850, des ordonnances en circulation pour 15,011 01

En comparant les allocations spéciales dont il s'agit avec les dépenses liquidées et ordonnancées, ci . . . . . fr. 3,668,642 11

Il suit du compte définitif de l'exercice 1847 qu'il reste disponible sur ces allocations une somme de. . . . . fr. 370,357 89

Cet excédant sera reporté, avec la même affectation, à l'exercice 1850, en conformité des dispositions réglementaires prises en exécution de l'article 31 de la loi du 15 mai 1846, sur la comptabilité de l'État.

Il se décompose ainsi qu'il suit et tel que le porte le décompte qui en a été établi d'après l'article 205 de l'arrêté royal du 15 novembre 1849, sur l'exécution de ladite loi de comptabilité,

SAVOIR :

	SOMMES non justifiées sur les ordonnances d'ouverture de crédit à reporter suivant l'art. 92 de l'arrêté royal du 27 décembre 1847.	SOMMES libres SUR LES CRÉDITS.	TOTAL A REPORTER à l'exerc. 1850.
Canal de Zelzaete, 1re section (lois des 28 mars 1847 et 17 avril 1848).	»	24,275 06	24,275 06
Amélioration du régime des eaux du sud de Bruges (loi du 28 mars 1847).	9,666 90	»	9,666 90
Canal de Zelzaete, 2e section (lois des 28 mars 1847, 17 avril 1848 et 17 juillet 1849)	3,241 10	164,473 40	167,714 50
Achèvement de l'entrepôt d'Anvers (loi du 15 mai 1847).	»	15,813 46	15,813 46
Canal de la Campine (lois des 15 mai 1847 et 17 avril 1848)	»	132,211 92	132,211 92
Construction d'un canal de navigation destiné à mettre la ville de Turnhout en communication avec le canal de la Campine (loi du 15 mai 1847). . .	»	22,676 05	22,676 05
	12,908 »	357,449 89	370,357 89

RÉSULTAT GÉNÉRAL

DU BUDGET DE L'EXERCICE 1847, A L'ÉPOQUE DE SA CLOTURE.

D'après les faits qui viennent d'être exposés, la situation du Budget de l'exercice 1847, en clôture d'exercice, s'établit ainsi qu'il suit :

Les ressources ordinaires et extraordinaires réalisées pendant l'exercice s'élèvent à . . . . . fr.		113,344,360 72
Les dépenses liquidées et ordonnancées sur les crédits alloués pour le service ordinaire ayant été de . . . fr.	123,903,732 88	
Et celles sur les allocations pour le service extraordinaire de.	3,668,642 11	
Ensemble. . . . . fr.		127,572,374 99
L'exercice présente sur l'ensemble de ces opérations un excédant de dépenses de . . . . . fr.		14,228,014 27

Mais comme cette insuffisance s'atténue,

SAVOIR :

1° De la partie du produit de l'emprunt du 18 juin 1836, portée en recette au présent exercice, pour y faire face aux payements faits à la société concessionnaire de la Sambre canalisée, en vertu de la transaction approuvée par la loi du 26 septembre 1835 . . fr.	100,000 »	
2° Du produit à titre de dépenses périmées de l'exercice 1844	83,703 12	
3° De l'excédant de ressources du même exercice 1844 .	3,624,851 44	
D'où il résulté une augmentation d'actif de . . . . fr.		3,808,554 56
Le Budget de l'exercice 1847 se résume finalement en un solde passif de fr.		10,419,459 71

L'on a vu plus haut que, d'après l'ensemble des dispositions législatives, le Budget de l'exercice 1847 paraissait devoir présenter une insuffisance de ressources de . . . . . fr. 9,509,885 21

A REPORTER. . . . fr. 9,509,885 21

Report. . . . . fr.			9,509,885 21

Suivant le compte définitif dont on vient d'analyser sommairement les résultats, cette insuffisance s'élève à fr. 10,419,459 71 c.

Cette nouvelle situation résulte des causes ci-après :

D'une part :

Moins value des recettes réalisées comparativement aux évaluations du Budget des Voies et Moyens . . . . fr.		2,129,289 28	
Et d'autre part :			
1° Dépenses non effectuées par les Ministres sur celles qui avaient été autorisées par les Chambres, et pour lesquelles des crédits sont à annuler, en somme égale à . . . . . fr.	1,412,999 99		
A déduire : Du chef des crédits supplémentaires à accorder pour régularisation des dépenses faites en excédant des allocations non limitatives du Budget des Remboursements et Non-Valeurs. .	563,643 10		
Reste. . . fr.	849,356 89		
2° Excédants de crédits pour des services spéciaux à transférer à l'exercice 1850	370,357 89		
Ensemble. . . . . fr.		1,219,714 78	
En conséquence, un accroissement de l'insuffisance d'abord constatée de fr.			909,574 50
Excédant de dépenses d'accord avec le résultat final du Budget de l'exercice 1847, tel qu'il est présenté ci-dessus, ci . . . . . fr.			10,419,459 71

TABLEAU

Des évaluations de recettes et des droits constatés à la charge des redevables de l'État, servant de base au règlement définitif du Budget de l'exercice 1847, *présentant la comparaison des recouvrements effectués avec les droits constatés et les évaluations.*

TABLEAU des évaluations de recettes et des droits constatés à la charge des redevables

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS DE RECETTES.			
	D'APRÈS LE BUDGET des Voies et Moyens.	D'APRÈS DES LOIS SPÉCIALES. Dates des lois.	Montant.	TOTAL.
IMPÔTS.				
CONTRIBUTIONS DIRECTES, CADASTRE, DOUANES ET ACCISES.				
Foncier	18,359,750 »	»	»	18,359,750 »
Personnel	9,149,800 »	»	»	9,149,800 »
Patentes	3,003,000 »	»	»	3,003,000 »
Redevances sur les mines	180,180 »	»	»	180,180 »
Douanes	11,397,000 »	»	»	11,397,000 »
Droits de consommation sur les boissons distillées	940,000 »	»	»	940,000 »
Sel	4,800,000 »	»	»	4,800,000 »
Accises. Vins étrangers	2,000,000 »	»	»	2,000,000 »
Eau-de-vie étrangère	200,000 »	»	»	200,000 »
— indigène	5,500,000 »	»	»	5,500,000 »
Bières et vinaigres	6,500,000 »	»	»	6,500,000 »
Sucres	3,000,000 »	»	»	3,000,000 »
Timbres sur les quittances	5,000 »	»	»	5,000 »
— sur les permis de circulation	1,000 »	»	»	1,000 »
Droit de marque des matières d'or et d'argent	150,000 »	»	»	150,000 »
— d'entrepôt, y compris ceux de l'entrepôt d'Anvers	100,000 »	»	»	100,000 »
Recettes extraordinaires et accidentelles	10,000 »	»	»	10,000 »
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.				
Enregistrement	10,500,000 »	»	»	10,500,000 »
Greffe	300,000 »	»	»	300,000 »
Hypothèques	1,700,000 »	»	»	1,700,000 »
Successions	5,000,000 »	»	»	5,000,000 »
Timbre	3,000,000 »	»	»	3,000,000 »
Amendes	170,000 »	»	»	170,000 »
Indemnités payées par les militaires pour remplacement et pour décharge de responsabilité de remplacement	60,000 »	»	»	60,000 »
Amendes en matière de simple police, civile, correctionnelle, etc.	150,000 »	»	»	150,000 »
Produit des examens	60,000 »	»	»	60,000 »
— des brevets d'invention	20,000 »	»	»	20,000 »
— des diplômes des artistes vétérinaires	100 »	»	»	100 »
PÉAGES.				
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.				
Produit des canaux et rivières appartenant au domaine, droits d'écluses, ponts, navigation	850,000 »	»	»	850,000 »
Produit de la Sambre canalisée	600,000 »	»	»	600,000 »
A REPORTER	85,795,850 »	»	»	85,795,850 »

de l'État, servant de base au règlement définitif du Budget de l'exercice 1847.

DROITS CONSTATÉS A LA CHARGE DES REDEVABLES DE L'ÉTAT.						COMPARAISON des évaluat. de recettes avec les recouvrem.	
DROITS CONSTATÉS		ANNULATIONS des DROITS CONSTATÉS antérieurement à 1849.	MONTANT des DROITS CONSTATÉS en faveur de l'exercice.	RECOUVREMENTS effectués PENDANT LE COURS de l'exercice.	RESTE à recouvrer au 1er janvier 1850, sur les droits CONSTATÉS.	EXCÉDANT des ÉVALUATIONS.	EXCÉDANT des RECOUVREMENTS.
Pendant les années 1847 et 1848.	Pendant l'année 1849.						
18,337,354 65	»	»	18,337,354 65	18,337,354 65	»	22,395 35	»
9,136,337 67	»	»	9,136,337 67	9,136,337 67	»	15,462 33	»
5,153,068 45	»	»	5,153,068 45	5,153,068 45	»	»	150,068 45
161,621 75	»	»	161,621 75	161,621 75	»	18,538 25	»
10,906,596 70	»	»	10,906,596 70	10,906,596 70	»	490,405 30	»
876,283 75	»	»	876,283 75	876,283 75	»	65,716 25	»
4,604,616 08	»	»	4,604,616 08	4,604,616 08	»	195,383 92	»
2,340,708 27	»	»	2,340,708 27	2,340,708 27	»	»	340,708 27
202,704 20	»	»	202,704 20	202,704 20	»	»	2,704 20
2,870,701 64	»	»	2,870,701 64	2,870,701 64	»	629,298 36	»
5,318,113 10	»	»	5,318,113 10	5,318,113 10	»	1,181,886 81	»
1,417,239 85	»	»	1,417,239 85	1,417,239 85	»	1,582,760 15	»
4,435 25	»	»	4,435 25	4,435 25	»	564 75	»
761 72	»	»	761 72	761 72	»	238 28	»
127,562 67	»	»	127,562 67	127,562 67	»	22,437 33	»
210,155 07	»	»	210,155 07	210,155 07	»	»	20,155 07
32,419 36	»	»	32,419 36	32,419 36	»	»	22,419 36
10,695,559 74	»	»	10,695,559 74	10,695,559 74	»	»	195,559 74
307,295 20	»	»	307,295 20	307,295 20	»	»	7,295 20
1,737,152 27	»	»	1,737,152 27	1,737,152 27	»	»	37,152 27
6,022,924 16	»	»	6,022,924 16	6,022,924 16	»	»	1,022,924 16
5,061,152 70	»	»	5,061,152 70	5,061,152 70	»	»	61,152 70
225,944 33	»	»	225,944 33	225,944 33	»	»	55,944 33
54,305 04	»	»	54,305 04	54,305 04	»	5,694 96	»
136,602 50	»	»	136,602 50	136,602 50	»	13,397 50	»
80,229 34	»	»	80,229 34	80,229 34	»	»	20,229 34
21,411 40	»	»	21,411 40	21,411 40	»	»	1,411 40
640 »	»	»	640 »	640 »	»	»	540 »
927,540 29	»	»	927,540 29	927,540 29	»	»	77,540 29
732,952 20	»	»	732,952 20	732,952 20	»	»	132,952 20
85,710,398 53	»	»	85,710,398 53	85,710,398 53	»	4,240,107 34	2,154,766 07

Suite du TABLEAU *des évaluations de recettes et des droits constatés à la charge des*

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS DE RECETTES.			
	D'APRÈS LE BUDGET des Voies et Moyens.	D'APRÈS DES LOIS SPÉCIALES. Dates des lois.	D'APRÈS DES LOIS SPÉCIALES. Montant.	TOTAL.
REPORT.	85,795,850 »	»	»	85,795,850 »
Produits du canal de Charleroy	1,500,000 »	»	»	1,500,000 »
— — de Mons à Condé	100,000 »	»	»	100,000 »
— des droits de bacs et passages d'eau	100,000 »	»	»	100,000 »
— des barrières sur les routes de 1re et de 2e classe . . .	2,000,000 »	»	»	2,000,000 »
Travaux publics. — Produits des postes	3,575,000 »	»	»	3,575,000 »
Marine. — Produits du service des bateaux à vapeur entre Ostende Douvres	312,000 »	»	»	312,000 »
CAPITAUX ET REVENUS.				
TRAVAUX PUBLICS.				
Produits du chemin de fer.	13,900,000 »	»	»	13,900,000 »
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.				
Rachat et transfert de rentes, y compris l'aliénation des rentes constituées.	20,000 »	»	»	20,000 »
Capitaux du fonds de l'industrie	120,000 »	»	»	120,000 »
— de créances ordinaires	565,000 »	»	»	565,000 »
Prix de vente d'objets mobiliers, transactions en matière domaniale, dommages-intérêts, successions en déshérence, épaves .	330,000 »	»	»	330,000 »
Prix de vente de domaines, en vertu de la loi du 27 décemb. 1822, payés en numéraire en suite de la loi du 28 décembre 1855, pour l'exécution de celle du 27 décembre 1822, et des lois du 30 juin 1840, 18 mai 1845 et 27 février 1846	570,000 »	»	»	570,000 »
Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations, vente d'herbes, extraction de minerai de fer, de terre et de sable	1,000,000 »	»	»	1,000,000 »
Fermages de biens-fonds et bâtiments, de chasses et de pêches, arrérages de rentes, revenus des domaines du Département de la Guerre	450,000 »	»	»	450,000 »
Produit de l'école vétérinaire et d'agriculture	60,000 »	»	»	60,000 »
Intérêts de créances du fonds de l'industrie et de créances ordinaires.	140,000 »	»	»	140,000 »
Restitutions et dommages-intérêts en matière forestière. . . .	2,000 »	»	»	2,000 »
— volontaires	100 »	»	»	100 »
Abonnements au *Moniteur* et au *Recueil des lois*	29,000 »	»	»	29,000 »
TRÉSOR PUBLIC.				
Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets).	85,000 »	»	»	85,000 »
Intérêts de 13,458 obligations de l'emprunt de 30,000,000 de francs, à 4 %, provenant de l'emploi de l'encaisse de l'ancien caissier général, sans préjudice aux droits envers le même caissier, dont il est fait réserve expresse	537,520 »	»	»	537,520 »
Produits de l'emploi des fonds de cautionnements et consignations.	560,000 »	»	»	560,000 »
— des actes des commissariats maritimes	34,000 »	»	»	34,000 »
— des droits de pilotage et de fanal	550,000 »	»	»	550,000 »
— de la fabrication des pièces de cuivre.	145,000 »	»	»	145,000 »
A REPORTER.	112,480,450 »	»	»	112,480,450 »

redevables de l'État, servant de base au règlement définitif du Budget de l'exercice 1847.

DROITS CONSTATÉS A LA CHARGE DES REDEVABLES DE L'ÉTAT.						COMPARAISON des évaluat. de recettes avec les recouvrem.	
DROITS CONSTATÉS		ANNULATIONS des DROITS CONSTATÉS antérieurement à 1849.	MONTANT des DROITS CONSTATÉS en faveur de l'exercice.	RECOUVREMENTS effectués PENDANT LE COURS de l'exercice.	RESTE à recouvrer au 1er janvier 1850, sur les droits CONSTATÉS.	EXCÉDANT des ÉVALUATIONS.	EXCÉDANT des RECOUVREMENTS.
Pendant les années 1847 et 1848.	Pendant l'année 1849.						
85,710,398 53	»	»	85,710,398 53	85,710,398 53	»	4,240,197 54	2,154,766 07
1,655,222 46	»	»	1,655,222 46	1,655,222 46	»	»	155,222 46
99,124 45	»	»	99,124 45	99,124 45	»	875 57	»
89,759 77	»	»	89,759 77	89,759 77	»	10,240 23	»
1,896,635 62	»	»	1,896,635 62	1,896,635 62	»	103,364 38	»
5,764,271 35	»	»	5,764,271 35	5,764,271 35	»	»	189,271 35
159,386 42	»	»	159,386 42	159,386 42	»	172,613 58	»
14,050,367 30	»	»	14,050,367 30	14,050,367 30	»	»	750,367 30
12,315 66	»	»	12,315 66	12,315 66	»	7,684 34	»
76,743 59	»	»	76,743 59	76,743 59	»	43,256 41	»
280,025 04	»	»	280,025 04	280,025 04	»	284,974 96	»
311,573 86	»	»	311,573 86	311,573 86	»	18,426 14	»
466,102 51	»	»	466,102 51	466,102 51	»	105,897 49	»
1,251,916 76	»	»	1,251,916 76	1,251,916 76	»	»	251,916 76
360,242 72	»	»	360,242 72	360,242 72	»	89,757 28	»
51,684 86	»	»	51,684 86	51,684 86	»	8,315 14	»
93,802 11	»	»	93,802 11	93,802 11	»	46,197 89	»
188 54	»	»	188 54	188 54	»	1,811 46	»
419 48	»	»	419 48	419 48	»	»	319 48
31,938 58	»	»	31,938 58	31,938 58	»	»	2,938 58
121,101 24	»	»	121,101 24	121,101 24	»	»	36,101 24
557,520 »	»	»	557,520 »	557,520 »	»	»	»
528,637 24	»	»	528,637 24	528,637 24	»	31,362 76	»
48,047 56	»	»	48,047 56	48,047 56	»	»	14,047 56
595,198 41	»	»	595,198 41	595,198 41	»	»	45,198 41
145,000 »	»	5,272 80	139,727 20	139,727 20	»	5,272 80	»
110,917,624 04	»	5,272 80	110,912,351 24	110,912,351 24	»	5,168,247 97	3,600,149 21

Suite du TABLEAU *des évaluations de recettes et des droits constatés à la charge des*

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS DE RECETTES			
	D'APRÈS LE BUDGET des Voies et Moyens.	D'APRÈS DES LOIS SPÉCIALES. Dates des lois.	Montant.	TOTAL.
REPORT.	112,480,450 »	»	»	112,480,450 »
REMBOURSEMENTS.				
CONTRIBUTIONS DIRECTES, CADASTRE, DOUANES ET ACCISES.				
Prix d'instruments fournis par l'administrat. des contribut. directes.	1,000 »	»	»	1,000 »
Frais de perception des centimes provinciaux et communaux. . .	90,000 »	»	»	90,000 »
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.				
Recouvrem. de reliquats de comptes arrêtés par la Cour des Comptes.	50,000 »	»	»	50,000 »
Bénéfice éventuel produit par la fonderie de canons, à Liége, sur la fabrication d'armes de guerre à exporter pour l'étranger. .	25.000 »	»	»	25,000 »
Avances faites par le Ministère des Finances.				
Frais de poursuites et d'instances.	9,000 »	»	»	9,000 »
Recouvrements sur les communes, les hospices et les acquéreurs de bois domaniaux pour frais de régie de leurs bois	145,000 »	»	»	145,000 »
Frais de perceptions faites pour le compte de tiers	6,000 »	»	»	6,000 »
— — des provinces. . . .	7,000 »	»	»	7,000 »
Avances faites par le Ministère de la Justice.				
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc.	160,000 »	»	»	160,000 »
Frais d'entretien, de transport et de remplacement de mendiants, d'entretien et de remplacem. de mineurs, d'enfants trouvés, etc.	1,000 »	»	»	1,000 »
Avances faites par le Ministère de l'Intérieur.				
Frais de justice devant les conseils de discipline de la garde civique.	100 »	»	»	100 »
Pensions à payer par les élèves de l'école militaire	15,000 »	»	»	15,000 »
Annuités à payer par les propriét. riverains du canal de la Campine.	20,000 »	»	»	20,000 »
TRÉSOR PUBLIC.				
Recouvrement d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières . . .	960,500 »	»	»	960,500 »
Recouvrement d'une partie des avances faites par le Départem. de la Guerre, aux corps de l'armée, pour masse d'hab. et d'entret.	150,000 »	»	»	150,000 »
Recettes accidentelles	200,000 »	»	»	200,000 »
Versements à faire par les concessionnaires de chemins de fer, pour frais de surveillance	157,000 »	»	»	157,000 »
Abonnement des provinces pour réparat. d'entret. dans les prisons.	19,600 »	»	»	19,600 »
Banque de Belgique. — Intérêts exigibles en 1847	17,000 »	»	»	17,000 »
Chemin de fer rhénan. — Dividende de 1847	160,000 »	»	»	160,000 »
Frais de perception des revenus provinciaux	»	»	»	»
	114,075,650 »	»	»	114,075,650 »
FONDS SPÉCIAL.				
Produit des ventes de biens doman autor. par la loi du 3 fév. 1843.	800,000 »	»	»	800,000 »
	115,473,650 »	»	»	115,473,650 »

redevables de l'État, servant de base au règlement définitif du Budget de l'exercice **1847.**

DROITS CONSTATÉS A LA CHARGE DES REDEVABLES DE L'ÉTAT.						COMPARAISON des évaluat. de recettes avec les recouvrem.	
DROITS CONSTATÉS		ANNULATIONS des DROITS CONSTATÉS antérieurement à 1849.	MONTANT des DROITS CONSTATÉS en faveur de l'exercice.	RECOUVREMENTS effectués PENDANT LE COURS de l'exercice.	RESTE à recouvrer au 1er janvier 1850, sur les droits CONSTATÉS.	EXCÉDANT des ÉVALUATIONS.	EXCÉDANT des RECOUVREMENTS.
Pendant les années 1847 et 1848.	Pendant l'année 1849.						
110,917,624 04	»	5,272 80	110,912,351 24	110,912,351 24	»	5,168,247 97	3,600,149 21
2,588 46	»	»	2,588 46	2,588 46	»	»	1,588 46
47,035 39	»	»	47,035 39	47,035 39	»	42,904 61	»
65,160 85	»	»	65,160 85	65,160 85	»	»	15,160 85
»	»	»	»	»	»	23,000 »	»
3,838 97	»	»	3,838 97	3,838 97	»	5,161 03	»
134,851 33	»	»	134,851 33	134,851 33	»	10,148 67	»
8,675 57	»	»	8,675 57	8,675 57	»	»	2,675 57
»	»	»	»	»	»	7,000 »	»
144,173 12	»	»	144,173 12	144,173 12	»	15,826 88	»
»	»	»	»	»	»	1,000 »	»
762 96	»	»	762 96	762 96	»	»	662 96
23,100 »	»	»	23,100 »	23,100 »	»	»	8,100 »
»	»	»	»	»	»	20,000 »	»
960,500 »	»	95,597 18	867,102 82	867,102 82	»	95,397 18	»
»	»	»	»	»	»	150,000 »	»
462,597 01	»	872 28	461,724 73	461,724 73	»	»	261,724 73
157,000 »	»	127,000 »	30,000 »	30,000 »	»	127,000 »	»
20,888 »	2,720 »	»	23,608 »	23,608 »	»	»	4,008 »
7,455 26	»	»	7,455 26	7,455 26	»	9,544 74	»
160,000 »	»	38,601 »	121,399 »	121,399 »	»	38,601 »	»
50,355 24	»	14,424 99	35,930 25	35,930 25	»	»	35,930 25
113,166,606 18	2,720 »	279,568 25	112,889,757 93	112,889,757 93	»	5,713,892 08	3,950,000 01
454,602 79	»	»	454,602 79	454,602 79	»	345,397 21	»
113,021,208 97	2,720 »	279,568 25	113,344,360 72	113,344,360 72	»	6,059,289 29	3,950,000 01
						2,129,289 28	

TABLEAU

DES

CRÉDITS SERVANT DE BASE AU RÈGLEMENT DÉFINITIF

DU BUDGET DE L'EXERCICE 1847.

TABLEAU DES CRÉDITS servant de base au

MINISTÈRES ET SERVICES.	DATES DES LOIS.	OBJET.	CRÉDITS OUVERTS.
Dette publique	24 décembre 1846. (*Mon.* n°s 360 et 361.)	Budget primitif	
	24 mai 1848 (*Monit.* n° 147.)	Intérêts et frais des bons du trésor	
	16 juillet 1849. (*Monit.* n° 200.)	Augmentation du Budget, chap. Ier, art. 10, 12 et 22	
Dotations	2 janvier 1847. (*Monit.* n° 5.)	Budget primitif	
	2 mars 1847 (*Monit.* n° 65.)	Budget primitif	
Département de la Justice.	23 décembre 1847. (*Monit.* n° 358.)	1° Justices de paix et tribunaux de police	3,600 »
		2° Frais d'instruction et d'exécution	120,000 »
		3° Impression du *Recueil des lois*, du *Moniteur* et des *Annales parlementaires*	57,000 »
		4° Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus (*Prisons*)	1,000,000 »
		5° Traitement des employés attachés au service domestique (*Prisons*)	11,000 »
	29 décembre 1848. (*Monit.* n° 365.)	Frais d'instruction et d'exécution	40,000 »
		Frais d'entretien et de transport de mendiants dont le domicile de secours est inconnu	11,000 »
		Frais de constructions et réparations dans les prisons	130,000 »
	31 décembre 1849. (*Monit.* de 1850, n° 1.)	Frais de justice	12,000 »
		Frais de constructions et réparations dans les prisons	31,000 »
Département des Affaires Étrangères.	27 décembre 1846. (*Monit.* n° 365.)	Budget primitif	
	3 mars 1848 (*Monit.* n° 64.)	Dépenses de 1847 et d'années antérieures	
Département de l'Intérieur.	6 janvier 1847 (*Monit.* n° 9.)	Budget primitif	
	6 mai 1847. (*Monit.* n° 128.)	Mesures relatives aux subsistances	
	21 mai 1847 (*Monit.* n° 148.)	Piédestal de la statue du prince Charles de Lorraine	
	29 décembre 1847. (*Monit.* de 1848, n° 1.)	Mesures relatives aux subsistances dans les Flandres et dans les cantons liniers des autres provinces, dont les communes se trouvent dans les mêmes conditions	
	28 mai 1848 (*Monit.* n° 151.)	Dépenses diverses	
Département des Travaux publics.	9 mai 1847. (*Monit* n° 131.)	Budget primitif	
	18 juin 1856 (N° 527, *Bull. off.* 55.)	Augmentation de ce Budget, à concurrence des payements faits en 1847, sur le million tenu en réserve, en exécution de l'art. 10 de la transaction approuvée par la loi du 26 septembre 1855, relative à la Sambre canalisée.	
	2 mars 1848 (*Monit.* n° 65.)	Travaux extraordinaires et amélioration de routes	
	17 avril 1848 (*Monit.* n° 111.)	Locomotion et entretien du matériel	430,045 47
		Renouvellement du matériel hors d'usage	472,568 38
		Entretien des routes et stations	83,710 88
		Dépenses diverses	101,608 47
		A REPORTER. . . . . fr.	

règlement définitif du Budget de l'exercice **1847.**

MONTANT d'après le budget primitif.	MONTANT d'après des lois spéciales.	TOTAL.	CRÉDITS ANNULÉS. — MONTANT.	CRÉDITS ANNULÉS. — DATES DES LOIS.	CRÉDITS ANNULÉS. — TOTAL.	CRÉDITS SERVANT DE BASE au règlement definitif du budget.
31,625,557 68	»					
»	932,369 01	32,657,823 79	»	»	»	32,657,823 79
»	100,117 10					
3,338,072 75	»	3,338,072 75	»	»	»	3,338,072 75
11,980,305 »	»					
»	1,171,600 »					
		13,384,905 »	257,000 »	20 décembre 1848 (*Monit.* n° 365)		
		»	150,000 »	31 décembre 1849. (*Moniteur* du 1er janvier 1850)	407,000 »	12,977,905 »
»	100,000 »					
»	45,000 »					
1,313,524 »	»					
»	155,445 77	1,468,967 77	43,951 36	15 janvier 1850. (*Moniteur* n° 18.)	43,951 36	1,425,016 41
6,478,854 40	»					
»	300,000 »					
»	12,500 »					
		7,499,810 81	»	»	»	7,499,810 81
»	500,000 »					
»	208,456 41					
16,101,110 55	»					
»	100,000 »					
		18,649,043 75	»	»	»	18,649,043 75
»	1,300,000 »					
»	1,147,933 20					
70,837,894 38	6,161,419 49	76,999,313 87	450,951 36	»	450,951 36	76,548,362 51

Suite du TABLEAU DES CRÉDITS *servant de base au*

MINISTÈRES ET SERVICES.	CRÉDITS OUVERTS. DATES DES LOIS.	OBJET.	
		REPORT. . . . . fr.	
Département de la Marine.	27 décembre 1846. (*Monit.* n° 363.)	Budget primitif	
	24 mars 1847 . . (*Monit.* n° 89.)	Construction d'un bateau à vapeur pour le passage de l'Escaut	
	15 juin 1849 . . (*Monit.* n° 170.)	Augmentation du Budget, chapitres IV et VII	
Département de la Guerre.	8 mars 1847 . . (*Monit.* n° 69.)	Budget primitif	
	29 décembre 1847. (*Monit.* n° 365.)	Créances se rapportant à des exercices clos	
	15 avril 1848 . . (*Monit.* n° 109.)	Augmentation du Budget, art. 1 du chapitre IX	
Département des Finances.	24 décembre 1846. (*Mon.* n°s 360 et 361.)	Budget primitif	
	8 mars 1847 . . (*Monit.* n° 70.)	Acquisition des terrains et bâtiments de la Société belge de librairie, imprimerie et papeterie, rue du Nord, n° 8, à Bruxelles.	165,000 »
		Appropriation de ces bâtiments.	10,000 »
	6 mai 1847. . . (*Monit.* n° 128.)	Frais de confection et d'essai des nouveaux types de monnaies d'or et d'argent.	34.000 »
		Complément des dépenses d'appropriation des locaux de la monnaie nationale.	7,000 »
	8 mai 1847 . . . (*Monit.* n° 129.)	Acquisition de deux hôtels, n°s 12 et 14 rue de la Loi, et d'une maison, n° 5, rue de l'Orangerie, à Bruxelles.	
	16 mai 1847 . . (*Monit.* n° 140.)	Créances résultant de faits antérieurs au 1er octobre 1830	
	6 mars 1848 . . (*Monit.* n° 70).	Condamnations possessoires et autres envers les communes usagères dont les forêts ressortissent à l'ancienne gruerie d'Arlon	
	24 mai 1848 . . (*Monit.* n° 147.)	Service du caissier de l'État.	1,029,002 65
		Refonte des anciennes monnaies	285,254 61
		Dépenses diverses.	160,480 50
Remboursements, Restitutions et Non-Valeurs.	24 décembre 1848. (*Monit.* n° 362.)	Budget primitif	
		TOTAUX DES BUDGETS ORDINAIRES. . . . . fr.	

règlement définitif du Budget de l'exercice **1847.**

MONTANT d'après le budget primitif.	MONTANT d'après des lois spéciales.	TOTAL.	CRÉDITS ANNULÉS. — MONTANT.	CRÉDITS ANNULÉS. — DATES DES LOIS.	CRÉDITS ANNULÉS. — TOTAL.	CRÉDITS servant de base au règlement définitif du budget.
70,837,804 58	6,161,419 40	76,999,313 87	450,951 36	»	450,951 36	76,548,362 51
1,291,562 »	»					
»	125,000 »	1,515,762 »	»	»	»	1,515,762 »
»	99,200 »					
20,405,100 »	»					
»	27,344 60	29,482,607 60	»	»	»	29,482,607 60
»	50,163 »					
12,892,020 »	»					
»	175,000 »					
»	41,000 »					
		15,180,357 66	»	»	»	15,180,357 66
»	490,000 »					
»	49,356 76					
»	58,243 14					
»	1,474,737 76					
2,026,000 »	»	2,026,000 »	»	»	»	2,026,000 »
116,452,576 38	8,751,464 75	125,204,041 13	450,951 36	»	450,951 36	124,753,089 77

Suite du TABLEAU DES CRÉDITS *servant de base au*

MINISTÈRES ET SERVICES.	CRÉDITS OUVERTS.	
	DATES DES LOIS.	OBJET.
		Crédits pour des services spéciaux.
Département des Travaux publics.	28 mars 1847 (*Monit.* n° 90.) 17 avril 1848 (*Monit.* n° 111.)	Canal de Zelzaete, 1re section . . . . .
	28 mars 1847 (*Monit.* n° 90.)	Amélioration du régime des eaux du sud de Bruges . . . . .
	28 mars 1847 (*Monit.* n° 90.) 17 avril 1848 (*Monit.* n° 111.) 17 juillet 1849 (*Monit.* n° 200.)	Canal de Zelzaete, 2e section . . . . .
	15 mai 1847 (*Monit.* n° 140.)	Achèvement de l'entrepôt d'Anvers . . . . .
	15 mai 1847 (*Monit.* n° 140.) 17 avril 1848 (*Monit.* n° 111.)	Canal de la Campine. . . . .
	15 mai 1847 (*Monit.* n° 140.)	Canal de Turnhout . . . . .
		RÉCAPITULATION.
		Budgets ordinaires . . . . .
		Crédits pour des services spéciaux. . . . .

règlement définitif du Budget de l'exercice 1847.

MONTANT d'après le budget primitif.	MONTANT d'après des lois spéciales.	TOTAL.	CRÉDITS ANNULÉS. MONTANT.	DATES DES LOIS.	TOTAL.	CRÉDITS servant de base au règlement définitif du budget.
650,000 »	»	750,000 »	»	»	»	750,000 »
100,000 »	»					
380,000 »	»	380,000 »	»	»	»	380,000 »
720,000 »	»	1,555,000 »	»	»	»	1,555,000 »
435,000 »	»					
400,000 »	»					
540,000 »	»	540,000 »	»	»	»	540,000 »
280,000 »	»	454,000 »	»	»	»	454,000 »
154,000 »	»					
380,000 »	»	380,000 »	»	»	»	380,000 »
4,039,000 »	»	4,039,000 »	»	»	»	4,039,000 »
116,452,576 38	8,751,464 75	125,204,041 15	450,951 36	»	450,951 36	124,753,089 77
4,039,000 »	»	4,039,000 »	»	»	»	4,039,000 »
120,491,576 38	8,751,464 75	129,243,041 15	450,951 36	»	450,951 36	128,792,089 77

COMPTE DÉFINITIF

DU

BUDGET DE L'EXERCICE 1847.

BUDGET DE

Compte des Recettes, à l'épo

INDICATION des états de développement des contributions et revenus publics.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATION DES RECETTES.	DROITS CONSTATÉS à la charge des redevables DE L'ÉTAT.	En 1847.
ÉTAT N° 1.	**Ressources ordinaires.**			
Litt. *A.*	Impôts — Contributions directes.	31,982,730 »	32,040,803 37	29,666,871 46
— *B.*	Impôts — Douanes	11,397,000 »	10,006,596 70	10,905,550 01
— *C.*	Impôts — Accises	20,006,000 »	16,759,280 20	16,752,082 71
— *D.*	Impôts — Enregistrement.	20,960,100 »	22,345,216 68	22,327,826 15
— *E.*	Péages — Domaines.	5,150,090 »	5,401,245 86	5,376,075 11
— *F.*	Péages — Postes.	3,575,000 »	3,764,271 35	3,610,754 21
— *G.*	Péages — Marine	312,000 »	159,586 42	159,586 42
— *H.*	Capitaux et revenus. — Travaux publics.	13,000,000 »	14,050,367 30	14,587,695 70
— *I.*	Capitaux et revenus. — Enregistrement et domaines	3,286,100 »	2,936,955 71	2,908,446 97
— *K.*	Capitaux et revenus. — Administration du trésor public.	1,911,520 »	1,970,231 65	1,155,112 15
— *L.*	Remboursements . — Contributions directes.	91,000 »	40,623 85	45,622 67
— *M.*	Remboursements . — Enregistrement et domaines.	458,100 »	580,562 78	580,441 29
— *N.*	Remboursements . — Administration du trésor public.	1,664,100 »	1,547,220 00	716,056 51
		114,675,050 »	112,889,757 05	108,567,879 32
	Ressources extraordinaires et spéciales.			
ÉTAT N° 2.	Produits des ventes de biens domaniaux autorisées par la loi du 5 février 1843	800,000 »	454,602 79	454,602 79
		800,000 »	454,602 79	454,602 79
	Report des totaux ci-dessus. . . .	114,675,050 »	112,889,757 05	108,567,879 32
		115,475,050 »	113,344,360 72	109,022,482 11
	Recette à l'exercice 1847 :			
	1° De la partie du produit de l'emprunt du 18 juin 1836, rattachée au présent exercice, pour y faire face aux payements faits à la société concessionnaire de la Sambre canalisée.	100,000 »	. . . . .	
	2° Du produit à titre de dépenses périmées de l'exercice 1844, suivant le compte d'apurement annexé au compte rendu de l'année 1848.	83,703 12	. . . . .	
	3° De l'excédant de ressources de l'exercice 1844, conformément au projet de loi du règlement de cet exercice	3,624,851 44	. . . . .	
		119,282,204 56		

L'EXERCICE 1847.

que de la clôture de l'exercice.

RECOUVREMENTS EFFECTUÉS					RESTE A RECOUVRER sur les droits constatés à la charge des redevables DE L'ÉTAT.	COMPARAISON des évaluations avec les recouvrements.		RÉSULTATS pour LE RÈGLEMENT définitif DU BUDGET.
En 1848.	DIMINUTIONS, en 1849, sur les recettes de 1848.	Reste.	En 1849.	Total.		EXCÉDANT des ÉVALUATIONS.	EXCÉDANT des RECOUVREMENTS.	
2,573,951 91	»	2,573,931 91	»	32,040,805 37	»	»	58,073 37	32,040,805 37
1,066 69	»	1,066 69	»	10,906,596 70	»	490,403 30	»	10,906,596 70
7,197 49	»	7,197 49	»	16,759,280 20	»	3,246,719 80	»	16,759,280 20
15,390 55	»	15,390 55	»	22,543,216 68	»	»	1,383,116 68	22,543,216 68
25,168 75	»	25,168 75	»	5,401,243 86	»	»	251,243 86	5,401,243 86
153,517 14	»	153,517 14	»	3,764,271 55	»	»	189,271 55	3,764,271 55
»	»	»	»	159,586 42	»	172,613 58	»	159,586 42
32,611 81	»	32,611 81	30,061 79	14,650,367 50	»	»	750,367 50	14,650,367 50
28,506 74	»	28,506 74	»	2,956,053 71	»	349,146 29	»	2,956,053 71
814,110 22	»	814,110 22	3,009 30	1,970,231 65	»	»	58,711 65	1,970,231 65
6,001 18	»	6,001 18	»	49,625 85	»	41,376 15	»	49,625 85
121 49	»	121 49	»	380,562 78	»	57,557 22	»	380,562 78
349,058 25	872 28	348,185 95	482,997 60	1,547,220 06	»	116,879 94	»	1,547,220 06
3,806,682 20	872 28	3,805,809 92	516,068 69	112,889,757 95	»	4,474,676 28	2,690,784 21	112,889,757 95
»	»	»	»	454,602 70	»	345,397 21	»	454,602 79
»	»	»	»	454,602 70	»	345,397 21	»	454,602 79
3,806,682 20	872 28	3,805,809 92	516,068 69	112,889,757 95	»	4,474,676 28	2,690,784 21	112,889,757 95
3,806,682 20	872 28	3,805,809 92	516,068 69	113,344,360 72	»	4,820,073 49	2,690,784 21	113,344,360 72
						2,129,289 28		
								100,000 »
								83,703 12
								3,624,851 44
								117,152,915 28

SUITE DU BUDGET DE

Compte des Dépenses, à l'époque

INDICATION des états de développement des dépenses.	MINISTÈRES ET SERVICES.	CRÉDITS accordés PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — DROITS constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	PAYEMENTS EFFEC	
				En 1847.	En 1848.
ÉTATS n°s 3 à 13.	**Dépenses ordinaires.**				
	Dette publique	32,657,825 79	32,575,206 50	11,531,268 29	16,051,181 27
	Dotations. Liste civile	2,751,322 75	2,751,322 75	2,751,322 75	»
	Dotations. Sénat	30,000 »	25,085 64	21,000 »	4,085 64
	Dotations. Chambre des Représentants	595,450 »	370,947 34	207,151 20	112,796 14
	Dotations. Cour des Comptes	161,000 »	160,027 67	131,992 60	28,035 07
	Département de la Justice	12,977,995 »	12,918,467 25	7,218,087 11	4,898,561 35
	— des Affaires Étrangères	1,425,016 41	1,425,016 41	992,556 28	404,749 52
	— de la Marine	1,515,762 »	1,513,201 50	296,332 11	227,031 14
	— de l'Intérieur	7,490,810 81	7,328,276 02	4,200,565 02	2,776,116 35
	— des Travaux publics	18,640,045 75	18,509,825 72	9,132,046 85	8,397,460 71
	— de la Guerre	29,482,607 60	29,170,713 23	9,075,513 83	18,349,074 80
	— des Finances	15,180,557 66	14,947,749 79	2,694,250 42	7,714,124 01
	Remboursements et Non-Valeurs	2,026,000 »	2,538,894 46	30,938 07	1,481,396 11
		124,755,089 77	125,905,732 88	49,243,025 75	61,045,521 27
	Dépenses extraordinaires et services spéciaux.				
	DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS.				
	Canal de Zelzaete, 1re section (lois du 28 mars 1847 et du 17 avril 1848)	750,000 »	725,724 04	353,617 72	269,709 04
	Amélioration du régime des eaux du sud de Bruges (loi du 28 mars 1847)	580,000 »	570,333 10	162,816 62	206,270 56
	Canal de Zelzaete, 2e section (lois du 28 mars 1847, du 17 avril 1848 et du 17 juillet 1849)	1,555,000 »	1,387,285 50	507,857 45	367,681 47
	Achèvement de l'entrepôt d'Anvers (loi du 15 mai 1847)	540,000 »	526,186 54	257,405 29	185,178 91
	Canal de la Campine (lois du 15 mai 1847 et du 17 avril 1848)	454,000 »	301,788 08	164,006 72	133,665 17
	Construction d'un canal de navigation destiné à mettre la ville de Turnhout en communication avec le canal de la campine (loi du 15 mai 1847)	580,000 »	557,325 95	513,766 48	55,719 40
		4,059,000 »	3,668,642 11	1,759,450 28	1,196,224 55
	REPORT DES TOTAUX CI-DESSUS	124,755,089 77	125,905,732 88	49,243,025 75	61,045,521 27
		128,792,089 77	127,572,374 99	51,002,476 01	62,241,745 82

L'EXERCICE 1847.

de la clôture de l'exercice.

TUÉS ET JUSTIFIÉS		ORDONNANCES EN CIRCULATION A LA CLÔTURE de l'exercice.	CRÉDITS EXCÉDANT LES DÉPENSES.	DÉPENSES EXCÉDANT LES CRÉDITS.	RÉSULTATS POUR LE RÈGLEMENT DÉFINITIF DU BUDGET.			
En 1849.	Total.				CRÉDITS complémentaires à accorder.	CRÉDITS non consommés par les dépenses à annuler définitivement.	EXCÉDANT DES ALLOCATIONS pour des services spéciaux à transférer à l'exercice 1850.	CRÉDITS DÉFINITIFS de l'exercice 1847.
4,346,913 42	32,529,362 08	45,843 52	82,617 29	»	»	82,617 29	»	32,575,206 50
»	2,751,322 75	»	»	»	»	»	»	2,751,322 75
»	25,085 04	»	4,914 36	»	»	4,914 36	»	25,085 04
»	379,947 54	»	15,502 66	»	»	15,502 66	»	379,947 54
»	100,027 67	»	1,872 33	»	»	1,872 33	»	100,027 67
777,709 92	12,894,358 36	24,108 89	59,527 75	»	»	59,527 75	»	12,918,467 25
27,606 86	1,424,912 06	103 75	»	»	»	»	»	1,425,016 41
988,938 25	1,513,201 50	»	2,560 50	»	»	2,560 50	»	1,513,201 50
341,543 45	7,518,225 58	10,051 04	171,554 19	»	»	171,554 19	»	7,528,276 62
806,492 18	18,536,008 74	33,814 08	279,220 03	»	»	279,220 03	»	18,369,823 72
845,301 64	29,169,890 27	822 96	311,894 37	»	»	311,894 37	»	29,170,715 23
4,515,380 77	14,023,755 20	23,994 59	232,607 87	»	»	232,607 87	»	14,047,749 79
825,695 05	2,538,030 45	864 03	250,748 64	563,643 10	563,643 10	250,748 64	»	2,538,894 46
13,475,582 12	123,764,129 12	139,603 76	1,412,999 99	563,643 10	563,643 10	1,412,999 99	»	123,903,732 88
102,398 18	725,724 94	»	24,275 06	»	»	»	24,275 06	725,724 94
1,185 92	370,273 10	60 »	9,666 90	»	»	»	9,666 90	370,333 10
510,890 27	1,386,409 19	876 31	167,714 50	»	»	»	167,714 50	1,387,285 50
78,546 38	521,130 58	5,055 96	13,813 46	»	»	»	13,813 46	526,186 54
4,116 19	301,788 08	»	132,211 92	»	»	»	132,211 92	301,788 08
819 33	548,505 21	9,018 74	22,676 05	»	»	»	22,676 05	557,325 95
697,956 27	3,653,651 10	15,011 01	370,557 89	»	»	»	370,557 89	3,668,642 11
13,475,582 12	123,764,129 12	139,603 76	1,412,999 99	563,643 10	563,643 10	1,412,999 99	»	123,903,732 88
14,173,538 39	127,417,760 22	154,614 77	1,783,557 88	563,643 10	563,643 10	1,783,557 88		127,572,374 99

DÉVELOPPEMENTS

DU

COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET DE L'EXERCICE 1847.

IMPOTS ET REVENUS PUBLICS.

ÉTAT N° 1.

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes effectuées sur

IM

PROVINCES.	CONTRIBUTIONS DIRECTES.				DOUANES.			
	1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Anvers	3,256,310 01	262,131 »	»	3,518,450 01	6,031,577 09	4,220 65	»	6,035,797 74
Brabant	5,917,320 62	536,920 14	»	6,454,240 76	514,322 43	152 44	»	514,474 87
Flandre occidentale. .	4,064,975 33	334,585 82	»	4,399,550 15	908,478 70	54 71	»	908,533 41
— orientale . .	5,049,882 57	404,480 66	»	5,454,363 23	587,550 02	196 35	»	587,526 37
Hainaut	4,960,803 43	261,858 20	»	5,222,661 63	1,375,602 43	342 28	»	1,375,944 71
Liége	2,905,570 34	300,520 36	»	3,206,090 70	875,975 17	310 51	»	876,285 68
Limbourg	1,058,574 40	59,720 25	»	1,118,103 65	137,625 18	111 73	»	137,736 91
Luxembourg. . . .	827,595 18	96,322 53	»	923,917 71	357,214 27	63 66	»	357,277 93
Namur	1,611,377 73	112,999 80	»	1,724,377 53	135,754 00	» 51	»	135,754 60
Administrat[on] générale.	»	»	»	»	»	»	»	»
	29,652,218 61	2,369,545 76	»	32,021,764 37	10,925,857 38	5,452 84	»	10,929,310 22
A déduire : les diminutions de recette . .	175 56	»	»	175 56	3,498 96	»	»	3,498 96
	29,652,043 05	2,369,545 76	»	32,021,588 81	10,920,358 42	5,452 84	»	10,925,811 26

les impôts et revenus publics. Exercice 1847.

POTS.								TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
ACCISES.				ENREGISTREMENT.				
1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.	
2,177,489 82	3,118 33	»	2,180.608 15	2,343,845 05	2,785 87	»	2,346,630 90	14,081,486 80
3,541,045 54	2,028 40	»	3,543,073 94	5,465,586 91	10,450 01	»	5,476,036 92	15,087,826 49
1,725,744 80	139 70	»	1,725,884 50	2,363,640 77	245 25	»	2,363,886 02	9,597,865 08
3,236,593 58	» 75	»	3,236,594 13	5.712,887 90	340 99	»	5.715.228 89	12,991,712 02
2,738,407 98	640 70	»	2,739,147 68	5,380,725 09	267 10	»	5,380,992 19	12,718,746 21
1,572,456 42	1,077 48	»	1,573.535 90	2,462,404 98	663 39	»	2,463,068 37	8,118,976 65
777,528 53	3 57	»	777,532 10	622,401 55	53 74	»	622,455 29	2,055,827 95
190,070 57	74 »	»	190,144 57	734,797 12	115 73	»	734,912 85	2,206,252 86
793,070 69	105 56	»	795.176 25	1,260,552 55	468 47	»	1,260,320 82	3,914,109 20
»	»	»	»	»	»	»	»	»
16,752,497 53	7,197 40	»	16,759,695 02	22,346,041 70	15,590 55	»	22,362,052 25	82.072,801 86
414 82	»	»	414 82	18,815 57	»	»	18,815 57	22,904 91
16,752,082 71	7,197 40	»	16,759,280 20	22,327,826 13	15,590 55	»	22,343,216 68	82,049,896 95

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes effectuées*

PROVINCES.	REPORT DES RECETTES d'autre part	PÉA							
		ENREGISTREMENT.				POSTES.			
		1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Anvers	14,081,486 80	176,123 54	100 »	»	176,223 54	547,888 55	»	»	547,888 55
Brabant	15,987,826 49	704,756 64	10,199 37	»	714,956 01	1,072,156 40	153,517 14	»	1,225,673 54
Flandre occidentale. .	9,397,863 08	286,781 11	3,355 81	»	290,136 92	309,091 56	»	»	309,091 56
— orientale . .	12,991,712 62	291,063 60	1,571 21	»	292,634 81	386,428 72	»	»	386,428 72
Hainaut	12,718,746 21	2,859,000 73	600 »	»	2,860,200 73	499,552 18	»	»	499,552 18
Liége	8,118,976 65	307,604 60	7,569 25	»	315,173 85	448,258 88	»	»	448,258 88
Limbourg	2,655,827 95	104,818 02	455 11	»	105,251 13	69,016 82	»	»	69,016 82
Luxembourg. . . .	2,206,252 80	156,073 11	773 33	»	156,846 44	92,945 60	»	»	92,945 60
Namur	3,914,109 20	507,812 60	566 67	»	508,379 27	185,435 50	»	»	185,435 50
Administrat^on générale.	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	82,072,801 86	5,394,633 95	25,168 75	»	5,419,802 70	3,610,754 21	153,517 14	»	3,764,271 35
A déduire : les diminutions de recette . .	22,904 91	18,558 84	»	»	18,558 84	»	»	»	»
	82,049,896 95	5,376,075 11	25,168 75	»	5,401,243 86	3,610,754 21	153,517 14	»	3,764,271 35

sur les impôts et revenus publics. Exercice **1847.**

GES.								TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
TRAVAUX PUBLICS.				MARINES.				
1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.	
»	»	»	»	»	»	»	»	14,805,598 89
»	»	»	»	»	»	»	»	17,928,456 04
»	»	»	»	»	»	»	»	9,997,091 56
»	»	»	»	»	»	»	»	15,070,776 15
»	»	»	»	»	»	»	»	10,078,499 12
»	»	»	»	»	»	»	»	8,882,389 38
»	»	»	»	»	»	»	»	2,830,095 90
»	»	»	»	»	»	»	»	2,456,044 90
»	»	»	»	»	»	»	»	4,607,923 97
14,587,692 70	32,611 81	30,061 79	14,650,367 30	139,386 42	»	»	139,386 42	14,789,753 72
14,587,693 70	32,611 81	30,061 79	14,650,367 30	139,386 42	»	»	139,386 42	106,046,629 63
»	»	»	»	»	»	»	»	41,465 75
14,587,693 70	32,611 81	30,061 79	14,650,367 30	139,386 42	»	»	139,386 42	106,005,165 88

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes effectuées*

PROVINCES.	REPORT DES RECETTES d'autre part.	CAPITAUX ET REVENUS.							
		ENREGISTREMENT.				TRÉSOR PUBLIC.			
		1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Anvers	14,805,598 89	70,849 72	8,818 35	»	79,668 07	»	»	»	»
Brabant	17.928,456 04	966,205 79	14,154 78	»	980,360 57	»	»	»	»
Flandre occidentale. .	9,997.091 56	88,689 10	2,198 39	»	90,887 49	»	»	»	»
— orientale . .	15,070,770 15	177,355 05	65 50	»	177,420 55	»	»	»	»
Hainaut	16,078,499 12	275,099 76	419 »	»	275,518 76	»	»	»	»
Liége	8.882,389 38	751.484 25	1,755 49	»	753,239 74	»	»	»	»
Limbourg	2,850,005 90	68,741 84	1,048 25	»	69,790 07	»	»	»	»
Luxembourg. . . .	2,456,044 90	450.026 12	47 »	»	450,073 12	»	»	»	»
Namur	4,607.925 97	253,847 77	»	»	253,847 77	»	»	»	»
Administrat^on générale.	14.789,755 72	»	»	»	»	1,155,112 15	814,110 22	»	1,970,231 65
	106,046,629 63	3,100,899 40	28,506 74	»	3,129.406 14	1,155.112 15	814,110 22	»	1,970,231 65
A déduire : les diminutions de recette . .	41,465 75	192,452 43	»	»	192,452 43	»	»	»	»
	106,005,165 88	2,908,446 97	28,506 74	»	2,936,953 71	1,155,112 15	814,110 22	»	1,970,231 65

sur les impôts et revenus publics. Exercice **1847.**

REMBOURSEMENTS.								TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
CONTRIBUTIONS DIRECTES.				ENREGISTREMENT.				
1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.	
6,782 21	243 35	»	7,025 56	15,204 53	» 74	»	15,205 27	14,007,497 79
11,235 94	549 02	»	11,785 36	90,989 »	8 39	»	90,997 39	10,020,599 56
4,496 35	2,469 24	»	6,965 59	9,764 41	2 50	»	9,766 91	10,104,711 55
7,160 75	504 06	»	7,665 30	23,065 85	»	»	23,065 85	15,870,827 02
5,055 91	1,233 25	»	6,289 16	78,344 75	74 61	»	78,419 34	16,456,726 58
5,550 28	346 70	»	5,876 98	57,525 31	1 65	»	57,526 96	9,677,055 06
1,968 24	105 40	»	2,073 64	8,622 35	» 54	»	8,622 89	2,010,582 50
2,150 66	256 50	»	2,407 25	65,177 96	26 34	»	65,204 30	2,074,329 37
1,242 35	292 37	»	1,534 72	65,600 90	6 72	»	65,607 62	4,028,014 08
»	»	»	»	»	»	»	»	16,750,985 37
43,622 67	6,001 18	»	49,623 85	404,195 02	121 49	»	404,316 51	111,600,207 78
»	»	»	»	23,753 73	»	»	23,753 73	257,669 01
43,622 67	6,001 18	»	49,623 85	380,441 29	121 49	»	380,562 78	111,342,537 87

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes effectuées*

PROVINCES.	REPORT DES RECETTES d'autre part.	REMBOURSEMENTS. TRÉSOR PUBLIC. 1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Anvers	14,907,497 79	»	»	»	»
Brabant	10,020,599 56	»	»	»	»
Flandre occidentale	10,104,711 55	»	»	»	»
— orientale	13,879,827 92	»	»	»	»
Hainaut	16,456,726 38	»	»	»	»
Liége	9,677,033 06	»	»	»	»
Limbourg	2,910,582 50	»	»	»	»
Luxembourg	2,074,529 57	»	»	»	»
Namur	4,928,914 08	»	»	»	»
Administration générale	16,759,985 57	716,056 51	349,058 25	482,997 60	1,548,092 34
	111,000,207 78	716,056 51	349,058 25	482,997 60	1,548,092 34
A déduire : les diminutions de recette	257,669 91	872 28	»	»	872 28
	111,342,537 87	715,184 25	349,058 25	482,997 60	1,547,220 06

sur les impôts et revenus publics. Exercice 1847.

TOTAL GÉNÉRAL.	A DÉDUIRE : les DIMINUTIONS DE RECETTE, d'après L'ÉTAT DE SOLDE.	RESTE POUR REVENUS effectifs.	*OBSERVATIONS.*
14,907,497 79	13,888 62	14,893,609 17	
19.020,599 56	220,622 53	18,799,977 03	
10.104,711 55	5,871 21	10,098,840 34	
13,879,827 92	2,255 54	13,877,572 38	
16,436,726 38	1,841 63	16,434,884 75	
9,677,033 06	9,545 81	9,667,487 25	
2,910,582 50	857 27	2.909,725 23	
2,974,329 57	1,856 85	2.972,472 72	
4.928,914 08	930 45	4,927,983 63	
18,308,077 71	872 28	18,307,205 43	
113,148,500 12	258,542 19	112,889,757 93	
258,542 19	»	»	
112,889,757 93	»	112,889,757 93	

PIÈCE A L'APPUI
DE L'ÉTAT N° 1, LITT. A.

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes effectuées

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.			
	1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Contribution foncière	1,522,554 32	49,509 45	»	1,572,063 77
— personnelle	1,113,650 64	113,194 53	»	1,226,851 17
Patentes	355,013 44	50,471 52	»	405,484 96
Redevances sur les mines	»	»	»	»
Droits de consommation sur les boissons distillées	75,925 75	»	»	75,925 75
— de marque des matières d'or et d'argent.	23,412 55	»	»	23,412 55
— d'entrepôt.	166,902 92	48,756 27	»	215,659 19
Recettes extraordinaires et accidentelles	33 33	199 25	»	234 58
Bons du trésor. Restitution de $\frac{1}{4}$ p. °/₀ de bonification	46 25	»	»	46 25
Bons du trésor. Intérêts non échus	775 81	»	»	775 81
	5,256,319 01	262,151 »	»	5,518,450 01
A déduire : les diminutions de recette	5 »	»	»	5 »
	5,256,314 01	262,151 »	»	5,518,445 01

sur les contributions directes. Exercice 1847.

BRABANT.				FLANDRE OCCIDENTALE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.	
3,096,032 83	241,123 49	»	3,337,178 32	2,659,179 49	146,803 60	»	2,785,983 09	7,095,225 18
2,017,056 76	208,062 80	»	2,226,019 36	1,062,692 57	143,673 84	»	1,206,366 41	4,659,257 14
626,842 05	86,251 53	»	713,093 58	248,077 »	43,907 60	»	291,984 60	1,410,365 14
»	»	»	»	»	»	»	»	»
129,021 25	»	»	129,021 25	105,945 »	»	»	105,945 »	306,890 »
46,318 08	»	»	46,318 08	10,781 08	»	»	10,781 08	80,511 69
147 71	»	»	147 71	»	»	»	»	215,806 90
622 54	1,480 32	»	2,102 86	500 19	198 78	»	498 97	2,836 41
22 50	»	»	22 50	»	»	»	»	68 75
336 90	»	»	336 90	»	»	»	»	1,110 71
5,917,320 62	536,920 14	»	6,454,240 76	4,064,975 53	334,585 82	»	4,399,559 15	14,372,249 92
»	»	»	»	»	»	»	»	5 »
5,917,320 62	536,920 14	»	6,454,240 76	4,064,975 53	334,585 82	»	4,399,559 15	14,372,244 92

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes effectuées*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT DES RECETTES d'autre part.	FLANDRE ORIENTALE. 1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Contribution foncière	7,695,225 18	2,972,856 43	114,151 80	»	3,086,988 25
— personnelle	4,050,237 14	1,313,581 54	234,785. 49	»	1,748,367 03
Patentes	1,410,563 14	434,396 82	55,155 35	»	489,552 17
Redevances sur les mines	»	»	»	»	»
Droits de consommation sur les boissons distillées	306,890 »	120,852 50	»	»	120,852 50
— de marque des matières d'or et d'argent.	80,511 60	8,042 85	»	»	8,042 85
— d'entrepôt	215,806 90	»	»	»	»
Recettes extraordinaires et accidentelles	2,836 41	152 45	428 02	»	580 45
Bons du trésor. Restitution de ¼ p. % de bonification.	68 75	»	»	»	»
Bons du trésor. Intérêts non échus	1,110 71	»	»	»	»
	14,572,249 92	5,049,882 57	404,480 66	»	5,454,365 25
A déduire : les diminutions de recette	5 »	»	»	»	»
	14,572,244 92	5,049,882 57	404,480 66	»	5,454,365 25

sur les contributions directes. Exercice 1847.

HAINAUT.				LIÉGE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.	
2,998,625 44	125,525 18	»	5,124,150 62	1,690,270 61	110,791 25	»	1,801,061 86	15.707,425 80
1,150,995 41	75,361 97	»	1,226,355 38	707,867 01	112,882 78	»	820,749 79	8,454,709 54
531,584 42	59,354 37	»	590,938 79	506,773 55	67,469 95	»	574.243 48	2,865,277 58
102,954 94	1,107 25	»	104,042 19	33,574 16	7,772 61	»	45,346 77	147,388 96
166,226 25	15 »	»	166,241 25	138,582 50	5 »	»	138,587 50	752,571 25
9,571 75	»	»	9,571 75	21,220 05	»	»	21,220 05	119,346 30
548 17	»	»	548 17	»	»	»	»	216,155 07
519 07	435 43	»	954 50	5,266 44	1,508 77	»	6,865 21	11,256 57
»	»	»	»	1 25	»	»	1 25	70 »
»	50 »	»	50 »	14 81	»	»	14 81	1,184 52
4.960,805 45	261,858 20	»	5,222,661 65	2,905,570 54	300,520 56	»	3.206,090 70	28.255,365 48
»	»	»	»	»	»	»	»	5 »
4,960,805 45	261,858 20	»	5,222,661 65	2,905,570 54	300,520 56	»	3.206,090 70	28,255,360 48

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes effectuées*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT DES RECETTES d'autre part.	LIMBOURG. 1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Contribution foncière	15,707,425 89	774,702 16	38,049 62	»	812,751 78
— personnelle	8.454,709 54	178,678 01	13,463 26	»	192,141 27
Patentes	2,865,277 58	68,096 32	8,036 01	»	76,132 33
Redevances sur les mines	147,588 96	»	»	»	»
Droits de consommation sur les boissons distillées	732,571 25	33,952 50	»	»	33.952 50
— de marque des matières d'or et d'argent.	119,546 50	2,251 64	»	»	2,251 64
— d'entrepôt.	216,155 07	»	»	»	»
Recettes extraordinaires et accidentelles.	11.256 57	183 69	180 36	»	364 05
Bons du trésor. Restitution de ½ p. % de bonification.	70 »	37 50	»	»	37 50
Bons du trésor. Intérêts non échus	1,184 52	472 58	»	»	472 58
	28,255,505 48	1.058,374 40	59,729 25	»	1,118,105 65
A déduire : les diminutions de recette	5 »	170 56	»	»	170 56
	28,255,500 48	1,058,203 84	59,729 25	»	1,117,935 09

sur les contributions directes. Exercice **1847.**

LUXEMBOURG.				NAMUR.				TOTAL GÉNÉRAL.	A DÉDUIRE : les diminutions DE RECETTE, d'après L'ÉTAT DE SOLDE.	RESTE PRODUITS effectifs.
1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.			
595,555 54	65,208 50	»	658,762 04	1,101,068 92	57,346 02	»	1,158,414 94	18,557,554 65	»	18,557,554 65
124,811 97	18,763 87	»	143,575 84	512,180 47	33,730 75	»	545,911 22	9,156,557 67	»	9,156,557 67
38,002 »	14,208 06	»	72,210 06	118,669 50	20,778 98	»	139,448 48	5,155,068 45	»	5,155,068 45
1,815 68	136 36	»	1,952 04	11,136 70	1,144 05	»	12,280 75	161,621 75	»	161,621 75
42,545 »	»	»	42,545 »	67,420 »	»	»	67,420 »	876,288 75	5 »	876,285 75
5,066 82	»	»	5,066 82	897 91	»	»	897 91	127,562 67	»	127,562 67
»	»	»	»	»	»	»	»	216,155 07	»	216,155 07
» 17	5 74	»	5 91	4 25	»	»	4 25	11,610 76	170 56	11,440 20
»	»	»	»	»	»	»	»	107 50	»	107 50
»	»	»	»	»	»	»	»	1,057 10	»	1,057 10
827,595 18	96,522 55	»	925,917 71	1,611,377 75	112,999 80	»	1,724,377 55	52,021,764 57	175 56	52,021,588 81
»	»	»	»	»	»	»	»	175 56	»	»
827,595 18	96,522 55	»	925,917 71	1,611,377 75	112,999 80	»	1,724,377 55	52,021,588 81	175 56	52,021,588 81

PIÈCE A L'APPUI
DE L'ÉTAT N° 1, LITT. *B*.

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.			
	1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Droits d'entrée	5,387,304 40	»	»	5,387,304 40
— de sortie	62,101 56	53 68	»	62,155 24
— de transit	58,274 76	»	»	58,274 76
— de tonnage	502,870 01	»	»	502,870 01
Timbre de dimension	9,909 47	»	»	9,909 47
Loyers de bâtiments	»	»	»	»
Recettes extraordinaires	11,116 89	4,166 97	»	15,283 86
	6,051,577 09	4,220 65	»	6,055,797 74
A déduire : les diminutions de recette	2,164 04	»	»	2,164 04
	6,029,413 05	4,220 65	»	6,033,633 70

sur douanes. Exercice 1847.

BRABANT.				FLANDRE OCCIDENTALE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.	
477,952 81	107 69	»	478.060 50	771,880 43	55 27	»	771,935 70	6.657.298 60
22,860 26	»	»	22,860 26	97,878 83	» 32	»	97,879 15	182,894 65
2,198 25	»	»	2.198 25	1.149 31	» 40	»	1.149 71	61.622 72
8,107 27	»	»	8,107 27	55,085 56	» 72	»	55,086 08	344 061 56
2,087 65	1 25	»	2,088 86	4,125 56	»	»	4,125 56	17,021 89
»	»	»	»	»	»	»	»	»
216 21	43 52	»	259 73	303 21	»	»	303 21	15,006 80
514,322·43	152 44	»	514,474 87	908,478 70	54 71	»	908,533 41	7.458,806 02
3 42	»	»	3 42	13 74	»	»	13 74	2,181 20
514,319 01	152 44	»	514,471 45	908,464 96	54 71	»	908.519 67	7.456.624 82

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT DES RECETTES d'autre part.	FLANDRE ORIENTALE. 1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Droits d'entrée	6,657,298 60	551,551 90	»	»	551,551 90
— de sortie	182,894 65	20,520 87	179 59	»	20,700 46
— de transit	61,622 72	3,701 88	»	»	3,701 88
— de tonnage	544,061 56	30,225 11	»	»	30,225 11
Timbre de dimension	17,021 89	1,301 76	2 05	»	1,303 81
Loyers de bâtiments	»	»	»	»	»
Recettes extraordinaires	15,906 80	48 41	14 71	»	63 12
	7,458,806 02	587,350 02	196 35	»	587,526 37
A déduire : les diminutions de recette	2,181 20	2 68	»	»	2 68
	7,456,624 82	587,527 34	196 35	»	587,523 69

sur douanes Exercice **1847.**

RECETTES
PENDANT LES ANNÉES 1846, 1847 ET 1848.

HAINAUT.				LIÉGE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847	1848.	1849.	TOTAL.	
1,311,986 44	»	»	1,311,986 44	852,562 53	301 25	»	852,863 78	9,513,480 81
43,947 78	168 93	»	44,116 71	34,151 52	7 62	»	34,159 14	281,870 96
9,725 82	»	»	9,725 82	4,176 30	»	»	4,176 30	79,226 72
»	»	»	»	»	»	»	»	574,286 47
8,256 30	»	»	8,256 30	5,664 22	1 64	»	5,665 86	30,247 95
586 64	125 »	»	711 64	»	»	»	»	711 64
1,099 36	48 35	»	1,147 71	1,618 60	»	»	1,618 60	18,756 25
1,375,602 45	342 28	»	1,375,944 71	875,973 17	310 51	»	876,283 68	10,298,560 78
11 48	»	»	11 48	1,186 87	»	»	1,186 87	3,382 25
1,375,590 95	342 28	»	1,375,933 23	874,786 30	310 51	»	875,096 81	10,295,178 55

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT DES RECETTES d'autre part.	LIMBOURG.			
		1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Droits d'entrée	9,313,480 81	129,476 09	1 48	»	129,477 57
— de sortie	281,870 96	6,265 05	»	»	6,265 05
— de transit	70,226 72	1,155 91	»	»	1,155 91
— de tonnage	574,286 47	»	»	»	»
Timbre de dimension	30,247 05	621 »	» 41	»	621 41
Loyers de bâtiments	711 64	85 55	»	»	85 55
Recettes extraordinaires	18,756 25	25 82	109 84	»	135 66
	10,298,560 78	137,625 18	111 73	»	137,736 91
A déduire : les diminutions de recette	5,382 23	116 44	»	»	116 44
	10,295,178 55	137,508 74	111 73	»	137,620 47

sur douanes. Exercice **1849.**

RECETTES
PENDANT LES ANNÉES 1847, 1848 ET 1849.

LUXEMBOURG.				NAMUR.				TOTAL GÉNÉRAL.	A DÉDUIRE : les diminutions DE RECETTE, d'après L'ÉTAT DE SOLDE.	RESTE PRODUIT effectifs.
1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.			
187,790 96	14 26	»	187,805 22	111,524 45	» 10	»	111,524 55	9,742,088 15	2,100 68	9,739,987 45
165,121 98	45 54	»	165,167 52	25,067 66	»	»	25,067 66	470,568 97	1 04	470,567 93
362 12	» 48	»	362 60	351 75	»	»	351 75	81,079 98	211 16	80,868 82
»	»	»	»	»	»	»	»	574,286 47	»	574,286 47
5,085 10	» 82	»	5,085 92	681 45	» 41	»	681 86	35,257 14	2 87	35,254 27
120 »	»	»	120 »	120 »	»	»	120 »	1,054 97	»	1,054 97
154 11	2 76	»	156 87	205 80	»	»	205 80	19,214 56	1,183 21	18,031 35
357,214 27	63 66	»	357,277 93	135,754 09	» 31	»	135,754 60	10,929,510 22	3,498 96	10,925,811 26
»	»	»	»	» 29	»	»	» 29	3,498 96	»	»
357,214 27	63 66	»	357,277 93	135,753 80	» 51	»	135,754 31	10,925,811 26	»	10,925,811 26

PIÈCE A L'APPUI DE L'ÉTAT N° 1, LITT. C.

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.			
	1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Sel	409,504 56	»	»	409.504 56
Vins étrangers	416.504 72	2 77	»	416.507 49
Eau-de-vie étrangère	39,049 54	»	»	39,049 54
— indigène	447,629 08	113 96	»	447.743 04
Bières et vinaigres	546.910 04	1 10	»	546,911 14
Sucres	296,450 31	3,000 »	»	299.450 31
Timbres de quittances	510 75	» 50	»	511 25
— de permis de circulation	30 82	»	»	30 82
	2,177,489 82	3,118 33	»	2,180,608 15
A déduire : les diminutions de recette	»	»	»	»
	2,177,489 82	3,118 33	»	2,180,608 15

sur accises. Exercice 1847.

BRABANT.				FLANDRE OCCIDENTALE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.	
647,270 28	»	»	647,270 28	628,025 77	»	»	628,025 77	1,084,800 61
520,612 70	»	»	520,612 70	185,257 13	1 38	»	185,258 51	1,151,578 70
69,851 20	»	»	69,851 20	21,816 85	»	»	21,816 85	151,597 50
708,152 57	764 44	»	708.917 01	297,547 96	»	»	297,547 96	1,454,008 01
1,441,154 29	1,263 21	»	1,442,417 50	571,746 60	137 82	»	571.884 42	2,501,213 06
144,055 25	»	»	144,055 25	20,841 61	»	»	20,841 61	464,547 17
843 25	» 75	»	844 »	534 75	»	»	534 75	1,890 »
120 »	»	»	120 »	174 15	» 50	»	174 65	331 45
3,541,045 54	2,028 40	»	3,543,073 94	1,725,744 80	139 70	»	1,725,884 50	7,449,566 59
»	»	»	»	» 08	»	»	»	» 08
3,541,045 54	2,028 40	»	3,543,073 94	1,725,744 72	139 70	»	1,725,884 42	7,449,566 51

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT DES RECETTES d'autre part.	FLANDRE ORIENTALE. 1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Sel	1,084,800 61	1,122,419 54	»	»	1,122,419 54
Vins étrangers	1,151,578 70	289,219 69	»	»	289,219 69
Eau-de-vie étrangère	131,597 59	17,741 25	»	»	17,741 25
— indigène	1,454,008 01	354,181 55	»	»	354,181 55
Bières et vinaigres	2,561,213 06	866,590 16	»	»	866,590 16
Sucres	464,547 17	585,487 89	»	»	585,487 89
Timbres de quittances	1,890 »	927 »	» 75	»	927 75
— de permis de circulation	331 45	26 50	»	»	26 50
	7,449,566 59	3,236,595 38	» 75	»	3,236,594 13
A déduire : les diminutions de recette	» 08	» 75	»	»	» 75
	7,449,566 51	3,236,592 63	» 75	»	3,236,595 38

sur accises. Exercice **1847.**

HAINAUT.				LIÉGE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.	
732,055 48	»	»	732,055 48	588,071 70	»	»	588,071 70	4,148,847 19
393,353 89	19 48	»	393,373 37	527,416 60	1,024 82	»	528,441 42	2,142,413 18
7,666 41	»	»	7,666 41	15,145 94	2 16	»	15,148 10	192,155 55
135,926 82	»	»	135,926 82	414,891 95	1 »	»	414,892 95	2,559,009 31
1,145,850 01	630 22	»	1,146,480 23	224,585 87	45 »	»	224,630 87	4,798,014 32
302,076 64	»	»	302,076 64	1,160 55	»	»	1,160 55	1,353,081 25
613 75	»	»	613 75	444 »	4 50	»	448 50	5,880 »
54 98	»	»	54 98	130 77	»	»	130 77	343 70
2,738,407 98	649 70	»	2,739,147 68	1,572,456 42	1,077 48	»	1,573,533 90	14,998,842 30
19 48	»	»	19 48	1 »	»	»	1 »	21 51
2,738,478 50	649 70	»	2,739,128 20	1,572,455 42	1,077 48	»	1,573,532 90	14,998,820 99

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT DES RECETTES d'autre part.	LIMBOURG. 1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Sel	4,148,847 19	106,441 20	»	»	106,441 20
Vins étrangers	2,142,415 18	12,150 87	»	»	12,150 87
Eau-de-vie étrangère	192,155 35	470 52	»	»	470 52
— indigène	2,559,009 31	420,307 84	»	»	420,307 84
Bières et vinaigres	4,798,914 52	173,677 »	3 32	»	173,680 32
Sucres	1,353,081 25	64,158 60	»	»	64,158 60
Timbres de quittances	3,880 »	217 »	» 25	»	217 25
— de permis de circulation	545 70	96 50	»	»	96 50
	14,998,842 30	777,528 53	3 57	»	777,532 10
A déduire : les diminutions de recette	21 51	»	»	»	»
	14,998,820 99	777,528 53	3 57	»	777,532 10

sur accises. Exercice **1847.**

LUXEMBOURG.				NAMUR.				TOTAL GÉNÉRAL.	A DÉDUIRE: les diminutions DE RECETTE, d'après L'ÉTAT DE SOLDE.	RESTE PRODUITS effectifs.
1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.			
14,125 70	»	»	14,125 70	555,204 49	»	»	555,204 49	4,604,616 58	» 50	4,604,616 08
75,191 59	»	»	75,191 59	110,847 07	105 56	»	110,952 63	2,340,708 27	»	2,340,708 27
4,500 46	73 75	»	4,574 21	5,497 87	»	»	5,497 87	202,704 93	» 75	202,704 20
31,455 25	»	»	31,455 25	60,210 27	»	»	60,210 27	2,870,989 67	288 03	2,870,701 64
64,642 12	»	»	64,642 12	280,876 45	»	»	280,876 45	5,518,115 19	»	5,518,115 19
»	»	»	»	»	»	»	»	1,417,259 85	»	1,417,259 85
131 75	» 25	»	132 »	322 06	»	»	322 06	4,551 31	116 06	4,435 25
27 50	»	»	27 50	103 50	»	»	103 50	771 20	9 48	761 72
190,070 37	74 »	»	190,144 37	795,070 69	105 56	»	795,176 25	16,750,695 02	414 82	16,759,280 20
287 95	»	»	287 95	105 56	»	»	105 56	414 82	»	»
189,782 42	74 »	»	189,856 42	792,965 13	105 56	»	795,070 69	16,759,280 20	»	16,759,280 20

PIÈCE A L'APPUI
DE L'ÉTAT N° 1, LITT. *D.*

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.			
	1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Enregistrement d'actes civils publics	653,508 29	»	»	653,508 29
— — sous seing privé	38,475 96	1,000 »	»	39,475 96
— — judiciaires	49,045 51	»	»	49,045 51
— — d'huissiers	85,902 08	»	»	85,902 08
— de lettres de noblesse	»	»	»	»
— de permis de changer de nom de famille	106 »	»	»	106 »
Greffe. Mise au rôle	2,405 49	»	»	2,405 49
— Rédaction, dépositions de témoins et expéditions	18,179 84	»	»	18,179 84
Hypothèques. Inscriptions	9,218 79	»	»	9,218 79
— Transcription d'actes de mutation	119,564 91	»	»	119,564 91
Successions. Droits de successions	542,851 54	»	»	542,851 54
— — de mutation par décès	5,241 17	»	»	5,241 17
Timbre. Droits en général (ancienne législation)	56 84	»	»	56 84
— d'effets de commerce	40,798 60	»	»	40,798 60
— de passe-ports à l'intérieur	306 »	4 »	»	310 »
— — à l'étranger	3,092 »	»	»	3,092 »
— de permis de ports d'armes de chasse	16,375 »	»	»	16,375 »
— de dimension	194,019 09	1,675 40	»	195,694 49
— de journaux indigènes	44,567 84	»	»	44,567 84
— — étrangers	5,347 82	»	»	5,347 82
— d'affiches	10,256 05	»	»	10,256 05
— d'annonces et d'avis	4,599 14	»	»	4,599 14
— de feuilles de patentes	15,129 20	»	»	15,129 20
— de bons de caisse, billets, etc.	»	»	»	»
Amendes sur l'enregistrement	5,515 99	»	»	5,515 99
— sur les hypothèques	566 65	»	»	566 65
— sur les successions	2,582 97	16 »	»	2,598 97
— sur le timbre	15,995 57	»	»	15,995 57
— sur le greffe	»	»	»	»
Additionnels	452,709 07	» 02	»	452,709 09
Droits fixes. Naturalisation ordinaire	3,000 »	»	»	3,000 »
Indemnités payées par les miliciens pour remplacements	2,928 »	»	»	2,928 »
— — pour être déchargé de la responsabilité du remplacement	317 46	»	»	317 46
Amendes de police correctionnelle	5,445 77	»	»	5,445 77
— pour délits forestiers	»	»	»	»
— pour contravention en matière civile, à la loi sur le notariat et autres	170 »	»	»	170 »
— de consignations attribuées définitivement à l'État	»	»	»	»
— prononcées par la circulaire n° 5	»	»	»	»
3/4 des amendes de contravention au service des barrières	83 71	»	»	83 71
3/4 — de police de roulage	415 44	»	»	415 44
1/2 des dommages-intérêts résultant de la police de roulage	»	»	»	»
1/2 des amendes de contravention au timbre des lettres de voiture	»	15 »	»	15 »
1/2 — — aux poids et mesures	1,052 95	»	»	1,052 95
1/3 — de grande voirie	»	»	»	»
1/5 — de navigation	14 12	»	»	14 12
Amendes de chasse (loi du 26 février 1846)	1,045 25	75 25	»	1,120 50
— de toute autre nature	44 20	»	»	44 20
Produits des examens . . . . . Exercice 1846	»	»	»	»
— — — 1847	2,224 04	»	»	2,224 04
— des brevets d'invention — 1845	»	»	»	»
— — — — 1846	258 11	»	»	258 11
— — — — 1847	872 81	» 20	»	873 01
— des diplômes des artistes vétérinaires. — 1847	»	»	»	»
	2,345,845 05	2,785 87	»	2,348,630 90
A déduire : les diminutions de recette	2,801 56	»	»	2,801 56
	2,341,045 47	2,785 87	»	2,345,829 34

l'enregistrement, timbre, etc. Exercice 1847.

BRABANT.				FLANDRE OCCIDENTALE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.	
1,547,526 59	»	»	1,547,526 59	748,886 96	»	»	748,886 96	2,949.921 84
145,764 88	»	»	145,764 88	110,496 17	»	»	110,496 17	295,757 01
139,401 05	»	»	139,401 05	39,435 22	»	»	39,435 22	227,879 76
110,007 86	»	»	110,907 86	38,913 41	14 54	»	38,927 75	258,857 69
8,904 »	»	»	8,904 »	»	»	»	»	8,904 »
»	»	»	»	»	»	»	»	106 »
10,092 26	»	»	10,092 26	2,399 51	»	»	2,399 51	14,895 06
58,806 55	»	»	58,806 55	15,610 25	»	»	15,610 25	92,596 62
23,829 78	»	»	23,829 78	10,685 52	»	»	10,685 52	45,754 09
281,824 »	4,760 56	»	286,584 56	140,568 06	»	»	140,568 06	546,717 55
1,059,708 46	»	»	1,059,708 46	428,895 67	»	»	428,895 67	2,031,455 67
9,264 27	»	»	9,264 27	32,510 42	100 »	»	32,610 42	47,115 80
4 50	19 50	»	24 »	»	»	»	»	80 84
77,320 80	»	»	77,320 80	12,605 16	»	»	12,605 16	130,724 56
1,886 »	20 »	»	1,886 »	246 »	»	»	246 »	2,442 »
8,008 »	»	»	8,008 »	1,368 »	»	»	1,368 »	12,468 »
40,080 »	»	»	40,080 »	20,460 »	»	»	20,460 »	76,915 »
402,450 20	601 45	»	403,057 65	212,730 05	»	»	212,730 05	811,482 17
210,791 12	»	»	210,791 12	17,011 65	»	»	17,011 65	272,570 61
9,619 74	5 44	»	9,625 18	1,791 63	1 16	»	1,792 79	14,765 70
55,660 60	»	»	55,660 60	12,296 96	»	»	12,296 96	58,195 59
14,504 86	»	»	14,504 86	1,666 85	»	»	1,666 85	20,370 85
19,810 25	1 »	»	19,811 25	14,751 90	»	»	14,751 90	47,692 55
58,227 50	»	»	58,227 50	»	»	»	»	58,227 50
18,578 58	53 »	»	18,631 58	11,307 03	»	»	11,307 03	53,544 40
1,601 24	»	»	1,601 24	1,658 06	13 88	»	1,671 94	3,859 81
8,898 96	»	»	8,898 96	5,015 68	»	»	5,015 68	16,511 61
55,285 90	192 44	»	55,478 45	4,452 27	15 »	»	4,447 27	71,919 27
53 »	»	»	53 »	»	»	»	»	53 »
999,505 76	17 66	»	999,525 42	463,610 63	72	»	463,620 35	1,915,853 76
6,000 »	»	»	6,000 »	1,000 »	»	»	1,000 »	10,000 »
7,205 »	317 46	»	7,520 46	5,457 »	»	»	5,457 »	15,905 46
634 02	»	»	634 02	»	»	»	»	952 38
11,550 18	»	»	11,550 18	4,658 06	»	»	4,658 06	21,052 01
27 10	»	»	27 10	»	»	»	»	27 10
911 »	70 »	»	981 »	50 »	»	»	50 »	1,201 »
6,590 »	»	»	6,590 »	10 »	»	»	10 »	6,600 »
48 »	»	»	48 »	»	»	»	»	48 »
100 27	»	»	100 27	107 70	18 75	»	126 45	400 45
5,565 98	»	»	5,565 98	277 50	»	»	277 50	6,258 92
129 42	252 50	»	381 92	50 »	»	»	50 »	411 92
»	»	»	»	18 50	»	»	18 50	33 50
2,628 82	5 »	»	2,633 82	1,049 28	10 99	»	1,060 27	4,747 04
147 15	»	»	147 15	8 05	»	»	8 05	155 20
47 40	»	»	47 40	15 66	»	»	15 66	77 18
2,313 77	177 38	»	2,491 15	862 »	70 »	»	932 »	4,345 65
5,334 99	82 62	»	5,417 61	2 »	» 41	»	2 41	5,464 22
»	»	»	»	»	»	»	»	»
44,547 19	»	»	44,547 19	604 16	»	»	604 16	47,176 29
6,264 56	1,952 38	»	8,216 94	»	»	»	»	8,216 94
1,953 38	1,943 84	»	3,897 22	»	»	»	»	4,135 55
5,847 22	»	»	5,847 22	25 »	»	»	25 »	4,745 25
650 »	»	»	650 »	»	»	»	»	650 »
5,465,586 01	10,450 01	»	5,476,036 02	2,365,640 77	245 25	»	2,363,886 02	10,186,555 84
13,521 28	»	»	13,521 28	303 19	»	»	303 19	16,626 05
5,452,065 63	10,450 01	»	5,462,515 64	2,365,337 58	245 25	»	2,363,582 83	10,169,927 81

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes de*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT DES RECETTES d'autre part.	FLANDRE ORIENTALE. 1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Enregistrement d'actes civils publics.	2,949,921 84	985,972 55	»	»	985,972 55
— — sous seing privé	295,737 01	151,840 88	»	»	151,840 88
— — judiciaires.	227,879 76	57,141 81	»	»	57,141 81
— — d'huissiers	258,857 69	56,080 06	»	»	56,080 06
— de lettres de noblesse	8,904 »	»	»	»	»
— de permis de changer de nom de famille.	106 »	106 18	»	»	106 18
Greffe. Mise au rôle	14,895 06	4,890 51	»	»	4,890 51
— Rédaction, dépositions de témoins et expéditions.	92,596 62	23,926 60	»	»	23,926 60
Hypothèques. Inscriptions.	43,754 09	14,555 55	»	»	14,555 55
— Transcription d'actes de mutation	546,717 55	198,642 84	»	»	198,642 84
Successions. Droits de successions	2,031,435 67	1,059,114 27	»	»	1,059,114 27
— — de mutation par décès	47,115 86	5,427 11	»	»	5,427 11
Timbre. Droits en général (ancienne législation)	80 84	»	»	»	»
— d'effets de commerce	130,724 56	26,795 40	»	»	26,795 40
— de passe-ports à l'intérieur	2,442 »	296 »	»	»	296 »
— — à l'étranger	12,468 »	2,864 »	»	»	2,864 »
— de permis de ports d'armes de chasse	70,015 »	18,050 »	»	»	18,050 »
— de dimension	811,482 17	269,728 40	4 35	»	269,732 75
— de journaux indigènes	272,570 61	56,154 22	»	»	56,154 22
— — étrangers	14,765 79	1,504 40	»	»	1,504 40
— d'affiches	58,195 59	16,458 68	»	»	16,458 68
— d'annonces et d'avis	20,570 85	5,628 15	»	»	5,628 15
— de feuilles de patentes	47,092 35	22,405 25	»	»	22,405 25
— de bons de caisse, billets, etc.	58,227 50	»	»	»	»
Amendes sur l'enregistrement.	55,544 40	7,750 01	»	»	7,750 91
— sur les hypothèques.	3,859 81	445 44	204 90	»	650 34
— sur les successions	16,511 61	4,584 40	»	»	4,584 40
— sur le timbre.	71,919 27	10,655 52	»	»	10,655 52
— sur le greffe	53 »	»	»	»	»
Additionnels	1,915,855 76	744,515 12	»	»	744,515 12
Droits fixes. Naturalisation ordinaire	10,000 »	2,000 »	»	»	2,000 »
Indemnités payées par les miliciens pour remplacements.	15,905 46	6,765 »	»	»	6,765 »
— — pour être déchargé de la responsabilité du remplacement	952 58	517 46	»	»	517 46
Amendes de police correctionnelle	21,652 01	5,746 57	»	»	5,746 57
— pour délits forestiers	27 10	»	»	»	»
— pour contravention en matière civile, à la loi sur le notariat et autres.	1,201 »	20 »	»	»	20 »
— de consignations attribuées définitivement à l'État.	6,600 »	266 80	»	»	266 80
— prononcées par la circulaire n° 5.	48 »	12 »	»	»	12 »
3/4 des amendes de contravention au service des barrières.	400 43	350 77	»	»	350 77
3/4 — de police de roulage	6,258 92	1,135 31	31 74	»	1,165 05
1/2 des dommages-intérêts résultant de la police de roulage.	411 92	130 »	»	»	130 »
1/2 des amendes de contrav. au timbre des lettres de voiture.	35 59	»	»	»	»
1/2 — — aux poids et mesures.	4,747 04	1,414 45	»	»	1,414 45
1/5 — de grande voirie.	155 20	50 98	»	»	50 98
1/5 — de navigation	77 18	114 08	»	»	114 08
Amendes de chasse (loi du 26 février 1846)	4,545 65	306 »	100 »	»	406 »
— de toute autre nature	5,464 22	15 96	»	»	15 96
Produits des examens . . . . Exercice 1846.	»	»	»	»	»
— — — 1847.	47,176 29	15,785 65	»	»	15,785 65
— des brevets d'invention. — 1845.	8,216 94	»	»	»	»
— — — — 1846.	4,155 55	»	»	»	»
— — — — 1847.	4,745 25	764 50	»	»	764 50
— des diplômes des artistes vétérinaires. Exerc. 1847.	650 »	»	»	»	»
	10,186,555 84	3,712,887 90	340 99	»	3,713,228 89
A déduire : les diminutions de recette	16,626 05	335 60	»	»	335 60
	10,169,927 81	3,712,552 30	340 90	»	3,712,893 29

l'enregistrement, timbre, etc. Exercice **1847.**

HAINAUT.				LIÉGE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.	
1,169,790 25	»	»	1,169,790 25	651,671 90	»	»	651,671 90	5,755,356 30
65,042 67	»	»	65,042 67	62,849 12	»	»	62,849 12	353,478 68
81,752 57	»	»	81,752 57	49,626 85	»	»	49,626 85	410,400 97
52,695 45	»	»	52,695 45	46,458 74	»	»	46,458 74	594,671 92
»	»	»	»	»	»	»	»	8,904 »
»	»	»	»	»	»	»	»	212 18
4,671 45	»	»	4,671 45	5,216 80	»	»	5,216 80	29,675 60
33,096 85	»	»	33,096 85	30,229 55	»	»	30,229 55	179,849 60
21,425 50	»	»	21,425 50	13,254 90	»	»	13,254 90	92,766 11
250,056 92	»	»	250,056 92	118,186 22	»	»	118,186 22	1,093,383 51
502,055 10	»	»	502,055 10	612,177 56	»	»	616,177 56	4,184,800 60
39,918 54	»	»	39,918 54	5,245 06	»	»	5,245 06	93,706 37
41 21	»	»	41 21	16 55	»	»	16 55	158 58
22,887 15	24 75	»	22,911 90	9,855 60	»	»	9,855 60	190,287 46
782 »	»	»	782 »	104 »	»	»	104 »	3,624 »
2,032 »	»	»	2,032 »	2,968 »	»	»	2,968 »	20,552 »
46,680 »	»	»	46,680 »	28,550 »	»	»	28,550 »	170,155 »
509,725 85	»	»	509,725 85	229,955 06	45 55	»	229,978 61	1,620,917 56
11,575 85	»	»	11,575 85	39,406 02	»	»	39,406 02	339,506 70
1,715 11	» 15	»	1,715 86	2,550 40	»	»	2,550 40	20,111 85
13,775 10	»	»	13,775 19	5,904 72	»	»	5,904 72	94,312 18
3,275 59	»	»	3,275 59	5,485 72	»	»	5,485 72	30,756 09
23,359 05	»	»	23,359 05	15,907 95	»	»	15,907 95	109,452 60
»	»	»	»	»	»	»	»	58,227 50
10,200 91	»	»	10,200 91	4,871 61	»	»	4,871 61	36,107 85
1,550 45	2 66	»	1,555 11	816 19	»	»	816 19	6,059 45
6,701 72	20 54	»	6,791 26	5,054 85	»	»	5,054 85	50,922 12
19,216 45	»	»	19,216 45	8,157 99	512 82	»	8,670 81	110,460 05
»	»	»	»	»	»	»	»	55 »
649,555 48	»	»	649,555 48	471,590 46	»	»	471,590 46	3,781,510 82
1,000 »	»	»	1,000 »	2,000 »	»	»	2,000 »	15,000 »
11,710 »	»	»	11,710 »	5,545 »	»	»	5,545 »	39,923 46
2,550 68	»	»	2,550 68	1,269 84	»	»	1,269 84	5,070 36
14,828 16	»	»	14,828 16	9,414 95	45 »	»	9,459 95	51,686 49
»	»	»	»	»	»	»	»	27 10
780 »	20 »	»	800 »	315 04	»	»	315 04	2,356 04
50 »	»	»	50 »	15 »	»	»	15 »	6,931 80
78 »	»	»	78 »	18 »	»	»	18 »	156 »
656 54	15 »	»	671 54	57 75	»	»	57 75	1,480 29
8,458 95	»	»	8,458 95	670 40	»	»	670 40	16,555 52
486 88	»	»	486 88	145 45	25 »	»	170 45	1,199 25
225 »	»	»	225 »	405 »	»	»	405 »	663 50
7,447 06	»	»	7,447 06	2,355 45	1 68	»	2,357 13	15,966 58
90 15	»	»	90 15	25 »	»	»	25 »	330 31
551 74	»	»	551 74	58 07	8 34	»	66 41	609 41
2,181 »	175 »	»	2,356 »	97 50	»	»	97 50	7,385 15
1,111 90	»	»	1,111 90	292 45	»	»	292 45	6,884 55
»	»	»	»	»	»	»	»	»
3,504 25	»	»	3,504 25	16,526 96	»	»	16,526 96	80,995 11
»	»	»	»	1,277 38	»	»	1,277 38	9,494 32
»	»	»	»	»	»	»	»	4,155 55
2,247 22	»	»	2,247 22	»	25 »	»	25 »	7,781 75
»	»	»	»	»	»	»	»	650 »
3,380,725 09	267 10	»	3,380,992 19	2,462,404 98	665 59	»	2,463,068 57	19,745,845 29
841 47	»	»	841 47	655 60	»	»	655 60	18,158 70
3,379,885 62	267 10	»	3,380,150 72	2,461,749 38	665 59	»	2,462,412 77	19,725,584 59

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes de*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT DES RECETTES d'autre part.	LIMBOURG. 1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Enregistrement d'actes civils publics.	5.755.556 50	176,695 05	»	»	176,695 05
— — sous seing privé.	555,478 68	28,556 18	»	»	28.556 18
— — judiciaires	416,400 97	13,750 70	»	»	13.750 70
— — d'huissiers	394,671 92	10,912 75	»	»	10,912 75
— de lettres de noblesse	8,904 »	»	»	»	»
— de permis de changer de nom de famille.	212 18	»	»	»	»
Greffe. Mise au rôle.	29,075 60	718 68	»	»	718 68
— Rédaction, dépositions de témoins et expéditions.	179,849 60	4,565 57	»	»	4,565 57
Hypothèques. Inscriptions.	92,766 11	2,915 55	»	»	2,915 55
— Transcription d'actes de mutation	1,095,585 51	35,692 18	»	»	35.692 18
Successions. Droits de successions	4,184,800 60	110,495 66	»	»	110,495 66
— — de mutation par décès	95,706 57	12,906 17	»	»	12.906 17
Timbre. Droits en général (ancienne législation)	158 58	»	»	»	»
— d'effets de commerce.	190,287 46	1,479 90	»	»	1,479 90
— de passe-ports à l'intérieur	5,624 »	74 »	»	»	74 »
— — à l'étranger	29,552 »	552 »	»	»	552 »
— de permis de ports d'armes de chasse	170,155 »	12,500 »	»	»	12,500 »
— de dimension	1,620,917 56	69,850 88	»	»	69,850 88
— de journaux indigènes	559,506 70	2,559 57	»	»	2,559 57
— — étrangers	20,111 85	59 90	1 54	»	61 24
— d'affiches	94,512 18	1,884 28	»	»	1.884 28
— d'annonces et d'avis	50,756 09	176 92	»	»	176 92
— de feuilles de patentes	109,452 60	4,552 »	»	»	4,552 »
— de bons de caisse, billets, etc.	58,227 50	»	»	»	»
Amendes sur l'enregistrement.	56.167 85	2,065 88	2 40	»	2,068 28
— sur les hypothèques.	6,659 45	757 22	»	»	757 22
— sur les successions	50,922 12	1,251 91	»	»	1,251 91
— sur le timbre.	110,460 05	558 56	»	»	558 56
— sur le greffe	55 »	»	»	»	»
Additionnels	5,781,510 82	117,426 29	»	»	117,426 29
Droits fixes. Naturalisation ordinaire	15,000 »	500 »	»	»	500 »
Indemnités payées par les miliciens pour remplacements.	59,925 46	1,554 »	»	»	1,554 »
— — pour être déchargé de la responsabilité du remplacement	5,079 56	1,269 84	»	»	1,269 84
Amendes de police correctionnelle	51,686 49	5,577 19	»	»	5,577 19
— pour délits forestiers	27 10	»	»	»	»
— pour contravention en matière civile, à la loi sur le notariat et autres.	2.556 04	195 »	»	»	195 »
— de consignations attribuées définitivement à l'État.	6,951 80	»	»	»	»
— prononcées par la circulaire n° 3.	156 »	6 »	»	»	6 »
3/4 des amendes de contravention au service des barrières.	1,480 29	»	»	»	»
3/4 — de police de roulage	16,555 52	418 05	»	»	418 05
1/2 des dommages-intérêts résultant de la police de roulage.	1.199 25	250 75	»	»	250 75
1/2 des amendes de contrav. au timbre des lettres de voiture.	665 50	»	»	»	»
1/2 — — aux poids et mesures	15,966 58	659 40	»	»	659 40
1/3 — de grande voirie.	550 51	»	»	»	»
1/3 — de navigation	609 41	»	»	»	»
Amendes de chasse (loi du 26 février 1846)	7,585 15	224 »	50 »	»	274 »
— de toute autre nature	6.884 55	15 »	»	»	15 »
Produits des examens . . . . Exercice 1846.	»	585 54	»	»	585 54
— — — — 1847.	80,995 11	1,054 08	»	»	1,054 08
— des brevets d'invention. — 1845.	9.494 52	»	»	»	»
— — — — 1846.	4.155 55	»	»	»	»
— — — — 1847.	7.781 75	»	»	»	»
— des diplômes des artistes vétérinaires. Exerc. 1847.	650 »	»	»	»	»
	19,745,843 29	622,401 55	55 74	»	622,455 29
A déduire : les diminutions de recette	18,458 70	51 56	»	»	51 56
	19,725,584 59	622,350 19	55 74	»	622,405 95

l'enregistrement, timbre, etc. Exercice **1847.**

RECETTES
PENDANT LES ANNÉES 1847, 1848 ET 1849.

LUXEMBOURG.				NAMUR.				TOTAL GÉNÉRAL.	A DÉDUIRE : les diminutions DE RECETTE, d'après L'ÉTAT DE SOLDE.	RESTE PRODUITS effectifs.
1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.			
243,514 90	»	»	243,514 90	419,051 34	»	»	419,051 34	6,594,615 59	1 »	6,594,614 59
51,469 41	»	»	51,469 41	52,267 65	»	»	52,267 65	685,771 92	400 »	685,371 92
22,163 28	»	»	22,163 28	21,215 79	»	»	21,215 79	473,530 74	16 88	473,513 86
22,777 32	» 10	»	22,777 42	24,355 65	»	»	24,355 65	452,717 74	» 20	452,717 54
»	»	»	»	»	»	»	»	8,904 »	»	8,904 »
»	»	»	»	»	»	»	»	212 18	»	212 18
1,349 82	»	»	1,349 82	1,492 19	»	»	1,492 19	33,254 29	90 94	33,143 35
8,852 71	»	»	8,852 71	9,948 71	»	»	9,948 71	203,216 59	13 69	203,202 90
5,458 21	»	»	5,458 21	6,643 34	»	»	6,643 34	105,781 21	100 »	105,681 21
49,011 87	»	»	49,011 87	98,047 27	»	»	98,047 27	1,276,554 65	1,000 »	1,275,554 65
57,744 09	»	»	57,744 09	174,221 55	90 94	»	174,312 47	4,527,555 72	4,776 59	4,522,577 13
2,051 24	37 96	»	2,089 20	6,602 84	13 66	»	6,616 50	117,318 24	»	117,318 24
4 75	»	»	4 75	37 21	»	»	37 21	180 54	»	180 54
2,117 80	3 50	»	2,121 30	6,405 70	17 15	»	6,422 85	200,311 51	1,468 76	198,842 75
130 »	»	»	130 »	116 »	»	»	116 »	5,944 »	10 »	5,934 »
920 »	»	»	920 »	880 »	»	»	880 »	22,484 »	895 »	21,589 »
12,480 »	»	»	12,480 »	26,820 »	»	»	26,820 »	221,755 »	»	221,755 »
90,132 25	»	»	90,132 25	115,750 99	149 56	»	115,880 55	1,900,780 84	51 10	1,900,729 74
420 63	»	»	420 63	9,657 44	»	»	9,657 44	371,924 34	4 54	371,919 80
214 75	»	»	214 75	548 10	2 84	»	550 94	20,938 78	»	20,938 78
590 77	»	»	590 77	6,077 21	»	»	6,077 21	102,864 44	»	102,864 44
536 80	»	»	536 80	897 14	»	»	897 14	52,166 95	» 15	52,166 80
6,161 43	»	»	6,161 43	7,858 35	»	»	7,858 35	128,004 38	» 05	128,004 33
»	»	»	»	»	»	»	»	58,227 50	»	58,227 50
5,306 38	»	»	5,306 38	4,731 90	» 20	»	4,732 10	66,272 68	8 57	66,264 11
2,604 51	56 14	»	2,660 65	1,747 62	»	»	1,747 62	11,824 94	24 65	11,800 29
1,275 69	»	»	1,275 69	1,240 25	14 52	»	1,254 77	34,704 49	1,068 67	33,635 82
1,448 15	»	»	1,448 15	2,055 30	»	»	2,055 30	114,322 04	77 93	114,244 11
»	»	»	»	»	»	»	»	55 »	53 »	»
156,565 20	» 03	»	156,565 23	239,665 48	»	»	239,665 48	4,274,967 82	128 »	4,274,839 82
»	»	»	»	»	»	»	»	15,500 »	»	15,500 »
968 »	»	»	968 »	4,558 »	»	»	4,558 »	47,005 46	»	47,005 46
»	»	»	»	1,260 84	»	»	1,260 84	7,619 04	317 46	7,301 58
3,552 44	»	»	3,552 44	7,603 »	124 80	»	7,727 80	66,343 92	842 08	65,501 84
»	»	»	»	»	»	»	»	27 10	27 10	»
586 »	»	»	586 »	321 16	5 »	»	326 16	3,243 20	»	3,243 20
65 »	»	»	65 »	»	»	»	»	6,996 80	55 »	6,941 80
48 »	»	»	48 »	48 »	»	»	48 »	258 »	»	258 »
93 80	»	»	93 80	190 58	»	»	190 58	1,764 67	91 06	1,673 61
91 01	»	»	91 01	1,955 48	»	»	1,955 48	18,977 86	501 50	18,476 36
8 33	»	»	8 33	83 78	50 »	»	133 78	1,572 09	»	1,572 09
75 »	»	»	75 »	»	»	»	»	738 50	11 02	727 48
294 30	»	»	294 30	806 20	»	»	806 20	17,726 48	» 01	17,726 47
8 33	»	»	8 33	44 82	»	»	44 82	383 46	28 28	355 18
»	»	»	»	67 02	»	»	67 02	676 43	9 38	667 05
643 50	16 »	»	659 50	2,972 04	»	»	2,972 04	11,288 69	»	11,288 69
998 49	2 »	»	1,000 49	275 71	»	»	275 71	8,175 75	5 »	8,170 75
»	»	»	»	1,755 76	»	»	1,755 76	2,339 50	»	2,339 50
462 06	»	»	462 06	2,107 87	»	»	2,107 87	84,618 02	2,880 76	81,737 26
»	»	»	»	»	»	»	»	9,494 52	»	9,494 52
»	»	»	»	»	»	»	»	4,135 55	»	4,135 55
»	»	»	»	»	»	»	»	7,781 75	3,847 22	3,934 53
»	»	»	»	»	»	»	»	650 »	10 »	640 »
734,797 12	115 73	»	734,912 85	1,260,552 35	468 47	»	1,260,820 82	22,562,052 25	18,815 57	22,543,216 68
117 04	»	»	117 64	187 87	»	»	187 87	18,815 57	»	»
734,679 48	115 73	»	734 795 21	1,260,164 48	468 47	»	1,260,632 95	22,543,216 68	»	22,543,216 68

PIÈCE A L'APPUI DE L'ÉTAT N° 1, LITT. *E*.

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes des

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.			
	1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Produits des canaux et rivières appartenant au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation.	29,899 67	100 »	»	29,999 67
Produits du canal de Charleroy	»	»	»	»
— de la Sambre canalisée.	»	»	»	»
— du canal de Pommerœul à Antoing	»	»	»	»
— — de Mons à Condé.	»	»	»	»
— — de Maestricht à Bois-le-Duc	»	»	»	»
— — de la Campine	»	»	»	»
— des bacs, bateaux et passages d'eau.	45,667 24	»	»	45,667 24
Produits des barrières sur les routes de 1re classe.				
Exercice 1846 et antérieurs	»	»	»	»
— 1847	57,820 »	»	»	57,820 »
— 1848	317 »	»	»	317 »
Cautionnements	654 »	»	»	654 »
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières	1,612 22	»	»	1,612 22
Produits des barrières sur les routes de 2me classe.				
Exercice 1846 et antérieurs	»	»	»	»
— 1847	58,023 09	»	»	58,023 09
— 1848	»	»	»	»
Cautionnements	1,089 »	»	»	1,089 »
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières	1,061 32	»	»	1,061 32
	176,123 54	100 »	»	176,223 54
A déduire : les diminutions de recette	100 »	»	»	100 »
	176,023 54	100 »	»	176,123 54

domaines (péages). *Exercice* 1847.

BRABANT.				FLANDRE OCCIDENTALE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.	
5,269 88	»	»	5,269 88	108,092 08	»	»	108,092 08	141,361 03
401,947 04	»	»	401,947 04	»	»	»	»	401,947 04
»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»
2,960 »	»	»	2,960 »	182 »	»	»	182 »	48,809 24
7,552 85	»	»	7,552 85	100 »	»	»	100 »	7,652 85
181,452 76	874 80	»	182,327 05	77,591 86	2,864 15	»	80,456 01	320,005 06
454 »	»	»	454 »	»	»	»	»	751 »
4,645 99	»	»	4,645 99	3,695 78	300 »	»	3,995 78	9,271 77
»	4,498 02	»	4,498 02	1,772 55	»	»	1,772 55	7,885 59
74 51	»	»	74 51	38 89	»	»	38 89	115 40
97,112 58	2,404 29	»	99,516 87	89,421 45	»	»	89,421 45	226,961 41
»	»	»	»	491 66	»	»	491 66	491 66
5,508 45	»	»	5,508 45	3,445 21	191 66	»	3,636 87	10,054 52
»	2,421 57	»	2,421 57	1,951 65	»	»	1,951 65	5,454 52
704,756 04	10,199 57	»	714,956 01	286,781 11	3,355 81	»	290,136 92	1,181,316 47
3,529 28	»	»	3,529 28	3,355 81	»	»	3,355 81	6,985 09
701,227 56	10,199 57	»	711,426 73	283,425 30	3,355 81	»	286,781 11	1,174,331 38

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes des*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT DES RECETTES d'autre part.	FLANDRE ORIENTALE. 1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Produits des canaux et rivières appartenant au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation.	141,361 63	123,042 »	»	»	123,042 »
Produits du canal de Charleroy	401,047 64	»	»	»	»
— de la Sambre canalisée	»	»	»	»	»
— du canal de Pommerœul à Antoing	»	»	»	»	»
— — de Mons à Condé	»	»	»	»	»
— — de Maestricht à Bois-le-Duc.	»	»	»	»	»
— — de la Campine	»	»	»	»	»
— des bacs, bateaux et passages d'eau	48,800 24	10,318 01	215 »	»	10,533 01
Produits des barrières sur les routes de 1re classe.					
Exercice 1846 et antérieurs	7,652 85	»	»	»	»
— 1847	320,605 66	74,755 77	»	»	74,755 77
— 1848	751 »	»	54 17	»	54 17
Cautionnements	9,271 77	3,194 85	»	»	3,194 85
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières . .	7,885 39	1,666 71	»	»	1,666 71
Produits des barrières sur les routes de 2me classe.					
Exercice 1846 et antérieurs	113 40	»	»	»	»
— 1847	226,061 41	64,554 38	827 04	»	65,381 42
— 1848	401 60	»	»	»	»
Cautionnements	10,054 32	6,161 65	475 »	»	6,636 65
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières. . .	5,434 52	1,570 25	»	»	1,570 25
	1,181,516 47	291,063 60	1,571 21	»	292,634 81
A déduire : les diminutions de recette	6,985 09	1,571 21	»	»	1,571 21
	1,174,531 58	289,492 39	1,571 21	»	291,063 60

domaines (péages). *Exercice* **1847.**

HAINAUT.				LIÉGE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.	
43,602 53	»	»	43,602 53	44,998 69	»	»	44,998 69	355,004 65
1,253,274 82	»	»	1,253,274 82	»	»	»	»	1,655,222 46
401,796 31	»	»	401,796 31	»	»	»	»	401,796 31
493,537 32	»	»	493,537 32	»	»	»	»	493,537 32
99,124 43	»	»	99,124 43	»	»	»	»	99,124 43
»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»
1,001 »	»	»	1,001 »	20,836 52	»	»	20,836 52	87,179 77
»	»	»	»	508 33	»	»	508 33	8,161 16
166,691 58	»	»	166,691 58	56,009 90	»	»	56,009 90	618,060 91
4,091 68	»	»	4,091 68	916 67	»	»	916 67	6,715 52
1,455 33	»	»	1,455 33	»	»	»	»	13,899 95
4,025 46	»	»	4,025 46	1,370 37	»	»	1,370 37	14,945 95
»	»	»	»	7,025 38	»	»	7,025 38	7,158 78
376,180 57	»	»	376,180 57	165,102 71	7,569 25	»	170,671 96	859,195 36
1,633 34	600 »	»	2,233 34	8,004 63	»	»	8,004 63	11,329 63
5,616 65	»	»	5,616 65	»	»	»	»	20,287 62
8,691 91	»	»	8,691 91	4,251 40	»	»	4,251 40	19,728 06
2,859,600 73	600 »	»	2,860,200 73	307,604 60	7,569 25	»	315,173 85	4,649,525 86
600 »	»	»	600 »	7,569 65	»	»	7,569 65	16,725 95
2,859,000 73	600 »	»	2,859,600 73	300,034 95	7,569 25	»	307,604 20	4,632,599 91

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes des*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT DES RECETTES d'autre part.	LIMBOURG. 1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Produits des canaux et rivières appartenant au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation.	355,004 65	5,463 08	»	»	5,463 08
Produits du canal de Charleroy	1,655,222 46	»	»	»	»
— de la Sambre canalisée	401,796 51	»	»	»	»
— du canal de Pommerœul à Antoing	493,557 52	»	»	»	»
— — de Mons à Condé	99,124 45	»	»	»	»
— — de Maestricht à Bois-le-Duc.	»	56,712 77	» 20	»	56,712 97
— — de la Campine	»	7,684 51	»	»	7,684 51
— des bacs, bateaux et passages d'eau	87,179 77	2,050 »	»	»	2,050 »
Produits des barrières sur les routes de 1re classe.					
Exercice 1846 et antérieurs	8,161 16	685 19	»	»	685 19
— 1847	618,060 91	21,201 32	150 83	»	21,352 15
— 1848	6,713 52	»	»	»	»
Cautionnements	13,899 95	724 36	»	»	724 36
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières . .	14,945 93	351 57	»	»	351 57
Produits des barrières sur les routes de 2me classe					
Exercice 1846 et antérieurs	7,138 78	620 82	218 75	»	839 57
— 1847	859,105 56	30,155 25	63 33	»	30,218 56
— 1848	11,529 63	»	»	»	»
Cautionnements	20,287 62	658 35	»	»	658 35
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières . .	19,728 06	511 02	»	»	511 02
	4,649,525 86	104,818 02	433 11	»	105,251 13
A déduire . les diminutions de recette	16,725 95	432 91	»	»	432 91
	4,632,599 91	104,385 11	433 11	»	104,818 22

domaines (péages). *Exercice* **1849.**

LUXEMBOURG.				NAMUR.				TOTAL GÉNÉRAL.	A DÉDUIRE : les diminutions DE RECETTE, d'après L'ÉTAT DE SOLDE.	RESTE PRODUITS effectifs.
1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.			
»	»	»	»	33,146 76	»	»	33,146 76	389,614 49	»	389,614 49
»	»	»	»	»	»	»	»	1,655,222 46	»	1,655,222 46
»	»	»	»	331,155 98	»	»	331,155 98	732,952 29	»	732,952 29
»	»	»	»	»	»	»	»	493,537 32	»	493,537 32
»	»	»	»	»	»	»	»	99,124 43	»	99,124 43
»	»	»	»	»	»	»	»	36,712 97	»	36,712 97
»	»	»	»	»	»	»	»	7,684 51	»	7,684 51
»	»	»	»	630 »	»	»	630 »	89,859 77	100 »	89,759 77
320 98	»	»	320 98	»	»	»	»	9,167 33	218 75	8,948 58
90,070 13	»	»	90,070 13	75,720 71	»	»	75,720 71	804,103 00	2,860 95	801,242 05
1,475 02	»	»	1,475 02	2,929 »	204 17	»	3,133 17	11,321 71	»	11,321 71
2,870 18	»	»	2,870 18	»	»	»	»	17,503 49	1,621 99	15,881 50
1,809 53	»	»	1,809 53	2,187 70	»	»	2,187 70	19,204 53	»	19,294 53
»	»	»	»	212 50	»	»	212 50	8,190 85	6,783 74	1,407 11
55,500 26	»	»	55,500 26	59,932 47	»	»	59,932 47	984,846 65	3,914 13	980,932 52
549 00	»	»	549 99	2,235 51	362 50	»	2,598 01	14,477 63	491 66	13,985 97
1,476 49	773 33	»	2,249 82	»	»	»	»	23,195 79	2,567 62	20,628 17
1,091 53	»	»	1,091 53	1,661 97	»	»	1,661 97	22,992 58	»	22,992 58
156,073 11	773 33	»	156,846 44	507,812 60	566 67	»	508,379 27	5,419,802 70	18,558 84	5,401,243 86
833 33	»	»	833 33	566 65	»	»	566 65	18,558 84	»	»
155,239 78	773 33	»	156,013 11	507,245 95	566 67	»	507,812 62	5,401,243 86	»	5,401,243 86

PIÈCE A L'APPUI
DE L'ÉTAT N° 1, LITT. F.

ÉTAT GÉNÉRAL du produit

DÉNOMINATION DES PRODUITS ET DES NON-VALEURS.	ANVERS.							
	NON-VALEURS.				PRODUITS.			
	1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Produits des lettres taxées et réexpédiées	»	»	»	»	447,052 57	»	»	447,052 57
Plus trouvés au compte des dépêches	»	»	»	»	3,158 61	»	»	3,158 61
Bons trouvés	»	»	»	»	1,626 15	»	»	1,626 15
Produits des lettres affranchies et chargées	»	»	»	»	71,089 85	»	»	71,089 85
— des imprimés affranchis	»	»	»	»	4,785 77	»	»	4,785 77
— des journaux affranchis	»	»	»	»	10,527 96	»	»	10,527 96
Droits sur les articles d'argent	»	»	»	»	1,899 20	»	»	1,899 20
Produits des lettres *de* et *pour* la ville	»	»	»	»	2,416 10	»	»	2,416 10
— — *de* et *pour* le canton	»	»	»	»	5,225 60	»	»	5,225 60
— — *de* et *pour* l'arrondissement	»	»	»	»	6,251 20	»	»	6,251 20
— des émoluments	»	»	»	»	7,540 56	»	»	7,540 56
Recettes diverses	»	»	»	»	14 55	»	»	14 55
Erreurs sur le compte des états de mois de l'année	»	»	»	»	100 61	»	»	100 61
Produits des offices étrangers	»	»	»	»	»	»	»	»
					561,695 73	»	»	561,695 73
Non-Valeurs.								
Lettres réexpédiées aux bureaux correspondants	5,940 20	»	»	5,940 20	»	»	»	»
Moins trouvés au compte des dépêches	1,206 97	»	»	1,206 97	»	»	»	»
Détaxes ou réduction de taxes	58 30	»	»	58 30	»	»	»	»
Taxes des rebuts renvoyés	6,585 75	»	»	6,585 75	»	»	»	»
Non-valeurs de natures diverses	»	»	»	»	»	»	»	»
Erreurs justifiées sur le compte des états de mois	15 96	»	»	15 96	»	»	»	»
	13,807 18	»	»	13,807 18	13,807 18	»	»	13,807 18
					547,888 55	»	»	547,888 55

des postes. Exercice **1847.**

BRABANT.								FLANDRE OCCIDENTALE.								TOTAL DES RECETTES ci contre, A REPORTER.
NON-VALEURS.				PRODUITS.				NON-VALEURS.				PRODUITS.				
1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.	
»	»	»	»	801,310 45	»	»	801,310 45	»	»	»	»	253,899 96	»	»	253,899 96	1,502,262 96
»	»	»	»	3,557 64	»	»	3,557 64	»	»	»	»	1,142 12	»	»	1,142 12	7,858 37
»	»	»	»	2,923 40	»	»	2,923 40	»	»	»	»	525 40	»	»	525 40	5,074 95
»	»	»	»	135,301 80	»	»	135,301 80	»	»	»	»	45,536 50	»	»	45,536 50	251,928 15
»	»	»	»	16,438 01	»	»	16,438 01	»	»	»	»	1,766 48	»	»	1,766 48	22,990 26
»	»	»	»	68,114 54	»	»	68,114 54	»	»	»	»	6,515 62	»	»	6,515 62	85,150 12
»	»	»	»	3,156 10	»	»	3,156 10	»	»	»	»	5,158 45	»	»	5,158 45	8,195 75
»	»	»	»	10,965 50	»	»	10,965 50	»	»	»	»	901 40	»	»	901 40	14,281 »
»	»	»	»	20,398 60	»	»	20,398 60	»	»	»	»	6,570 80	»	»	6,570 80	32,105 »
»	»	»	»	12,097 20	»	»	12,097 20	»	»	»	»	1,110 50	»	»	1,110 50	19,458 70
»	»	»	»	30,706 16	»	»	30,706 16	»	»	»	»	2,780 44	»	»	2,780 44	41,056 16
»	»	»	»	4,585 77	»	»	4,585 77	»	»	»	»	27 55	»	»	27 55	4,625 85
»	»	»	»	1,395 04	»	»	1,395 04	»	»	»	»	819 90	»	»	819 90	2,515 61
»	»	»	»	»	153,517 14	»	153,517 14	»	»	»	»	»	»	»	»	153,517 14
				1,110,946 19	153,517 14	»	1,264,463 33					324,732 96	»	»	324,732 96	2,150,892 02
13,889 46	»	»	13,889 46	»	»	»	»	5,005 70	»	»	5,005 70	»	»	»	»	25,735 50
1,938 60	»	»	1,938 60	»	»	»	»	700 16	»	»	700 16	»	»	»	»	3,845 82
1,620 15	»	»	1,620 15	»	»	»	»	107 20	»	»	107 20	»	»	»	»	1,854 05
21,208 71	»	»	21,208 71	»	»	»	»	8,826 45	»	»	8,826 45	»	»	»	»	56,620 91
60 74	»	»	60 74	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	60 74
63 04	»	»	63 04	»	»	»	»	45 89	»	»	45 89	»	»	»	»	122 89
38,789 79	»	»	38,789 79	38,789 79	»	»	38,789 79	15,641 40	»	»	15,641 40	15,641 40	»	»	15,641 40	68,258 37
				1,072,156 40	153,517 14	»	1,225,673 54					309,091 56	»	»	309,091 56	2,082,655 05

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *du produit*

DÉNOMINATION DES PRODUITS ET DES NON-VALEURS.	REPORT D'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE.							
		NON-VALEURS.				PRODUITS.			
		1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Produits des lettres taxées et réexpédiées	1,502,262 96	»	»	»	»	319,050 96	»	»	319,050 96
Plus trouvés au compte des dépêches	7,858 37	»	»	»	»	1,788 10	»	»	1,788 10
Bons trouvés	5,074 95	»	»	»	»	1,827 50	»	»	1,827 50
Produits des lettres affranchies et chargées	251,928 15	»	»	»	»	40,463 80	»	»	40,463 80
— des imprimés affranchis	22,990 26	»	»	»	»	4,055 60	»	»	4,055 60
— des journaux affranchis	85,156 12	»	»	»	»	10,416 24	»	»	10,416 24
Droits sur les articles d'argent	8,195 75	»	»	»	»	3,004 95	»	»	3,004 95
Produits des lettres *de* et *pour* la ville	14,281 »	»	»	»	»	2,598 90	»	»	2,598 90
— — *de* et *pour* le canton	32,195 »	»	»	»	»	8,698 20	»	»	8,698 20
— — *de* et *pour* l'arrondissement	19,458 70	»	»	»	»	7,697 14	»	»	7,697 14
— des émoluments	41,056 16	»	»	»	»	2,725 19	»	»	2,725 19
Recettes diverses	4,625 85	»	»	»	»	225 71	»	»	225 71
Erreurs sur le compte des états de mois de l'année	2,315 61	»	»	»	»	366 56	»	»	366 56
Produits des offices étrangers	155,517 14	»	»	»	»	»	»	»	»
	2,150,892 02					405,492 85	»	»	405,492 85
Non-Valeurs.									
Lettres réexpédiées aux bureaux correspondants	25,755 36	5,770 25	»	»	5,770 25	»	»	»	»
Moins trouvés au compte des dépêches	5,845 82	1,001 96	»	»	1,001 96	»	»	»	»
Détaxes ou réduction de taxes	1,854 65	353 25	»	»	353 25	»	»	»	»
Taxes des rebuts renvoyés	36,620 01	9,796 65	»	»	9,796 65	»	»	»	»
Non-valeurs de natures diverses	60 74	70 77	»	»	70 77	»	»	»	»
Erreurs justifiées sur le compte des états de mois	122 89	71 25	»	»	71 25	»	»	»	»
	68,258 37	17,064 13	»	»	17,064 13	17,064 13	»	»	17,064 13
	2,082,653 65					386,428 72	»	»	386,428 72

des postes. Exercice **1847.**

HAINAUT.								LIÉGE.								TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
NON-VALEURS.				PRODUITS.				NON-VALEURS.				PRODUITS.				
1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.	
»	»	»	»	427,304 47	»	»	427,304 47	»	»	»	»	362,109 86	»	»	362,109 86	2,610,908 25
»	»	»	»	1.757 18	»	»	1.757 18	»	»	»	»	950 45	»	»	950 45	12,554 10
»	»	»	»	1,805 71	»	»	1,805 71	»	»	»	»	1,169 15	»	»	1,169 15	9.877 31
»	»	»	»	51,059 99	»	»	51,059 99	»	»	»	»	58,669 90	»	»	58,669 90	402,121 84
»	»	»	»	2,663 02	»	»	2,663 02	»	»	»	»	4.779 45	»	»	4,779 45	55.086 53
»	»	»	»	4,314 09	»	»	4,314 09	»	»	»	»	7,191 05	»	»	7,191 05	107,077 50
»	»	»	»	4.090 50	»	»	4,090 50	»	»	»	»	2,964 65	»	»	2,964 65	18,255 65
»	»	»	»	1,578 80	»	»	1.578 80	»	»	»	»	5.446 »	»	»	5,446 »	25,904 70
»	»	»	»	15,252 21	»	»	15,252 21	»	»	»	»	10,669 80	»	»	10,669 80	66,815 21
»	»	»	»	9,186 50	»	»	9,186 50	»	»	»	»	10,685 »	»	»	10,685 »	47,025 54
»	»	»	»	2,555 19	»	»	2,555 19	»	»	»	»	5,529 68	»	»	5,529 68	49,022 22
»	»	»	»	78 81	»	»	78 81	»	»	»	»	255 70	»	»	255 70	5,162 07
»	»	»	»	565 27	»	»	565 27	»	»	»	»	446 67	»	»	446 67	5,094 11
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	155,517 14
				522,180 54	»	»	522,180 54					468,825 36	»	»	468,825 36	3,545,307 77
10,525 11	»	»	10,525 11	»	»	»	»	9,247 »	»	»	9,247 »	»	»	»	»	51,075 72
1,025 14	»	»	1,025 14	»	»	»	»	648 95	»	»	648 95	»	»	»	»	6,519 87
206 70	»	»	206 70	»	»	»	»	282 80	»	»	282 80	»	»	»	»	2,697 40
10,955 76	»	»	10,955 76	»	»	»	»	10,520 55	»	»	10,520 55	»	»	»	»	67,675 67
8 50	»	»	8 50	»	»	»	»	1 20	»	»	1 20	»	»	»	»	141 01
158 55	»	»	158 55	»	»	»	»	84 18	»	»	84 18	»	»	»	»	416 67
22,657 56	»	»	22,657 56	22,657 56	»	»	22,657 56	20,584 48	»	»	20,584 48	20,584 48	»	»	20,584 48	128,524 54
				499,552 18	»	»	499,552 18					448,258 88	»	»	448,258 88	3,416,875 45

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *du produit*

DÉNOMINATION DES PRODUITS ET DES NON-VALEURS.	REPORT D'AUTRE PART.	LIMBOURG.							
		NON-VALEURS.				PRODUITS.			
		1847.	1848.	1849	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Produits des lettres taxées et réexpédiées	2,610,908 25	»	»	»	»	52,316 49	»	»	52,316 49
Plus trouvés au compte des dépêches.	12,334 10	»	»	»	»	158 60	»	»	158 60
Bons trouvés	9,877 31	»	»	»	»	313 20	»	»	313 20
Produits des lettres affranchies et chargées. . . .	402,121 84	»	»	»	»	11,558 80	»	»	11,558 80
— des imprimés affranchis	35,086 33	»	»	»	»	359 08	»	»	359 08
— des journaux affranchis	107,077 50	»	»	»	»	1,017 33	»	»	1,017 33
Droits sur les articles d'argent.	18,253 65	»	»	»	»	1,346 31	»	»	1,346 31
Produits des lettres *de* et *pour* la ville	23,904 70	»	»	»	»	151 75	»	»	151 75
— — *de* et *pour* le canton	66,813 21	»	»	»	»	2,946 53	»	»	2,946 53
— — *de* et *pour* l'arrondissement . .	47,025 34	»	»	»	»	3,823 34	»	»	3,823 34
— des émoluments	49,622 22	»	»	»	»	288 91	»	»	288 91
Recettes diverses	5,162 07	»	»	»	»	5 78	»	»	5 78
Erreurs sur le compte des états de mois de l'année. .	3,694 11	»	»	»	»	141 14	»	»	141 14
Produits des offices étrangers	153,317 14	»	»	»	»	»	»	»	»
	3,545,397 77					74,407 26	»	»	74,407 26
Non-Valeurs.									
Lettres réexpédiées aux bureaux correspondants . .	51,075 72	2,023 15	»	»	2,023 15	»	»	»	»
Moins trouvés au compte des dépêches	6,519 87	182 30	»	»	182 30	»	»	»	»
Détaxes ou réduction de taxes.	2,697 40	27 40	»	»	27 40	»	»	»	»
Taxe des rebuts renvoyés	67,673 67	3,100 60	»	»	3,100 60	»	»	»	»
Non-valeurs de natures diverses	141 01	» 74	»	»	» 74	»	»	»	»
Erreurs justifiées sur le compte des états de mois. .	416 67	56 25	»	»	56 25	»	»	»	»
	128,524 34	5,390 44	»	»	5,390 44	5,390 44	»	»	5,390 44
	3,416,873 43					69,016 82	»	»	69,016 82

des postes. Exercice **1847.**

LUXEMBOURG.								NAMUR.								TOTAL GÉNÉRAL.
NON-VALEURS.				PRODUITS.				NON-VALEURS.				PRODUITS.				
1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.	
»	»	»	»	74,941 70	»	»	74,941 70	»	»	»	»	149,958 71	»	»	149,958 71	2,888,125 15
»	»	»	»	195 10	»	»	195 10	»	»	»	»	915 85	»	»	915 85	15,583 65
»	»	»	»	553 85	»	»	553 85	»	»	»	»	1,318 05	»	»	1,318 05	11,862 41
»	»	»	»	14,624 90	»	»	14,624 90	»	»	»	»	20,066 10	»	»	20,066 10	448,571 04
»	»	»	»	369 46	»	»	369 46	»	»	»	»	633 22	»	»	633 22	30,448 09
»	»	»	»	350 06	»	»	350 06	»	»	»	»	4,177 54	»	»	4,177 54	112,622 43
»	»	»	»	1,752 80	»	»	1,752 80	»	»	»	»	1,824 25	»	»	1,824 25	25,177 01
»	»	»	»	526 80	»	»	526 80	»	»	»	»	954 38	»	»	954 38	25,317 65
»	»	»	»	3,892 30	»	»	3,892 30	»	»	»	»	11,301 22	»	»	11,301 22	84,955 20
»	»	»	»	3,754 80	»	»	3,754 80	»	»	»	»	10,791 36	»	»	10,791 36	65,574 84
»	»	»	»	225 »	»	»	225 »	»	»	»	»	927 30	»	»	927 30	51,065 45
»	»	»	»	41 18	»	»	41 18	»	»	»	»	59 48	»	»	59 48	5,248 51
»	»	»	»	310 28	»	»	310 28	»	»	»	»	330 24	»	»	330 24	4,475 77
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	153,517 14
				101,118 25	»	»	101,118 25					205,217 70	»	»	205,217 70	3,924,140 96
3,220 75	»	»	3,220 75	»	»	»	»	6,145 29	»	»	6,145 29	»	»	»	»	62,462 91
174 »	»	»	174 »	»	»	»	»	779 20	»	»	779 20	»	»	»	»	7,635 37
46 40	»	»	46 40	»	»	»	»	90 90	»	»	90 90	»	»	»	»	2,862 10
4,686 68	»	»	4,686 68	»	»	»	»	10,727 25	»	»	10,727 25	»	»	»	»	86,188 20
44 80	»	»	44 80	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	186 55
»	»	»	»	»	»	»	»	41 56	»	»	41 56	»	»	»	»	514 48
8,172 65	»	»	8,172 65	8,172 65	»	»	8,172 65	17,782 20	»	»	17,782 20	17,782 20	»	»	17,782 20	159,869 61
				92,945 60	»	»	92,945 60					185,435 50	»	»	185,435 50	3,764,271 35

PIÈCE A L'APPUI
DE L'ÉTAT N° 1, LITT. C.

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes du Département

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	
Produits du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres.	

de la Marine (péages). *Exercice* 1847.

MONTANT.				*Observations.*
1847.	1848.	1849.	TOTAL.	
139,386 42	»	»	139,386 42	

PIÈCE A L'APPUI
DE L'ÉTAT N° 1, LITT. *H.*

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes du Département des

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	
Produits du chemin de fer	

Travaux publics (capitaux et revenus). *Exercice* 1847.

MONTANT.				*Observations.*
1847.	1848.	1849.	TOTAL.	
14,587,693 70	32,611 81	30,061 79	14,650,367 30	

PIÈCE A L'APPUI DE L'ÉTAT N° 1, LITT. I.

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de l'enregistre

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.			
	1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Rachat et transfert de rentes	235 42	»	»	235 42
Capitaux du fonds de l'industrie	1,500 »	»	»	1,500 »
— de créances ordinaires	2,089 02	»	»	2,089 02
Prix de vente d'objets mobiliers	5,157 51	»	»	5,157 51
Transactions en matière domaniale	»	»	»	»
Dommages-intérêts pour inexécution de conventions	»	»	»	»
Successions en déshérence	360 »	»	»	360 »
Épaves	»	»	»	»
Prix de ventes de domaines, en vertu des lois du 27 décembre 1822, payés en numéraire, du 28 décembre 1855, du 27 mai 1857, du 30 juin 1840 et du 27 février 1846	» 06	»	»	» 06
Prix à provenir de la vente de petites parcelles de biens domaniaux (loi du 29 décembre 1842)	345 75	»	»	345 75
Autres prix de ventes	»	»	»	»
Excédants de centimes payés pour frais de vente et d'adjudication	3,966 49	» 47	»	3,966 96
Suppléments d'intérêts sur le prix de ventes de domaines, par suite de délai accordé	»	»	»	»
Produits des ventes d'objets dépendant du Département de la Guerre	6,176 »	»	»	6,176 »
Fermages de biens-fonds et bâtiments	17,086 78	»	»	17,086 78
— de chasses et de pêches	12,257 88	»	»	12,257 88
Revenus des domaines dépendant du Département de la Guerre	15,211 75	8,817 88	»	24,029 63
Arrérages de rentes	494 51	»	»	494 51
Intérêts de créances ordinaires	1 52	»	»	1 52
— — du fonds de l'industrie	1,323 45	»	»	1,323 45
Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations	»	»	»	»
Ventes d'herbes, extraction de terres et sable, paisson et glandée	»	»	»	»
Redevance de 4 p. % du revenu des biens passés en mainmorte	134 92	»	»	134 92
Produits de la calamine	»	»	»	»
— de l'école vétérinaire et d'agriculture	»	»	»	»
Restitutions, dommages-intérêts en matière forestière	»	»	»	»
— volontaires	202 50	»	»	202 50
Bénéfices des jeux à Spa	»	»	»	»
Exploitation du minerai de fer	»	»	»	»
Abonnements au *Moniteur* et au *Bulletin officiel*. Exercice 1846	108 »	»	»	108 »
— — — — 1847	876 »	»	»	876 »
Bons du trésor. { Restitution de ¼ p. % de bonification	211 25	»	»	211 25
Bons du trésor. { Intérêts non échus	2,140 51	»	»	2,140 51
Produits divers	»	»	»	»
	70,840 72	8,818 35	»	79,668 07
A déduire : les diminutions de recette	8,818 02	»	»	8,818 02
	62,051 70	8,818 35	»	70,850 05

ment (capitaux et revenus). *Exercice* **1847.**

BRABANT.				FLANDRE OCCIDENTALE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.	
»	»	»	»	»	»	»	»	235 42
529 10	»	»	529 10	»	»	»	»	2,029 10
65,018 92	»	»	65,018 92	»	»	»	»	68,008 54
26,457 00	583 40	»	27,021 50	925 98	542 75	»	1,468 73	33,047 60
»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»
8,447 05	113 40	»	8,560 45	74 94	»	»	74 94	8,095 57
»	»	»	»	597 03	»	»	597 03	597 03
41,074 15	»	»	41,074 15	1,320 30	7 05	»	1,333 95	42,408 12
1,588 11	»	»	1,588 11	6,516 78	» 01	»	6,516 79	8,250 65
2,051 87	»	»	2,051 87	1,817 75	»	»	1,817 75	3,869 62
24,128 68	»	»	24,128 68	2,644 17	»	»	2,644 17	30,739 81
218 12	»	»	218 12	»	»	»	»	218 12
11,421 58	1 50	»	11,423 08	2,209 21	»	»	2,209 21	19,808 29
24,643 12	»	»	24,643 12	5,451 90	»	»	5,451 90	47,181 80
457 »	73 »	»	530 »	3,670 50	»	»	3,670 50	10,458 38
732 85	110 »	»	842 85	40,524 14	54 »	»	40,558 14	63,450 62
362 83	»	»	362 83	46 »	»	»	46 »	903 14
11,320 41	»	»	11,320 41	7 64	»	»	7 64	11,355 57
8,571 45	»	»	8,571 45	»	»	»	»	9,894 88
506,561 49	2 »	»	506,563 49	11,818 78	1,014 »	»	13,432 78	519,996 27
759 10	»	»	759 10	9,755 05	»	»	9,755 05	10,514 15
8 76	»	»	8 76	26 05	»	»	26 05	170 61
»	»	»	»	»	»	»	»	»
215,985 28	»	»	215,985 28	»	»	»	»	215,985 28
143 54	»	»	143 54	»	»	»	»	143 54
»	»	»	»	»	»	»	»	292 50
»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»
10,455 72	»	»	10,455 72	»	»	»	»	10,565 72
5,061 85	13,271 48	»	18,333 33	1,476 »	»	»	1,476 »	20,685 33
92 50	»	»	92 50	»	»	»	»	303 75
1,230 41	»	»	1,230 41	»	»	»	»	3,370 92
900 »	»	»	900 »	»	»	»	»	900 »
960,205 79	14,154 78	»	980,360 57	88,689 10	2,198 39	»	90,887 49	1,150,916 13
180.357 62	»	»	150.357 62	2,198 39	»	»	2,198 39	191,574 03
785,648 17	14,154 78	»	799,802 95	86,490 71	2,198 39	»	88,689 10	959,342 10

Suite de l'ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de l'enregistre

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT DES RECETTES d'autre part.	FLANDRE ORIENTALE. 1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Rachat et transfert de rentes	235 42	»	»	»	»
Capitaux du fonds de l'industrie	2,029 10	»	»	»	»
— de créances ordinaires	68,008 54	11,207 51	»	»	11,207 51
Prix de ventes d'objets mobiliers	53,647 60	51,133 06	5 50	»	51,138 56
Transactions en matière domaniale	»	»	»	»	»
Dommages-intérêts pour inexécution de conventions	»	277 65	»	»	277 65
Successions en déshérence	8,995 57	»	»	»	»
Épaves	597 05	»	»	»	»
Prix de ventes de domaines, en vertu des lois du 27 décembre 1822, payés en numéraire, du 28 décembre 1835, du 27 mai 1837, du 30 juin 1840 et du 27 février 1846	42,408 12	46,990 12	»	»	46,990 12
Prix à provenir de la vente de petites parcelles de biens domaniaux (loi du 29 décembre 1842)	8,250 65	»	»	»	»
Autres prix de ventes	5,869 62	48 54	»	»	48 54
Excédants de centimes payés pour frais de vente et d'adjudic.	50,759 81	11,500 09	»	»	11,500 09
Suppléments d'intérêts sur le prix de ventes de domaines, par suite de délai accordé	218 12	»	»	»	»
Produits des ventes d'objets dépend. du Départ. de la Guerre.	19,808 29	2,226 85	»	»	2,226 85
Fermages de biens-fonds et bâtiments	47,181 80	7,112 84	25 »	»	7,137 84
— de chasses et de pêches	10,458 58	11,555 05	»	»	11,555 05
Revenus des domaines dépendant du Départ. de la Guerre.	65,450 02	22,524 06	»	»	22,524 06
Arrérages de rentes	903 14	1 71	»	»	1 71
Intérêts de créances ordinaires	11,335 57	»	»	»	»
— — du fonds de l'industrie	9,804 88	3,301 50	»	»	3,301 50
Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations	519,990 27	2,026 60	20 »	»	2,046 60
Ventes d'herbes, extract. de terres et sable, paisson et glandée.	10,514 15	1,807 50	15 »	»	1,822 50
Redevance de 4 p. % du revenu des biens passés en mainmorte.	170 61	»	»	»	»
Produits de la calamine	»	»	»	»	»
— de l'école vétérinaire et d'agriculture	215,083 28	»	»	»	»
Restitutions, dommages-intérêts en matière forestière	145 54	»	»	»	»
— volontaires	202 50	»	»	»	»
Bénéfices des jeux à Spa	»	»	»	»	»
Exploitation du minerai de fer	»	»	»	»	»
Abonnements au *Moniteur* et au *Bullet. offic.* Exerc. 1846.	10,565 72	1,770 »	»	»	1,770 »
— — — — 1847.	20,685 53	»	»	»	»
Bons du trésor. Restitution de $\frac{1}{4}$ p. % de bonification.	303 75	10 »	»	»	10 »
Bons du trésor. Intérêts non échus	3,370 92	127 »	»	»	127 »
Produits divers	900 »	3,685 »	»	»	3,685 »
	1,150,916 13	177,355 05	65 50	»	177,420 55
A déduire : les diminutions de recette	191,574 03	340 25	»	»	340 25
	959,342 10	177,014 80	65 50	»	177,080 30

ment (capitaux et revenus). *Exercice* 1847.

HAINAUT.				LIEGE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.	
0,574 35	»	»	0,574 35	1,931 96	»	»	1,931 96	8,541 75
48,915 »	»	»	48,915 »	25,799 49	»	»	25,799 49	76,745 59
4,151 44	»	»	4,151 44	164,955 59	»	»	164,955 59	248,362 88
2,054 55	8 40	»	2,062 95	3,191 05	»	»	3,191 05	90,640 14
»	»	»	»	1,995 »	»	»	1,995 »	1,995 »
»	»	»	»	»	»	»	»	277 05
365 »	»	»	365 »	10,039 44	» 47	»	10,039 91	19,400 28
»	»	»	»	»	»	»	»	597 05
86,428 28	»	»	86,428 28	180,944 28	»	»	180,944 28	356,779 80
»	»	»	»	9,417 12	»	»	9,417 12	17,667 77
2,573 17	41 60	»	2,414 77	8 »	»	»	8 »	6,340 05
6,011 70	»	»	6,011 70	7,058 56	»	»	7,058 56	55,290 05
20 74	»	»	20 74	3,738 57	»	»	3,738 57	3,977 45
4,415 40	»	»	4,415 40	33,529 95	»	»	33,529 95	59,980 49
22,867 57	»	»	22,867 57	15,954 54	»	»	15,954 54	95,141 55
3,806 50	»	»	3,806 50	10,462 83	»	»	10,462 83	42,245 64
30,111 94	»	»	30,111 94	1,882 51	»	»	1,882 51	119,049 13
696 86	»	»	696 86	605 04	»	»	605 04	2,206 75
6,899 13	»	»	6,899 13	5,060 33	»	»	5,060 33	21,295 05
22,210 54	»	»	22,210 54	37,057 05	»	»	37,057 05	72,444 94
18,889 »	369 »	»	19,258 »	133,008 84	1,717 97	»	134,726 81	670,027 68
5,345 50	»	»	5,345 50	17,378 65	»	»	17,378 65	53,060 80
11 20	»	»	11 20	»	»	»	»	181 81
»	»	»	»	7,500 »	»	»	7,500 »	7,500 »
»	»	»	»	»	»	»	»	213,985 28
10 »	»	»	10 »	»	»	»	»	153 54
»	»	»	»	126 98	»	»	126 98	419 48
»	»	»	»	78,529 26	»	»	78,529 26	78,529 26
»	»	»	»	1,200 »	»	»	1,200 »	1,200 »
2,562 »	»	»	2,562 »	1,974 »	»	»	1,974 »	16,869 72
»	»	»	»	»	»	»	»	20,685 55
»	»	»	»	1 25	»	»	1 25	515 »
»	»	»	»	16 »	»	»	16 »	5,515 92
»	»	»	»	157 50	37 05	»	194 55	4,779 55
275,099 76	419 »	»	275,518 76	751,484 25	1,755 49	»	753,239 74	2,355,095 18
369 »	»	»	369 »	37 15	»	»	37 15	192,520 45
272,730 76	419 »	»	273,149 76	751,447 10	1,755 49	»	753,202 59	2,162,774 75

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes de l'enregistre*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT DES RECETTES d'autre part.	LIMBOURG. 1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Rachat et transfert de rentes	8,541 73	1,049 16	»	»	1,049 16
Capitaux du fonds de l'industrie	70,745 59	»	»	»	»
— de créances ordinaires	248,562 88	20,498 72	»	»	20,498 72
Prix de ventes d'objets mobiliers	90,640 14	367 80	»	»	367 80
Transactions en matière domaniale	1,995 »	»	»	»	»
Dommages-intérêts pour inexécution de conventions	277 65	»	»	»	»
Successions en déshérence	10,400 28	876 16	75 »	»	951 16
Épaves	597 05	»	»	»	»
Prix de ventes de domaines, en vertu des lois du 27 décembre 1822, payés en numéraire, du 28 décembre 1835, du 27 mai 1837, du 30 juin 1840 et du 27 février 1846	336,779 80	34,085 50	973 23	»	35,058 73
Prix à provenir de la vente de petites parcelles de biens domaniaux (loi du 20 décembre 1842)	17,667 77	»	»	»	»
Autres prix de ventes	6,340 93	630 72	»	»	630 72
Excédants de centimes payés pour frais de vente et d'adjudic.	55,290 05	395 11	»	»	395 11
Suppléments d'intérêts sur le prix de ventes de domaines, par suite de délai accordé	3,977 43	»	»	»	»
Produits des ventes d'objets dépend. du Départ. de la Guerre.	59,980 49	2,682 02	»	»	2,682 02
Fermages de biens-fonds et bâtiments	93,141 55	907 52	»	»	907 52
— de chasses et de pêches	42,243 64	2,139 50	»	»	2,139 50
Revenus des domaines dépendant du Départ. de la Guerre.	110,949 13	157 70	»	»	157 70
Arrérages de rentes	2,206 75	2,557 46	»	»	2,557 46
Intérêts de créances ordinaires	21,295 05	21 57	»	»	21 57
— — du fonds de l'industrie	72,444 94	»	»	»	»
Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations	676,027 68	52 »	»	»	52 »
Ventes d'herbes, extract. de terres et sable, paisson et glandée.	33,060 80	131 50	»	»	131 50
Redevance de 4 p. % du revenu de biens passés en mainmorte.	181 81	9 60	»	»	9 60
Produits de la calamine	7,500 »	»	»	»	»
— de l'école vétérinaire et d'agriculture	213,083 28	»	»	»	»
Restitutions, dommages-intérêts en matière forestière	153 54	»	»	»	»
— volontaires	419 48	»	»	»	»
Bénéfices des jeux à Spa	78,529 26	»	»	»	»
Exploitation du minerai de fer	1,200 »	»	»	»	»
Abonnements au *Moniteur* et au *Bullet. offic.* Exerc. 1846.	16,869 72	»	»	»	»
— — — — 1847.	20,685 53	1,600 »	»	»	1,600 »
Bons du trésor. Restitution de $\frac{1}{4}$ p. % de bonification.	315 »	»	»	»	»
Bons du trésor. Intérêts non échus	3,513 92	»	»	»	»
Produits divers	4,779 55	»	»	»	»
	2,355,095 18	68,741 84	1,048 23	»	69,790 07
A déduire : les diminutions de recette	192,320 43	75 »	»	»	75 »
	2,162,774 75	68,666 84	1,048 23	»	69,715 07

ment (capitaux et revenus). *Exercice* 1847.

LUXEMBOURG.				NAMUR.				TOTAL GÉNÉRAL.	A DÉDUIRE : les diminutions DE RECETTE, d'après L'ÉTAT DE SOLDE.	RESTE PRODUITS effectifs.
1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.			
280 77	»	»	280 77	1,844 10	»	»	1,844 10	12,315 76	» 10	12,315 66
»	»	»	»	»	»	»	»	76,745 59	»	76,745 59
199 05	»	»	199 05	10,975 29	»	»	10,975 29	280,036 54	11 50	280,025 04
374 66	»	»	374 66	675 20	»	»	675 20	92,057 80	37 05	92,020 75
»	»	»	»	»	»	»	»	1,995 »	»	1,995 »
37 96	»	»	37 96	»	»	»	»	315 61	»	315 61
»	»	»	»	»	»	»	»	20,351 44	»	20,351 44
»	»	»	»	»	»	»	»	597 03	»	597 03
410 »	»	»	410 »	75,129 02	»	»	75,129 02	467,577 55	20 »	467,557 55
215 20	»	»	215 20	»	»	»	»	17,882 97	11 40	17,871 57
»	»	»	»	7,405 06	»	»	7,405 06	14,374 71	1,243 64	13,131 07
20,458 45	»	»	20,458 45	5,002 62	»	»	5,002 62	82,026 25	7,188 96	74,837 29
»	»	»	»	2,020 02	»	»	2,020 02	5,997 45	»	5,997 45
3 50	»	»	3 50	2,491 40	»	»	2,491 40	65,157 41	»	65,157 41
130 75	»	»	130 75	1,105 11	»	»	1,105 11	95,572 75	927 »	94,445 75
4,042 50	»	»	4,042 50	4,597 93	»	»	4,597 93	53,925 57	8,125 88	45,797 49
71 50	47 »	»	118 50	8,552 02	»	»	8,552 02	128,777 55	»	128,777 55
7,060 13	»	»	7,060 13	916 25	»	»	916 25	12,720 50	27 70	12,692 80
6 97	»	»	6 97	» 50	»	»	» 50	21,525 87	7 78	21,518 09
»	»	»	»	41 08	»	»	41 08	72,486 02	»	72,486 02
412,808 67	»	»	412,808 67	82,952 64	»	»	82,952 64	1,171,820 99	10 »	1,171,810 99
502 49	»	»	502 49	752 70	»	»	752 70	54,427 49	2,081 »	52,346 49
»	»	»	»	»	»	»	»	191 41	6 30	185 11
»	»	»	»	»	»	»	»	7,500 »	»	7,500 »
»	»	»	»	»	»	»	»	215,985 28	162,298 42	51,684 86
»	»	»	»	35 »	»	»	35 »	188 54	»	188 54
»	»	»	»	»	»	»	»	419 48	»	419 48
»	»	»	»	»	»	»	»	78,529 26	»	78,529 26
»	»	»	»	46,254 52	»	»	46,254 52	47,454 52	»	47,454 52
»	»	»	»	»	»	»	»	16,869 72	10,455 72	6,414 »
1,164 »	»	»	1,164 »	2,064 »	»	»	2,064 »	25,515 55	»	25,515 55
2 50	»	»	2 50	5 »	»	»	5 »	522 50	»	522 50
36 62	»	»	36 62	55 51	»	»	55 51	3,604 05	»	3,604 05
1,940 »	»	»	1,940 »	29 »	»	»	29 »	6,748 55	»	6,748 55
450,626 12	47 »	»	450,675 12	253,847 77	»	»	255,847 77	3,129,466 14	192,452 43	2,936,955 71
57 »	»	»	57 »	»	»	»	»	192,452 43	»	»
450,569 12	47 »	»	450,616 12	255,847 77	»	»	255,847 77	2,936,955 71	»	2,936,955 71

PIÈCE A L'APPUI
DE L'ÉTAT N° 1, LITT. K.

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de l'administration du

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	
Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets)	
Intérêts de 13,438 obligations de l'emprunt de 30,000,000 de francs, à 4 p. %, provenant de l'emploi de l'encaisse de l'ancien caissier général, sans préjudice aux droits envers le même caissier, dont il est fait réserve expresse.	
Produits de l'emploi des fonds de cautionnements et consignations	
— des actes des commissariats maritimes.	
— des droits de pilotage et de fanal	
— de la fabrication de pièces de cuivre	

trésor public (capitaux et revenus). *Exercice* 1847.

MONTANT.				*Observations.*
1847.	1848.	1849.	TOTAL.	
»	121,101 24	»	121,101 24	
537,520 »	»	»	537,520 »	
528,657 24	»	»	528,657 24	
»	48,047 56	»	48,047 56	
»	595,198 41	»	595,198 41	
86,954 89	49,763 01	3,009 30	139,727 20	
1,153,112 13	814,110 22	3,009 30	1,970,231 65	

PIÈCE A L'APPUI
DE L'ÉTAT N° 1, LITT. *L*.

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes des contributions

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.			
	1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions . . .	2,140 »	»	»	2,140 »
Frais de perception des centimes communaux	4,642 21	243 35	»	4,885 56
	6,782 21	243 35	»	7,025 56

directes (remboursements). *Exercice* 1847.

BRABANT.				FLANDRE OCCIDENTALE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.	
135 85	»	»	135 85	24 50	»	»	24 50	2,298 55
11,102 11	549 62	»	11,651 73	4,471 85	2,469 24	»	6,941 09	23,478 58
11,235 94	549 62	»	11,785 56	4,496 35	2,469 24	»	6,965 59	25,776 71

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes des contributions*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT DES RECETTES d'autre part.	FLANDRE ORIENTALE.			
		1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions	2,208 33	»	»	»	»
Frais de perception des centimes communaux.	23,478 38	7,160 73	504 66	»	7,665 39
	25,776 71	7,160 73	504 66	»	7,665 39

directes (remboursements). *Exercice* 1847.

HAINAUT.				LIÉGE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.	
46 83	»	»	46 83	85 48	»	»	85 48	2,450 64
5,009 08	1,233 25	»	6,242 33	3,444 80	346 70	»	3,791 50	41,177 60
5,055 91	1,233 25	»	6,289 16	3,530 28	346 70	»	3,876 98	43,628 24

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes des contributions*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT DES RECETTES d'autre part.	LIMBOURG. 1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions	2,450 64	59 16	»	»	59 16
Frais de perception des centimes communaux.	41,177 60	1,909 08	105 40	»	2,014 48
	43,608 24	1,968 24	105 40	»	2,073 64

directes (remboursements). *Exercice* 1847.

	LUXEMBOURG.				NAMUR.				TOTAL GÉNÉRAL.
	1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.	
	69 66	»	»	69 66	29 »	»	»	29 »	2,588 46
	2,081 »	256 59	»	2,337 59	1,213 35	292 37	»	1,505 72	47,035 39
	2,150 66	256 59	»	2,407 25	1,242 35	292 37	»	1,534 72	49,623 85

PIÈCE A L'APPUI
DE L'ÉTAT N° 1, LITT. *M*.

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de l'enregis

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.			
	1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Recouvrements de reliquats de comptes arrêtés par la Cour des Comptes.	2,626 81	»	»	2,626 81
Rétributions pour permis de construction d'usines	»	»	»	»
2 p. °/₀ sur les payements faits aux créanciers des biens saisis	»	»	»	»
Avances faites par le Ministère des Finances.				
Frais de poursuites et d'instances.	»	»	»	»
Recouvrements sur les communes, les hospices et les acquéreurs de bois domaniaux, pour frais de régie de leurs bois	685 72	»	»	685 72
Frais de perceptions faites pour le compte de tiers	477 22	» 74	»	477 96
Remboursement et dégrèvement de contributions	»	»	»	»
Avances faites par le Ministère de la Justice.				
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc.	11,404 28	»	»	11,404 28
Avances faites par le Ministère de l'Intérieur.				
Frais de justice devant les conseils de discipline de la garde civique. .	10 50	»	»	10 50
Pensions à payer par les élèves de l'école militaire.	»	»	»	»
	15,204 53	» 74	»	15,205 27
A déduire : les diminutions de recette	»	»	»	»
	15,204 53	» 74	»	15,205 27

trement (remboursements). *Exercice* 1847.

BRABANT.				FLANDRE OCCIDENTALE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1847.	1848.	1849	TOTAL.	1847	1848.	1849.	TOTAL	
45,448 40	»	»	45,448 40	287 44	»	»	287 44	48,362 05
»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»		»	»	»	»	»
90 17	»	»	90 17	»	»	»	»	90 17
4,046 92	»	»	4,046 92	065 94	»	»	065 94	5.096 58
1,378 99	8 39	»	1,387 38	324 39	2 50	»	326 89	2.192 25
22 19	»	»	22 19	»	»	»	»	22 19
30,354 45	»	»	30,354 45	8.088 64	»	»	8,088 64	49 847 37
747 88	»	»	747 88	»	»	»	»	758 38
17,300 »	»	»	17,300 »	400 »	»	»	400 »	17.700 »
99,989 »	8 39	»	99,997 39	9,764 41	2 50	»	9,766 91	124.069 57
25,010 95	»	»	25,010 95	»	»	»	»	25.010 95
76,978 07	8 39	»	76,986 46	9,764 41	2 50	»	9 766 91	101,958 64

Suite de l'ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de l'enregis

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT DES RECETTES d'autre part.	FLANDRE ORIENTALE. 1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Recouvrements de reliquats de comptes arrêtés par la Cour des Comptes	48,362 65	6,796 30	»	»	6,796 30
Rétributions pour permis de construction d'usines	»	»	»	»	»
2 p. % sur les payements faits aux créanciers de biens saisis.	»	»	»	»	»
Avances faites par le Ministère des Finances.					
Frais de poursuites et d'instances	90 17	»	»	»	»
Recouvrements sur les communes, les hospices et les acquéreurs de bois domaniaux, pour frais de régie de leurs bois.	5,906 58	2,715 35	»	»	2,715 35
Frais de perceptions faites pour le compte de tiers	2,102 25	325 31	»	»	325 31
Remboursement et dégrèvement de contributions	22 19	1,097 42	»	»	1,097 42
Avances faites par le Ministère de la Justice.					
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc.	49,847 57	12,020 51	»	»	12,020 51
Avances faites par le Ministère de l'Intérieur.					
Frais de justice devant les conseils de discipline de la garde civique	758 38	1 74	»	»	1 74
Pensions à payer par les élèves de l'école militaire	17,700 »	1,000 »	»	»	1,000 »
	124,960 57	23,965 83	»	»	23,965 83
A déduire : les diminutions de recette	23,010 93	5 05	»	»	5 05
	101,058 64	23,960 78	»	»	23,960 78

trement (remboursements). *Exercice* 1847.

	HAINAUT.				LIÉGE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
	1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.	
	20,140 78	»	»	20,140 78	7,191 18	»	»	7,191 18	82,491 11
	725 »	»	»	725 »	200 »	»	»	200 »	925 »
	380 05	»	»	380 05	»	»	»	»	380 05
	126 68	»	»	126 68	1,405 97	»	»	1,405 97	1,620 82
	18,419 75	74 61	»	18,494 36	10,311 48	»	»	10,311 48	37,717 77
	1,240 18	»	»	1,240 18	868 94	»	»	868 94	4,620 06
	79 32	»	»	79 32	516 32	»	»	516 32	1,515 25
	35,052 97	»	»	35,052 97	15,850 58	1 05	»	15,852 23	112,742 08
	»	»	»	»	2 84	»	»	2 84	762 96
	2,200 »	»	»	2,200 »	1,200 »	»	»	1,200 »	22,100 »
	78,344 73	74 61	»	78,419 34	57,525 51	1 05	»	57,526 96	264,881 70
	» 20	»	»	» 20	95 54	»	»	95 54	23,111 72
	78,344 53	74 61	»	78,419 14	57,429 77	1 05	»	57,451 42	241,769 98

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes de l'enregis*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT DES RECETTES d'autre part.	LIMBOURG. 1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Recouvrements de reliquats de comptes arrêtés par la Cour des Comptes	82,491 11	184 06	»	»	184 06
Rétributions pour permis de construction d'usines	925 »	»	»	»	»
2 p. % sur les payements faits aux créanciers de biens saisis.	380 05	»	»	»	»
Avances faites par le Ministère des Finances.					
Frais de poursuites et d'instances	1,620 82	22 15	»	»	22 15
Recouvrements sur les communes, les hospices et les acquéreurs de bois domaniaux, pour frais de régie de leurs bois.	57,717 77	358 88	»	»	358 88
Frais de perceptions faites pour le compte de tiers	4,626 66	213 83	» 54	»	214 37
Remboursement et dégrèvement de contributions	1,515 25	97 48	»	»	97 48
Avances faites par le Ministère de la Justice.					
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc.	112,742 08	7,765 95	»	»	7,765 95
Avances faites par le Ministère de l'Intérieur.					
Frais de justice devant les conseils de discipline de la garde civique	762 96	»	»	»	»
Pensions à payer par les élèves de l'école militaire	22,100 »	»	»	»	»
	264,881 70	8,622 35	» 54	»	8,622 89
A déduire : les diminutions de recette	23,111 72	»	»	»	11 »
	241,769 98	8,622 35	» 54	»	8,611 89

trement (remboursements). *Exercice* 1847.

LUXEMBOURG.				NAMUR.				TOTAL GÉNÉRAL.	A DÉDUIRE : les diminutions DE RECETTE, d'après L'ÉTAT DE SOLDE.	RESTE PRODUITS effectifs.
1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.			
222 87	»	»	222 87	5,262 79	»	»	5,262 79	88,160 85	25,000 »	63,160 85
»	»	»	»	500 »	»	»	500 »	1,425 »	»	1,425 »
»	»	»	»	»	»	»	»	580 05	»	580 05
896 18	»	»	896 18	76 27	»	»	76 27	2,615 42	581 50	2,033 92
54,268 85	»	»	54,268 85	42,519 11	6 72	»	42,525 83	154,851 33	»	154,851 33
1,052 05	26 18	»	1,078 83	802 72	»	»	802 72	6,722 58	88 12	6,634 46
»	»	»	»	428 38	»	»	428 38	2,041 11	»	2,041 11
8,757 41	» 16	»	8,757 57	15,011 63	»	»	15,011 63	144,257 25	84 11	144,173 12
»	»	»	»	»	»	»	»	762 96	»	762 96
»	»	»	»	1,000 »	»	»	1,000 »	23,100 »	»	23,100 »
65,177 96	26 34	»	65,204 30	65,600 90	6 72	»	65,607 62	404,516 51	25,755 73	380,562 78
560 05	»	»	560 05	70 08	»	»	70 08	25,755 73	»	»
64,617 05	26 34	»	64,643 37	65,530 82	6 72	»	65,537 54	380,562 78	»	380,562 78

PIÈCE A L'APPUI DE L'ÉTAT N° 1, LITT. N.

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de l'administration

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	
Recouvrement d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières	
Recettes accidentelles	
Versements à faire par les concessionnaires de chemins de fer, pour frais de surveillance	
Abonnement des provinces pour réparations d'entretien dans les prisons	
Banque de Belgique. — Intérêts exigibles en 1847.	
Chemin de fer rhénan. — Dividende de 1847	
Frais de perception des revenus provinciaux	

du trésor public (remboursements). *Exercice* 1847.

MONTANT.				DIMINUTIONS.	RESTE pour revenus effectifs.	*Observations.*
1847.	1848.	1849.	TOTAL.			
231,984 24	292,305 84	342,812 74	867,102 82	»	867,102 82	
462,597 01	»	»	462,597 01	872 28	461,724 73	Voir l'annexe n° 1 d'autre part.
10,000 »	20,000 »	»	30,000 »	»	30,000 »	
4,000 »	16,888 »	2,720 »	23,608 »	»	23,608 »	
7,455 26	»	»	7,455 26	»	7,455 26	
»	»	121,399 »	121,399 »	»	121,399 »	
»	19,864 39	16,065 86	35,930 25	»	35,930 25	Voir l'annexe n° 2.
716,036 51	349,058 23	482,997 60	1,548,092 34	872 28	1,547,220 06	

ANNEXE N° 1
A L'ÉTAT N° 1, LITT. N.

ÉTAT DE DÉVELOPPEMENT des recettes

SOLDE DE COMPTES.		
Sommes versées par divers receveurs des contributions directes, douanes et accises, pour l'apurement de leur gestion	262 57	
Solde de compte rendu par la régie du chemin de fer	2 »	
Idem des fonds alloués pour gratifications à accorder aux détenus dans la maison de correction de Saint-Bernard, pendant l'année 1846	933 81	
Idem des fonds mis à la disposition de la commission administrative des prisons à Namur, à l'effet de pourvoir à l'achat de grains nécessaires à la nourriture des détenus pendant l'année 1846	5,033 10	
		6,231 48
REMBOURSEMENTS ET RESTITUTIONS.		
Pension indûment perçue	37 50	
Frais de route et de séjour, vivres de campagne et rations de fourrages indûment perçus	1,140 05	
Prix de la fourniture d'outils et ustensiles perçu indûment	795 85	
Perte d'armes et d'objets de couchage, vente de vieille paille	1,372 11	
Retenue sur une pension des frais d'entretien dans un établissement de bienfaisance	316 25	
Frais imputés sur le Budget de la Justice des exercices 1845 et 1847, pour entretien, dans les maisons de passage, de miliciens conduits à la compagnie de discipline	182 95	
Frais de poursuites, avancés par le trésor	41 50	
Somme perçue en trop pour emprise de terrain par le chemin de fer	287 65	
Remboursement de 3/5 de prêt de 2,300 francs accordé pour l'agrandissement du local affecté à l'école primaire supérieure de Louvain	1,380 »	
Idem des avances faites par le trésor pour le service des pensions accordées avant le 1er octobre 1830, à charge du fonds dit *leges*	88,012 72	
		93,366 58
PRODUITS EXTRAORDINAIRES ET ACCIDENTELS.		
Somme payée par la société d'assurance dite l'*Union belge et étrangère*, pour le dommage arrivé aux bâtiments de la Cour des Comptes par l'incendie survenu dans la nuit du 6 au 7 novembre 1846	34,990 60	
Produit de la vente du catalogue des produits de l'industrie nationale exposés en 1847	6,147 »	
Droits de passage des écluses du bassin et du génie militaire à Ostende, perçus du 3 février 1846 au 4 janvier 1847	2,368 74	
Droits de pont sur l'écluse du génie militaire, perçus pendant 1846	34 44	
A REPORTER	43,540 78	99,798 06

accidentelles versées au trésor. Exercice 1847.

Report.	43,540 78	99,798 06
Droits de feu perçus à Ostende, pendant 1846	8,790 17	
Droits de transport et d'emmagasinage des poudres à canon des navires de commerce, au fort S^{t}-Ferdinand à Anvers, en 1846	266 33	
Intérêts bonifiés par le Gouvernement néerlandais, par suite de la restitution des cautionnements en numéraire, versés antérieurement au 1er octobre 1830, par les sieurs Verberckt et De la Chapelle	1,921 40	
Intérêts bonifiés sur les termes de payement arriérés de l'emprunt 4 1/2 p. % de 1844	37,019 67	
Semestres d'intérêts au 1er janvier et au 1er juillet 1847, d'un capital de 399,798 francs, en dette publique 2 1/2 p. %, appartenant au fonds de la caisse de retraite des fonctionnaires et employés du département des recettes. . .	9,994 94	
Idem d'un capital de 2,116,400 francs, provenant du fonds d'agriculture. .	52,910 »	
Idem d'un capital de fr. 36,190 47 c^{s}, provenant des commissions médicales.	902 64	
Semestre d'intérêts au 1er juillet 1847, d'un capital de fr. 91,428 59 c^{s}, à 2 1/2 p. %, racheté par le trésor pour apurer la gestion de comptables en déficit.	270 58	
Somme payée par la société concessionnaire du chemin de fer de la vallée de la Dendre et du canal de Jemmapes, conformément à l'art. 40 du cahier des charges approuvé par arrêté royal du 21 juin 1845, pour frais d'études de l'avant-projet.	30,000 »	
Retenues faites au profit du trésor, sur pensions civiles et militaires . . .	3,356 »	
Indemnité à forfait prélevée sur le fonds dit *leges*, moyennant laquelle le trésor supporte, à partir du 1er janvier 1847, les pensions des veuves existantes à charge dudit fonds	30,000 »	
Somme portée en recette pour régularisation de compte	» 08	
		218,972 59
RECETTES APPARTENANT A DES EXERCICES CLOS.		
Exercice 1835.		
Produit pour subvention de guerre renseigné dans l'état de l'administration de l'enregistrement, pour solde de l'exercice 1846	294 68	
Exercice 1842.		
Frais de perception des revenus provinciaux	39 63	
Exercice 1843.		
Frais de perception des revenus provinciaux.	2,696 61	
Exercice 1844.		
Frais de perception des revenus provinciaux	1,245 77	
Exercices 1844 et antérieurs.		
Produits de l'école vétérinaire et d'agriculture	138,677 39	
		142,954 08
		461,724 73

ANNEXE N° 2
A L'ÉTAT N° 1, LITT. N.

ÉTAT DE SITUATION des remboursements faits au trésor des frais

PROVINCES.	MONTANT DES RECOUVREMENTS sur IMPÔTS DIRECTS.	sur IMPÔTS INDIRECTS.	TOTAL.
Anvers	260,379 39	52,623 43	313,002 82
Brabant	716,670 56	179,496 44	896,167 »
Flandre occidentale	381,290 23	83,254 91	464,545 14
— orientale	389,011 80	44,528 84	433,540 64
Hainaut	263,252 78	»	263,252 78
Liége	266,779 19	»	266,779 19
Limbourg	94,656 81	»	94,656 81
Luxembourg	155,965 68	37,705 61	193,669 29
Namur	176,086 92	124,932 48	301,019 40
	2,704,093 36	522,539 71	3,226,633 07

de perception des revenus provinciaux (loi du 25 mai 1838). *Exercice* 1847.

TAUX de LA REMISE.	MONTANT de LA REMISE.	REMBOURSEMENTS EFFECTUÉS.	RESTE à REMBOURSER.	*Observations.*
1 1/2 p. %.	4,695 03	4,695 05	»	
1 1/2 »	13,442 50	»	13,442 50	Ce remboursement sera réalisé en 1850.
1 1/2 »	6,968 17	»	6,968 17	Le remboursement de cette somme sera réalisé ultérieurement.
1 1/2 »	6,503 10	6,503 10	»	
3 »	7,897 58	7,897 58	»	
3 »	8,003 37	8,003 37	»	
1 1/2 »	1,419 84	1,419 84	»	
1 1/2 »	2,905 03	2,896 05	8 98	Sera régularisé en 1850.
1 1/2 »	4,515 28	4,515 28	»	
	56,349 90	35,930 25	20,419 65	

ÉTAT N° 2.

ÉTAT du produit des ventes de biens domaniaux

PROVINCES.	
Anvers	
Brabant	
Flandre occidentale	
— orientale	
Hainaut	
Liége	
Limbourg	
Luxembourg	
Namur	
A diminuer, d'après l'état de solde	

autorisées par la loi du 3 février 1843.

RECETTES
PENDANT LES ANNÉES 1847, 1848 ET 1849.

MONTANT.				A DÉDUIRE : LES DIMINUTIONS DE RECETTE, d'après L'ÉTAT DE SOLDE.	RESTE POUR REVENUS effectifs.
1847.	1848.	1849.	TOTAL.		
»	»	»	»	»	»
19,437 47	»	»	19,437 47	»	19,437 47
»	»	»	»	»	»
150,350 23	»	»	150,350 23	»	150,350 23
5,739 88	»	»	5,739 88	»	5,739 88
30,936 29	»	»	30,936 29	»	30,936 29
973 23	»	»	973 23	973 23	»
137,324 62	»	»	137,324 62	»	137,324 62
110,814 30	»	»	110,814 30	»	110,814 30
455,576 02	»	»	455,576 02	973 23	454,602 79
973 23	»	»	973 23	»	»
454,602 79	»	»	454,602 79	»	454,602 79

DÉVELOPPEMENTS

DU

COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET DE L'EXERCICE 1847.

DÉPENSES PUBLIQUES.

ÉTAT N° 3.

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
Service de la dette.	I.			
Annuité de l'inscription au grand-livre des rentes créées sans désignation de capital, portée au nom de la ville de Bruxelles, en vertu de la loi du 4 décembre 1842	»	1	300,000 »	300,000 »
Annuité de l'inscription portée au même grand-livre, au profit du Gouvernement du royaume des Pays-Bas, en exécution du § 1er de l'art. 65 du traité du 5 novembre 1842	»	2	846,560 »	846,560 »
Intérêts des capitaux inscrits au grand-livre de la dette publique, à 2½ p. %, en exécution des §§ 2 à 6 inclus de l'art. 65 du même traité	»	3	5,502,640 78	5,502,640 78
Frais relatifs à cette dette	»	4	3,000 »	2,070 75
Intérêts de l'emprunt de 50,000,000 de francs, à 4 p. %, autorisé par la loi du 18 juin 1836. 1,200,000 »				
Dotation de l'amortissement de cet emprunt. 300,000 »	»	5	1,500,000 »	1,500,000 »
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt.	»	6	3,400 »	1,856 80
Intérêts de l'emprunt de 50,850,800 francs, à 3 p. %, autorisé par la loi du 25 mai 1838, et du capital approximatif de 7,624,000 francs, à émettre en vertu de la loi du 1er mai 1842 1,754,244 »				
Dotation de l'amortissement de cet emprunt. 584,748 »	»	7	2,338,992 »	2,338,992 »
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement des mêmes capitaux.	»	8	39,000 »	29,257 20
A REPORTER.			10,533,592 78	10,521,977 55

de la Dette publique. Exercice 1847.

DÉPENSES
PENDANT LES ANNÉES 1847, 1848 ET 1849.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1er janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
	Pendant l'année 1847.	Pendant l'année 1848.	Pendant l'année 1849.	TOTAL.		
»	150,000 »	150,000 »	»	300,000 »	»	
»	423,280 »	423,280 »	»	846,560 »	»	
»	2,751,320 39	2,751,320 30	»	5,502,640 78	»	
520 25	2,096 50	574 25	»	2,670 75	»	
»	511,000 »	505,660 »	483,340 »	1,500,000 »	»	
1,543 20	16 58	635 »	1,205 22	1,856 80	»	
»	891,157 50	627,862 50	819,092 »	2,338,092 »	»	
9,742 80	8,720 77	6,278 62	14,257 81	20,257 20	»	
11,815 25	4,737,571 74	4,465,610 76	1,318,795 03	10,521,977 53	»	

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
REPORT.	. . .	. . .	10,533,592 78	10,521,077 55
Service de la dette (suite).	I (suite).			
Intérêts de l'emprunt de 86,940,000 francs, à 5 p. %, autorisé par la loi du 20 juin 1840. . . . . 4,347,000 »				
Dotation de l'amortissement de cet emprunt. . . . . 869,400 »	»	9	5,216,400 »	5,216,400 »
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt.	»	10	a) 167,958 02	167,958 02
Intérêts de l'emprunt de fr. 28,621,718 40 c., à 5 p. %, autorisé par la loi du 29 septembre 1842. . . . . 1,431,085 92				
Dotation de l'amortissement de cet emprunt. 286,217 18	»	11	1,717,303 10	1,717,303 10
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt.	»	12	b) 54,269 03	54,269 03
Intérêts à 4½ p. %, sur un capital de 95,442,852 francs, montant des obligations dont l'émission est autorisée par la loi du 21 mars 1844 (*Bull. offic.* n° 42) 4,204,927 44				
Dotation de l'amortissement de cette dette 954,428 52	»	13	5,249,355 76	5,249,355 76
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement de la même dette (art. 2 de la loi du 21 mars 1844)	»	14	15,000 »	12,582 55
Intérêts de l'emprunt de 84,656,000 francs, à 4½ p. %, autorisé par la loi du 22 mars 1844 (*Bull. offic.* n° 44). . 3,809,520 »				
Dotation de l'amortissement de cet emprunt, à ½ p. % du capital . . . . . 423,280 »	»	15	4,232,800 »	4,232,800 »
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement du même emprunt (art. 2 de la loi du 22 mars 1844)	»	16	15,000 »	10,465 47
Intérêts et frais présumés de la dette flottante	»	17	600,000 »	600,000 »
Rentes viagères	»	18	5,665 15	5,515 24
Intérêts à payer aux anciens concessionnaires de la Sambre canalisée. . .	»	19	6,765 87	5,711 07
Indemnité annuelle pour travaux à exécuter au canal de Terneuzen (art. 20 et 25 du traité du 5 novembre 1842)	»	20	105,820 10	105,820 10
Rachat des droits de fanal mentionnés au § 2 de l'article 18 du traité du 5 novembre 1842	»	21	21,164 02	21,164 02
Complément de la rente annuelle de fr. 105,820 10 c., à payer au Gouvernement néerlandais, pour l'entretien du canal de Terneuzen et de ses dépendances (art. 20, 22 et 25 du traité du 5 novembre 1842).	»	22	c) 52,910 05	52,910 05
A REPORTER.	. . .	. . .	27,001,085 88	27,072,211 02

de la Dette publique (suite). *Exercice* 1847.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES — Pendant L'ANNÉE 1847.	Pendant L'ANNÉE 1848.	Pendant L'ANNÉE 1849.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
11,615 25	4,737,571 74	4,405,610 76	1,518,795 05	10,521,077 53	»	
»	1,738,800 »	3,477,600 »	»	5,216,400 »	»	
»	30,993 51	50,956 38	105,988 13	187,938 02	»	a) Le crédit primitif a été augmenté de fr. 37,938 02 c^{s} par la loi du 16 juillet 1849, *Monit.* n° 200.
»	572,454 37	1,144,868 75	»	1,717,303 10	»	
»	5,350 25	10,010 95	38,889 83	54,269 03	»	b) Idem de fr. 9,269 03 c^{s} par la même loi.
»	1,593,527 48	2,765,372 91	1,090,455 57	5,249,355 76	»	
2,417 47	»	»	12,582 53	12,582 53	»	
»	1,257,525 »	2,505,532 50	469,742 50	4,232,800 »	»	
2,534 53	»	»	10,465 47	10,465 47	»	
»	5,414 40	415,649 15	180,936 45	600,000 »	»	
149 91	»	3,494 83	616 84	4,111 67	1,403 57	
3,054 80	1,945 20	1,765 87	»	3,711 07	»	
»	»	»	105,820 10	105,820 10	»	
»	»	21,164 02	»	21,164 02	»	
»	»	»	52,910 05	52,910 05	»	c) Ce crédit à été ouvert par la loi susmentionnée.
19,771 96	9,741,570 95	14,842,035 10	3,587,202 50	27,970,808 55	1,403 57	

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
REPORT.	. . .	. . .	27,991,983 88	27,972,211 02
Rémunérations.	II.			
Anciennes pensions ecclésiastiques tiercées . . . . . 215,000 »				
Pensions civiles et autres accordées avant 1850. . . . . 120,000 »				
— civiques . . . . . 160,000 »				
— militaires et pensions des Indes. . . . . 2,151,000 »	»	1	3,204,000 »	3,176,474 68
— de l'Ordre de Léopold. . . . . 25,000 »				
— des veuves et orphelins de l'ancienne caisse de retraite. 530,000 »				
Arriérés de pensions de toute nature pour les exercices clôturés . . . . . 5,000 »				
Remboursement à faire au trésor néerlandais, en exécution du § 7 de l'art. 68 du traité du 5 novembre 1842, pour arrérages de pensions, du 1er janvier au 31 décembre 1846	»	2	19,470 90	19,470 90
Traitements d'attente (*wachtgelden*) . . . . . 28,000 »				
Traitements ou pensions supplémentaires (*toelagen*) . . . 17,000 »	»	3	50,000 »	49,401 29
Secours annuels (*jaarlijksche onderstanden*) . . . . . 5,000 »				
Fonds de dépôt.	III.			
Intérêts des cautionnements versés en numéraire, dans les caisses de l'État, pour la garantie de leurs gestions respectives, par des fonctionnaires comptables de l'État, par des receveurs communaux, des receveurs de bureaux de bienfaisance, par des préposés de l'administration des chemins de fer, des courtiers, etc., et par des contribuables, etc., pour sûreté du payement des droits de douanes, accises, etc. . 584,000 »				
Arriérés des intérêts sur des exercices clos . . . . . 6,000 »	»	1	390,000 »	368,539 61
Intérêts des consignations faites dans les caisses du trésor public de l'État. . (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	»	2	70,000 »	56,739 09
Intérêts et frais des bons du trésor.	IV.	Unique.	a) 932,369 01	932,369 01
TOTAUX.	. . .	. . .	32,657,823 79	32,575,206 50

de la Dette publique (suite). *Exercice* 1847.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1er janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
	Pendant L'ANNÉE 1847.	Pendant L'ANNÉE 1848.	Pendant L'ANNÉE 1849.	TOTAL.		
19,771 96	9,741,570 95	14,842,035 10	1,387,202 30	27,970,808 35	1,403 57	
27,525 32	1,662,300 13	1,467,745 25	9,394 47	3,139,439 85	37,034 85	
»	»	19,470 90	»	19,470 90	»	
598 71	30,584 99	17,828 73	»	48,413 72	987 57	
21,460 30	90,812 22	260,662 86	4,647 »	362,122 08	6,417 55	
13,260 91	»	45,458 45	13,300 64	58,759 09	»	
»	»	»	952,369 01	952,369 01	»	a) Ce crédit a été ouvert par la loi du 24 mai 1848, *Moniteur* n° 147.
82,617 29	11,551,268 29	16,651,181 27	4,346,913 42	32,529,362 98	45,843 52	

Le Budget de la Dette publique a été fixé, par la loi du 24 décembre 1846, *Moniteur* n° 360, à la somme de fr. 31,625,337 68
Les crédits supplémentaires s'élèvent à 1,032,486 11

TOTAL. 32,657,823 79

ÉTAT N° 4.

ÉTAT des payements faits pour le

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
Liste civile	I.	Unique.	2,751,522 75	2,751,522 75
Sénat	II.	Id.	50,000 »	25,085 64
Chambre des Représentants	III.	Id.	395,450 »	370,947 54
Cour des Comptes.	IV.			
Membres de la Cour	»	1	58,000 »	57,416 67
Personnel des bureaux	»	2	71,000 »	71,000 »
Matériel et dépenses diverses	»	3	28,900 »	28,900 »
Pensions.	»	4	4,000 »	2,711 »
TOTAUX.			3,338,072 75	3,316,583 40

service des Dotations. Exercice 1847.

DÉPENSES
PENDANT LES ANNÉES 1847, 1848 ET 1849.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES — Pendant L'ANNÉE 1847.	Pendant L'ANNÉE 1848.	Pendant L'ANNÉE 1849.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
»	2,751,322 75	»	»	2,751,322 75	»	
4,914 56	21,000 »	4,085 64	»	25,085 64	»	
15,502 66	267,151 20	112,796 14	»	379,947 34	»	
583 33	57,416 67	»	»	57,416 67	»	
»	65,112 02	5,887 98	»	71,000 »	»	
»	7,430 66	21,469 34	»	28,900 »	»	
1,289 »	2,033 25	677 75	»	2,711 »	»	
22,289 55	3,171,466 55	144,916 85	»	3,316,383 40	»	Le Budget des Dotations a été fixé par la loi du 2 janvier 1847, *Moniteur* n° 5, à la somme indiquée ci-contre.

ÉTAT N° 5.

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre.	»	1	21,000 »	21,000 »
— des fonctionnaires, employés et gens de service	»	2	170,000 »	169,999 76
Matériel.	»	3	25,000 »	22,996 57
Frais d'impression des recueils statistiques	»	4	3,500 »	3,500 »
Frais de route et de séjour.	»	5	*a*) 5,000 »	4,885 70
Ordre judiciaire.	II.			
Cour de cassation (*Personnel*).	»	1	238,500 »	238,500 »
— (*Matériel*)	»	2	6,750 »	6,675 55
Cours d'appel (*Personnel*).	»	3	621,800 »	621,600 »
— (*Matériel*)	»	4	*b*) 17,000 »	16,940 »
Tribunaux de première instance et de commerce	»	5	*c*) 1,060,265 »	1,059,643 76
Justices de paix et tribunaux de police	»	6	*d*) 559,800 »	559,120 »
Justice militaire.	III.			
Haute Cour militaire (*Personnel*)	»	1	*e*) 55,800 »	55,216 40
— (*Matériel*)	»	2	5,000 »	5,000 »
Auditeurs militaires et prévôts.	»	3	*f*) 36,255 »	35,359 59
Frais de justice.	IV.			
Frais d'instruction et d'exécution	»	1	*g*) 851,000 »	849,725 13
Indemnité pour le greffier de la Cour de cassation, à charge de délivrer *gratis* toutes les expéditions ou écritures réclamées par le procureur général et les administrations publiques.	»	2	1,000 »	1,000 »
Palais de justice.	V.			
Constructions, réparations et loyer de locaux	»	Unique.	*h*) 33,000 »	32,913 93
À REPORTER.	. . .	. . .	3,708,668 »	3,704,072 30

du Ministère de la Justice. Exercice **1847.**

DÉPENSES
PENDANT LES ANNÉES 1847, 1848 ET 1849.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES — Pendant L'ANNÉE 1847.	Pendant L'ANNÉE 1848.	Pendant L'ANNÉE 1849.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
»	21,000 »	»	»	21,000 »	»	
» 24	166,588 70	3,411 »	»	169,999 76	»	
3 43	22,720 63	275 94	»	22,996 57	»	
»	3,500 »	»	»	3,500 »	»	
116 30	3,527 80	1,355 90	»	4,883 70	»	*a*) Le crédit primitif a été diminué de 1,000 francs par la loi du 29 décembre 1848, *Monit.* n° 365.
»	180,614 71	57,885 29	»	238,500 »	»	
76 45	6,423 55	»	»	6,423 55	250 »	
200 »	470,537 79	151,062 21	»	621,600 »	»	
60 »	16,940 »	»	»	16,940 »	»	*b*) Idem de 1,000 francs par la même loi.
021 24	802,855 57	256,788 19	»	1,059,643 76	»	*c*) Idem de 7,000 francs par la même loi.
680 »	370,002 80	188,986 81	70 55	559,120 »	»	*d*) Idem augmenté de 5,600 francs par la loi du 23 décembre 1847, *Moniteur* n° 358.
585 60	41,681 71	13,554 69	»	55,216 40	»	*e*) Idem diminué de 10,000 francs par la loi susmentionnée du 28 décembre 1848, *Moniteur* n° 365.
»	5,000 »	»	»	5,000 »	»	
893 41	26,590 43	8,960 16	»	35,559 59	»	*f*) Idem de 5,000 francs par la même loi.
1,274 87	241,505 41	556,625 20	51,077 19	849,205 80	519 55	*g*) Augmenté : 1° de 120,000 francs par la loi du 23 décembre 1847, *Moniteur* n° 338; 2° de 40,000 fr. par celle du 29 décembre 1848, *Moniteur* n° 365, et 3° de 12,000 francs par celle du 31 décembre 1849, *Moniteur* du 1er janvier 1850, n° 1.
»	750 »	250 »	»	1,000 »	»	
86 07	10,580 »	12,047 93	451 »	52,658 93	255 »	*h*) Idem diminué de 42,000 francs par la loi du 29 décembre 1848, n° 365.
4,595 61	2,399,480 22	1,251,983 32	51,578 52	3,703,048 06	1,024 55	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
REPORT.	. . .	. . .	3,708,068 »	3,704,072 39
Publications officielles.	VI.			
Impression du *Recueil des lois*, du *Moniteur* et des *Annales parlementaires*.	»	1	*a*) 150,500 »	150,555 27
Abonnements au *Bulletin des arrêts de la Cour de cassation*	»	2	5,000 »	5,000 »
Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liége et autres pays dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique; publication d'un recueil d'instructions, circulaires émanées du département de la Justice, depuis la réunion de la Belgique à la France en 1795, jusqu'en 1830; impression d'avant-projets de lois à envoyer à l'avis des cours et tribunaux, et des facultés de droit des universités du royaume	»	3	5,000 »	4,891 64
Pensions et secours.	VII.			
Pensions civiles	»	1	*b*) 153,000 »	149,055 87
Secours à des magistrats ou à des veuves et enfants mineurs de magistrats, qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à un secours, par suite d'une position malheureuse	»	2	12,000 »	12,000 »
Secours à des employés ou à des veuves et enfants mineurs d'employés dépendant du Ministère de la Justice, se trouvant dans le même cas . . .	»	3	3,000 »	3,000 »
Cultes.	VIII.			
Clergé supérieur du culte catholique et professeurs des séminaires, bourses et demi-bourses affectées aux séminaires.	»	1	403,822 39	403,255 62
Clergé inférieur du culte catholique	»	2	*c*) 3,251,104 61	3,248,810 48
Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'églises, pour les édifices servant aux cultes	»	3	444,000 »	443,999 72
Culte protestant	»	4	57,900 »	56,351 95
— israélite	»	5	11,000 »	11,000 »
Pensions et secours pour les ministres des cultes	»	6	*d*) 155,000 »	154,359 06
Établissements de bienfaisance.	IX.			
Frais d'entretien et de transport de mendiants et d'insensés dont le domicile de secours est inconnu	»	1	*e*) 36,000 »	35,982 72
A REPORTER.	. . .	. . .	8,353,995 »	8,340,110 72

Ministère de la Justice (suite). *Exercice* 1847.

CRÉDITS excedant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES — Pendant L'ANNÉE 1847.	Pendant L'ANNÉE 1848.	Pendant L'ANNÉE 1849.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
4,595 61	2,390,486 22	1,251,985 32	51,578 52	3,705,048 06	1,024 55	
146 75	88,518 17	41,121 70	713 40	130,353 27	»	*a*) Le crédit primitif a été augmenté de 37,000 fr. par la loi du 23 décembre 1847, *Moniteur* n° 358.
»	2,400 »	600 »	»	3,000 »	»	
108 56	2,404 04	1,510 05	977 55	4,891 64	»	
3,946 15	77,225 42	64,053 54	200 90	142,476 86	6,577 01	*b*) Idem diminué de 27,000 francs par la loi du 29 décembre 1848, *Moniteur* n° 365.
»	12,000 »	»	»	12,000 »	»	
»	2,000 »	100 »	»	3,000 »	»	
566 77	300,625 50	102,650 12	»	403,255 62	»	
2,294 15	1,610,515 22	1,657,084 22	754 64	3,248,354 08	476 40	*c*) Idem diminué de 68,000 francs par la même loi.
» 28	368,564 50	64,621 22	5,576 »	438,761 72	5,258 »	
1,548 05	40,818 19	14,555 76	1,000 »	56,351 95	»	
»	6,675 »	2,225 »	»	8,900 »	2,100 »	
660 94	75,155 87	52,700 40	»	125,854 27	8,484 79	*d*) Idem diminué de 19,000 francs par la loi du 31 décembre 1849, *Moniteur* du 1er janvier 1850, n° 1.
17 28	10,542 77	14,456 87	10,983 08	35,982 72	»	*e*) Id. augmenté de 11,000 francs par la loi du 29 décembre 1848, *Moniteur* n° 365.
15,884 28	4,995,826 90	3,248,520 20	71,863 09	8,316,210 19	23,900 53	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
REPORT.	. . .	. . .	8,353,995 »	8,340,110 72
Établissements de bienfaisance (suite).	IX (suite).			
Subsides : 1° pour favoriser l'érection et l'amélioration des hospices d'aliénés, l'organisation et le soutien des établissements de bienfaisance, des ateliers de travail et d'autres institutions en faveur des classes ouvrières et indigentes; 2° pour secours aux victimes de l'ophthalmie militaire qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre. .	»	2	*a)* 126,000 »	125,057 96
Frais de la commission instituée dans le but de rechercher les moyens propres à améliorer le sort des classes pauvres, et indemnité de son secrétaire. .	»	3	5,000 »	1,345 47
Subsides pour l'érection des dépôts de mendicité agricoles.	»	4	*b)* 10,000 »	350 »
Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces.	»	5	*c)* 142,000 »	141,122 64
Subsides : 1° pour l'organisation du patronage pour les condamnés libérés; 2° pour l'établissement et le soutien des maisons de refuge destinées aux condamnés libérés et aux personnes qui veulent abandonner la voie du vice et de l'immoralité; 3° pour venir en aide aux institutions qui forment des sujets propres au service des prisons, des dépôts de mendicité et d'autres établissements de bienfaisance	»	6	50,000 »	44,172 43
Prisons.	X.			
SECTION 1re. — *Service domestique.*				
Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus; frais d'habillement et de couchage des gardiens; gratifications aux détenus, et frais de route et de séjour tant des membres des commissions administratives des prisons que des autres fonctionnaires et employés	»	1	*d)* 2,086,000 »	2,085,659 63
Traitement des employés attachés au service domestique	»	2	*e)* 402,000 »	401,440 14
Récompenses à accorder aux employés, pour conduite exemplaire et actes de dévouement.	»	3	3,000 »	3,000 »
Frais d'impressions et de bureau	»	4	10,000 »	8,634 22
Constructions nouvelles, réparations et entretien des bâtiments et du mobilier.	»	5	*f)* 801,000 »	799,487 68
A REPORTER.	. . .	. . .	11,988,995 »	11,950,358 89

Ministère de la Justice (suite). *Exercice* 1847.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES — Pendant L'ANNÉE 1847.	Pendant L'ANNÉE 1848.	Pendant L'ANNÉE 1849.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
15,884 28	4,995,826 90	3,248,520 20	71,863 09	8,316,210 19	23,900 53	
042 04	59,951 50	65,026 37	»	124,957 96	100 »	a) Le crédit primitif a été diminué de 34,000 francs par la loi du 30 décembre 1849, *Moniteur* du 1er janvier 1850, n° 1.
3,056 53	1,072 47	271 »	»	1,343 47	»	
9,670 »	330 »	»	»	330 »	»	b) Idem diminué de 20,000 francs par la loi du 29 décembre 1848, *Monit.* n° 365.
877 36	44 94	141,077 70	»	141,122 64	»	c) Idem de 33,000 francs par la loi du 31 décembre 1849, *Moniteur* du 1er janvier 1850, n° 1.
5,827 57	31,600 »	12,572 43	»	44,172 43	»	
340 37	995,381 64	739,232 04	351,004 58	2,085,618 26	41 37	d) Idem augm. de 1,000,000 de francs par la loi du 23 décembre 1847, *Moniteur* n° 358, et diminué de 49,000 francs par la loi du 31 décembre 1849, *Moniteur* du 1er janvier 1850, n° 1.
559 86	337,527 45	63,551 75	300 »	401,379 20	60 94	
»	1,050 »	1,950 »	»	3,000 »	»	e) Idem augm. de 11,000 francs par la loi du 23 décembre 1847, *Moniteur* n° 358, et diminué de 9,000 francs, par celle du 29 décembre 1848, *Moniteur* n° 365.
1,365 78	4,350 12	3,873 74	410 36	8,634 22	»	
1,512 32	198,048 54	430,530 22	170,302 87	799,481 63	6 05	f) Idem augmenté : 1° de 139,000 francs par la loi du 29 décembre 1848, n° 365, et 2° de 31,000 francs par la loi du 31 décembre 1849, *Moniteur* n° 1.
38,056 11	6,625,765 65	4,706,605 45	593,880 90	11,926,250 »	24,108 89	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
REPORT.	. . .	. . .	11,988,095 »	11,950,558 89
Prisons (suite).	X (suite).			
SECTION 2. — *Service des travaux.*				
Achat de matières premières et ingrédients pour la fabrication	»	6	*a*) 640,000 »	622,176 90
Gratifications aux détenus	»	7	*b*) 166,000 »	165,948 14
Frais d'impressions et de bureau	»	8	*c*) 2,000 »	1,962 54
Traitements et tantièmes des employés	»	9	81,500 »	81,488 16
Frais de police.	XI.			
Service des passe-ports	»	1	20,000 »	20,000 »
Autres mesures de sûreté publique	»	2	48,000 »	48,000 »
Dépenses imprévues	XII.	Unique.	5,000 »	2,875 45
Solde de dépenses arriérées, concernant des exercices dont les Budgets sont clos	XIII.	Id.	*d*) 26,500 »	25,059 08
TOTAUX.	. . .	. . .	12,977,095 »	12,918,467 25

Ministère de la Justice (suite). *Exercice* 1847.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES — Pendant L'ANNÉE 1847.	Pendant L'ANNÉE 1848.	Pendant L'ANNÉE 1849.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
58,656 11	6,025,765 05	4,706,605 45	393,880 90	11,920,250 »	24,108 80	
17,825 01	501,025 47	145,527 05	177,023 89	622,176 99	»	*a*) Le crédit primitif a été diminué de 60,000 fr. par la loi du 29 décembre 1848, *Monit.* n° 365.
51 80	137,600 »	28,348 14	»	165,948 14	»	*b*) Idem de 4,000 francs par la même loi.
57 46	1,581 80	380 05	»	1,962 54	»	*c*) Idem de 3,000 francs par la même loi.
11 84	66,511 90	9,514 54	5,461 72	81,488 16	»	
»	20,000 »	»	»	20,000 »	»	
»	42,000 »	6,000 »	»	48,000 »	»	
2,120 55	2,212 »	661 45	»	2,873 45	»	
840 92	20,792 20	3,525 47	1,343 41	25,650 08	»	*d*) Idem diminué de 15,000 francs par la loi du 31 décembre 1849, *Moniteur* n° 1.
59,527 75	7,218,087 11	4,898,561 35	777,709 92	12,894,358 36	24,108 80	

Montant du Budget de la Justice, fixé par la loi du 2 mars 1847, *Moniteur* n° 65, à la somme de . . fr. 11,980,395 »
— des crédits supplémentaires . . . . . 1,171,600 »

13,151,995 »

Montant des crédits transférés aux exercices 1848 et 1849, par les lois du 29 décembre 1849, *Moniteur* n° 365, et du 31 décembre 1849, *Moniteur* n° 1. . . . . 174,000 »

TOTAL. . . . . fr. 12,977,995 »

ÉTAT N° 6.

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre.	»	1	21,000 »	21,000 »
— des fonctionnaires, employés et gens de service.	»	2	81,500 »	81,500 »
Frais des commissions d'examen	»	3	*a*) 1,571 50	1,571 50
Pensions à des fonctionnaires, employés et gens de service	»	4	*b*) 15,801 »	15,801 »
Secours à des fonctionnaires et employés ou à leurs veuves, qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à un secours, à raison de leur position malheureuse.	»	5	1,000 »	1,000 »
Matériel.	»	6	54,100 »	54,100 »
Achat de décorations de l'Ordre de Léopold.	»	7	*c*) 20,000 »	20,000 »
Traitement des agents politiques.	II.			
Autriche.	»	1	40,000 »	40,000 »
Confédération Germanique	»	2	40,000 »	40,000 »
France	»	3	60,000 »	60,000 »
Grande-Bretagne	»	4	80,000 »	80,000 »
Pays-Bas	»	5	*d*) 47,585 54	47,585 54
Italie	»	6	*e*) 12,814 81	12,814 81
Prusse	»	7	50,000 »	50,000 »
États-Unis	»	8	25,500 »	25,500 »
Turquie.	»	9	47,000 »	47,000 »
Brésil	»	10	21,000 »	21,000 »
Danemarck.	»	11	15,000 »	15,000 »
Espagne.	»	12	*f*) 10,245 04	10,245 04
Grèce	»	13	*g*) 8,541 67	8,541 67
Villes libres et anséatiques de Hambourg, Brême et Lubeck	»	14	15,000 »	15,000 »
Portugal	»	15	15,000 »	15,000 »
Sardaigne	»	16	15,000 »	15,000 »
Suède	»	17	15,000 »	15,000 »
A REPORTER.	. . .	. . .	701,655 36	701,655 36

Ministère des Affaires Étrangères. Exercice **1847.**

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1er janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations
	Pendant L'ANNÉE 1847	Pendant L'ANNÉE 1848	Pendant L'ANNÉE 1849	TOTAL		
»	21,000 »	»	»	21,000 »	»	
	81,293 18	206 82	»	81,500 »	»	
»	»	459 »	1,008 75	1,467 75	105 75	a) Le crédit primitif a été diminué de fr 128 50 cs par la loi du 18 janvier 1850, *Moniteur* du 18
»	10,518 »	3,283 »	»	13,801 »	»	b) Le crédit primitif a été augmenté de 1,777 francs par la loi du 3 mars 1848, *Moniteur* n° 64.
»	»	1,000 »	»	1,000 »	»	
»	33,306 35	793 65	»	34,100 »	»	
»	10,000 »	19,000 »	»	29,000 »	»	c) Idem de 19,000 francs par la même loi
»	40,000 »	»	»	40,000 »	»	
»	40,000 »	»	»	40,000 »	»	
»	53,394 51	6,605 49	»	60,000 »	»	
»	80,000 »	»	»	80,000 »	»	
»	47,583 54	»	»	47,583 54	»	d) Le crédit primitif a été diminué de fr 2,416 66 cs par la loi du 31 décembre 1849, *Moniteur* n° 18
»	11,925 99	888 01	»	12,814 81	»	e) Idem de fr 27,185 19 cs
»	50,000 »	»	»	50,000 »	»	
»	25,500 »	»	»	25,500 »	»	
»	47,000 »	»	»	47,000		
»	18,000 »	»	3,000 »	21,000 »	»	
»	15,000 »	»	»	15,000 »	»	
»	4,166 04	6,076 40	»	10,243 04	»	f) Idem de fr 4,756 96 cs.
»	8,541 67	»	»	8,541 67	»	g) Idem de 6,458 33 cs.
»	15,000 »	»	»	15,000 »	»	
»	13,750 »	1,250 »	»	15,000 »	»	
»	15,000 »	»	»	15,000 »	»	
»	15,000 »	»	»	15,000 »	»	
»	655,979 59	41,563 27	4,008 75	701,551 61	105 75	

ÉTAT des payements faits pour le service du Ministère

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
REPORT.	. . .	. . .	701,655 36	701,655 36
Traitement des agents consulaires, et indemnités à quelques agents non rétribués.	III.	Unique.	*a*) 116,689 31	116,689 31
Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administration centrale, frais de courriers, estafettes et courses diverses	IV.	Id.	70,500 »	70,500 »
Frais à rembourser aux agents du service extérieur	V.	Id.	*b*) 180,465 85	180,465 85
Commerce.	VI.			
Écoles de navigation	»	1	*c*) 15,971 32	15,971 32
Chambres de commerce	»	2	*d*) 11,130 82	11,130 82
Frais divers et encouragements au commerce	»	3	*e*) 19,715 86	19,715 86
Encouragements pour la navigation à vapeur entre les ports belges et ceux de l'Europe, ainsi que pour la navigation à voiles, sans que, dans l'un ou l'autre cas, les engagements puissent obliger l'État au delà du crédit alloué pour l'exercice 1847, et sans que les crédits puissent excéder 40,000 francs par service	»	4	*f*) 114,999 50	114,999 50
Primes pour construction de navires	»	5	*g*) 34,497 »	34,497 »
Pêche maritime	»	6	*h*) 98,879 78	98,879 78
Missions extraordinaires, traitements d'inactivité, dépenses imprévues.	VII.			
Missions extraordinaires, traitements d'agents politiques et consulaires en inactivité.	»	1	*i*) 50,511 61	50,511 61
Dépenses imprévues non libellées au Budget.	»	2	10,000 »	10,000 »
TOTAUX.	. . .	. . .	1,425,016 41	1,425,016 41

des Affaires Étrangères (suite). *Exercice* 1847.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES — Pendant L'ANNÉE 1847.	Pendant L'ANNÉE 1848.	Pendant L'ANNÉE 1849.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
»	655,979 39	41,565 27	4,008 75	701,551 61	103 75	
»	101,710 63	3,085 37	11,889 31	116,689 31	»	*a*) Le crédit primitif a été augmenté de fr. 13,689 31 c^{s} par la loi du 3 mars 1848, *Moniteur* n° 64.
»	48,744 04	20,527 57	1,428 39	70,500 »	»	
»	73,586 02	100,195 12	6,684 71	180,465 85	»	*b*) Idem de fr. 100,465 85 c^{s} par la même loi.
»	11,516 32	4,455 »	»	15,971 32	»	*c*) Idem diminué de fr. 28 68 c^{s} par la loi du 18 janvier 1850, *Monit.* n° 18.
»	4,755 33	6,397 49	»	11,130 82	»	*d*) Idem de fr. 869 18 c^{s} par la même loi.
»	13,115 29	6,400 57	200 »	19,715 86	»	*e*) Idem de fr. 184 14 c^{s} par la même loi.
»	38,045 »	76,054 50	»	114,099 50	»	*f*) Idem de 50 francs par la même loi.
»	4,589 »	50,108 »	»	54,497 »	»	*g*) Idem de 503 francs par la même loi.
»	5,550 50	93,340 28	»	98,879 78	»	*h*) Idem de fr. 1,120 22 c^{s} par la même loi.
»	28,995 60	21,518 01	»	50,511 61	»	*i*) Idem augmenté de francs 20,511 61 c^{s} par la loi du 3 mars 1848, *Moniteur* n° 64.
»	5,297 96	1,506 34	3,595 70	10,000 »	»	
»	992,556 28	404,749 52	27,606 86	1,424,912 66	103 75	

Le Budget des Affaires Étrangères a été fixé, par la loi du 27 décembre 1846, *Moniteur* n° 365, à la somme de . . . . . fr. 1,313,524 »
Les crédits supplémentaires s'élèvent à 155,443 77

1,468,967 77

Le montant des crédits transférés à l'exercice 1849, par la loi du 18 janvier 1850, *Moniteur* n° 18, est de 43,951 36

TOTAL . . . . . fr. 1,425,016 41

ÉTAT N° 7.

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
Administration centrale.	I.			
Personnel	»	1	12,450 »	12,381 45
Matériel	»	2	5,500 »	5,406 78
Bâtiments de guerre.	II.			
Personnel	»	1	*a*) 504,404 85	504,404 85
Vivres	»	2	*b*) 192,547 85	192,547 85
Entretien, chauffage et éclairage	»	3	*c*) 91,578 76	91,578 76
Magasin de la marine	III.	Unique.	4,800 »	4,799 95
Pilotage	IV.	Id.	*d*) 443,296 52	441,798 02
Établissement et exploitation d'un feu flottant dans la passe de Wielingen	V.	Id	50,213 »	50,121 65
Service des bateaux à vapeur de l'Escaut	VI.	1	*e*) 46,290 97	46,290 97
Construction d'un bateau à vapeur destiné au passage de l'Escaut	»	2	*f*) 125,000 »	125,000 »
Police maritime	VII.	Unique.	*g*) 57,000 »	56,819 65
Service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres	VIII.	Id.	*h*) 166,050 07	166,050 07
Secours maritimes (sauvetage.)	IX.	Id.	16,500 »	15,855 37
Pensions et secours.	X.			
Pensions civiles et secours aux marins blessés qui ont servi sous l'Empire ou sous le Gouvernement des Pays-Bas	»	1	25,150 »	25,058 15
Dotation de la caisse des secours et de prévoyance en faveur des marins naviguant sous pavillon belge	»	2	10,000 »	10,000 »
TOTAUX			1,515,762 »	1,513,201 50

du Ministère de la Marine. Exercice **1847.**

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES — Pendant L'ANNÉE 1847.	Pendant L'ANNÉE 1848.	Pendant L'ANNÉE 1849.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
08 55	12,381 45	»	»	12,381 45	»	
3 22	2,908 85	319 24	268 69	3,496 78	»	
»	»	»	304,404 85	304,404 85	»	*a*) Le crédit primitif à été augmenté de fr. 6,953 85 c^{s} par la loi du 30 mai 1850, *Moniteur* n° 153.
»	112,826 35	8,376 90	71,344 40	192,547 83	»	*b*) Idem de fr. 44,547 83 c^{s} par la même loi.
»	58,402 26	5,893 05	29,283 47	91,578 76	»	*c*) Idem de fr. 29,268 76 c^{s}.
» 05	1,300 50	945 95	2,555 50	4,799 95	»	
1,498 50	41,025 30	25,726 24	375,046 42	441,798 02	»	*d*) Idem de 95,000 francs par la loi du 15 juin 1849, *Moniteur* n° 170, et diminué de fr. 2,223 48 c^{s} par la loi du 30 mai 1850, *Moniteur* n° 150.
91 35	37 21	15,703 07	25,381 37	39,121 65	»	
»	24,820 15	7,211 98	14,258 84	46,290 97	»	*e*) Idem diminué de francs 2,467 03 c^{s} par la loi du 30 mai 1850, *Mon.* n° 153.
»	»	100,000 »	25,000 »	125,000 »	»	*f*) Ce crédit a été ouvert par la loi du 21 mars 1847, *Moniteur* n° 89.
180 35	3,493 02	1,524 44	31,802 19	36,819 65	»	*g*) Le crédit primitif a été augmenté de 4,200 francs par la loi du 15 juin 1849, *Moniteur* n° 170.
»	38,515 85	66,022 55	61,511 69	166,050 07	»	*h*) Idem diminué de francs 76,049 93 c^{s} par la loi du 30 mai 1850, *Moniteur* n° 158.
046 65	621 11	200 67	15,022 59	15,855 37	»	
71 85	»	»	25,058 15	25,058 15	»	
»	»	»	10,000 »	10,000 »	»	
2,560 50	296,332 11	227,031 14	988,038 25	1,513,201 50	»	

Le Budget de la Marine a été fixé, par la loi du 27 décembre 1846, *Moniteur* n° 363, à la somme de fr. 1,291,562 »
Les crédits supplémentaires s'élèvent à . . . . . 224,200 »

TOTAL. . . . . 1,515,762 »

ÉTAT N° 8.

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre.	»	1	21,000 »	21,000 »
— des fonctionnaires, employés et gens de service.	»	2	179,170 »	179,152 94
Fournitures de bureau, impressions, achat et réparations de meubles, chauffage, éclairage, etc.	»	3	*a)* 44,660 86	44,659 86
Annales des travaux publics.	»	4	6,900 »	6,900 »
Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés de l'administration centrale	»	5	8,000 »	2,587 77
Ponts et chaussées; canaux, rivières, poldres; ports et côtes; bâtiments civils; personnel des ponts et chaussées.	II.			
SECTION 1re. — PONTS ET CHAUSSÉES.				
Entretien et amélioration des routes, construction de routes nouvelles, ponts à bascule, études de projets, impressions.	»	1	*b)* 4,595,800 »	4,595,688 74
Plantations.	»	2	50,000 »	49,040 28
SECTION 2. — SERVICE DES CANAUX ET RIVIÈRES, DES BACS ET BATEAUX DE PASSAGE ET DES POLDRES.				
Canal de Gand au Sas-de-Gand.				
Entretien et travaux	»	3	45,128 54	37,558 85
Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.				
Entretien et travaux	»	4	78,450 »	68,984 85
Canal de Pommerœul à Antoing.				
Entretien et travaux	»	5	*c)* 106,291 12	106,291 12
Sambre canalisée.				
Entretien et travaux	»	6	110,812 »	110,812 »
Personnel des services désignés aux articles 3, 4, 5 et 6.	»	7	72,767 50	70,309 15
A REPORTER.			5,116,080 02	5,091,574 54

Ministère des Travaux publics. Exercice 1847.

DÉPENSES
PENDANT LES ANNÉES 1847, 1848 ET 1849.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1er janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
	Pendant L'ANNÉE 1847.	Pendant L'ANNÉE 1848.	Pendant L'ANNÉE 1849.	TOTAL.		
»	21,000 »	»	»	21,000 »	»	
37 06	177,752 94	1,400 »	»	179,152 94	»	
1 »	20,909 07	23,750 79	»	44,659 86	»	*a)* Le crédit primitif a été augmenté de fr. 22,660 86 c[s] par la loi du 17 avril 1848, *Moniteur* n° 111.
»	1,655 »	5,245 »	»	6,900 »	»	
5,412 23	2,351 07	235 80	»	2,587 77	»	
111 26	1,808,607 23	2,260,015 53	238,102 64	4,566,723 20	26,965 54	*b)* Idem de 1,300,000 francs par la loi du 2 mars 1848, *Moniteur* n° 65.
350 72	14,525 44	30,499 45	4,624 39	49,649 28	»	
7,569 71	29,811 87	7,614 58	152 58	37,558 83	»	
9,465 15	31,493 58	25,126 74	12,364 73	68,984 85	»	
»	35,150 »	71,141 12	»	106,291 12	»	*c)* Idem de fr. 9,802 12 c[s] par la loi du 17 avril 1848, *Moniteur* n° 111.
»	44,324 80	65,584 »	2,903 20	110,812 »	»	
2,458 35	46,149 93	23,969 10	73 12	70,192 15	117 »	
25,405 48	2,295,711 63	2,512,579 71	258,200 66	5,064,492 »	27,082 54	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
REPORT.	. . .	. . .	5,116,980 02	5,091,574 54
SECTION 2. — CANAUX, RIVIÈRES, POLDERS (suite).	II (suite).			
Canal de Bruxelles à Charleroy.				
Entretien et travaux	»	8	90,000 »	84,985 56
Personnel	»	9	42,839 »	42,761 73
Service de l'Escaut.				
Travaux à l'Escaut	»	10	19,014 »	19,014 »
Personnel	»	11	15,472 50	15,194 78
Service de la Lys.				
Travaux à la Lys	»	12	45,028 »	37,477 85
Personnel	»	13	*a*) 7,076 »	7,076 »
Service de la Meuse dans les provinces de Liége et de Namur.				
Entretien et travaux	»	14	220,000 »	210,355 77
Personnel	»	15	20,800 »	17,750 »
Service de la Meuse dans le Limbourg.				
Travaux.	»	16	205,800 »	196,851 84
Personnel	»	17	4,800 »	4,029 17
Service de la Dendre.				
Entretien et travaux	»	18	*b*) 12,915 56	12,915 56
Personnel	»	19	9,230 »	9,110 »
Service du Ruppel, de la Dyle et du Démer.				
Travaux.	»	20	122,000 »	43,992 04
Personnel	»	21	1,300 »	1,200 »
Travaux aux voies navigables de second ordre; frais d'études et de levée de plans; achats et réparations d'instruments	»	22	40,000 »	39,423 61
Travaux à faire pour obvier aux inondations de la vallée du Démer. . . .	»	25	100,000 »	99,975 »
Travaux à faire pour obvier aux inondations de la vallée de la Senne. . . . . 30,000 »	»	24	30,250 »	15,856 28
Loyer d'une maison pour l'éclusier. . . . . 250 »				
A REPORTER.	. . .	. . .	6,104,405 08	5,058,523 65

Ministère des Travaux publics (suite). *Exercice* 1847.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES — Pendant L'ANNÉE 1847.	Pendant L'ANNÉE 1848.	Pendant L'ANNÉE 1849.	TOTAL.	RESTE À justifier au 1er janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
25,405 48	2,205,711 65	2,312,579 71	258,200 66	5,004,492 »	27,082 54	
5,014 64	40,028 96	30,462 90	14,493 41	84,985 30	»	
77 27	38,500 01	4,261 72	»	42,761 73	»	
»	2,424 56	13,520 »	3,069 44	19,014 »	»	
277 72	11,506 60	3,888 18	»	15,194 78	»	
8,450 15	13,079 32	14,476 81	9,021 72	37,477 85	»	
»	4,851 42	2,244 58	»	7,076 »	»	*a*) Le crédit primitif a été augmenté de 102 francs par la loi du 17 avril 1848, *Moniteur* n° 111.
644 23	149,104 60	60,163 08	10,088 09	219,355 77	»	
3,050 »	13,645 01	4,104 99	»	17,750 »	»	
8,948 16	427 »	135,922 »	60,502 84	196,851 84	»	
770 85	1,945 48	1,977 69	108 »	4,029 17	»	
»	2,200 58	10,140 56	484 62	12,915 56	»	*b*) Le crédit primitif a été augmenté de fr. 846 56 c. par la loi précitée.
120 »	6,827 57	2,282 43	»	9,110 »	»	
78,007 96	3,347 58	40,644 46	»	43,992 04	»	
100 »	900 »	300 »	»	1,200 »	»	
576 39	31,860 54	7,563 07	»	39,423 61	»	
25 »	97,590 81	2,384 19	»	99,975 »	»	
14,413 72	2,135 »	9,793 82	3,870 96	15,808 78	27 50	
145,881 55	2,714,854 67	2,856,710 08	359,848 74	5,931,413 49	27,110 04	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
REPORT.	II (suite).		6,104,405 08	5,958,525 55
SECTION 2. — CANAUX, RIVIÈRES, POLDRES (suite).				
Canaux de Gand à Ostende.				
Entretien et travaux	»	25	98,085 »	98,085 »
Personnel	»	26	6,604 51	6,604 51
Canal de Mons à Condé.				
Entretien et travaux	»	27	28,284 »	28,284 »
Personnel	»	28	14,100 »	14,048 »
Canal de la Campine.				
Entretien et travaux	»	29	34,000 »	30,751 97
Personnel des 1re et 2me sections de ce canal.	»	30	16,000 »	15,971 25
Canal d'embranchement vers Turnhout.				
Travaux d'entretien	»	31	9,000 »	7,104 68
Personnel	»	32	4,250 »	3,875 »
Petite-Nèthe canalisée.				
Deuxième annuité à payer à la province d'Anvers . . . . . 50,000 »				
Travaux d'entretien . . . . . 10,000 »	»	33	60,000 »	59,979 87
Personnel	»	34	9,700 »	9,660 »
Bacs et bateaux de passage. — Entretien des bacs et bateaux de passage et de leurs dépendances	»	35	20,000 »	16,487 87
Poldres. — Personnel	»	36	1,000 »	600 »
SECTION 3. — PORTS D'OSTENDE ET DE NIEUPORT, CÔTE DE BLANKENBERGHE.				
Port d'Ostende . . . — Entretien et travaux.	»	37	82,155 94	79,472 54
Port de Nieuport . . — Id.	»	38	21,555 55	15,555 54
Côte de Blankenberghe. — Id.	»	39	87,690 49	87,685 96
Personnel des ports et côtes.	»	40	18,445 74	17,586 87
Phares et fanaux . . — Entretien	»	41	1,800 »	750 »
SECTION 4. — BÂTIMENTS CIVILS.				
Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices et monuments de l'État, ainsi que des bâtiments dont les lois mettent l'entretien à charge de l'État.	»	42	a) 59,128 »	55,945 53
Constructions nouvelles, et construction d'une salle et dépendances pour la tenue des séances du Sénat	»	43	70,000 »	70,000 »
Construction d'une citerne et de réservoirs au musée de l'État	»	44	5,627 »	4,600 »
Traitement des surveillants	»	45	7,300 »	6,099 02
A REPORTER.	. . .	. . .	6,758,385 09	6,587,427 64

Ministère des Travaux publics (suite). *Exercice* 1847.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES — Pendant L'ANNÉE 1847.	Pendant L'ANNÉE 1848.	Pendant L'ANNÉE 1849.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
145,881 55	2,714,854 67	2,856,710 08	559,848 74	5,951,413 49	27,110 04	
»	47,300 99	47,769 92	2,814 09	98,085 »	»	
»	4,173 73	2,430 78	»	6,604 51	»	
»	»	28,284 »	»	28,284 »	»	
52 »	10,705 75	3,344 25	»	14,048 »	»	
3,268 05	»	30,731 97	»	30,731 97	»	
28 75	11,971 25	4,000 »	»	15,971 25	»	
1,895 32	»	7,104 68	»	7,104 68	»	
575 »	2,925 »	950 »	»	3,875 »	»	
20 15	58,023 01	1,956 86	»	59,979 87	»	
40 »	4,916 22	4,743 78	»	9,660 »	»	
3,512 13	11,464 71	4,763 16	260 »	16,487 87	»	
400 »	600 »	»	»	600 »	»	
2,661 40	55,570 »	39,555 »	1,480 »	76,405 »	3,087 34	
5,999 99	10,735 34	4,600 »	»	15,335 34	»	
6 53	63,919 98	15,980 02	7,783 96	87,685 96	»	
856 87	13,515 30	4,071 57	»	17,586 87	»	
1,050 »	»	510 »	240 »	750 »	»	
3,182 67	5,210 79	40,911 74	813 80	55,945 33	»	a) Le crédit primitif a été augmenté de 3,028 francs par la loi du 17 avril 1848, *Moniteur* n° 111.
»	24,842 20	38,854 61	6,323 19	70,000 »	»	
1,027 »	4,600 »	»	»	4,600 »	»	
1,200 08	5,525 55	574 37	»	6,099 92	»	
171,457 45	3,030,859 40	3,146,826 70	579,563 78	6,557,250 06	30,177 58	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPECIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
REPORT.	. . .	. . .	6,738,885 09	6,587,427 64
SECTION 5. — PERSONNEL DES PONTS ET CHAUSSÉES.	II (suite).			
Traitement des ingénieurs et conducteurs; frais de bureau et de déplacement; indemnités et dépenses éventuelles; frais des jurys d'examen de l'école du génie civil; voyages des élèves	»	46	*a*) 464,500 »	464,493 90
Traitement et indemnités du personnel chargé de la surveillance des travaux des chemins de fer concédés	»	47	109,100 »	107,943 16
Chemin de fer et postes.	III.			
SECTION 1re. — CHEMIN DE FER.				
§ 1er. *Administration générale.*				
Personnel	»	1	*b*) 210,728 59	210,728 59
Main-d'œuvre, travaux, fournitures, etc.	»	2	154,750 »	154,750 »
§ 2. *Service de l'entretien des routes et stations.*				
Personnel	»	3	122,125 »	118,342 27
Main-d'œuvre, travaux, fournitures, etc.	»	4	*c*) 1,375,710 88	1,375,666 68
Renouvellement des billes et fers	»	5	1,424,000 »	1,404,205 08
§ 3. *Service de locomotion et d'entretien du matériel.*				
Personnel	»	6	153,940 »	152,550 27
Main-d'œuvre, travaux, fournitures, etc.	»	7	*d*) 3,740,045 47	3,752,287 72
Renouvellement du matériel hors d'usage, et remplacement partiel des waggons découverts par des waggons couverts	»	8	*e*) 772,568 38	765,097 27
§ 4. *Service des transports.*				
Personnel	»	9	*f*) 410,276 76	410,076 76
Main-d'œuvre, travaux, fournitures, indemnités pour pertes et avaries . .	»	10	*g*) 734,487 56	734,485 93
§ 5. *Frais de perception.*				
Personnel	»	11	227,000 »	222,977 77
Loyer de locaux pour la réception des marchandises	»	12	*h*) 8,669 84	4,669 84
§ 6. *Service de la régie.*				
Personnel, fournitures de bureau, loyer de locaux, etc.	»	13	57,650 »	57,647 44
A REPORTER.	. . .	. . .	16,664,437 57	16,445,156 41

Ministère des Travaux publics (suite). *Exercice* 1847.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES — Pendant L'ANNÉE 1847.	Pendant L'ANNÉE 1848.	Pendant L'ANNÉE 1849.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
171,457 45	3,050,850 49	3,146,826 79	579,565 78	6,557,250 06	30,177 58	
6 01	357,588 02	106,145 97	960 »	464,495 99	»	*a*) Le crédit primitif a été augmenté de 9,400 francs par la loi du 17 avril 1848, *Moniteur* n° 111.
1,150 84	61,624 70	43,818 37	2,300 »	107,943 10	»	
»	195,188 50	15,540 »	»	210,728 59	»	*b*) Idem de fr. 2,928 50 c^{s} par la même loi.
»	72,025 55	61,091 »	755 67	134,750 »	»	
3,782 75	106,855 77	11,574 »	100 »	118,509 77	52 70	
44 20	135,785 68	1,142,482 06	90,400 94	1,375,666 68	»	*c*) Idem de fr. 83,710 88 c^{s} par la même loi.
19,704 92	1,106,585 98	277,507 67	20,111 45	1,404,205 08	»	
1,585 75	99,527 05	53,029 22	»	152,556 27	»	
7,757 75	1,752,729 29	1,857,180 52	139,902 21	3,729,811 82	2,475 90	*d*) Idem de fr. 430,045 47 c^{s} par la même loi.
7,471 11	240,455 41	407,775 54	116,868 52	765,097 27	»	*e*) Idem de fr. 472,568 58 c^{s} par la même loi.
200 »	363,708 82	46,267 94	100 »	410,076 76	»	*f*) Idem de fr. 6,276 76 c^{s} par la même loi.
1 65	15,804 71	674,964 29	43,716 95	734,485 95	»	*g*) Idem de fr. 89,887 56 c^{s} par la même loi.
4,022 23	202,452 44	20,545 55	»	222,977 77	»	
4,000 »	4,669 84	»	»	4,669 84	»	*h*) Idem de fr. 869 84 c^{s} par la même loi.
2 56	52,700 44	5,447 »	1,500 »	57,647 44	»	
221,281 16	7,777,015 65	7,827,995 50	805,459 28	16,410,470 43	32,085 98	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
REPORT.	. . .	. . .	16,004,457 57	16,445,150 41
Chemin de fer et postes (suite).	III (suite).			
SECTION 2. — POSTES.				
Personnel	»	14	985,000 »	947,187 84
Matériel.	»	15	*a)* 488,285 18	488,255 07
Frais de placement de nouvelles boîtes aux lettres dans les communes rurales.	»	16	5,000 »	» »
Frais de construction de voitures destinées au service des postes sur le chemin de fer.	»	17	20,000 »	16,261 15
Mines.	IV.			
Conseil des mines. — Traitements, frais de route et matériel	»	1	45,600 »	44,455 70
Traitement des ingénieurs et conducteurs; frais de bureau et de déplacement; jurys d'examen et voyages des élèves des mines	»	2	175,200 »	170,825 68
Subsides aux caisses de prévoyance; secours et récompenses aux personnes qui se sont distinguées par des actes de dévouement	»	3	45,000 »	44,995 »
Impressions, achats de livres et d'instruments, encouragements et subventions pour la publication de plans et de mémoires, essais et expériences . . .	»	4	10,000 »	9,984 60
Pensions	V.	Unique.	70,000 »	62,210 68
Secours.	VI.			
Secours à d'anciens employés, à des veuves ou familles d'employés qui sont dans le besoin	»	Id.	5,000 »	5,000 »
Dépenses imprévues.	VII.	Id.	*b)* 37,523 »	37,511 59
Payement fait, en 1847, au sieur Mathieu, en déduction de la somme de fr. 155,517 04 c^{s} qui reste due à la société concessionnaire de la canalisation de la Sambre, sur le prix de rétrocession de sa concession, aux termes de l'art. 10, § 2, de la transaction du 15 avril 1835, approuvée par la loi du 26 septembre 1835.	. . .	. . .	*c)* 100,000 »	100,000 »
TOTAUX.	. . .	. . .	18,640,045 75	18,369,823 72

Ministère des Travaux publics (suite). *Exercice* 1847.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1er janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
	Pendant L'ANNÉE 1847.	Pendant L'ANNÉE 1848.	Pendant L'ANNÉE 1849.	TOTAL.		
221,281 16	7,777,015 65	7,827,095 50	805,459 28	16,410,470 43	32,085 98	
37,812 16	708,596 81	258,508 22	175 94	947,080 97	106 87	
28 11	317,375 00	170,851 67	20 »	488,227 57	27 50	*a*) Le crédit primitif a été augmenté de fr. 8,283 18 c[s] par la loi du 17 avril 1848, *Monit.* n° 111.
5,000 »	»	»	»	»	»	
5,758 85	2,780 »	13,211 15	270 »	16,261 15	»	
1,164 30	43,229 08	1,206 62	»	44,435 70	»	
2,374 32	126,196 11	44,629 57	»	170,825 68	»	
5 »	1,295 »	43,700 »	»	44,995 »	»	
15 40	5,338 35	4,646 25	»	9,984 60	»	
7,789 32	29,542 82	31,106 27	566 96	61,216 05	904 63	
»	3,000 »	2,000 »	»	5,000 »	»	
11 41	17,077 15	19,834 46	»	37,511 59	»	*b*) Idem de 7,523 francs par la loi précitée.
»	100,000 »	»	»	100,000 »	»	*c*) Les voies et moyens pour le payement de cette somme ont été faits par l'article 3, § 2 de la loi du 18 juin 1836 (*Bulletin officiel* n° 33.
279,220 03	9,132,046 85	8,397,469 71	806,492 18	18,336,008 74	33,814 98	

Le Budget des Travaux publics a été fixé, par la loi du 9 mai 1847, *Moniteur* n° 131, à la somme de fr. 16,101,110 55
Les crédits supplémentaires s'élèvent à 2,547.933 20

TOTAL. . . . . fr. 18,649,043 75

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
Fonds spéciaux.				
Augmentation des crédits successivement alloués par les lois des 26 juin 1842, 20 février 1844 et 18 juillet 1846, pour les travaux de la 1re section du canal de Zelzaete à la mer du Nord	. . .	. . .	*a)* 750,000 »	725,724 94
Amélioration du régime des eaux du sud de Bruges.	. . .	. . .	*b)* 380,000 »	370,333 10
Premiers travaux de la 2me section du canal de Zelzaete à la mer, comprise entre Damme et St-Laurent	. . .	. . .	*c)* 1,555,000 »	1,387,285 50
Augmentation du crédit de 1,500,000 francs, alloué par la loi du 29 décembre 1842, n° 827, pour l'achèvement de l'entrepôt d'Anvers.	. . .	. . .	*d)* 540,000 »	526,186 54
Augmentation des crédits de 1,750,000 francs, de 1,110,000 francs, de 950,000 francs et de 200,000 francs, successivement alloués par les lois des 29 septembre 1842, 24 juillet 1844, 24 septembre 1845 et 18 juillet 1846, pour les travaux du canal de la Campine	. . .	. . .	*e)* 454,000 »	301,788 08
Augmentation du crédit de 1,040,000 francs, voté par la loi du 6 avril 1845, pour la construction d'un canal de navigation destiné à mettre la ville de Turnhout en communication avec le canal de la Campine.	. . .	. . .	*f)* 380,000 »	357,323 05
TOTAUX.	. . .	. . .	4,039,000 »	3,068,642 11

Ministère des Travaux publics (suite). *Exercice* 1847.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1er janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
	Pendant L'ANNÉE 1847.	Pendant L'ANNÉE 1848.	Pendant L'ANNÉE 1849.	TOTAL.		
24,275 06	353,617 72	269,709 04	102,398 18	725,724 94	»	
9,666 90	162,816 62	206,270 56	1,185 92	370,273 10	60 »	
167,714 50	507,857 45	507,081 47	510,890 27	1,586,409 19	876 31	
15,815 46	257,405 20	185,178 91	78,546 38	521,130 58	5,055 96	
152,211 02	104,006 72	133,665 17	4,116 19	501,788 08	»	
22,670 05	513,766 48	55,719 40	819 53	548,305 21	9,018 74	
370,357 89	1,759,450 28	1,196,224 55	697,956 27	3,653,631 10	15,011 01	

a) Par l'art. 1er de la loi du 28 mars 1847, *Moniteur* n° 90, il a été ouvert un crédit de . . . . . fr. 630,000 »
Et par l'art. 1er de la loi du 17 avril 1848, *Moniteur* n° 111, un autre crédit de . . . . . 100,000 »

Ensemble. . . . . 730,000 »

b) Ce crédit a été ouvert par la loi du 28 mars 1847, *Moniteur* n° 90, art. 3.

c) Par l'art. 4 de la loi du 28 mars 1847, *Moniteur* n° 90, il a été ouvert un crédit de . . . . . fr. 720,000 »
Par l'art. 2 de la loi du 17 avril 1848, *Moniteur* n° 111, ce crédit a été augmenté de . . . . . 435,000 »
Et par l'art. 2 de la loi du 17 juillet 1849, *Moniteur* n° 200, il a encore été augmenté de . . . . . 400,000 »

Ensemble. . . . . 1,555,000 »

d) Ce crédit a été ouvert par la loi du 15 mai 1847, *Moniteur* n° 140, art. 1er.

e) Par l'art. 2 de la loi du 15 mai 1848, *Moniteur* n° 140, il a été ouvert un crédit de . . . . . fr. 280,000 »
Et par l'art. 2 de la loi du 17 avril 1848, *Moniteur* n° 111, un crédit de . . . . . 154,000 »

Ensemble. . . . . 434,000 »

f) Ce crédit a été ouvert par l'art. 3 de la loi du 15 mai 1847, *Moniteur* n° 140.

ÉTAT N° 10.

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	21,000 »
— des fonctionnaires, employés et gens de service . . 176,350 »				
Brevets d'invention . . . . . 15,700 »	»	2	202,050 »	202,022 98
Travail extraordinaire . . . . . 10,000 »				
Fournitures de bureau, achat et réparations de meubles, éclairage, chauffage et menues dépenses	»	3	30,000 »	29,995 50
Frais de route et de séjour, courriers extraordinaires	»	4	3,500 »	2,505 30
Pensions et secours.	II.			
Pensions à accorder à des fonctionnaires et employés	»	1	150,000 »	147,600 38
Secours à d'anciens employés belges aux Indes, ou à leurs veuves . . .	»	2	5,000 »	4,997 34
Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, ou à leurs veuves, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse	»	3	7,000 »	7,000 »
Statistique générale.	III.			
Frais de publication des travaux de la direction de la statistique générale et de la commission centrale, ainsi que des commissions provinciales. . .	»	1	24,050 »	24,049 96
Deuxième partie des frais auxquels donneront lieu le recensement général de la population du royaume, et, sans que cette opération puisse en être retardée, celui de l'agriculture et de l'industrie.	»	2	250,000 »	249,565 96
Frais d'administration dans les provinces. *a)*	IV.			
Province d'Anvers.	»	1	97,000 »	96,908 48
— de Brabant.	»	2	105,975 »	105,968 66
— de la Flandre occidentale	»	3	98,250 »	97,649 12
— — orientale	»	4	100,200 »	98,958 80
— de Hainaut.	»	5	109,470 »	109,420 56
A REPORTER.	. . .	. . .	1,205,495 »	1,197,617 54

du Ministère de l'Intérieur. Exercice **1847.**

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1er janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
	Pendant l'année 1847.	Pendant l'année 1848.	Pendant l'année 1849.	TOTAL.		
»	21,000 »	»	»	21,000 »	»	
27 02	201,267 98	753 »	»	202,022 98	»	
6 50	23,908 47	6,044 93	40 10	29,995 50	»	
906 70	1,953 70	540 60	»	2,505 30	»	
2,399 12	82,160 84	64,470 36	»	146,640 20	960 68	
92 66	2,010 81	1,996 53	»	4,907 34	»	
»	6,725 »	275 »	»	7,000 »	»	
» 04	8,531 04	8,894 42	5,824 50	23,249 96	800 »	
436 04	85,294 44	81,205 20	83,066 32	249,565 96	»	
1 52	80,546 05	16,652 43	»	96,998 48	»	
6 54	90,988 75	14,919 81	»	105,908 54	60 12	
600 88	72,146 08	25,503 04	»	97,649 12	»	
1,201 20	78,585 43	20,555 37	»	98,958 80	»	
40 44	87,921 01	21,499 55	»	100,420 56	»	
5,877 46	845,546 58	263,319 24	88,930 92	1,195,796 74	1,820 80	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
REPORT.	. . .	. . .	1,203,495 »	1,197,617 54
Frais d'administration dans les provinces (suite).	IV (suite).			
Province de Liége	»	6	104,690 »	104,689 60
— de Limbourg	»	7	85,697 »	85,629 78
— de Luxembourg	»	8	89,700 »	89,500 55
— de Namur	»	9	88,400 »	88,341 20
Frais de milice.				
Indemnités des membres des conseils de milice (qu'ils résident ou non au lieu où siége le conseil) et des secrétaires de ces conseils; frais d'impressions et de voyage pour la levée de la milice et pour l'inspection des miliciens semestriers; vacations des officiers de santé en matière de milice; primes pour arrestation de réfractaires.	»	10	65,000 »	56,900 11
Frais d'administration dans les arrondissements.	V.			
Traitements des commissaires d'arrondissement.	»	1	180,000 »	180,000 »
Émoluments pour frais de bureau	»	2	115,772 »	115,771 05
Frais de route et de tournée.	»	3	22,500 »	22,481 62
Voirie vicinale.	VI.			
Encouragements divers pour l'amélioration de la voirie vicinale.	»	Unique.	295,800 »	295,663 72
Fêtes nationales.	VII.			
Frais de célébration des fêtes nationales	»	Id.	30,000 »	29,999 07
A REPORTER.	. . .	. . .	2,285,054 »	2,271,584 51

Ministère de l'Intérieur (suite). *Exercice* 1847.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1er janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
	Pendant L'ANNÉE 1847.	Pendant L'ANNÉE 1848.	Pendant L'ANNÉE 1849.	TOTAL.		
5,877 46	843,546 58	203,319 24	88,050 92	1,195,796 74	1,820 80	
» 40	84,535 66	20,153 94	»	104,689 60	»	
67 22	66,515 28	17,174 77	2,159 75	85,629 78	»	
109 47	70,842 98	18,747 55	»	89,590 53	»	
58 71	69,209 41	19,151 88	»	88,341 29	»	
6,099 89	28,889 26	27,890 56	69 49	56,849 31	50 80	
»	138,587 38	48,512 62	»	186,900 »	»	
» 95	81,048 93	32,722 12	»	113,771 05	»	
18 38	1,259 25	21,222 37	»	22,481 62	»	
136 28	118,564 26	130,157 96	40,141 50	288,863 72	6,800 »	
» 93	29,661 45	337 62	»	29,999 07	»	
12,369 69	1,532,260 44	599,370 63	131,281 64	2,262,912 71	8,071 60	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
REPORT.	. . .	. . .	2,283,954 »	2,271,584 31
Eaux de Spa.	VIII.			
Traitement du contrôleur des jeux, et autres dépenses.	»	1	2,220 »	»
Frais de réparation des monuments de la commune de Spa.	»	2	20,000 »	20,000 »
Construction et restauration d'hôtels provinciaux.	IX.			
Quatrième quart des frais de construction de l'hôtel de l'administration provinciale de Luxembourg, à Arlon, et dépenses extraordinaires résultant de cette construction	»	1	91,000 »	67,229 87
Premier tiers, les crédits antérieurs étant annulés, d'une somme de 400,000 francs, pour la restauration du palais de Liége	»	2	133,000 »	132,090 59
École de médecine vétérinaire et d'agriculture de l'État. — Jury d'examen.	X.	1	153,500 »	153,494 78
Subside à la société d'horticulture de Bruxelles	»	2	24,000 »	24,000 »
Agriculture.	XI.			
Indemnités pour bestiaux abattus	»	1	220,000 »	150,320 40
Fonds d'agriculture	»	2	78,500 »	78,209 39
Encouragements à l'agriculture.	»	3	325,000 »	324,910 41
Milice.	XII.			
Frais d'impression des listes alphabétiques	»	Unique.	1,600 »	1,587 50
Garde civique.	XIII.			
Frais de voyage de l'inspecteur général de la garde civique, des aides de camp qui l'accompagnent, et frais de bureau de l'état-major; achat, réparation et entretien des armes et équipement de la garde civique	»	Id.	20,000 »	19,986 47
Récompenses honorifiques et pécuniaires.	XIV.			
Médailles ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement et de courage.	»	Id.	8,200 »	4,802 »
À REPORTER.	. . .	. . .	3,360,074 »	3,255,214 52

Ministère de l'Intérieur (suite). *Exercice* **1847.**

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1er janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
	Pendant L'ANNÉE 1847.	Pendant L'ANNÉE 1848.	Pendant L'ANNÉE 1849.	TOTAL.		
12,360 69	1,532,260 44	399,370 63	131,281 64	2,262,912 71	8,671 60	
2,220 »	»	»	»	»	»	
»	20,000 »	»	»	20,000 »	»	
23,770 13	36,050 »	17,381 15	15,798 72	67,229 87	»	
» 61	71,030 »	15,252 71	48,716 68	132,999 30	»	
5 22	122,663 48	30,851 30	»	153,494 78	»	
»	12,000 »	12,000 »	»	24,000 »	»	
65,079 60	67,061 72	86,785 58	1,494 10	156,242 40	78 »	
200 61	20,423 08	48,561 51	304 80	78,289 59	10 »	
80 59	301,721 11	23,120 15	50 »	324,891 26	19 15	
12 50	1,587 50	»	»	1,587 50	»	
13 53	12,243 52	7,742 95	»	19,986 47	»	
3,398 »	1,200 »	1,854 »	1,748 »	4,802 »	»	
105,739 48	2,208,145 85	840,897 98	197,393 94	3,246,435 77	8,778 75	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
REPORT.	. . .	. . .	3,560,074 »	3,255,214 52
Légion d'honneur et Croix de fer.	XV.			
Dotation en faveur de légionnaires et de veuves de légionnaires peu favorisés de la fortune, et pensions de 100 francs par personne aux décorés de la croix de fer, non pensionnés d'autre chef, peu favorisés de la fortune; subsides à leurs veuves ou orphelins	»	1	90,000 »	88,350 82
Subside au fonds spécial des blessés de septembre	»	2	25,000 »	25,000 »
Industrie.	XVI.			
Encouragements à l'industrie	»	1	65,000 »	64,069 87
Subsides en faveur de l'industrie linière et de la classe des tisserands et des fileuses; exécution des diverses mesures proposées par la commission d'enquête; distribution de métiers, etc.	»	2	150,000 »	150,000 »
Frais présumés de l'exposition des produits de l'industrie nationale en 1847.	»	3	100,000 »	99,975 55
Primes et encouragements aux arts mécaniques et à l'industrie, aux termes de la loi du 25 janvier 1817, n° 6, sur les fonds provenant des droits de brevets; publication de brevets et frais d'administration (*personnel et matériel*).	»	4	17,500 »	16,941 42
Musée de l'industrie nationale	»	5	40,000 »	39,106 90
Instruction publique.	XVII.			
Enseignement supérieur.				
Traitement des fonctionnaires et employés des deux universités de l'État; bourses, médailles et subsides pour le matériel	»	1	651,800 »	651,725 44
Frais des jurys d'examen pour les grades académiques	»	2	92,000 »	91,121 28
Dépenses du concours universitaire	»	3	15,000 »	10,957 70
A REPORTER.	. . .	. . .	4,587,074 »	4,475,343 28

Ministère de l'Intérieur (suite). *Exercice* 1847.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1er janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
	Pendant L'ANNÉE 1847.	Pendant L'ANNÉE 1848.	Pendant L'ANNÉE 1849.	TOTAL.		
105,759 48	2,208,145 85	840,897 98	197,593 94	3,246,435 77	8,778 75	
1,669 18	52,517 50	35,480 »	183 32	88,180 82	150 »	
»	20,000 »	5,000 »	»	25,000 »	»	
30 13	57,115 10	7,854 77	»	64,969 87	»	
»	135,070 55	16,029 45	»	150,000 »	»	
24 67	54,323 01	45,652 32	»	99,975 33	»	
358 58	15,307 80	1,300 30	»	16,608 10	333 32	
803 10	23,418 71	9,396 14	6,202 05	39,100 90	»	
74 56	456,603 09	173,228 35	1,894 »	631,725 44	»	
878 72	52,044 53	38,476 75	»	91,121 28	»	
4,042 30	6,554 20	1,910 »	2,493 50	10,957 70	»	
115,730 72	3,079,698 34	1,176,126 06	208,256 81	4,464,081 21	9,262 07	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
REPORT.	. . .	. . .	4,587,074 »	4,475,545 28
Instruction publique (suite).	XVII (suite).			
Enseignement moyen.				
Frais d'inspection des athénées et collèges	»	4	10,000 »	9,962 50
Subsides annuels aux établissements d'enseignement moyen et industriel (écoles de Gand et de Verviers), autres que les écoles d'art et métiers et les ateliers d'apprentissage	»	5	200,000 »	199,975 »
Indemnités aux professeurs démissionnés des athénées et collèges	»	6	5,000 »	4,800 »
Enseignement primaire.				
Frais d'inspection, service annuel ordinaire de l'instruction primaire communale et subsides aux communes; matériel, constructions, réparations et ameublement d'écoles; encouragements; subsides à des établissements spéciaux; enseignement normal et écoles primaires supérieures.	»	7	913,850 40	908,550 48
Subsides pour l'enseignement à donner aux sourds-muets et aux aveugles. .	»	8	20,000 »	16,551 25
Lettres, sciences et arts.	XVIII.			
SECTION 1re. — *Lettres et sciences*	»	1	259,500 »	259,478 43
SECTION 2. — *Archives du royaume.*				
Frais d'administration (*Personnel*)	»	2	23,750 »	23,064 72
— (*Matériel*).	»	3	2,600 »	2,595 08
Frais de publication des inventaires des archives.	»	4	4,000 »	3,070 46
Archives de l'État dans les provinces; frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées; frais de copies de documents concernant l'histoire nationale; échange des archives dans les provinces de Limbourg et de Luxembourg	»	5	16,000 »	15,946 48
Location de la maison servant de succursale au dépôt général des archives de l'État.	»	6	3,500 »	3,500 »
A REPORTER.	. . .	. . .	6,025,254 40	5,901,495 68

Ministère de l'Intérieur (suite). *Exercice* 1847.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1er janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
	Pendant l'année 1847.	Pendant l'année 1848.	Pendant l'année 1849.	TOTAL.		
113,730 72	3,079,698 34	1,176,126 06	208,256 81	4,464,081 21	9,262 07	
37 50	9,064 76	897 74	»	9,962 50	»	
27 »	198,312 50	1,660 50	»	190,973 »	»	
200 »	4,800 »	»	»	4,800 »	»	
5,499 92	342,398 51	515,658 28	49,707 02	907,763 81	566 67	
3,468 75	15,000 »	1,531 25	»	16,531 25	»	
21 57	201,016 62	38,528 31	155 50	239,478 45	»	
685 28	21,951 39	1,115 33	»	23,064 72	»	
4 92	1,642 75	952 33	»	2,595 08	»	
29 54	1,440 »	652 46	1,898 »	3,970 46	»	
55 52	11,926 51	4,019 97	»	15,946 48	»	
»	3,208 34	291 66	»	3,500 »	»	
123,758 72	3,890,459 72	1,741,211 80	259,995 33	5,891,666 94	9,828 74	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
REPORT.	. . .	. . .	6,025,254 40	5,901,495 68
Lettres, sciences et arts (suite).	XVIII (suite).			
SECTION 3. — *Beaux-arts.*				
Beaux-arts	»	7	247,000 »	246,999 81
Monument de la place des Martyrs	»	8	2,000 »	1,999 55
Cinquième et sixième septièmes pour l'exécution de la statue équestre de Godefroid de Bouillon	»	9	25,000 »	25,000 »
Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique, avec le concours des villes et des provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables.	»	10	10,000 »	10,000 »
Subsides aux provinces, aux villes et communes dont les ressources sont insuffisantes pour la conservation des monuments, et commission royale des monuments	»	11	41,000 »	40,985 46
Piédestal de la statue du prince Charles de Lorraine.	»	12	*a*) 12,500 »	12,500 »
Service de santé.	XIX.			
Service médical; commissions médicales provinciales	»	1	39,500 »	39,486 28
Encouragements et subsides.	»	2	18,300 »	18,300 »
Académie royale de médecine	»	3	40,000 »	40,000 »
État civil. — Tables décennales.	XX.			
Complément des frais de confection des tables décennales des actes de l'état civil, pour la période de 1835 à 1842, en exécution du décret du 20 juillet 1807 et des art. 69 et 70 de la loi provinciale.	»	Unique.	20,900 »	16,686 08
Dépenses imprévues non libellées au Budget	XXI.	Id.	9,900 »	8,257 16
Mesures relatives aux subsistances	XXII.	Id.	*b*) 500,000 »	298,771 »
A REPORTER.	. . .	. . .	6,791,354 40	6,660,479 02

Ministère de l'Intérieur (suite). *Exercice* 1847.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la Cour des Comptes — Pendant l'année 1847.	Pendant l'année 1848.	Pendant l'année 1849.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
123,758 72	3,890,459 72	1,741,211 89	259,995 33	5,891,666 94	9,828 74	
» 10	211,450 76	30,186 17	5,362 88	246,999 81	»	
» 45	1,025 25	627 07	348 33	1,999 55	»	
»	»	25,000 »	»	25,000 »	»	
»	4,600 »	3,900 »	1,500 »	10,000 »	»	
16 54	22,899 84	18,085 62	»	40,985 46	»	
»	12,500 »	»	»	12,500 »	»	a) Ce crédit a été ouvert par la loi du 20 mai 1847, *Moniteur* n° 148.
13 72	2,550 30	32,698 18	4,237 80	39,486 28	»	
»	5,407 54	4,596 82	8,295 64	18,300 »	»	
»	27,307 30	12,692 70	»	40,000 »	»	
4,213 92	16,686 08	»	»	16,686 08	»	
1,642 84	5,680 85	2,576 31	»	8,257 16	»	
1,229 »	»	291,818 »	6,953 »	298,771 »	»	b) Ce crédit a été ouvert par l'art. 5 de la loi du 6 mai 1847, *Moniteur* n° 150.
130,875 38	4,200,565 02	2,163,591 66	286,693 »	6,650,650 28	9,828 74	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
Report.	. . .	. . .	6,791,354 40	6,660,479 02
Mesures relatives aux subsistances dans les Flandres et dans les cantons liniers des autres provinces, dont les communes se trouvent dans les mêmes conditions	XXIII.	Unique.	*a)* 500,000 »	488,314 20
Dépenses diverses. *b)*	XXIV.			
Frais résultant d'actes et diligences en matière de listes électorales	»	1	2,270 25	2,157 87
Frais des courses de chevaux	»	2	21,011 29	20,802 68
Primes aux agents de la force publique, pour constatation de délits de chasse.	»	3	5,500 »	5,451 20
Frais d'expertise de pertes résultant des événements de guerre de la révolution.	»	4	215 11	214 80
Frais de l'exposition des produits de l'industrie nationale.	»	5	47,000 »	40,455 62
Indemnités à des industriels, à titre de remboursement de droits d'entrée, payés par eux pour des métiers destinés à introduire de nouvelles industries dans le pays.	»	6	15,000 »	6,596 19
Jurys d'examen	»	7	30,800 »	30,052 »
Fêtes nationales	»	8	30,297 09	30,297 09
Encouragements à la vaccine	»	9	211 72	211 72
Loyer de l'hôtel situé rue des Sables, n° 15, précédemment occupé par la commission des indemnités, et actuellement par diverses administrations ressortissant au Ministère de l'Intérieur	»	10	6,089 26	6,285 55
Arrérages de pensions dus aux enfants de feu le colonel De la Fontaine, ancien gouverneur civil et militaire de Banka (Indes orientales).	»	11	15,197 44	15,197 44
Exposition agricole de 1847.	»	12	1,624 80	1,624 80
Frais d'appropriation des locaux du Conservatoire royal de musique de Bruxelles, et frais d'acquisition de pianos.	»	13	8,786 47	8,786 47
Service vétérinaire; conseil supérieur et commission d'agriculture	»	14	21,000 »	9,016 40
Indemnités pour bestiaux abattus	»	15	4,535 »	4,535 79
Totaux.	. . .	. . .	7,499,810 81	7,328,276 62

Ministère de l'Intérieur (suite). *Exercice* 1847.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES — Pendant L'ANNÉE 1847.	Pendant L'ANNÉE 1848.	Pendant L'ANNÉE 1849.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
130,875 38	4,200,565 62	2,165,501 66	280,695 »	6,650,650 28	9,828 74	
11,685 80	»	441,190 35	47,123 85	488,314 20	»	a) Ce crédit a été ouvert par la loi du 29 décembre 1847, *Moniteur* du 1er janvier 1848, n° 1.
112 56	»	1,743 22	375 35	2,116 57	41 50	b) Les crédits des art. 1 à 15 du chapitre XXIV, s'élevant ensemble à fr. 208,456 41 c., ont été ouverts par la loi du 28 mai 1848, *Moniteur* n° 151.
208 61	»	20,802 68	»	20,802 68	»	
48 80	»	»	3,391 70	3,391 70	59 50	
» 31	»	44 50	170 30	214 80	»	
6,544 38	»	38,601 39	1,854 23	40,455 62	»	
8,603 81	»	6,596 19	»	6,596 19	»	
748 »	»	30,052 »	»	30,052 »	»	
»	»	30,297 09	»	30,297 09	»	
»	»	211 72	»	211 72	»	
705 93	»	6,283 33	»	6,283 33	»	
»	»	15,197 44	»	15,197 44	»	
»	»	1,624 80	»	1,624 80	»	
»	»	8,786 47	»	8,786 47	»	
11,985 60	»	7,124 40	1,892 »	9,016 40	»	
17 21	»	4,369 29	45 »	4,414 29	121 50	
171,554 19	4,200,565 62	2,776,116 53	341,543 43	7,318,225 58	10,051 04	

Le Budget de l'Intérieur a été fixé, par la loi du 6 janvier 1847, *Moniteur* n° 9, à la somme de . . fr. 6,478,854 40
Les crédits supplémentaires s'élèvent à 1,020,956 41

TOTAL. 7,499,810 81

ÉTAT N° 11.

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	SECTIONS DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
Administration centrale.	I.				
Traitement du Ministre	»	»	1	21,000 »	21,000 »
— des employés et gens de service	»	»	2	160,000 »	160,000 »
Supplément aux officiers et autres militaires attachés au Département de la Guerre	»	»	3	17,000 »	16,952 75
Matériel du Ministère	»	»	4	40,000 »	40,000 »
Dépôt de la guerre	»	»	5	34,000 »	34,000 »
Secours à d'anciens militaires et employés, à des veuves et enfants mineurs.	»	»	6	10,000 »	9,999 »
Frais de route et de séjour.	»	»	7	5,000 »	2,680 62
Soldes et masses de l'armée. — Frais divers des corps.	II.				
Soldes des états-majors.	»	1			
État-major général	»	»	1	595,000 »	571,744 34
— des provinces et des places	»	»	2	277,342 70	270,030 71
Intendance militaire	»	»	3	110,044 »	110,044 »
Service de santé et administration des hôpitaux	»	»	4	340,485 75	312,864 38
Indemnités aux généraux, aux commandants des corps et officiers dans une position spéciale	»	»	5	25,000 »	20,400 »
Soldes et habillement des diverses armes.	»	2			
Infanterie	»	»	1	9,420,549 75	9,394,059 82
Cavalerie.	»	»	2	2,961,741 »	2,960,893 47
Artillerie.	»	»	3	2,547,064 50	2,509,784 84
Génie	»	»	4	696,691 50	691,570 55
Gendarmerie	»	»	5	1,817,000 »	1,815,965 62
Masses des corps, frais divers et indemnités.	»	3			
Masse de pain.	»	»	1	1,940,704 48	1,940,591 07
— de fourrages	»	»	2	3,342,000 »	3,318,962 57
— d'entretien du harnachement, traitement et ferrure des chevaux	»	»	3	67,000 »	66,998 64
A REPORTER.				24,428,223 68	24,268,951 38

du Ministère de la Guerre. Exercice **1847.**

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1er janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
	Pendant L'ANNÉE 1847.	Pendant L'ANNÉE 1848.	Pendant L'ANNÉE 1849.	TOTAL.		
»	21,000 »	»	»	21,000 »	»	
»	159,643 18	356 82	»	160,000 »	»	
47 25	5,116 15	10,870 14	960 46	16,952 75	»	
»	36,814 83	3,185 17	»	40,000 »	»	
»	25,866 74	9,566 66	566 60	34,000 »	»	
1 »	8,021 50	1,077 50	»	9,999 »	»	
2,519 38	2,155 15	527 47	»	2,680 62	»	
25,955 66	96,714 69	427,568 72	47,460 93	571,744 54	»	
7,302 99	42,734 31	202,044 29	25,151 19	269,909 70	129 92	
»	18,440 84	82,052 87	9,250 29	110,644 »	»	
27,021 37	44,007 98	235,828 80	32,127 60	312,864 38	»	
4,600 »	»	17,700 »	2,700 »	20,400 »	»	
26,489 95	2,166,256 56	6,965,050 88	264,752 58	9,394,059 82	»	
847 53	750,595 31	2,143,707 65	57,590 53	2,960,895 47	»	
57,279 66	610,665 29	1,708,214 40	100,905 15	2,509,784 84	»	
5,120 95	136,509 48	512,557 26	42,503 81	691,570 55	»	
1,054 38	409,392 45	1,406,256 18	316 99	1,815,965 62	»	
313 41	604,432 95	1,326,090 40	9,867 72	1,940,391 07	»	
25,037 45	2,781,174 26	512,230 46	25,557 85	5,318,962 57	»	
1 56	9,216 »	54,195 08	3,587 56	66,998 64	»	
159,272 50	7,937,555 67	15,707,986 73	623,270 06	24,268,821 46	129 92	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	SECTIONS DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
REPORT.	. .	. .	. .	24,428,225 68	24,268,951 38
Masses des corps, frais divers et indemnités (suite).	II (suite).	3 (suite).			
Masse de renouvellement de la buffleterie et du harnachement.	»	»	4	95,000 »	94,996 98
— de casernement des chevaux	»	»	5	78,000 »	76,553 52
— — des hommes	»	»	6	624,789 50	610,483 44
Frais de route et de séjour des officiers	»	»	7	83,000 »	82,999 14
Transports généraux et autres.	»	»	8	60,000 »	58,020 02
Primes de rengagement	»	»	9	3,000 »	440 »
Chauffage et éclairage des corps-de-garde	»	»	10	63,000 »	53,776 75
Vivres de campagne au camp, logement et nourriture en route.	»	»	11	421,000 »	330,765 55
Remonte.	»	»	12	414,750 »	414,703 92
Frais de bureau et d'administration des corps	»	»	13	328,000 »	327,996 61
École militaire.	III.				
Traitements et indemnités	»	»	1	35,424 90	35,305 12
Enseignement	»	»	2	69,040 35	65,910 28
Solde des élèves	»	»	3	20,340 »	20,340 »
Dépenses d'administration	»	»	4	23,885 68	23,050 18
Matériel du service de santé et des hôpitaux.	IV.				
Pharmacie centrale	»	»	1	94,000 »	93,936 57
Solde, supplément de solde et pain des militaires malades.	»	»	2	450,000 »	449,992 87
Loyer des bâtiments et réparations	»	»	3	25,500 »	15,130 07
Matériel de l'artillerie et du génie.	V.				
Matériel de l'artillerie	»	»	1	540,000 »	538,300 48
— du génie.	»	»	2	1,152,000 »	1,145,160 24
A REPORTER.	. .	. .	. .	29,006,965 18	28,706,522 82

Ministère de la Guerre (suite). *Exercice* 1847.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES — Pendant L'ANNÉE 1847.	Pendant L'ANNÉE 1848.	Pendant L'ANNÉE 1849.	TOTAL.	RESTE A justifier au 1er janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
159,272 30	7,937,555 67	15,707,980 75	623,279 06	24,268,821 46	129 92	
3 02	8,878 51	58,034 10	28,084 28	94,996 98	»	
1,446 68	14,924 »	57,607 96	4,021 56	76,555 52	»	
14,306 06	351,000 78	242,415 14	16,973 52	610,485 44	»	
» 86	9,705 55	68,826 60	4,466 09	82,999 14	»	
1,070 98	21,205 88	35,058 45	2,615 08	58,877 59	42 65	
2,560 »	50 »	390 »	»	440 »	»	
9,223 25	34,492 14	10,284 61	»	53,776 75	»	
90,234 45	227,837 79	100,559 82	2,365 50	330,761 11	4 44	
46 08	177,756 27	236,872 65	75 »	414,703 92	»	
3 30	46,422 02	264,095 73	17,480 86	327,996 61	»	
2,119 87	7,954 91	25,350 21	»	33,305 12	»	
3,139 05	15,462 35	50,447 95	»	65,910 28	»	
»	6,716 24	13.623 76	»	20,340 »	»	
235 50	3,765 65	19,362 53	22 »	23,650 18	»	
65 43	90,777 78	3,158 79	»	93,936 57	»	
7 13	67,221 77	360,010 16	22,760 10	449,992 03	» 84	
8,369 03	8,019 19	7,111 78	»	15,130 97	»	
1,699 52	275,043 96	262,352 19	2,904 53	538,300 48	»	
6,830 76	590,290 52	505,784 49	51,090 77	1,145,165 78	3 46	
300,640 30	9,803,174 96	18,036,820 72	776,156 85	28,706,141 53	181 29	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
REPORT.	. . .	. . .	29,006,905 18	28,706,322 82
Traitements divers et pensions.	VI.			
Traitements temporaires de non-activité et de réforme	»	1	277,198 39	276,985 62
— des aumôniers	»	2	32,500 »	31,309 86
— d'employés temporaires	»	3	5,850 »	5,850 »
Pensions civiles	»	4	15,000 »	15,168 15
Pensions de militaires décorés sous l'ancien Gouvernement, et secours sur le fonds de Waterloo	»	5	22,251 61	20,526 17
Dépenses imprévues	VII.	Unique.	45,536 82	40,126 77
Payement de créances qui se rapportent à des exercices clos	VIII.	Id.	*a*) 27,344 60	26,267 16
Dépenses de l'exercice 1847	IX.	Id.	*b*) 50,163 »	50,156 68
TOTAUX	. . .	. . .	29,482,607 60	29,170,713 23

Ministère de la Guerre (suite). *Exercice* 1847.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES — Pendant L'ANNÉE 1847.	Pendant L'ANNÉE 1848.	Pendant L'ANNÉE 1849.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
300,040 36	9,893,174 90	18,056,829 72	776,136 85	28,706,141 53	181 29	
212 77	52,272 10	198,937 07	25,775 85	276,985 62	»	
1,190 14	1,650 »	23,834 80	5,825 »	31,309 80	»	
»	3,766 07	1,875 »	208 33	5,850 »	»	
1,831 85	9,187 23	3,339 25	»	12,526 48	641 67	
1,725 44	16 03	15,282 01	5,228 13	20,526 17	»	
5,210 05	15,446 84	24,552 93	127 »	40,126 77	»	
1,077 44	»	26,067 16	200 »	26,267 16	»	*a*) Ce crédit a été ouvert par la loi du 29 décembre 1847, *Moniteur* n° 365.
6 32	»	18,356 20	31,800 48	50,156 68	»	*b*) Ce crédit a été ouvert par la loi du 15 avril 1848, *Moniteur* n° 109.
311,894 37	9,975,513 83	18,349,074 80	845,301 64	29,169,890 27	822 96	

Le Budget de la Guerre a été fixé, par la loi du 8 mars 1847, *Moniteur* n° 69, à la somme de . . fr. 29,405,100 »
Les crédits supplémentaires s'élèvent à 77,507 60

TOTAL. . . . . fr. 29,482,607 60

ÉTAT N° 12.

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	21,000 »
— des fonctionnaires et employés 483,070 »	»	2	487,070 »	487,067 71
Travail extraordinaire 4,000 »				
Frais de tournée	»	3	8,000 »	5,000 60
Matériel	»	4	43,000 »	42,997 30
Service de la monnaie	»	5	7,200 »	7,183 14
Multiplication des coins et coussinets pour la fabrication des diverses monnaies, et frais de comptage	»	6	10,000 »	9,986 37
Achat de matières et frais de fabrication de pièces de cuivre	»	7	100,000 »	99,081 57
Magasin général des papiers	»	8	135,000 »	135,000 »
Frais de rédaction et de publication de documents statistiques	»	9	20,800 »	20,797 39
Administration du trésor dans les provinces.	II.			
Traitement des directeurs	»	1	86,550 »	86,050 »
Caisse générale de l'État	»	2	250,000 »	250,000 »
Administration des contributions directes, cadastre, douanes et accises; de la garantie des matières d'or et d'argent, etc.	III			
Traitement des employés du service sédentaire	»	1	868,500 »	918,889 19
Remises et indemnités des comptables	»	2	1,710,000 »	1,680,673 09
Traitement des employés du service actif (contributions directes, cadastre et comptabilité)	»	3	501,200 »	540,315 17
Traitement des employés de la douane et recherche maritime	»	4	5,937,450 »	5,874,434 45
— — des accises	»	5	759,000 »	711,990 83
			7,777,050 »	7,726,502 73
A REPORTER.			8,945,650 »	8,800,466 81

du Ministère des Finances. Exercice **1847.**

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES — Pendant L'ANNÉE 1847.	Pendant L'ANNÉE 1848.	Pendant L'ANNÉE 1849.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
»	21,000 »	»	»	21,000 »	»	
2 29	456,512 »	30,535 71	»	487,067 71	»	
2,999 40	3,841 20	1,159 40	»	5,000 60	»	
2 70	24,162 95	18,781 95	52 40	42,997 30	»	
16 86	5,400 50	1,692 64	»	7,185 14	»	
15 63	150 55	881 45	8,954 59	9,986 57	»	
918 43	59,168 67	39,912 00	»	99,081 57	»	
»	85,856 31	49,143 69	»	135,000 »	»	
2 61	18,655 64	1,413 75	750 »	20,797 39	»	
500 »	70,107 89	6,942 11	»	80,050 »	»	
»	»	»	250,000 »	250,000 »	»	
	14,256 85	901,530 13	3,122 23	918,889 19	»	
	1,505 »	3,216 72	1,676,155 37	1,680,675 09	»	
50,727 27	101 50	557,588 67	2,625 »	540,315 17	»	
	643 35	3,873,491 12	300 »	3,874,434 45	»	
	252 50	711,550 35	188 »	711,990 85	»	
55,185 19	750,460 85	6,107,860 57	1,942,145 39	8,800,466 81	»	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.		DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.	
REPORT.	. . .	. . .	8,945,050	»	8,890,466	81
Administration des contributions directes, etc. (suite).	III (suite).					
Traitement des employés de la garantie	»	6	43,860 [321,480 » pour les art. 6 à 9]	»	42,450 [314,927 91 pour les art. 6 à 9]	92
— des vérificateurs des poids et mesures	»	7	52,100	»	51,449	40
Honoraires fixes des avocats de l'administration	»	8	35,670	»	37,140	83
Frais de bureau et de tournée *a*).	»	9	189,850	»	183,886	76
Indemnités *b*)	»	10	291,200	»	220,185	16
Matériel.	»	11	140,000	»	121,238	25
Indemnités pour les transcriptions de mutations, etc., dans les bureaux de conservation du cadastre	»	12	32,000	»	25,057	75
Frais généraux d'administration de l'entrepôt d'Anvers, entretien des bâtiments, etc.	»	13	31,000	»	28,187	41
Administration de l'enregistrement, des domaines et forêts.	IV.					
Traitement du personnel de l'enregistrement	»	1	356,290	»	351,562	47
— — du timbre	»	2	54,700	»	52,218	32
— — du domaine.	»	3	82,500	»	81,536	34
— des agents forestiers	»	4	241,900	»	240,037	80
Remises des receveurs.	»	5	849,000	»	852,166	45
— des greffiers	»	6	46,000	»	45,779	52
Frais de bureau des directeurs	»	7	20,000	»	20,000	»
Matériel.	»	8	32,000	»	31,090	50
Frais de poursuites et d'instances	»	9	55,000	»	40,541	73
Dépenses du domaine.	»	10	c) 136,543	14	123,012	91
Palais de Bruxelles et de Tervueren	»	11	21,000	»	18,316	55
A REPORTER.	. . .	. . .	11,650,263	14	11,437,025	95

Ministère des Finances (suite). *Exercice* 1847.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES — Pendant L'ANNÉE 1847.	Pendant L'ANNÉE 1848.	Pendant L'ANNÉE 1849.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
55,183 10	750,460 85	6,197,860 57	1,942,145 39	8,890,466 81	»	
	»	42,450 92	»	42,450 92	»	
6,552 09	»	51,449 40	»	51,449 40	»	
	23,375 »	13,765 83	»	37,140 83	»	
	118,718 66	61,018 10	4,150 »	183,886 76	»	a et b) Les crédits portés aux articles 1 à 9 inclusivement du chap. III, peuvent être réunis et transférés indistinctement de l'un de ces articles sur les autres, selon les besoins de la nouvelle organisation. Il en est de même du crédit de l'article 10, mais seulement à concurrence de 62,000 francs.
71,014 84	5,551 25	178,474 44	36,045 33	220,071 02	114 14	
18,761 77	53,875 88	64,364 92	2,899 45	121,138 25	100 »	
6,042 25	13,212 66	11,845 09	»	25,057 75	»	
2,812 59	12,235 33	14,952 08	»	28,187 41	»	
4,727 53	116,672 17	145,845 42	89,044 88	351,562 47	»	
2,481 68	17,461 54	22,587 22	12,169 56	52,218 32	»	
1,165 66	25,002 10	35,607 74	22,726 50	81,336 34	»	
1,862 11	72,554 05	95,057 50	72,626 34	240,057 89	»	
16,855 55	»	176 29	851,090 16	852,166 45	»	
220 48	11,681 58	21,760 82	12,337 32	45,779 52	»	
»	20,000 »	»	»	20,000 »	»	
9 50	31,696 92	293 58	»	31,990 50	»	
14,458 27	24,804 54	6,451 94	9,305 25	40,541 73	»	
12,930 25	10,919 10	77,791 63	34,787 28	123,498 01	114 00	c) Le crédit primitif a été augmenté de fr. 58,243 14 c^{s} par la loi du 6 mars 1848, *Moniteur* n° 70.
2,683 45	5,951 53	8,719 54	3,645 68	18,316 55	»	
218,637 19	1,312,970 96	7,050,452 83	3,073,873 12	11,437,296 91	329 04	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
REPORT.	. . .	. . .	11,056,263 14	11,457,625 95
Pensions et secours.	V.			
Pensions civiles . . . . . 1,270,000 »	»	1	1,275,000 »	1,269,694 46
Arriéré de pensions civiles . . . . . 5,000 »				
Secours à d'anciens fonctionnaires ou employés, à leurs veuves ou enfants, qui, n'ayant pas de droits à la pension de retraite, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse . . .	»	2	5,000 »	5,000 »
Dépenses imprévues.	VI.	Unique.	14,000 »	13,758 59
Acquisition des terrains et bâtiments de la société belge de librairie, imprimerie et papeterie, rue du Nord, n° 8, à Bruxelles . . . . . 165,000 »	VII.	Id.	*a*) 175,000 »	170,375 »
Dépenses d'appropriation de ces bâtiments. . . . . . 10,000 »				
Acquisition de deux hôtels, rue de la Loi, nos 12 et 14, et d'une maison, rue de l'Orangerie, n° 5, à Bruxelles	VIII.	Id.	*b*) 490,000 »	490,000 »
Frais de confection et d'essai des nouveaux types des monnaies d'or et d'argent. . . . . . 34,000 »	IX.	Id.	*c*) 41,000 »	40,996 03
Complément des dépenses d'appropriation des locaux de la monnaie nationale . . . . . 7,000 »				
Payement de créances résultant de faits antérieurs au 1er octobre 1830. .	X.	Id.	*d*) 49,356 76	47,322 74
Dépenses diverses. *e*)	XI.			
Service du caissier général de l'État. Exercices 1841 à 1844 inclus. . . .	»	1	1,029,002 65	1,029,002 65
Frais de refonte des anciennes monnaies provinciales et du pays.	»	2	285,254 61	283,514 47
Traitements des fonctionnaires et employés du service sédentaire de l'administration des contributions. Exercices 1844 et 1845	»	3	16,768 66	16,768 66
A REPORTER.	. . .	. . .	15,036,645 82	14,804,058 55

Ministère des Finances (suite). *Exercice* 1847.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES — Pendant L'ANNÉE 1847.	Pendant L'ANNÉE 1848.	Pendant L'ANNÉE 1849.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
218,037 10	1,512,970 96	7,050,452 85	3,073,873 12	11,437,296 91	529 04	
5,505 54	688,401 06	563,737 28	1,417 99	1,253,556 33	16,158 13	
»	4,840 »	160 »	»	5,000 »	»	
241 41	7,008 61	6,125 04	393 90	13,527 55	231 04	
4,625 »	109,150 55	1,224 45	»	170,375 »	»	a) Ce crédit a été ouvert par la loi du 8 mars 1847, *Moniteur* n° 70.
»	490,000 »	»	»	490,000 »	»	b) Idem par la loi du 8 mai 1847, *Moniteur* n° 129.
3 97	2,601 15	17,050 »	20,151 76	39,782 91	1,215 12	c) Idem par la loi du 6 mai 1847, *Moniteur* n° 128.
2,054 02	19,278 09	5,752 04	16,208 45	41,259 48	6,085 26	d) Idem par la loi du 16 mai 1847, *Monit.* n° 140.
»	»	»	1,029,002 65	1,029,002 65	»	e) Les crédits des art. 1 à 14 du chap. XI, s'élevant ensemble à fr. 1,474,737 76 c., ont été ouverts par la loi du 24 mai 1848, *Moniteur* n° 147.
1,740 14	»	»	283,514 47	283,514 47	»	
»	»	»	16,768 66	16,768 66	»	
232,587 27	2,694,250 42	7,644,502 54	4,441,311 »	14,780,063 96	23,094 59	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
Report.	. . .	. . .	15,036,645 82	14,804,058 55
Dépenses diverses (suite).	XI (suite).			
Remises et indemnités des comptables (administration des contributions). Exercice 1845	»	4	2,458 71	2,458 71
Prix des sucres saisis et brûlés à l'entrepôt St-Michel, à Anvers, lors du bombardement de cette ville. Exercice 1845	»	5	26,213 60	26,213 60
Traitement des employés du timbre (administration de l'enregistrement). Exercices 1844 et 1845	»	6	483 01	483 01
Traitement des employés du domaine. Exercice 1844.	»	7	629 58	629 58
Remises des greffiers, en vertu de la loi du 21 ventôse an VII. Exercices 1843, 1844 et 1845	»	8	9,681 98	9,681 98
Matériel de l'administration de l'enregistrement. Exercices 1843, 1844 et 1845	»	9	1,957 72	1,952 14
Frais de poursuites et d'instances (administration de l'enregistrement). Exercices 1842 à 1845 inclus	»	10	33,345 96	33,345 96
Dépenses du domaine. Exercices 1843, 1844 et 1845	»	11	10,941 28	10,926 26
Restitution de prix de vente de domaines, résultant de condamnations judiciaires.	»	12	12,000 »	12,000 »
Remboursement de capitaux et payement d'arrérages de rentes, par suite de condamnations en faveur du sieur Blondel et de la ville d'Ath.	»	13	17,000 »	17,000 »
Part contributive de l'État dans les frais de premier établissement d'un affinage	»	14	20,000 »	20,000 »
Totaux.	. . .	. . .	15,180,357 66	14,947,749 79

Ministère des Finances (suite). *Exercice* **1847.**

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES — Pendant L'ANNÉE 1847.	Pendant L'ANNÉE 1848.	Pendant L'ANNÉE 1849.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
232,587 27	2,694,250 42	7,044,502 54	4,441,311 »	14,780,063 96	23,994 59	
»	»	»	2,458 71	2,458 71	»	
»	»	26,213 60	»	26,213 60	»	
»	»	»	483 01	483 01	»	
»	»	»	629 58	629 58	»	
»	»	»	9,681 98	9,681 98	»	
5 58	»	361 60	1,500 54	1,952 14	»	
»	»	»	53,345 96	53,345 96	»	
15 02	»	6,046 27	13,879 99	19,926 26	»	
»	»	»	12,000 »	12,000 »	»	
»	»	17,000 »	»	17,000 »	»	
»	»	20,000 »	»	20,000 »	»	
232,607 87	2,694,250 42	7,714,124 01	4,515,380 77	14,925,755 20	23,994 59	

Le Budget des Finances a été fixé, par la loi du 24 décembre 1846, *Moniteur* n° 361, à la somme de fr. 12,892,020 »
Les crédits supplémentaires s'élèvent à 2,288,337 66

TOTAL. . . . . fr. 15,180,357 66

ÉTAT N° 13.

ÉTAT des payements faits pour le service des

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
Non-Valeurs.	I.			
Non-valeurs sur le foncier	»	1	500,000 »	275,073 95
— sur l'impôt personnel	»	2	370,000 »	450,357 85
— sur les patentes	»	3	80,000 »	246,417 16
Décharge ou remise aux bateliers en non-activité.	»	4	30,000 »	5,301 17
Non-valeurs sur les redevances des mines	»	5	16,000 »	1,752 54
Remboursements.	II.			
Restitution de droits et amendes, et intérêts y relatifs, de frais d'adjudication et de façons d'ouvrages brisés	»	1	30,000 »	26,454 46
Restitution d'impôts, péages, capitaux, revenus, remboursements, amendes et payement d'intérêts; frais d'adjudication et charges de successions vacantes ou en déshérence, etc.	»	2	250,000 »	161,585 73
Remboursement des postes aux offices étrangers	»	3	150,000 »	58,505 71
Remboursement du péage sur l'Escaut	»	4	800,000 »	1,116,868 09
Déficit des comptables (anciens et nouveaux), *pour mémoire*	»	5	»	»
TOTAUX.	. . .	. . .	2,026,000 »	2,338,804 46

Remboursements et Non-Valeurs. Exercice 1847.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES — Pendant L'ANNÉE 1847.	Pendant L'ANNÉE 1848.	Pendant L'ANNÉE 1849.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
26,526 05	»	6,389 »	124,507 04	142,239 01	273,135 95	538 »	Les crédits de ce Budget ne sont point limitatifs.
»	80,357 85	»	7,368 84	442,989 01	450,357 85	»	
»	106,417 16	»	109,474 80	136,942 36	246,417 16	»	
26,698 83	»	»	119 08	2,856 06	2,975 14	326 03	
14,267 66	»	85 »	1,227 01	420 33	1,732 34	»	
3,545 54	»	21,639 60	4,814 86	»	26,454 46	»	
88,416 27	»	1,067 07	59,068 68	100,247 08	161,583 73	»	
91,494 29	»	1,158 »	57,347 71	»	58,505 71	»	
»	316,868 09	»	1,116,868 09	»	1,116,868 09	»	
»	»	»	»	»	»	»	
250,748 64	563,643 10	30,938 67	1,481,396 11	825,695 65	2,338,030 43	864 03	

Le Budget des Remboursements et Non-Valeurs a été fixé, par la loi du 24 décembre 1846, *Moniteur* n° 362, à la somme indiquée ci-contre.

RÉCAPITULATION.

MINISTÈRES ET SERVICES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.	CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.
Dette publique	32,657,823 79	32,575,206 50	82,617 29
Dotations	3,338,672 75	3,316,383 40	22,289 35
Ministère de la Justice	12,977,995 »	12,918,467 25	59,527 75
— des Affaires Étrangères	1,425,016 41	1,425,016 41	»
— de la Marine	1,515,762 »	1,513,201 50	2,560 50
— des Travaux publics	18,649,043 75	18,369,823 72	279,220 03
— de l'intérieur	7,699,810 81	7,528,276 62	171,534 19
— de la Guerre	29,482,607 60	29,170,713 25	311,894 37
— des Finances	15,180,357 66	14,947,749 79	232,607 87
Remboursements et Non-Valeurs	2,026,000 »	2,338,894 46	250,748 64
	124,755,089 77	123,905,732 88	1,412,999 99
Fonds spéciaux. (Le développement s'en trouve à la suite du Budget des Travaux publics, page 168.)	4,039,000 »	3,668,642 11	370,357 89
TOTAUX.	128,792,089 77	127,572,374 99	1,783,357 88

— EXERCICE 1847.

DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1er janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
	Pendant l'année 1847.	Pendant l'année 1848.	Pendant l'année 1849.	TOTAL.		
»	11,531,268 29	16,051,181 27	4,346,913 42	32,529,362 98	45,843 52	
»	3,171,460 55	144,916 85	»	3,316,383 40	»	
»	7,218,087 11	4,898,361 33	777,709 92	12,894,558 36	24,108 89	
»	992,556 28	404,749 52	27,606 86	1,424,912 66	105 75	
»	296,332 11	227,951 14	988,938 25	1,513,201 50	»	
»	9,152,046 85	8,597,469 71	806,492 18	18,556,008 74	33,814 98	
»	4,200,565 62	2,770,116 53	341,545 43	7,318,225 58	10,031 04	
»	9,075,515 85	18,349,074 80	845,501 64	29.169.890 27	822 96	
»	2,694,250 42	7,714,124 01	4,515,580 77	14,923,755 20	23,994 50	
563,645 10	30,958 67	1,481,598 11	825,695 65	2,338,050 45	864 05	
563,645 10	49,243,025 75	61,045,521 27	15,475,582 12	125.764,129 12	159,605 76	
»	1,759,450 28	1,196,224 55	697,956 27	3,653,631 10	15,011 01	
563,645 10	51,002,476 01	62,241,745 82	14,173,538 39	127,417,760 22	154,614 77	

RÉSULTAT GÉNÉRAL

DU

BUDGET DE L'EXERCICE 1847.

Les recouvrements effectués sur les droits constatés au profit de l'exercice, s'élèvent à		112,889,757 93
Et les recettes extraordinaires et spéciales à		454,602 79
Ensemble. . . . . fr.		113,344,360 72
Les dépenses ordinaires, liquidées et ordonnancées à charge de l'exercice, s'élèvent à	123,903,732 88	
Et les dépenses extraordinaires pour des services spéciaux, à	3,668,642 11	
Ensemble. . . . . fr.		127,572,374 99
L'exercice présente, par conséquent, un excédant de dépenses sur les recettes de		14,228,014 27
Mais comme il a été porté en recette extraordinaire à cet exercice,		
Savoir :		
1° Partie du produit de l'emprunt du 18 juin 1836, pour faire face, jusqu'à due concurrence, aux payements faits, en 1847, à la société concessionnaire de la Sambre canalisée . . . . . fr.	100,000 »	
2° Montant des dépenses non payées et annulées sur l'exercice 1844, suivant le compte d'apurement de cet exercice.	83,703 12	
3° Excédant de ressources du même exercice 1844, d'après le projet de loi du règlement de cet exercice . .	3,624,851 44	
D'où il résulte une augmentation d'actif de . . . . . fr.		3,808,554 56
L'exercice offre finalement un déficit de . . . . . fr.		10,419,459 71

NOTE COMPARATIVE

De la situation du deuxième compte provisoire et de la situation définitive du Budget de l'exercice 1847.

D'après la situation du deuxième compte provisoire de l'exercice 1847, le Budget de cet exercice paraissait devoir présenter une insuffisance de ressources de . . . . . fr.	9,413,960 50
D'après la situation définitive de cet exercice, l'insuffisance s'élève à	10,419,459 71
DIFFÉRENCE en plus à la situation définitive. . . . . fr.	1,005,499 21

Cette différence s'explique comme suit :

1° Modifications aux recettes prévues dans le deuxième compte provisoire,

SAVOIR :	AUGMENTATIONS.	DIMINUTIONS.
Ressources ordinaires.		
Capitaux et revenus (administration du trésor public)	»	5,272 80
Remboursements idem	2,720 »	274,295 45
	2,720 »	270,568 25

RESTE en diminution de recette. . . . . fr. 276,848 25

2° Modifications aux dépenses prévues dans le deuxième compte provisoire,

SAVOIR :	AUGMENTATIONS.	DIMINUTIONS.
Dépenses ordinaires.		
Dette publique	100,117 10	»
Département de la Justice	45,000 »	150,000 »
— des Affaires Étrangères	»	45,951 36
— de la Marine	99,200 »	»
Remboursements et Non-Valeurs	563,643 10	»
Économies ou crédits non consommés par les dépenses, que l'on avait d'abord évaluées à 1,500,000 francs et qui, en définitive, ne s'élèvent qu'à fr. 1,412,999 99 c', partant augmentation de dépense de	87,000 01	»
Dépenses extraordinaires.		
Département des Travaux publics (canal de Zelzaete, 2e section). . . .	400,000 »	»
Transfert à l'exercice 1850 des excédants de crédits	»	370,357 89
	1,292,960 21	564,309 25

RESTE en augmentation de dépense. . . . . fr. 728,650 96

Différence pareille à celle établie ci-dessus entre la situation du deuxième compte provisoire et la situation définitive du Budget de l'exercice 1847 . . . . . fr.	1,005,499 21

TROISIÈME PARTIE.

DEUXIÈME COMPTE PROVISOIRE

RENDU

Des Recettes et Dépenses

DU ROYAUME DE BELGIQUE.

EXERCICE 1848.

NOTE EXPLICATIVE

DU

DEUXIÈME COMPTE PROVISOIRE DE L'EXERCICE 1848.

L'exercice 1848, le dernier qui reste soumis au régime du règlement général du 24 octobre 1824, devait parcourir, comme ceux qui l'ont précédé, une période de trois années, et se clôturer ainsi au 31 décembre 1850.

Mais la clôture de l'exercice 1849 devant avoir lieu, d'après la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État, au 31 octobre de l'année suivante, et précéder, par conséquent, celle de l'exercice antérieur, l'arrêté royal du 15 mai 1850, *Moniteur* n° 139, a fait disparaître l'anomalie qui résultait de cette circonstance, en abrégeant de deux mois la durée de l'exercice 1848, en sorte que les opérations de ces deux exercices doivent être terminées à la même époque.

Toutefois l'exercice 1848 exigera, comme par le passé, la reddition de trois comptes, à savoir : un compte provisoire à l'expiration de chacune des années 1848 et 1849, et un compte définitif au 31 octobre 1850.

Un premier compte provisoire en a déjà été rendu à la fin de l'année 1848; il est annexé au compte général de l'administration des Finances pour ladite année.

Le deuxième compte provisoire que l'on publie ci-après, fait connaître la situation du Budget de cet exercice, après sa deuxième année d'exécution; il expose, en regard des dispositions législatives qui les ont autorisés, les faits relatifs à la recette et à la dépense réalisés pendant les années 1848 et 1849, ou qui restent encore à réaliser jusqu'à l'époque de sa clôture.

Ces dispositions et ces faits, lesquels sont présentés dans les tableaux qui composent le compte, se résument de la manière suivante :

PRÉVISIONS DU BUDGET.

Les ressources et les besoins de l'exercice 1848 ont été fixés par le vote primitif du Budget,

SAVOIR :

Recette.	Ressources ordinaires . . . . . fr.	117,612,250 »	118,412,250 »
	Fonds spécial	800,000 »	
Dépense			118,193,870 65
EXCÉDANT de recette. . . . . fr.			218,379 35

Ces fixations ont éprouvé depuis des modifications, tant en recette qu'en dépense.

Les modifications portant sur la recette sont celles qui suivent :

Les ressources de l'exercice 1848 ont été évaluées, comme on vient de le dire, à . . . . . fr.	118,412,250	»
La loi du 9 mai 1848, qui a ouvert un crédit supplémentaire de 200,000 francs pour les frais de fabrication de la monnaie de cuivre, a déterminé ainsi une augmentation proportionnelle de l'évaluation du produit de cette fabrication de	290,000	»
Les lois des 26 février et 6 mai 1848 ont décrété des emprunts dont le produit a été évalué à une somme de	37,768,000	»
Et les voies et moyens assignés à cet exercice s'augmentent en outre,		
Savoir :		
1° De la portion du produit de l'emprunt du 18 juin 1836, rattachée au présent exercice, pour y faire face aux payements faits à la société concessionnaire de la Sambre canalisée, ci.	25,000	»
2° Des fonds affectés à des dépenses spéciales qui sont restés à employer à la clôture de l'exercice 1845, et dont le transfert avec la même affectation est fait conformément au projet du règlement de cet exercice . . .	140,916	91
Total des recettes affectées au Budget de l'exercice 1848 . . fr.	156,636,166	91

Savoir :

Ressources ordinaires. . . . . fr.	117,902,250	»
Id. extraordinaires	38,568,000	»
Fonds reportés des exercices antérieurs avec affectation à des dépenses spéciales.	165,916	91
Résultat pareil. . . . . fr.	156,636,166	91

Les modifications apportées à la dépense se résument ainsi qu'il suit :

Les crédits ouverts par le Budget primitif s'élèvent ensemble, ainsi qu'on l'a annoncé plus haut, à . . . . . fr.	118,193,870	65
Diverses lois spéciales ont ouvert aux Ministres, pour les services ordinaires du Budget, des crédits supplémentaires (*voir* le tableau des crédits qui précède le compte) pour une somme de	13,244,956	06
Le Budget ordinaire a été augmenté à concurrence des payements faits en 1848, aux concessionnaires de la Sambre canalisée, sur la portion de l'emprunt du 18 juin 1836, tenue en réserve en exécution de l'art. 10 de la transaction approuvée par la loi du 26 septembre 1835, ci	25,000	»
L'arrêté royal du 8 mars 1848 a transféré d'un Ministère à un autre, une allocation de 50,000 francs pour le service des plantations sur les routes; mais ce transfert n'ayant apporté aucun changement au résultat général du Budget, on ne le mentionne ici que pour mémoire	»	
Les dépenses non justifiées et les sommes libres sur les crédits pour des services spéciaux, à la clôture de l'exercice 1845, ont été transportées à l'exercice 1848, ensemble	1,063,320	66
Il y a été rattaché, en outre, des crédits pour les mêmes services par des lois rendues dans le cours de l'exercice, pour une somme de	10,603,611	38
Total des crédits de l'exercice 1848. . . . . fr.	143,132,758	75

SAVOIR :

Dépenses du service ordinaire		fr. 131,463,826 71
Dépenses du service extraordinaire.	Crédits pour des services spéciaux résultant de transfert de l'exercice 1845.	1,063,320 60
	Crédits pour des services spéciaux votés dans le cours de l'exercice	10,605,611 38
RÉSULTAT PAREIL.		fr. 143,132,758 75

D'après l'exposé que l'on vient de faire de l'ensemble des dispositions législatives qui déterminent les évaluations de ressources et les autorisations de dépenses du Budget de 1848, ce Budget paraissait devoir offrir les résultats ci-après :

Les ressources ordinaires et extraordinaires, y compris les fonds transférés des exercices antérieurs, s'élevant à	fr.	156,636,166 91
Et les dépenses ordinaires et extraordinaires ne montant qu'à		143,132,758 75
Il en résultait un excédant de ressources de	fr.	13,503,408 16
Mais cet excédant de ressources s'atténuant du déficit de l'exercice 1845, transporté en dépense au présent exercice, ci		4,533,397 92
ne s'élevait plus, en définitive, qu'à	fr.	8,970,010 24

Comparaison des prévisions législatives avec les faits réalisés ou encore à réaliser.

—

RECETTE.

Les ressources de l'exercice 1848, non compris les fonds reportés des exercices antérieurs, ont été évaluées, comme on l'a vu plus haut, à	fr.	156,470,250 »
Les droits constatés à la charge des redevables de l'État s'élèvent à	145,801,275 10	
Il a été recouvré sur ces droits, pendant les années 1848 et 1849.	145,478,754 46	
Il restait à recouvrer au 1er janvier 1850.	fr. 322,520 64	
Et il résulte de la comparaison des prévisions du Budget avec les droits constatés, ci		145,801,275 10
Que ces deux termes font ressortir, sur l'ensemble du Budget, un excédant des évaluations sur les recettes de	fr.	10,668,974 90

DÉPENSE.

Les crédits ouverts aux Ministres pour les services ordinaires et extraordinaires, s'élèvent, comme on l'a vu ci-dessus, à	fr.	143,132,758 75
Les dépenses liquidées et ordonnancées jusqu'au 1er janvier 1850, et celles que l'on présume devoir encore être constatées jusqu'à la clôture de l'exercice, montent à	137,363,317 39	
Les payements effectués et justifiés pendant les années 1848 et 1849, n'ayant été que de	128,218,332 81	
Il restait, par conséquent, à payer au 1er janvier 1850.	9,144,984 58	
A REPORTER.	fr.	143,132,758 75

Report. . . . . fr.		143,132,758 75
Si l'on compare les crédits alloués aux Ministres avec les dépenses probables de l'exercice 1848, ci		137,363,317 39
L'ensemble de l'exercice présente un excédant probable de crédits sur les dépenses de		5,769,441 36
Savoir :		
Sommes que l'on présume devoir rester sans emploi sur les allocations du service ordinaire du Budget . . . fr.	3,000,000 »	
Excédants des allocations pour des services spéciaux à transférer à l'exercice 1850.	2,769,441 36	
Somme pareille. . . . . fr.	5,769,541 36	

Situation des opérations consommées de l'exercice 1848, *à l'époque du* 1er *janvier* 1850.

Les opérations consommées, tant en recette qu'en dépense, sur le Budget de l'exercice 1848, présentent la situation suivante,

Savoir :		
Recouvrements opérés sur les droits constatés . . fr.	145,478,754 46	
Fonds reportés des exercices avec affectation à des dépenses spéciales.	165,916 91	
Total des recettes réalisées. . . . . fr.		145,644,671 37
Payements effectués et justifiés sur les dépenses liquidées et ordonnancées.	128,218,332 81	
Report de l'excédant de dépenses de l'exercice 1845 .	4,533,397 92	
Total des dépenses effectuées . . . . . fr.		132,751,730 73
Le solde actif de l'exercice 1848, à l'époque du 1er janvier 1850, était, par conséquent, de . . . . . fr.		12,892,940 64

Situation présumée de l'exercice 1848, *à l'époque de sa clôture.*

Il résulte de l'ensemble des différentes situations que l'on vient d'établir d'après le deuxième compte provisoire du Budget de l'exercice 1848, que ce Budget paraît devoir présenter, à l'époque de sa clôture, les résultats ci-après,

Savoir :		
Recette, y compris les fonds reportés des exercices antérieurs. . . fr.		145,967,192 01
Dépenses ordinaires et extraordinaires		137,363,317 39
Excédant de ressources . . . . . fr.		8,603,874 62
Cet excédant de ressources se réduisant, par suite du transfert au présent exercice du déficit de l'exercice 1845, ci. . . . . fr.		4,533,397 92
ne sera plus, en définitive, que de . . . . . fr.		4,070,476 70

TABLEAU

Des évaluations de recettes et des droits constatés à la charge des redevables de l'État, servant de base au règlement provisoire du Budget de l'exercice 1848, *présentant la comparaison des recouvrements effectués avec les droits constatés, et des mêmes droits avec les évaluations.*

TABLEAU des évaluations de recettes et des droits constatés à la charge des redevables

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS DE RECETTES.			
	D'APRÈS LE BUDGET des Voies et Moyens.	D'APRÈS DES LOIS SPÉCIALES.		TOTAL.
		Dates des lois.	Montant.	
IMPÔTS.				
CONTRIBUTIONS DIRECTES, CADASTRE, DOUANES ET ACCISES.				
Foncier	18,359,750 »	»	»	18,359,750 »
Personnel	9,200,400 »	»	»	9,200,400 »
Patentes	3,096,500 »	»	»	3,096,500 »
Redevances sur les mines	180,180 »	»	»	180,180 »
Douanes	11,577,000 »	»	»	11,577,000 »
Droits de consommation sur les boissons distillées	920,000 »	»	»	920,000 »
Accises. Sel	4,800,000 »	»	»	4,800,000 »
Accises. Vins étrangers	2,000,000 »	»	»	2,000,000 »
Accises. Eau-de-vie étrangère	200,000 »	»	»	200,000 »
Accises. — indigène	3,500,000 »	»	»	3,500,000 »
Accises. Bières et vinaigres	6,500,000 »	»	»	6,500,000 »
Accises. Sucres	3,000,000 »	»	»	3,000,000 »
Accises. Timbres sur les quittances	5,000 »	»	»	5,000 »
Accises. — sur les permis de circulation	1,000 »	»	»	1,000 »
Droit de marque des matières d'or et d'argent	140,000 »	»	»	140,000 »
— d'entrepôt, y compris ceux de l'entrepôt d'Anvers	190,000 »	»	»	190,000 »
Recettes extraordinaires et accidentelles	10,000 »	»	»	10,000 »
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.				
Enregistrement	10,600,000 »	»	»	10,600,000 »
Greffe	300,000 »	»	»	300,000 »
Hypothèques	1,700,000 »	»	»	1,700,000 »
Successions	5,000,000 »	»	»	5,000,000 »
Timbre	3,000,000 »	»	»	3,000,000 »
Amendes	150,000 »	»	»	150,000 »
Indemnités payées par les miliciens pour remplacement et pour décharge de responsabilité du remplacement	70,000 »	»	»	70,000 »
Amendes en matière de simple police, civile, correctionnelle, etc.	140,000 »	»	»	140,000 »
Produit des examens	70,000 »	»	»	70,000 »
— des brevets d'invention	20,000 »	»	»	20,000 »
— des diplômes des artistes vétérinaires	100 »	»	»	100 »
PÉAGES.				
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.				
Produit des canaux et rivières appartenant au domaine, droits d'écluses, ponts, navigation	875,000 »	»	»	875,000 »
Produit de la Sambre canalisée	700,000 »	»	»	700,000 »
A REPORTER.	86,304,930 »	»	»	86,304,930 »

de l'État, servant de base au règlement provisoire du Budget de l'exercice **1848.**

DROITS CONSTATÉS A LA CHARGE DES REDEVABLES DE L'ÉTAT.						COMPARAISON des évaluat. de recettes avec les droits const.	
DROITS CONSTATÉS		ANNULATIONS des DROITS CONSTATÉS antérieurement à 1849.	MONTANT des DROITS CONSTATÉS.	RECOUVREMENTS effectués.	RESTE A RECOUVRER au 1er janvier 1850.	EXCÉDANT des ÉVALUATIONS.	EXCÉDANT des DROITS CONSTATÉS.
Pendant l'année 1848.	Pendant l'année 1849.						
18,359,750 »	»	» 21	18,359,749 79	18,359,749 79	»	» 21	»
9,121,255 16	»	»	9,121,255 16	9,121,255 16	»	79,144 84	»
2,952,458 50	»	»	2,952,458 50	2,952,458 50	»	144,061 50	»
207,208 44	»	»	207,208 44	207,208 44	»	»	27,028 44
9,577,000 »	»	10,196 03	9,566,803 07	9,566,803 07	»	2,010,196 93	»
870,342 80	»	50 »	870,292 80	870,292 80	»	49,707 11	»
4,850,257 30	»	» 50	4,850,256 80	4,850,256 80	»	»	50,256 80
1,923,300 »	»	787 65	1,922,512 35	1,922,512 35	»	77,487 65	»
227,446 45	»	4,168 28	223,278 17	223,278 17	»	»	23,278 17
5,342,030 »	5,143 04	»	5,347,173 04	5,347,173 04	»	152,826 96	»
6,126,300 »	831 88	»	6,127,131 88	6,127,131 88	»	372,868 12	»
5,076,436 40	»	»	5,076,436 40	5,076,436 40	»	»	76,436 40
5,135 67	»	193 01	4,942 66	4,942 66	»	57 34	»
915 56	»	44 08	871 28	871 28	»	128 72	»
97,454 59	»	»	97,454 59	97,454 59	»	42,545 41	»
215,980 52	»	»	213,980 52	215,980 52	»	»	23,980 52
12,020 »	5,040 42	»	16,560 42	16,560 42	»	»	6,560 42
9,064,849 92	»	»	9,064,849 92	9,064,849 92	»	1,535,150 08	»
302,340 45	»	»	302,340 45	302,340 45	»	»	2,340 45
1,436,999 31	»	»	1,436,999 31	1,436,999 31	»	263,000 69	»
5,756,087 51	»	»	5,756,087 51	5,756,087 51	»	»	756,087 51
2,895,336 49	»	»	2,895,336 49	2,895,336 49	»	104,663 51	»
157,465 47	»	»	157,465 47	157,465 47	»	12,534 53	»
73,895 85	»	»	73,895 85	73,895 85	»	»	3,895 85
136,610 61	»	»	136,610 61	136,610 61	»	3,589 39	»
84,475 47	»	»	84,475 47	84,475 47	»	»	14,475 47
13,202 84	»	»	13,202 84	13,202 84	»	6,797 16	»
1,740 »	»	»	1,740 »	1,740 »	»	»	1,040 »
832,072 59	»	»	832,072 59	832,072 59	»	42,927 61	»
502,414 76	»	»	502,414 76	502,414 76	»	197,585 24	»
82,201,362 55	9,915 54	15,440 66	82,195,837 03	82,195,837 03	»	5,095,075 »	985,980 03

Suite du TABLEAU *des évaluations de recettes et des droits constatés à la charge des*

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS DE RECETTES.			
	D'APRÈS LE BUDGET des Voies et Moyens.	D'APRÈS DES LOIS SPÉCIALES.		TOTAL.
		Dates des lois.	Montant.	
REPORT.	86,304,950 »	»	»	86,304,950 »
Produit du canal de Charleroy	1,525,000 »	»	»	1,525,000 »
— du canal de Mons à Condé	110,000 »	»	»	110,000 »
— des droits de bacs et passages d'eau	90,000 »	»	»	90,000 »
— des barrières sur les routes de 1re et de 2e classe . . .	2,000,000 »	»	»	2,000,000 »
TRAVAUX PUBLICS. — Produits des postes	3,625,000 »	»	»	3,625,000 »
MARINE. — Produits du service des bateaux à vapeur entre Ostende *Douvres*	312,000 »	»	»	312,000 »
CAPITAUX ET REVENUS.				
TRAVAUX PUBLICS.				
Produits du chemin de fer.	16,000,000 »	»	»	16,000,000 »
— des cartes de circulation dans les stations et sur les chemins de fer.	10,000 »	»	»	10,000 »
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.				
Rachat et transfert de rentes, y compris l'aliénation des rentes constituées.	9,000 »	»	»	9,000 »
Capitaux du fonds de l'industrie	120,000 »	»	»	120,000 »
— de créances ordinaires	565,000 »	»	»	565,000 »
Prix de vente d'objets mobiliers, transactions en matière domaniale, dommages-intérêts, successions en déshérence, épaves .	200,000 »	»	»	200,000 »
Prix de vente de domaines, en vertu de la loi du 27 décemb. 1822, payés en numéraire, ensuite de la loi du 28 décembre 1835, pour l'exécution de celle du 27 décembre 1822, et des lois des 30 juin 1840, 18 mai 1845 et 27 février 1846	500,000 »	»	»	500,000 »
Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations, vente d'herbes, extraction de minerai de fer, de terre et de sable	1,100,000 »	»	»	1,100,000 »
Fermages de biens-fonds et bâtiments, de chasses et de pêches, arrérages de rentes, revenus des domaines du Département de la Guerre	400,000 »	»	»	400,000 »
Produit de l'école vétérinaire et d'agriculture	60,000 »	»	»	60,000 »
Intérêts de créances du fonds de l'industrie et de créances ordinaires.	180,000 »	»	»	180,000 »
Restitutions et dommages-intérêts en matière forestière. . . .	100 »	»	»	100 »
— volontaires	100 »	»	»	100 »
Abonnements au *Moniteur* et au *Recueil des lois*	29,000 »	»	»	29,000 »
TRÉSOR PUBLIC.				
Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets).	85,000 »	»	»	85,000 »
Intérêts de 15,438 obligations de l'emprunt de 30,000,000 de francs, à 4 %, provenant de l'emploi de l'encaisse de l'ancien caissier général, sans préjudice aux droits envers le même caissier, dont il est fait réserve expresse	537,520 »	»	»	537,520 »
Intérêts des capitaux tenus en réserve jusqu'à la liquidation définitive des créances mentionnées à l'art. 64 du traité conclu entre la Belgique et le royaume des Pays-Bas, le 5 novembre 1842.	299,500 »	»	»	299,500 »
A REPORTER.	114,062,150 »	»	»	114,062,150 »

redevables de l'État, servant de base au règlement provisoire du Budget de l'exercice 1848.

DROITS CONSTATÉS A LA CHARGE DES REDEVABLES DE L'ÉTAT.						COMPARAISON des évaluat. de recettes avec les droits const.	
DROITS CONSTATÉS		ANNULATIONS des DROITS CONSTATÉS antérieurement à 1849.	MONTANT des DROITS CONSTATÉS.	RECOUVREMENTS effectués.	RESTE A RECOUVRER au 1er janvier 1850.	EXCÉDANT des ÉVALUATIONS.	EXCÉDANT des DROITS CONSTATÉS.
Pendant l'année 1848.	Pendant l'année 1849.						
82,201,562 33	9,915 34	15,440 66	82,195,837 03	82,195,837 03	»	5,095,073 »	985,980 03
1,364,298 73	»	»	1,364,298 73	1,364,298 73	»	160,701 27	»
106,765 10	»	»	106,765 10	106,765 10	»	3,236 90	»
84,592 49	»	»	84,592 49	84,592 49	»	5,407 51	»
1,697,044 69	»	»	1,697,044 69	1,697,044 69	»	302,355 31	»
3,357,458 43	108,046 36	»	3,465,484 79	3,465,484 70	»	159,515 21	»
132,874 16	»	»	132,874 16	132,874 16	»	179,125 84	»
12,001,743 09	»	15,858 06	12,077,885 03	12,033,749 39	44,135 64	3,932,114 97	»
»	»	»	»	»	»	»	»
1,332 32	»	»	1,332 32	1,332 32	»	7,667 68	»
68,957 19	»	»	68,957 19	68,957 19	»	51,042 81	»
186,175 49	»	»	186,175 49	186,175 49	»	378,824 51	»
558,126 02	»	»	558,126 02	558,126 02	»	»	558,126 02
332,081 34	»	»	332,081 34	332,081 34	»	167,918 66	»
1,156,052 44	»	»	1,156,052 44	1,156,052 44	»	»	56,052 44
261,905 87	»	»	261,905 87	261,905 87	»	138,096 13	»
56,544 37	»	»	56,544 37	56,544 37	»	25,455 63	»
61,150 49	»	»	61,150 49	61,150 49	»	118,849 51	»
151 40	»	»	151 40	151 40	»	»	31 40
460 »	»	»	460 »	460 »	»	»	360 »
47,367 47	»	»	47,367 47	47,367 47	»	»	18,367 47
112,383 62	»	»	112,383 62	112,383 62	»	»	27,383 62
537,520 »	»	»	537,520 »	537,520 »	»	»	»
300,600 89	»	»	300,600 89	300,600 89	»	»	1,100 89
104,697,503 05	117,961 70	29,298 72	104,786,166 05	104,742,031 29	44,135 64	10,723,584 94	1,447,401 87

Suite du TABLEAU *des évaluations de recettes et des droits constatés à la charge des*

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS DE RECETTES.			
	D'APRÈS LE BUDGET des Voies et Moyens.	D'APRÈS DES LOIS SPÉCIALES.		TOTAL.
		Dates des lois.	Montant.	
REPORT.	114,062,150 »	»	»	114,062,150 »
Produits de l'emploi des fonds de cautionnements et consignations.	570,000 »	»	»	570,000 »
— des actes des commissariats maritimes	55,800 »	»	»	55,800 »
— des droits de pilotage et de fanal	625,000 »	»	»	625,000 »
— de la fabrication des pièces de cuivre.	145,000 »	»	»	435,000 »
— — — (loi du 9 mai 1848).	»	9 mai 1848.	290,000 »	
REMBOURSEMENTS.				
CONTRIBUTIONS DIRECTES, CADASTRE, DOUANES ET ACCISES.				
Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions directes, etc.	1,000 »	»	»	1,000 »
Frais de perception des centimes provinciaux et communaux. . .	90,000 »	»	»	90,000 »
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.				
Bons du trésor. { Restitution de 1/4 p. % de bonification . . .	»	»	»	»
Bons du trésor. { Intérêts non échus	»	»	»	»
Recouvrem. de reliquats de comptes arrêtés par la Cour des Comptes.	50,000 »	»	»	50,000 »
Bénéfice éventuel produit par la fonderie de canons, à Liége, sur la fabrication d'armes de guerre à exporter pour l'étranger . .	25,000 »	»	»	25,000 »
Avances faites par le Ministère des Finances.				
Frais de poursuites et d'instances.	5,000 »	»	»	5,000 »
Recouvrements sur les communes, les hospices et les acquéreurs de bois domaniaux, pour frais de régie de leurs bois. . . .	145,000 »	»	»	145,000 »
Frais de perceptions faites pour le compte de tiers	6,000 »	»	»	6,000 »
— — des provinces. . . .	7,000 »	»	»	7,000 »
Avances faites par le Ministère de la Justice.				
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc.	160,000 »	»	»	160,000 »
Frais d'entretien, de transport et de remplacement de mendiants, d'entretien et de remplacem. de mineurs, d'enfants trouvés, etc.	1,000 »	»	»	1,000 »
Avances faites par le Ministère de l'Intérieur.				
Frais de justice devant les conseils de discipline de la garde civique.	100 »	»	»	100 »
Pensions à payer par les élèves de l'école militaire	47,600 »	»	»	47,600 »
Annuités à payer par les propriétaires riverains du canal de la Campine (1re et 2me sections), du canal d'embranchement vers Turnhout, et de la 1re section du canal de Zelzaete	80,000 »	»	»	80,000 »
Bons du trésor. { Restitution de 1/4 p. % de bonification . . .	»	»	»	»
Bons du trésor. { Intérêts non échus	»	»	»	»
TRÉSOR PUBLIC.				
Recouvrement d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières . . .	978,400 »	»	»	978,400 »
Recettes accidentelles	200,000 »	»	»	200,000 »
A REPORTER.	117,254,050 »	»	290,000 »	117,524,050 »

redevables de l'État, servant de base au règlement provisoire du Budget de l'exercice **1848.**

DROITS CONSTATÉS A LA CHARGE DES REDEVABLES DE L'ÉTAT.						COMPARAISON des évaluat. de recettes avec les droits const.	
DROITS CONSTATÉS		ANNULATIONS des DROITS CONSTATÉS antérieurement à 1849.	MONTANT des DROITS CONSTATÉS.	RECOUVREMENTS effectués.	RESTE A RECOUVRER au 1er janvier 1850.	EXCÉDANT des ÉVALUATIONS.	EXCÉDANT des DROITS CONSTATÉS.
Pendant l'année 1848.	Pendant l'année 1849.						
104,697,505 95	117,961 70	29,298 72	104,786,166 93	104,742,051 29	44,135 64	10,725,384 94	1,447,401 87
556,062 13	»	»	556,062 13	556,062 13	»	15,057 87	»
31,699 16	»	»	31,699 16	31,699 16	»	4,100 84	»
390,309 11	»	»	390,309 11	390,309 11	»	234,690 89	»
435,000 »	11,625 62	»	446,625 62	287,753 82	158,801 80	»	11,625 62
1,395 75	»	»	1,395 75	1,395 75	»	»	395 75
47,401 30	3,194 97	»	50,596 27	50,596 27	»	39,405 75	»
5,528 88	»	101 38	5,227 50	5,227 50	»	»	5,227 50
67,817 44	»	108 34	67,709 10	67,709 10	»	»	67,709 10
94,527 19	»	»	94,527 19	94,527 19	»	»	44,527 19
68,604 87	»	»	68,604 87	68,604 87	»	»	45,604 87
5,577 36	»	»	5,577 36	5,577 36	»	1,422 64	»
133,236 05	»	»	133,236 05	133,236 05	»	11,763 97	»
5,412 75	»	»	5,412 75	5,412 75	»	587 25	»
»	»	»	»	»	»	7,000 »	»
127,171 29	»	»	127,171 29	127,171 29	»	52,828 71	»
2,445 45	»	»	2,445 45	2,445 45	»	»	1,445 45
262 52	»	»	262 52	262 52	»	»	162 52
46,282 83	»	»	46,282 83	46,282 83	»	1,517 17	»
»	»	»	»	»	»	80,000 »	»
1,183 15	»	»	1,183 15	1,183 15	»	»	1,183 15
21,570 30	»	»	21,570 30	21,570 30	»	»	21,570 30
978,400 »	»	294,421 13	683,978 87	594,061 57	89,917 30	294,421 13	»
714,064 93	153 75	»	714,218 68	714,218 68	»	»	514,218 68
108,427,054 37	132,936 04	323,929 57	108,236,060 84	107,944,016 10	292,044 74	11,444,859 14	2,156,869 98

Suite du TABLEAU *des évaluations de recettes et des droits constatés à la charge des*

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS DE RECETTES.			
	D'APRÈS LE BUDGET des Voies et Moyens.	D'APRÈS DES LOIS SPÉCIALES.		TOTAL.
		Dates des lois.	Montant.	
REPORT.	117,234,050 »	»	290,000 »	117,524,050 »
Versements à faire par les sociétés anonymes, les concessionnaires de chemins de fer, de routes, de canaux et de ponts	198,600 »	»	»	198,600 »
Abonnement des provinces pour réparations d'entretien dans les prisons.	19,600 »	»	»	19,600 »
Chemin de fer rhénan. — Dividende de 1848	160,000 »	»	»	160,000 »
Frais de perception des revenus provinciaux	»	»	»	»
TOTAUX.	117,612,250 »	»	290,000 »	117,902,250 »
RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.				
Produit des ventes de biens domaniaux autorisées par la loi du 3 février 1845.	800,000 »	»	»	800,000 »
Avance d'une somme égale aux huit douzièmes de la contribution foncière de l'exercice 1848 (loi du 26 février 1848)	»	26 février 1848.	12,227,000 »	12,227,000 »
Produit de l'emprunt décrété par la loi du 6 mai 1848	»	6 mai 1848. .	25,541,000 »	25,541,000 »
	800,000 »	»	37,768,000 »	38,568,000 »
REPORT DES TOTAUX CI-DESSUS.	117,612,250 »	»	290,000 »	117,902,250 »
	118,412,250 »	»	38,058,000 »	156,470,250 »

redevables de l'État, servant de base au règlement provisoire du Budget de l'exercice 1848.

DROITS CONSTATÉS A LA CHARGE DES REDEVABLES DE L'ÉTAT.						COMPARAISON des évaluat. de recettes avec les droits const.	
DROITS CONSTATÉS		ANNULATIONS des DROITS CONSTATÉS antérieurement à 1849.	MONTANT des DROITS CONSTATÉS.	RECOUVREMENTS effectués.	RESTE A RECOUVRER au 1er janvier 1850.	EXCÉDANT des ÉVALUATIONS.	EXCÉDANT des DROITS CONSTATÉS.
Pendant l'année 1848.	Pendant l'année 1849.						
108,427,054 57	152.956 04	525,029 57	108,256,060 84	107,944,016 10	292,044 74	11,444,859 14	2,156,869 98
196,996 09	»	»	196,996 09	196,996 09	»	1,605 91	»
19,600 »	684 »	»	20,284 »	11,800 »	8,484 »	»	684 »
160,000 »	»	160,000 »	»	»	»	160,000 »	»
»	55,326 15	»	55,326 15	33,334 25	21,991 90	»	55,326 15
108,803,650 46	188,046 19	485,029 57	108,508,667 08	108,186,146 44	322,520 64	11,606,465 05	2,212,880 13
278,486 92	»	»	278,486 92	278,486 92	»	521,513 08	»
12,177,151 05	»	189,086 93	11,988,064 12	11,988,064 12	»	238,935 88	»
25,304,246 05	»	278,189 07	25,026,056 98	25,026,056 98	»	514,943 02	»
57,759,884 02	»	467,276 »	57,292,608 02	57,292,608 02	»	1,275,591 98	»
108,803,650 46	188,046 19	485,029 57	108,508,667 08	108,186,146 44	322,520 64	11,606,463 05	2,212,880 13
146,563,534 48	188,046 19	951,205 57	145,801,275 10	145,478,754 46	322,520 64	12,881,855 03	2,212,880 13
						10,668,974 90	

TABLEAU

DES

CRÉDITS SERVANT DE BASE AU RÈGLEMENT PROVISOIRE

DU BUDGET DE L'EXERCICE 1848.

TABLEAU DES CRÉDITS servant de base au

MINISTÈRES ET SERVICES.	CRÉDITS OUVERTS.		
	DATES DES LOIS.	OBJET.	
Dette publique	29 décembre 1847. (*Monit.* n° 365.)	Budget primitif	
	16 juillet 1849. (*Monit.* n° 200.)	Augmentation aux art. 22 et 25 du chap. I^er^ du Budget	
Dotations	31 décembre 1847. (*Monit.* de 1848, n° 1.)	Budget primitif	
	10 avril 1848. (*Monit.* n° 113.)	Renouvellement et restauration du mobilier de la Cour des Comptes, détruit par suite de l'incendie du 7 novembre 1846	
	17 février 1849. (*Monit.* n° 50.)	Dépenses de la Chambre des Représentants	
Département de la Justice.	9 mars 1848. (*Monit.* n° 71.)	Budget primitif	
	29 décembre 1848. (*Monit.* n° 365.)	Frais d'instruction et d'exécution, etc.	50,000 »
		Établissements de réforme pour les mendiants et vagabonds âgés de moins de 18 ans	171,500 »
		Frais d'entretien, de nourriture et d'habillement des détenus.	70,000 »
	31 décembre 1849. (*Monit.* de 1850, n° 1.)	Augmentation à l'art. 1^er^ du chap. IX, et à l'art. 4 du chap. X du Budget.	
Département des Affaires Étrangères.	23 décembre 1847. (*Monit.* n° 362.)	Budget primitif	
	25 avril 1848. (*Monit.* n° 118.)	Frais de location d'un bateau à vapeur pour maintenir le service de navigation entre Anvers et Tamise	
Département de l'Intérieur.	8 janvier 1848. (*Monit.* n° 4.)	Budget primitif	
	18 avril 1848. (*Monit.* n° 110.)	Maintien du travail et particulièrement du travail industriel, et pour faciliter l'exportation de fabricats ou produits belges, et toutes autres mesures à prendre dans l'intérêt des classes ouvrières	
		Appropriation des musées royaux	7,000 »
		Encouragements à l'agriculture	25,000 »
	28 mai 1848. (*Monit* n° 151.)	Dépenses provenant des mesures prises par l'arrêté royal du 15 novembre 1847, à l'effet de prévenir la falsification de la graine de lin à semer	8,480 »
		Augmentation de l'art. 2, chap. XXI, du Budget.	40,000 »
	21 juin 1849. (*Monit.* n° 173.)	Augmentations des chapitres XVI, XX, XXI et XXIV du Budget.	
Département des Travaux publics.	4 mars 1848. (*Monit.* n° 65.)	Budget primitif	
	8 mars 1848. (*Monit.* n° 72.)	Service des plantations sur les routes, etc.	
	18 juin 1836. (N° 527, *Bull. off.* 33.)	Augmentation de ce Budget à concurrence des payements faits, en 1848, sur le million tenu en réserve, en exécution de l'art. 10 de la transaction approuvée par la loi du 26 septembre 1835, relative à la Sambre canalisée.	
		A REPORTER.	fr.

règlement provisoire du Budget de l'exercice **1848.**

MONTANT d'après le budget primitif.	MONTANT d'après des lois spéciales.	TOTAL.	CRÉDITS ANNULÉS. MONTANT.	DATES DES LOIS.	TOTAL.	CRÉDITS SERVANT DE BASE au règlement provisoire du budget.
31,813,472 07	»	32,702,871 23	»	»	»	32,702,871 23
»	889,399 16					
3,391,872 75	»	3,458,799 44	»	»	»	3,458,799 44
»	21,015 82					
»	45,910 87					
12,707,805 »	»	13,031,395 »	»	»	»	13,031,395 »
»	291,500 »					
»	32,000 »					
2,608,774 »	»	2,719,274 »	»	»	»	2,719,274 »
»	20,500 »					
6,315,962 40	»	8,539,367 03	»	»	»	8,539,367 03
»	2,000,000 »					
»	80,480 »					
»	142,924 63					
17,593,444 43	»	17,668,444 43	»	»	»	17,668,444 43
»	50,000 »					
»	25,000 »					
74,521,420 65	3,598,730 48	78,120,151 13	»	»	»	78,120,151 13

Suite du TABLEAU DES CRÉDITS *servant de base au*

MINISTÈRES ET SERVICES.	CRÉDITS OUVERTS. DATES DES LOIS.	OBJET.
		REPORT. . . . . fr.
Département de la Guerre.	1er janvier 1848 . . (*Monit.* n° 6.)	Budget primitif . . . . .
	15 avril 1848 . . (*Monit.* n° 109.)	Dépenses diverses. . . . .
Département des Finances.	29 décembre 1847. (*Monit.* n° 365.)	Budget primitif . . . . .
	9 mai 1848. . . (*Monit.* n° 131.)	Fabrication de monnaies de cuivre. . . . .
	24 mai 1848 . . (*Monit.* n° 147.)	Matériel de l'hôtel des monnaies . . . . .
	16 juillet 1849 . . (*Monit.* n° 209.)	Augmentations à l'art. 18 du chapitre III, à l'art. 8 du chapitre IV, aux art. 2 à 10 du chapitre VII, et à l'art. 1er du chapitre VIII du Budget. .
Remboursements, Restitutions et Non-Valeurs.	29 décembre 1847. (*Monit.* n° 365.)	Budget primitif . . . . .
		TOTAUX DES BUDGETS ORDINAIRES. . . . . fr.
		Excédants de crédits pour des services spéciaux, transférés de l'exercice 1845, conformément au projet de loi du règlement de cet exercice.
Département de la Marine.	9 juillet 1845. . (*Monit.* n° 196.)	Acquisition de trois paquebots à vapeur, destinés à l'établissement d'un service pour le transport des voyageurs entre la Belgique et l'Angleterre.
Département des Travaux publics.	6 avril 1845 . . (*Monit.* n° 100.)	Construction d'un canal de navigation destiné à mettre la ville de Turnhout en communication avec le canal de la Campine . . . . .
	13 avril 1845 . . (*Monit.* n° 106.)	Travaux aux chemins de fer de l'État, et extension du matériel d'exploitation.
	16 mai 1845. . . (*Monit.* n° 140.)	Construction d'un canal de navigation latéral à la Meuse, de Liége vers le canal de Maestricht à Bois-le-Duc . . . . .
	24 septembre 1845. (*Monit.* n° 269.)	Continuation des travaux du canal de la Campine . . . . .
	29 septembre 1842.	Construction des chemins de fer . . . . .
		Création et amélioration des voies de communication dans la province de Luxembourg . . . . .

règlement provisoire du Budget de l'exercice 1848.

MONTANT d'après le budget primitif.	MONTANT d'après des lois spéciales.	TOTAL.	CRÉDITS ANNULÉS. MONTANT.	DATES DES LOIS.	TOTAL.	CRÉDITS SERVANT DE BASE au règlement provisoire du budget.
74,521,420 65	3,598,730 48	78,120,151 13	»	»	»	78,120,151 13
28,690,000 »	»	37,690,000 »	»	»	»	37,690,000 »
»	9,000,000 »					
13,031,450 »	»	13,702,675 58	50,000 »	Arrêté royal du 8 mars 1848, *Monit.* n° 72.	50,000 »	13,702,675 58
»	200,000 »					
»	91,300 »					
»	429,025 58					
1,951,000 »	»	1,951,000 »	»	»	»	1,951,000 »
118,193,870 65	13,319,056 06	131,513,826 71	50,000 »	»	50,000 »	131,463,826 71

176,026 29	»	176,026 29	»	»	»	176,026 29
3 54	»	3 54	»	»	»	3 54
681,145 60	»	681,145 60	»	»	»	681,145 60
65,229 52	»	65,229 52	»	»	»	65,229 52
1 »	»	1 »	»	»	»	1 »
120,050 79	»	120,050 79	»	»	»	120,050 79
20,266 12	»	20,266 12	»	»	»	20,266 12
1,063,320 66	»	1,063,320 66	»	»	»	1,063,320 66

Suite du TABLEAU DES CRÉDITS *servant de base au*

MINISTÈRES ET SERVICES.	CRÉDITS OUVERTS.	
	DATES DES LOIS.	OBJET.
		Crédits pour des services spéciaux.
Département des Travaux publics.	22 mars 1848 (*Monit.* n° 85.) 18 mai 1848 (*Monit.* n° 141.) 17 juillet 1849. (*Monit.* n° 200.)	Canal de navigation latéral à la Meuse, de Liége vers le canal de Maestricht à Bois-le-Duc . . . . .
	21 avril 1848 (*Monit.* n° 115.) 24 mai 1848 (*Monit.* n° 147.)	Chemin de fer . . . . .
		RÉCAPITULATION.
		Budgets ordinaires . . . . .
		Excédants de crédits pour des services spéciaux transférés de l'exercice 1845.
		Crédits pour des services spéciaux. . . . .

règlement provisoire du Budget de l'exercice **1848.**

MONTANT d'après le budget primitif.	MONTANT d'après des lois spéciales.	TOTAL.	CRÉDITS ANNULÉS. MONTANT.	DATES DES LOIS.	TOTAL.	CRÉDITS SERVANT DE BASE au règlement provisoire du budget.
2,000,000 »	»					
800,000 »	»	3,600,000 »	»	»	»	3,600,000 »
800,000 »	»					
5,000,000 »	»					
2,005,611 38	»	7,005,611 38	»	»	»	7,005,611 38
10,605,611 38	»	10,605,611 38	»	»	»	10,605,611 38
118,193,870 65	13,319,956 06	131,513,826 71	50,000 »	»	50,000 »	131,463,826 71
1,063,320 66	»	1,063,320 66	»	»	»	1,063,320 66
10,605,611 38	»	10,605,611 38	»	»	»	10,605,611 38
129,862,802 69	13,319,956 06	143,182,758 75	50,000 »	»	50,000 »	143,132,758 75

DEUXIÈME COMPTE PROVISOIRE

DU

BUDGET DE L'EXERCICE 1848,

AU 1er JANVIER 1850.

BUDGET DE

Compte provisoire des Recettes,

DÉSIGNATION DES PRODUITS.		ÉVALUATION DES RECETTES.	DROITS CONSTATÉS à la charge des redevables DE L'ÉTAT.	En 1848.
Ressources ordinaires.				
Impôts	Contributions directes	32,090,850 »	31,838,940 31	29,117,001 11
	Douanes	11,577,000 »	9,566,803 07	9,564,874 64
	Accises	20,006,000 »	19,552,602 38	19,551,356 76
	Enregistrement	21,050,100 »	19,905,003 92	19,905,003 92
Péages	Domaines	5,300,000 »	4,587,786 16	4,587,786 16
	Postes	3,625,000 »	3,405,484 79	3,257,458 45
	Marine	312,000 »	152,874 16	152,874 16
Capitaux et revenus.	Travaux publics	16,010,000 »	12,077,885 05	11,925,552 45
	Enregistrement et domaines	3,163,200 »	2,752,855 85	2,752,855 85
	Administration du trésor public	2,587,820 »	2,575,200 55	1,550,750 20
Remboursements	Contributions directes	91,000 »	122,028 62	115,781 30
	Enregistrement et domaines	526,700 »	481,518 29	481,518 29
	Administration du trésor public	1,556,600 »	1,670,805 79	1,128,804 18
		117,902,250 »	108,508,667 08	105,856,557 41
Ressources extraordinaires.				
Produits des ventes de biens domaniaux autorisées par la loi du 5 février 1845.		800,000 »	278,486 92	278,486 92
Avance d'une somme égale aux huit douzièmes de la contribution foncière de l'exercice 1848 (loi du 26 février 1848).		12,227,000 »	11,988,064 12	12,177,151 05
Produit de l'emprunt décrété par la loi du 6 mai 1848		25,541,000 »	25,026,056 08	24,731,311 38
		38,568,000 »	37,292,608 92	37,186,949 35
Report des totaux ci-dessus.		117,902,250 »	108,508,667 08	105,856,557 41
		156,470,250 »	145,801,275 10	141,025,286 76
Recette à l'exercice 1848 :				
1° De la partie du produit de l'emprunt du 18 juin 1836, rattachée au présent exercice, pour y faire face aux payements faits à la société concessionnaire de la Sambre canalisée		25,000 »	. . . . .	
2° Des fonds affectés à des dépenses spéciales qui sont restés à employer à la clôture de l'exercice 1845, et dont le transfert, avec la même affectation, est fait conformément au projet de loi du règlement de cet exercice		140,916 91	. . . . .	
		156,636,166 91		

L'EXERCICE 1848.

au 1er janvier 1850.

RECOUVREMENTS EFFECTUÉS				RESTE A RECOUVRER sur les droits constatés à la charge des redevables DE L'ÉTAT.	COMPARAISON des évaluations avec les droits recouvrés et à recouvrer.		RÉSULTATS provisoires POUR LE RÈGLEMENT du Budget. — PRODUITS PROBABLES de l'exerc. 1848.
DIMINUTIONS, en 1849, sur les recettes de 1848.	Reste.	En 1849.	Total.		EXCÉDANTS des ÉVALUATIONS.	EXCÉDANTS des DROITS RECOUVRÉS et à recouvrer.	
50 »	29,116,951 11	2,721,989 20	31,838,940 31	»	257,889 69	»	31,838,940 31
»	9,564,874 04	1,928 45	9,566,803 07	»	2,010,196 93	»	9,566,803 07
4,930 06	19,546,426 70	6,175 88	19,552,602 58	»	455,397 42	»	19,552,602 58
»	19,903,003 92	»	19,903,003 92	»	1,147,096 08	»	19,903,003 92
»	4,587,786 16	»	4,587,786 16	»	712,213 84	»	4,587,786 16
»	3,257,458 45	208,046 36	3,465,484 79	»	159,515 21	»	3,465,484 79
»	152,874 16	»	152,874 16	»	179,125 84	»	152,874 16
»	11,923,332 45	110,416 90	12,033,749 39	44,135 64	5,952,114 97	»	12,077,885 03
»	2,732,855 85	»	2,732,855 85	»	450,364 17	»	2,732,855 85
»	1,350,750 20	876,578 53	2,210,308 73	158,891 80	212,619 47	»	2,575,200 53
200 72	115,571 58	7,357 04	122,928 62	»	»	31,928 62	122,928 02
»	481,518 29	»	481,518 29	»	45,181 71	»	481,518 29
»	1,128,804 18	422,506 41	1,551,310 59	110,493 20	»	114,205 79	1,670,805 79
5,189 78	103,851,147 63	4,354,998 81	108,186,146 44	322,520 64	9,539,715 33	146,132 41	108,508,667 08
»	278,486 92	»	278,486 92	»	521,513 08	»	278,486 92
189,086 93	11,088,064 12	»	11,988,064 12	»	258,935 88	»	11,988,064 12
361,323 85	24,360,987 53	656,069 45	25,026,056 98	»	514,943 02	»	25,026,056 98
550,410 78	36,636,538 57	656,069 45	37,292,608 02	»	1,275,391 98	»	37,292,608 02
5,189 78	103,851,147 63	4,354,998 81	108,186,146 44	322,520 64	9,539,715 33	146,132 41	108,508,667 08
555,600 56	140,467,686 20	5,011,068 26	145,478,754 46	322,520 64	10,815,107 31	146,132 41	145,801,275 10
					10,668,974 90		
							25,000 »
							140,916 91
							145,967,192 01

SUITE DU BUDGET DE

Compte provisoire des Dépenses,

MINISTÈRES ET SERVICES.	CRÉDITS accordés PAR LE BUDGET PRIMITIF et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant DES SERVICES FAITS. — DROITS CONSTATÉS et ordonnances.
Dépenses ordinaires.		
Dette publique.	32,702,871 23	32,195,300 21
Dotations. Liste civile.	2,751,522 75	2,751,522 75
Dotations. Sénat	40,000 »	40,000 »
Dotations. Chambre des Représentants	484,560 87	485,699 45
Dotations. Cour des Comptes	182,915 82	181,626 82
Département de la Justice	13,031,595 »	12,077,855 55
— des Affaires Étrangères	2,719,274 »	2,371,582 20
— de la Marine		
— de l'Intérieur	8,539,367 05	8,215,069 31
— des Travaux publics.	17,068,444 45	16,085,698 58
— de la Guerre	37,600,000 »	35,160,597 26
— des Finances	15,702,675 58	10,190,956 39
Remboursements et Non-Valeurs	1,951,000 »	1,189,742 93
	151,463,826 71	121,145,451 05
Dépenses sur les crédits pour des services spéciaux restés disponibles à la clôture de l'exercice 1845, et transférés, conformément au projet de loi portant règlement de cet exercice.		
DÉPARTEMENT DE LA MARINE.		
Acquisition de trois paquebots à vapeur, destinés à l'établissement d'un service pour le transport des voyageurs entre la Belgique et l'Angleterre (loi du 0 juillet 1845)	176,020 29	155,380 95
DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS.		
Construction d'un canal de navigation destiné à mettre la ville de Turnhout en communication avec le canal de la campine (loi du 6 avril 1845)	5 54	5 54
Travaux aux chemins de fer de l'État, et extension du matériel d'exploitation (loi du 15 avril 1845).	681,145 60	447,565 05
Construction d'un canal de navigation latéral à la Meuse, de Liége vers le canal de Maestricht à Bois-le-Duc (loi du 16 mai 1845)	65,220 52	52,241 93
Continuation des travaux du canal de la Campine (loi du 24 septembre 1845).	1 »	1 »
Construction des chemins de fer (loi du 29 septembre 1842)	120,050 70	120,050 79
Création et amélioration des voies de communication dans la province de Luxembourg (loi du 29 septembre 1842)	20,266 12	20,266 12
	1,063,320 66	795,918 18

L'EXERCICE 1848.

au 1er janvier 1850.

PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS.			RESTE A PAYER sur les DROITS CONSTATÉS et ORDONNANCÉS.	RESTE DISPONIBLE sur LES ALLOCATIONS.	EXCÉDANTS DES ALLOCATIONS pour des SERVICES SPÉCIAUX, à transférer à l'exercice 1850.	*Observations.*
En 1848.	En 1849.	TOTAL.				
11,550,305 22	20,617,317 04	32,147,622 26	47,677 95	507,571 02	»	
2,751,322 75	»	2,751,322 75	»	»	»	
23,000 »	17,000 »	40,000 »	»	»	»	
355,720 24	127,579 21	483,299 45	400 »	861 42	»	
160,899 06	17,502 76	178,401 82	3,225 »	1,289 »	»	
7,488,756 58	4,262,972 48	11,751,729 06	526,126 27	953,539 07	»	
1,284,813 11	474,842 33	1,759,655 44	811,926 76	147,691 80	»	
5,209,769 07	2,566,211 25	7,775,980 32	439,088 99	524,297 72	»	
8,205,852 87	7,705,938 01	16,061,770 88	25,927 50	1,582,746 05	»	
5,741,563 27	29,392,949 11	35,134,512 38	26,084 88	2,529,402 74	»	
1,875,597 94	8,275,195 71	10,148,793 65	42,162 74	5,511,719 19	»	
45,737 62	1,139,655 32	1,185,392 94	6,549 99	761,257 07	»	
44,720,317 73	74,687,163 22	119,416,480 95	1,726,970 08	10,520,375 68	»	
153,589 95	»	153,589 95	»	22,636 34	22,636 34	
3 34	»	3 34	»	»	»	
422,419 05	24,857 65	447,277 50	87 75	253,778 55	253,778 55	
20,595 53	31,436 48	52,031 81	210 12	12,987 59	12,987 59	
»	»	»	1 »	»	»	
87,381 87	33,185 08	120,564 95	85 84	»	»	
19,987 64	266 75	20,254 39	11 73	»	»	
705,777 78	89,743 96	793,521 74	396 44	269,402 48	269,402 48	

SUITE DU BUDGET DE

Suite du Compte provisoire des

MINISTÈRES ET SERVICES.	CRÉDITS accordés PAR LE BUDGET PRIMITIF et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant DES SERVICES FAITS. — DROITS CONSTATÉS et ordonnancés.
Dépenses extraordinaires et services spéciaux.		
DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS.		
Canal de navigation latéral à la Meuse, de Liége vers le canal de Maestricht à Bois-le-Duc (lois du 22 mars 1848, du 18 mai 1848 et du 17 juillet 1849)	3,600,000 »	3,104,962 02
Chemin de fer (lois du 21 avril et du 24 mai 1848)	7,005,611 58	4,940,610 48
	10,605,611 58	8,105,572 50
RÉCAPITULATION.		
Dépenses ordinaires.	131,465,826 71	121,145,451 65
Dépenses sur les crédits pour des services spéciaux transférés de l'exercice 1845	1,065,320 66	793,018 18
Dépenses extraordinaires et services spéciaux	10,605,611 58	8,105,572 50
Dépense à l'exercice 1848 :	143,132,758 75	130,042,941 71
De l'excédant de dépenses de l'exercice 1845, conformément au projet de loi du règlement de cet exercice.	4,533,397 92	4,533,397 92
	147,666,156 67	134,576,339 63

L'EXERCICE 1848.

Dépenses, au 1er janvier 1850.

	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS.			RESTE A PAYER sur les DROITS CONSTATÉS et ORDONNANCÉS.	RESTE DISPONIBLE sur LES ALLOCATIONS.	EXCÉDANTS DES ALLOCATIONS pour des SERVICES SPÉCIAUX, à transférer à l'exercice 1850.	*Observations.*
	En 1848.	En 1849.	TOTAL.				
	1,711,040 01	1,394,620 45	3,105,660 46	59,301 56	455,057 98	455,057 98	
	2,244,041 21	2,657,728 45	4,902,669 66	37,940 82	2.005,000 90	2,005,000 00	
	3,955,081 22	4,052,348 90	8.008,330 12	97,242 38	2,500,058 88	2,500,058 88	
	44,729,317 73	74,087,165 22	119,416,480 95	1,726,970 08	10,320,575 68	»	
	705,777 78	80,745 96	705,521 74	306 44	269,402 48	269,402 48	
	3,955,981 22	4,052,348 90	8,008,330 12	97,242 38	2,500,058 88	2,500,058 88	
	49,380,076 73	78,829,256 08	128,218,332 81	1,824,608 90	13,089,817 04	2,769,441 36	
	»	»	4,533,397 92	»	»	»	
	49,380,076 73	78,829,256 08	132.752.730 73	1,824,608 90	13,089,817 04	2,769,441 36	

RÉSULTAT GÉNÉRAL.

DU

DEUXIÈME COMPTE PROVISOIRE DU BUDGET DE L'EXERCICE 1848,

AU 1er JANVIER 1850.

D'après la note explicative du deuxième compte provisoire de l'exercice 1848 :

Les ressources ordinaires et extraordinaires de cet exercice s'élèvent à fr.		145,801,275 10
Et les besoins probables à		137,363,517 39
Excédant de ressources. . . . . fr.		8,437,957 71

Mais comme il est porté à cet exercice,

D'une part, en recette :

1° Partie du produit de l'emprunt du 18 juin 1836, pour faire face, jusqu'à due concurrence, aux payements faits, en 1848, à la société concessionnaire de la Sambre canalisée, ci . . . . . fr.	25,000 »	
2° Fonds affectés à des dépenses spéciales qui sont restés à employer à la clôture de l'exercice 1845, et dont le transfert, avec la même affectation, est fait conformément au projet de loi du règlement de cet exercice	140,916 91	
Ensemble. . . . . fr.	165,916 91	

Et d'autre part, en dépenses :

L'excédant de dépenses dudit exercice 1845, conformément au même projet de loi.	4,533,397 92	
D'où il résulte une augmentation de charges de . . . . . fr.		4,367,481 01
Cet excédant de ressources se réduit à . . . . . fr.		4,070,476 70

Il résulte, ainsi qu'il suit, de la comparaison des opérations déjà faites sur l'exercice 1848, avec celles qui restent à effectuer jusqu'à l'époque de sa clôture,

Savoir :		
Ressources réalisées	145,478,754 46	
Fonds transférés à divers titres des exercices antérieurs	165,916 91	
Ensemble . . . . fr.		145,644,671 37
Payements effectués et justifiés . . . . . fr.	128,218,332 81	
Excédant de dépenses de l'exercice 1845.	4,533,397 92	
Ensemble . . . . fr.		132,751,730 73
Solde actif au 1er janvier 1850. . . . fr.		12,892,940 64
Restant à recouvrer sur les droits constatés . . . fr.	322,520 64	
Restant à payer pour solder les dépenses de l'exercice.	9,144,984 58	
D'où il résulte une différence en plus à payer de . . . . . fr.		8,822,463 94
Excédant de ressources sur l'ensemble des opérations de l'exercice, tel qu'il est établi ci-dessus . . . . . fr.		4,070,476 70

NOTE COMPARATIVE

De la situation du premier compte provisoire et de la situation du deuxième compte provisoire du Budget de l'exercice 1848.

D'après la situation du premier compte provisoire de l'exercice 1848, le Budget de cet exercice paraissait devoir présenter un excédant de ressources de . . . . . fr.	1,403,454 96
D'après la situation du deuxième compte provisoire de cet exercice, cet excédant ne s'élève plus qu'à . .	1,070,476 70
DIFFÉRENCE en moins à la situation actuelle. . . . . fr.	332,978 26

Cette différence s'explique comme suit :

1° Modifications aux recettes prévues dans le premier compte provisoire,

SAVOIR :	AUGMENTATIONS.	DIMINUTIONS.	
Budget ordinaire.			
Impôts — Contributions directes	»	67,256 11	
Impôts — Douanes	»	10,196 95	
Impôts — Accises	781 40	»	
Péages — Postes	108,046 36	»	
Capitaux et revenus — Travaux publics	»	13,858 06	
Capitaux et revenus — Administration du trésor public	11,625 02	»	
Remboursements — Contributions directes	74,131 57	»	
Remboursements — Administration du trésor public	»	598,257 25	
Budget extraordinaire.			
Avance d'une somme égale aux $^{8}/_{12}$ de la contribution foncière de l'exercice 1848 (loi du 20 février 1848).	»	189,086 93	
Produit de l'emprunt décrété par la loi du 6 mai 1848	»	278,189 07	
	194,584 95	956,844 33	
RESTE en diminution de recette. . . . . fr.			762,259 38

2° Modifications aux dépenses prévues dans le premier compte provisoire,

SAVOIR :	AUGMENTATIONS.	DIMINUTIONS.	
Budget ordinaire.			
Dette publique	889,399 16	»	
Dotations (Chambre des Représentants)	45,910 87	»	
Département de la Justice	52,000 »	»	
— de l'Intérieur	142,924 65	»	
— des Finances	429,925 58	»	
Budget extraordinaire.			
Département des Travaux publics (canal latéral à la Meuse, etc.)	800,000 »	»	
Excédants de crédits transférés à l'exercice 1850	»	2,769,441 36	
	2,340,160 24	2,769,441 36	
RESTE en diminution de dépense. . . . . fr.			429,281 12
Différence pareille à celle établie ci-dessus entre la situation du premier compte provisoire et la situation du deuxième compte provisoire de l'exercice 1848 . . . . . fr.			332,978 26

QUATRIÈME PARTIE.

COMPTE PROVISOIRE

RENDU

Des Recettes et Dépenses

DU ROYAUME DE BELGIQUE.

EXERCICE 1849.

NOTE EXPLICATIVE

DU

COMPTE PROVISOIRE DE L'EXERCICE 1849.

L'arrêté royal du 27 décembre 1847, *Moniteur* n° 363, a rendu applicable à l'exercice 1849, la disposition de l'article 2 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État, qui détermine la durée d'un exercice.

L'exercice 1849 est donc le premier dont les opérations doivent être terminées au 31 octobre de l'année suivante.

Il ne donnera lieu ainsi qu'à la formation de deux comptes, à savoir : un *compte provisoire* à la fin de l'année, et un *compte définitif* à l'époque de sa clôture.

Le compte provisoire du Budget de l'exercice 1849, que l'on publie ci-après, expose, par conséquent, en regard des dispositions législatives qui les ont autorisées, les faits de la recette et de la dépense qui se sont accomplis jusqu'au 31 décembre de cette année, et ceux qui restent encore à réaliser jusqu'au 31 octobre 1850, époque de sa clôture.

Voici le résumé de ces dispositions et des faits qui en ont été la conséquence.

PRÉVISIONS DU BUDGET.

Par le vote primitif du Budget, les ressources et les besoins de l'exercice 1849 ont été fixés ainsi qu'il suit :

SAVOIR :

Recette.	Ressources ordinaires . . . . . fr.	115,897,020 »	116,797,020 »
	Fonds spécial	900,000 »	
Dépense			111,633,103 81
EXCÉDANT de recette. . . . . fr.			5,163,916 19

Mais ces fixations ont depuis éprouvé des modifications.

Les modifications portant sur les évaluations de recettes sont celles qui suivent :

Les recettes de l'exercice 1849 ont été évaluées, comme on vient de le dire, à . . . . . fr.		116,797,020 »
La loi du 17 juin 1849, *Moniteur* n° 170, qui a ouvert au Département de la Justice, un crédit supplémentaire de 800,000 francs, pour la fabrication, dans les prisons, de toiles destinées à l'exportation, dispose qu'une somme pareille sera portée au Budget des recettes, ci		800,000 »
Et les voies et moyens assignés à cet exercice, s'augmentent, en outre, des fonds affectés à des dépenses spéciales qui sont restés à employer à la clôture de l'exercice 1846, et dont le transfert, avec la même affectation, est fait conformément au projet de règlement de cet exercice, ci.	109,439 51	
Après en avoir retranché la portion non employée à la fin de l'année, à reporter à l'exercice suivant, en exécution de l'art. 206 de l'arrêté royal du 15 novembre 1849.	85,139 45	
Reste la portion afférente à l'exercice 1849		24,300 06
Total des recettes affectées au Budget de l'exercice 1849 . . fr.		117,621,320 06
Savoir :		
Ressources ordinaires. . . . . fr.	116,697,020 »	
Id. extraordinaires	900,000 »	
Fonds reportés de l'exercice 1846, avec affectation à des dépenses spéciales.	24,300 06	
Résultat pareil. . . . . fr.	117,621,320 06	

Les modifications relatives aux dépenses se résument de la manière suivante :

Les crédits ouverts par le Budget primitif s'élèvent ensemble, ainsi qu'on l'a annoncé plus haut, à . . . . . fr.		111,633,103 81
Diverses lois spéciales ont ouvert aux Ministres, pour les services ordinaires du Budget, des crédits supplémentaires pour une somme de. . .		2,290,034 81
L'arrêté royal du 13 mars 1849, *Moniteur* n° 75, a transféré d'un Ministère à un autre, une allocation de 55,550 francs, pour le service des poids et mesures; mais ce transfert n'ayant apporté aucun changement au résultat général du Budget, on n'en fait mention ici que pour mémoire		»
Les dépenses non justifiées et les sommes libres sur les crédits pour des services spéciaux, à la clôture de l'exercice 1846, ont été transportées à l'exercice 1849, ensemble.		1,098,704 98
Il a été voté, en outre, dans le cours de l'exercice, un crédit spécial de		500,000 »
Total des crédits de l'exercice 1849. . . . . fr.		115,521,843 60
Savoir :		
Dépenses du service ordinaire . . . . . fr.	113,923,138 62	
Dépenses du service extraordinaire. — Crédits pour des services spéciaux résultant de transfert de l'exercice 1846.	1,098,704 98	
Dépenses du service extraordinaire. — Crédit pour les mêmes services voté dans le cours de l'exercice.	500,000 »	
Résultat pareil. . . fr.	115,521,843 60	

D'après l'exposé que l'on vient de faire de l'ensemble des dispositions législatives qui déterminent les évaluations de ressources et les autorisations de dépenses du Budget de 1849, ce Budget paraissait devoir offrir les résultats ci-après :

Les ressources ordinaires et extraordinaires, y compris les fonds transférés de l'exercice 1846, s'élevant à . . . . . fr.		117,621,320 06
Et les dépenses ordinaires et extraordinaires ne montant qu'à		115,521,843 60
il en résulte un excédant de ressources de . . . . . fr.		2,099,476 46
Mais le déficit de l'exercice 1846 ayant été mis à la charge du présent exercice, ci		27,984,981 64
il y avait, au contraire, un excédant de dépenses de . . . . . fr.		25,885,505 18

Comparaison des prévisions législatives avec les faits réalisés ou encore à réaliser.

—

RECETTE.

Les ressources de l'exercice 1849, non compris les fonds spéciaux transférés de l'exercice 1846, ont été évaluées, comme on l'a vu plus haut, à fr.		117,597,020 »
Les droits constatés à charge des redevables de l'État s'élèvent à . . . . . fr.	113,974,165 81	
Il a été recouvré sur ces droits, pendant l'année 1849 .	108,095,906 40	
Il restait à recouvrer au 1er janvier 1850. . . . fr.	5,878,259 41	
Et il résulte de la comparaison des prévisions du Budget avec les droits constatés		113,974,165 81
que ces deux termes font ressortir, sur l'ensemble du Budget, un excédant des évaluations sur les recettes de . . . . . fr.		3,622,854 19

DÉPENSE.

Les crédits ouverts aux Ministres pour les services ordinaires et extraordinaires, s'élèvent, comme on l'a vu ci-dessus, à . . . . . fr.		115,521,843 60
Les dépenses liquidées et ordonnancées jusqu'au 1er janvier 1850, et celles que l'on présume devoir encore être constatées jusqu'à la clôture de l'exercice, montent à . .	113,870,116 52	
Les payements effectués et justifiés n'ayant été que de	63,133,229 50	
il restait, par conséquent, à payer, au 1er janvier 1850 .	50,736,887 02	
Si l'on compare les crédits alloués aux Ministres avec les dépenses probables de l'exercice 1849, ci		113,870,116 52
L'ensemble de l'exercice présente un excédant probable de crédits sur les dépenses de . . . . . fr.		1,651,727 08

SAVOIR :

Montant des crédits que l'on présume devoir rester sans emploi sur le Budget ordinaire. . . . . fr.	1,000,000 »	
Portion disponible au 31 décembre 1849, des allocations pour des services spéciaux à reporter à l'exercice suivant, conformément aux art. 199 et 206 de l'arrêté royal du 15 novembre 1849, sur l'exécution de la loi de comptabilité	651,727 08	
RÉSULTAT PAREIL . . . . . fr.	1,651,727 08	

Situation des opérations consommées de l'exercice 1849, *au* 31 *décembre de cette année.*

Les opérations consommées, tant en recette qu'en dépense, sur le Budget de l'exercice 1849, s'élevaient, comme on l'a vu par ce qui précède,

SAVOIR :

Recouvrements opérés sur les droits constatés . . fr.	108,095,906 40	
en y ajoutant les fonds reportés de l'exercice 1846 avec affectation à des dépenses spéciales	24,300 06	
Les recettes réalisées s'élèvent à un total de . . . . fr.		108,120,206 46
Payements effectués et justifiés sur les dépenses liquidées et ordonnancées.	63,133,229 50	
Report de l'excédant de dépenses de l'exercice 1846 .	27,984,981 64	
TOTAL des dépenses effectuées . . . . . fr.		91,118,211 14
Le solde actif de l'exercice 1849, à l'époque du 1er janvier 1850, était, par conséquent, de . . . . . fr.		17,001,995 32

Situation présumée de l'exercice 1849, *à l'époque de sa clôture.*

Il résulte de l'ensemble des différentes situations que l'on vient d'établir d'après le compte provisoire du Budget de l'exercice 1849, que ce Budget paraît devoir présenter, à l'époque de sa clôture, les résultats ci-après,

SAVOIR :

Recette, y compris les fonds reportés de l'exercice 1846. . . . . fr.		113,998,465 87
Dépense.		113,870,116 52
EXCÉDANT de ressources		128,349 35
Mais le présent Budget étant grevé du déficit de l'exercice 1846, ci . .		27,984,981 64
il se soldera, en définitive, par un excédant de dépense de. . . . . fr.		27,856,632 29

TABLEAU

Des évaluations de recettes et des droits constatés à la charge des redevables de l'État, servant de base au règlement provisoire du Budget de l'exercice 1849, *présentant la comparaison des recouvrements effectués avec les droits constatés, et des mêmes droits avec les évaluations.*

TABLEAU des évaluations de recettes et des droits constatés à la charge des redevables

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS DE RECETTES.			
	D'APRÈS LE BUDGET des Voies et Moyens.	D'APRÈS DES LOIS SPÉCIALES.		TOTAL.
		Dates des lois.	Montant.	
IMPÔTS.				
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.				
Foncier	18,359,750 »	»	»	18,359,750 »
Personnel	9,200,400 »	»	»	9,200,400 »
Patentes	3,100,000 »	»	»	3,100,000 »
Redevances sur les mines	207,900 »	»	»	207,900 »
Douanes	10,945,000 »	»	»	10,945,000 »
Droits de consommation sur les boissons distillées	900,000 »	»	»	900,000 »
Accises. Sel	4,800,000 »	»	»	4,800,000 »
Vins étrangers	2,100,000 »	»	»	2,100,000 »
Eau-de-vie étrangère	200,000 »	»	»	200,000 »
— indigène	3,800,000 »	»	»	3,800,000 »
Bières et vinaigres	6,500,000 »	»	»	6,500,000 »
Sucres	3,000,000 »	»	»	3,000,000 »
Timbres sur les quittances	5,000 »	»	»	5,000 »
— sur les permis de circulation	1,000 »	»	»	1,000 »
Droits de marque des matières d'or et d'argent	150,000 »	»	»	150,000 »
— de magasin des entrepôts, perçus au profit de l'État	200,000 »	»	»	200,000 »
Recettes accidentelles	10,000 »	»	»	10,000 »
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.				
Enregistrement	10,200,000 »	»	»	10,200,000 »
Greffe	300,000 »	»	»	300,000 »
Hypothèques	1,600,000 »	»	»	1,600,000 »
Successions	5,300,000 »	»	»	5,300,000 »
Timbres	3,000,000 »	»	»	3,000,000 »
Amendes, doubles, triples droits, etc.	175,000 »	»	»	175,000 »
Amendes de contravention en matière civile	155,000 »	»	»	155,000 »
Droits de naturalisation	6,000 »	»	»	6,000 »
PÉAGES.				
DOMAINES.				
Produits des canaux et rivières	2,800,000 »	»	»	2,800,000 »
— des routes de 1re et de 2e classe	1,700,000 »	»	»	1,700,000 »
A REPORTER.	88,675,050 »	»	»	88,675,050 »

de l'État, servant de base au règlement provisoire du Budget de l'exercice **1849.**

DROITS CONSTATÉS à la charge des redevables de l'État.			COMPARAISON des évaluat. de recettes avec les droits const.		*Observations.*
DROITS CONSTATÉS en 1849.	RECOUVREMENTS effectués.	RESTE A RECOUVRER au 1er janvier 1850.	EXCÉDANT des ÉVALUATIONS.	EXCÉDANT des DROITS CONSTATÉS.	
18,359,749 93	17,210,214 90	1,149,535 03	» 07	»	
9,069,083 20	8,069,058 49	1,000,024 71	131,316 80	»	
2,832,269 23	2,455,790 59	376,478 64	268,630 77	»	
155,295 63	149,287 70	4,005 93	54,606 37	»	
11,925,650 27	11,925,650 27	»	»	978,650 27	
889,377 50	889,377 50	»	10,622 50	»	
4,513,876 97	4,513,876 97	»	286,123 03	»	
2,528,325 41	2,528,178 77	144 64	»	228,323 41	
284,098 86	284,098 86	»	»	84,998 86	
3,717,065 75	3,568,116 33	148,049 42	82,034 25	»	
6,218,792 81	6,215,994 09	4,798 72	281,207 19	»	
3,662,560 95	3,027,663 52	634,897 43	»	662,560 95	
4,974 62	4,974 62	»	25 38	»	
955 28	955 28	»	44 72	»	
132,074 66	132,074 66	»	»	2,074 66	
101,085 45	101,085 45	»	98,914 55	»	
80,009 38	80,009 38	»	»	70,009 38	
9,519,859 12	9,356,448 86	163,410 26	680,140 88	»	
289,789 45	289,207 05	582 40	10,210 55	»	
1,493,182 21	1,492,855 83	326 38	106,817 79	»	
6,525,379 21	6,458,002 18	67,377 03	»	1,225,379 21	
2,771,985 64	2,753,079 40	18,906 24	228,014 36	»	
117,331 43	115,108 53	2,222 90	57,668 57	»	
218,134 39	133,657 08	84,477 31	»	83,134 39	
6,000 »	6,000 »	»	»	»	
2,791,944 39	2,766,098 15	25,846 24	8,055 61	»	
1,504,043 57	1,492,735 24	11,308 33	195,956 43	»	
89,509,791 31	85,816,490 70	3,693,291 61	2,501,280 82	3,335,151 13	

Suite du TABLEAU *des évaluations de recettes et des droits constatés à la charge des*

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS DE RECETTES.			
	D'APRÈS LE BUDGET des Voies et Moyens.	D'APRÈS DES LOIS SPÉCIALES.		TOTAL.
		Dates des lois.	Montant.	
REPORT.	88,675,950 »	»	»	88,675,950 »
TRAVAUX PUBLICS.				
Produits des postes	3,200,000 »	»	»	3,200,000 »
MARINE.				
Produits du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres.	312,000 »	»	»	312,000 »
CAPITAUX ET REVENUS.				
TRAVAUX PUBLICS.				
Produits du chemin de fer.	15,531,000 »	»	»	15,531,000 »
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.				
Produits des domaines; valeurs capitales	1,300,000 »	»	»	1,300,000 »
— des forêts	900,000 »	»	»	900,000 »
— des dépendances des chemins de fer	125,000 »	»	»	125,000 »
— des établissements et services régis par l'État	170,000 »	»	»	170,000 »
— divers et accidentels	319,500 »	»	»	319,500 »
Revenus des domaines de l'État	300,000 »	»	»	300,000 »
TRÉSOR PUBLIC.				
Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets).	120,000 »	»	»	120,000 »
Intérêts de 13,438 obligations de l'emprunt de 50,000,000 de francs, à 4 %, provenant de l'emploi de l'encaisse de l'ancien caissier général, sans préjudice aux droits envers le même caissier, dont il est fait réserve expresse	537,520 »	»	»	537,520 »
Intérêts des capitaux tenus en réserve, jusqu'à la liquidation définitive, des créances mentionnées à l'art. 64 du traité conclu entre la Belgique et le royaume des Pays-Bas, le 5 novembre 1842.	299,500 »	»	»	299,500 »
Produits de l'emploi des fonds de cautionnements et consignations.	480,000 »	»	»	480,000 »
— des actes des commissariats maritimes	40,000 »	»	»	40,000 »
— des droits de pilotage et de fanal	575,000 »	»	»	575,000 »
— de la fabrication des pièces de cuivre.	145,000 »	»	»	145,000 »
Intérêts attribués au trésor sur les émissions de billets de banque de la société générale pour favoriser l'industrie nationale (loi du 22 mai 1848)	400,000 »	»	»	400,000 »
Moitié des intérêts du cautionnement de 2,000,000 de francs de la société de la Dendre	42,750 »	»	»	42,750 »
Produit de la retenue de 1 p. % sur les traitements et remises. .	a) 240,000 »	»	»	240,000 »
A REPORTER.	113,713,220 »	»	»	113,713,220 »

redevables de l'État, servant de base au règlement provisoire du Budget de l'exercice **1849.**

DROITS CONSTATÉS à la charge des redevables de l'État.			COMPARAISON des évaluat. de recettes avec les droits const.		Observations.
DROITS CONSTATÉS en 1849.	RECOUVREMENTS effectués.	RESTE A RECOUVRER au 1er janvier 1850.	EXCÉDANT des ÉVALUATIONS.	EXCÉDANT des DROITS CONSTATÉS.	
89,509,791 31	85,816,499 70	3,693,291 61	2,501,289 82	3,335,131 15	
3,357,589 32	3,291,170 16	66,419 16	»	157,589 32	
171,155 24	163,507 93	7,647 31	140,844 76	»	
12,035,920 91	12,304,467 42	341,453 49	2,595,079 09	»	
1,336,272 97	1,210,399 37	125,873 60	»	56,272 97	
908,586 98	897,731 30	10,855 68	»	8,586 98	
125,986 93	124,673 65	1,313 28	»	986 93	
176,466 52	163,127 11	13,339 41	»	6,466 52	
504,178 28	491,659 73	12,518 55	»	184,078 28	
310,357 55	247,950 52	62,387 03	»	10,357 55	
101,777 42	»	101,777 42	18,222 58	»	
557,520 »	557,520 »	»	»	»	
300,269 99	150,161 20	150,108 79	»	769 99	
567,715 92	565,076 56	2,637 36	»	87,715 92	
39,041 52	»	39,041 52	958 48	»	
480,336 60	»	480,336 60	94,663 40	»	
»	»	»	145,000 »	»	
525,222 22	525,222 22	»	»	125,222 22	
42,750 »	21,375 »	21,375 »	»	»	
a) 228,292 14	197,547 58	30,744 56	11,707 86	»	
112,157,209 82	106,096,080 25	5,161,120 57	5,507,765 09	5,951,755 81	

	Droits constatés.	Recouvr. faits
a) Admi nist. des contributions directes	71,418 51	70,512 »
Id. de l'enregistrement.	14,388 02	14,340 16
Id. du trésor public. . .	142,485 81	112,695 42
	228,292 14	197,547 58
Reste à recouvrer sur les droits constatés		30,744 56

Suite du TABLEAU *des évaluations de recettes et des droits constatés à la charge des*

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS DE RECETTES.			
	D'APRÈS LE BUDGET des Voies et Moyens.	D'APRÈS DES LOIS SPÉCIALES.		TOTAL.
		Dates des lois.	Montant.	
REPORT.	115,713,220 »	»	»	115,713,220 »
REMBOURSEMENTS.				
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.				
Prix d'instruments à l'usage des employés de l'administration des contributions	1,000 «	»	»	1,000 »
Frais de perception des centimes provinciaux et communaux. . .	100,000 »	»	»	100,000 »
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.				
Reliquats de comptes arrêtés et non arrêtés par la Cour des Comptes.	130,000 »	»	»	130,000 »
Déficits de comptables	10,000 »	»	»	10,000 »
Recouvrements d'avances faites par les divers Départements . .	460,000 »	»	»	460,000 »
TRÉSOR PUBLIC.				
Recouvrements d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières . . .	852,400 »	17 juin 1849. .	800,000 »	1,652,400 »
Recettes accidentelles	290,000 »	»	»	290,000 »
Versements à faire par les sociétés anonymes, les concessionnaires de chemins de fer, de routes, de canaux et de ponts	156,800 »	»	»	156,800 »
Abonnement des provinces pour réparations d'entretien dans les prisons.	25,600 »	»	»	25,600 »
Chemin de fer Rhénan. — Dividendes de 1849	160,000 »	»	»	160,000 »
Frais de perception des revenus provinciaux	»	»	»	»
TOTAUX.	115,807,020 »	»	800,000 »	116,607,020 »
FONDS SPÉCIAUX.				
Produits des ventes de biens domaniaux autorisées par la loi du 3 février 1845.	900,000 »	»	»	900,000 »
	116,707,020 «	»	800,000 »	117,507,020 »

redevables de l'État, servant de base au règlement provisoire du Budget de l'exercice **1849**.

DROITS CONSTATÉS à la charge des redevables de l'État.			COMPARAISON des évaluat. de recettes avec les droits const.		*Observations.*
DROITS CONSTATÉS en 1849.	RECOUVREMENTS effectués.	RESTE à recouvrer au 1er janvier 1850.	EXCÉDANT des ÉVALUATIONS.	EXCÉDANT des DROITS CONSTATÉS.	
112,157,209 82	106,996,089 25	5,161,120 57	5,507,765 99	3,951,755 81	
913 05	913 05	»	86 97	»	
52,026 02	47,938 85	4,087 17	47,973 98	»	
154,890 50	146,287 67	8,602 83	»	24,890 50	
9,217 60	7,307 50	1,910 10	782 51	»	
462,694 70	337,688 67	125,006 03	»	2,694 70	
443,037 20	70,436 61	372,600 65	1,209,362 74	»	
258,040 88	258,040 88	»	31,059 12	»	
»	»	»	156,800 »	»	
23,608 »	6,500 »	17,108 »	»	8 »	
57,000 »	»	57,000 »	125,000 »	»	
48,821 88	»	48,821 88	»	48,821 88	
113,647,459 78	107,871,202 55	5,776,257 23	7,077,731 11	4,028,170 89	
326,706 03	224,703 85	102,002 18	573,293 97	»	
113,974,165 81	108,095,906 40	5,878,259 41	7,651,025 08	4,028,170 89	
			3,622,854 19		

TABLEAU

DES

CRÉDITS SERVANT DE BASE AU RÈGLEMENT PROVISOIRE

DU BUDGET DE L'EXERCICE 1849.

TABLEAU DES CRÉDITS servant de base au

MINISTÈRES ET SERVICES.	CRÉDITS OUVERTS. DATES DES LOIS.	OBJET.	
Dette publique	29 décembre 1848. (*Monit.* n° 366.)	Budget primitif	
Dotations	28 décembre 1848. (*Monit.* n° 365.)	Budget primitif	
	16 juillet 1849 . . (*Monit.* n° 200.)	Pensions des membres et employés de la Cour des Comptes	
Département de la Justice.	17 février 1849. . (*Monit.* n° 49.)	Budget primitif	
	6 avril 1849 . . (*Monit.* n° 97.)	Appropriation, ameublement et administration des écoles de réforme de Ruysselede, pour les mendiants et vagabonds âgés de moins de 18 ans	
	17 juin 1849 . . (*Monit.* n° 170.)	Fabrication des toiles destinées à l'exportation.	
	16 juillet 1849. . (*Monit.* n° 202.)	Dépenses arriérées concernant les exercices clos de 1844, 1845 et 1846 . .	
	31 décembre 1849. (*Monit.* de 1850, n° 1.)	Augmentation du Budget, Savoir :	
		1° Impression du *Moniteur*	20,000 »
		2° Frais d'entretien de mendiants.	50,000 »
		3° Solde des mêmes frais antérieurs au 1er janvier 1848 . . .	25,000 »
Département des Affaires Étrangères.	29 décembre 1848. (*Monit.* n° 366.)	Budget primitif	
Département de l'Intérieur.	6 avril 1849 . . (*Monit.* n° 97.)	Budget primitif	
	Arrêté royal du 13 mars 1849. (*Monit.* n° 75.)	Transfert du Budget du Département des Finances, des allocations pour le service des poids et mesures qui passe dans les attributions du Département de l'Intérieur, à partir du 1er avril 1849	
	21 juin 1849 . . (*Monit.* n° 175.)	Augmentation du Budget, Savoir :	
		1° Traitements des commissaires d'arrondissement.	8,100 »
		2° Émoluments id.	10,524 »
		3° Dépenses imprévues	525 14
	21 juin 1849 . . (*Monit.* n° 175.)	Maintien du travail industriel, agricole et artistique	
	21 juin 1849 . . (*Monit.* n° 175.)	Partie des dépenses de l'armement et de l'équipement de la garde civique. .	
Département des Travaux publics.	22 avril 1849 . . (*Monit.* n° 114.)	Budget primitif	
	2 avril 1849 . . (*Monit.* n° 94.)	Amélioration du régime des eaux du sud de Bruges	
	16 juillet 1849. . (*Monit.* n° 198.)	Dépenses du conseil des mines.	
		A REPORTER. . . . . fr.	

règlement provisoire du Budget de l'exercice **1849.**

			CRÉDITS ANNULÉS.			CRÉDITS SERVANT DE BASE au règlement provisoire DU BUDGET.
MONTANT D'APRÈS LE BUDGET primitif.	MONTANT D'APRÈS DES LOIS spéciales.	TOTAL.	MONTANT.	DATES DES LOIS.	TOTAL.	
29,782,776 85	»	29,782,776 85	»	»	»	29,782,776 85
3,381,872 75	»	3,385,629 75	»	»	»	3,385,629 75
»	3,757 »					
12,153,200 16	»	13,268,200 16	»	»	»	13,268,200 16
»	195,000 »					
»	800,000 »					
»	45,000 »					
»	75,000 »					
2,159,742 54	»	2,159,742 54	»	»	»	2,159,742 54
6,074,263 33	»	7,148,060 47	»	»	»	7,148,060 47
»	55,550 »					
»	10,147 14					
»	500,000 »					
»	500,000 »					
16,424,814 13	»	16,518,914 13	»	»	»	16,518,914 13
»	80,000 »					
»	14,100 »					
69,976,669 56	2,287,554 14	72,264,223 70	»	»	»	72,264,223 70

Suite du TABLEAU DES CRÉDITS *servant de base au*

MINISTÈRES ET SERVICES.	CRÉDITS OUVERTS.	
	DATES DES LOIS.	OBJET.
		REPORT. . . . . fr.
Département de la Guerre.	22 mars 1849 . . (*Monit.* n° 85.)	Budget primitif . . . . .
Département des Finances.	16 février 1849. . (*Monit.* n° 49.)	Budget primitif . . . . .
	16 juillet 1849. . (*Monit.* n° 200.)	Diverses natures de dépenses . . . . .
Remboursements et Non-Valeurs.	22 janvier 1849. . (*Monit.* n° 24.)	Budget primitif . . . . .
		Excédants de crédits pour des services spéciaux, transférés de l'exercice 1846.
Département des Travaux publics.	21 et 26 juin 1840. (N°s 249 et 264, *B. off.*)	Chemin de fer . . . . .
	18 juin 1846 . . (*Monit.* n° 174.)	
	28 mars 1847 . . (*Monit.* n° 90.)	Canal de Deynze à Schipdonck. . . . .
	17 avril 1848 . . (*Monit.* n° 111.)	
	18 juin 1846 . . (*Monit.* n° 174.)	Écoulement des eaux du Haut-Escaut. . . . .
	18 juillet 1846. . (*Monit.* n° 204.)	
	17 avril 1848 . . (*Monit.* n° 111.)	Récndiguement du poldre de Lille. . . . .
	16 août 1846 . . (*Monit* n° 250.)	Chemin de fer . . . . .
		Crédit pour des services spéciaux.
Département des Travaux publics.	17 juillet 1849. . (*Monit.* n° 200.)	Canal de Deynze à Schipdonck . . . . .
		RÉCAPITULATION.
		Budgets ordinaires . . . . .
		Excédants de crédits pour des services spéciaux transférés de l'exercice 1846.
		Crédits pour des services spéciaux. . . . .

règlement provisoire du Budget de l'exercice 1849.

MONTANT d'après le budget primitif.	MONTANT d'après des lois spéciales.	TOTAL.	CRÉDITS ANNULÉS. MONTANT.	DATES DES LOIS.	TOTAL.	CRÉDITS SERVANT DE BASE au règlement provisoire du budget
69,976,660 56	2,287,554 14	72,264,225 70	»	»	»	72,264,225 70
27,085,000 »	»	27,085,000 »	»	»	»	27,085,000 »
12,655,454 25	»	12,711,464 92	55,550 »	Arrêté royal du 15 mars 1849. *Moniteur* n° 75.	55,550 »	12,655,914 92
»	58,050 67					
1,918,000 »	»	1,918,000 »	»	»	»	1,918,000 »
111,635,105 81	2,345,584 81	115,078,688 62	55,550 »	»	55,550 »	115,023,138 62
100,430 51	»	100,430 51	»	»	»	100,430 51
235,294 58	»	235,294 58	»	»	»	235,294 58
295,596 23	»	295,596 23	»	»	»	295,596 23
2,317 80	»	2,317 80	»	»	»	2,317 80
456,056 86	»	1,098,704 98	»	»	»	456,056 86
1,098,704 98	»	1,098,704 98	»	»	»	1,098,704 98
500,000 »	»	500,000 »	»	»	»	500,000 »
111,635,105 81	2,345,584 81	115,078,688 62	55,550 »	»	55,550 »	115,023,138 62
1,098,704 98	»	1,098,704 98	»	»	»	1,098,704 98
500,000 »	»	500,000 »	»	»	»	500,000 »
113,231,808 79	2,345,584 81	115,577,393 60	55,550 »	»	55,550 »	115,521,843 60

COMPTE PROVISOIRE

DU

BUDGET DE L'EXERCICE 1849,

AU 1er JANVIER 1850.

BUDGET DE

Compte provisoire des Recettes,

DÉSIGNATION DES PRODUITS.		ÉVALUATION DES RECETTES.
Ressources ordinaires.		
Impôts	Contributions directes	32,108,950 »
	Douanes	10,945,000 »
	Accises	20,406,000 »
	Enregistrement	20,716,000 »
Péages	Domaines	4,500,000 »
	Postes	3,200,000 »
	Marine	312,000 »
Capitaux et revenus.	Travaux publics	15,531,000 »
	Enregistrement et domaines	5,114,500 »
	Administration du trésor public	2,870,770 »
Remboursements	Contributions directes	101,000 »
	Enregistrement et domaines	600,000 »
	Administration du trésor public	2,282,800 »
		116,697,020 »
Ressources extraordinaires et spéciales.		
Produits des ventes de biens domaniaux, autorisées par la loi du 3 février 1845		900,000 »
		900,000 »
Report des totaux ci-dessus		116,697,020 »
		117,597,020 »
Recette à l'exercice 1849 :		
Des fonds affectés à des dépenses spéciales qui sont restés à employer à la clôture de l'exercice 1846, et dont le transfert, avec la même affectation, est fait conformément au projet de loi du règlement de cet exercice	109,459 51	
A déduire : La portion de ces fonds non employée dans l'année de l'exercice, et qui doivent être transférés à l'exercice suivant de 1850, en conformité de l'art. 206 de l'arrêté royal du 15 novembre 1849	85,159 45	
		24,300 06
		117,621,320 06

L'EXERCICE 1849.

au 1er janvier 1850.

DROITS CONSTATÉS à la charge des redevables DE L'ÉTAT.	RECOUVREMENTS EFFECTUÉS.	RESTE A RECOUVRER sur les droits constatés à la charge des redevables DE L'ÉTAT.	COMPARAISON des évaluations avec les droits recouvrés et à recouvrer. — EXCÉDANTS des ÉVALUATIONS.	COMPARAISON — EXCÉDANTS DES DROITS RECOUVRÉS et à recouvrer.	RÉSULTATS provisoires POUR LE RÈGLEMENT du Budget. — PRODUITS PROBABLES de l'exercice 1849.	*Observations.*
31,616,942 98	29,086,898 67	2,530,044 31	402,007 02	»	31,616,042 98	
11,925,650 27	11,925,650 27	»	»	978,650 27	11,925,650 27	
20,751,548 65	19,942,758 44	788,790 21	»	325,548 65	20,751,548 65	
20,041,661 45	20,004,558 93	337,302 52	»	225,661 45	20,041,661 45	
4,295,987 96	4,258,833 50	37,154 37	204,012 04	»	4,295,087 96	
5,357,589 52	5,201,170 10	66,419 10	»	157,589 52	5,357,589 52	
171,155 24	163,507 93	7,647 31	140,844 76	»	171,155 24	
12,935,920 91	12,594,467 42	341,455 49	2,595,079 09	»	12,935,920 91	
5,361,829 23	5,135,541 68	226,287 55	»	247,529 23	5,361,829 23	
2,820,925 81	1,994,902 56	826,021 45	58,846 10	»	2,820,925 81	
52,959 05	48,851 88	4,087 17	48,060 95	»	52,959 05	
626,802 89	491,285 93	135,518 96	»	26,802 89	626,802 80	
810,508 02	334,077 49	475,550 55	1,472,291 98	»	810,508 02	
115,647,459 78	107,871,202 55	5,776,257 25	5,011,142 05	1,961,581 81	115,647,459 78	
326,706 05	224,703 85	102,002 18	575,295 97	»	326,706 05	
326,706 05	224,703 85	102,002 18	575,295 97	»	326,706 05	
115,647,459 78	107,871,202 55	5,776,257 25	5,011,142 05	1,961,581 81	115,647,459 78	
115,974,165 81	108,095,906 40	5,878,259 41	5,584,436 »	1,961,581 81	115,974,165 81	
			3,622,854 19			
					24,300 06	
					115,998,465 87	

SUITE DU BUDGET DE

Compte provisoire des Dépenses,

MINISTÈRES ET SERVICES.

Dépenses ordinaires.

Dette publique . . . . . .

Dotations. { Liste civile . . . . . / Sénat . . . . . / Chambre des Représentants . . . . . / Cour des Comptes . . . . . }

Département de la Justice . . . . . .

— des Affaires Étrangères. . . . . .

— de l'Intérieur . . . . . .

— des Travaux publics . . . . . .

— de la Guerre . . . . . .

— des Finances . . . . . .

Remboursements et Non-Valeurs. . . . . .

Dépenses sur les crédits pour des services spéciaux restés disponibles à la clôture de l'exercice 1846, et transférés à l'exercice 1849.

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS. {
- Chemin de fer (lois des 21 et 26 juin 1840) . . . . . .
- Canal de Deynze à Schipdonck (lois des 18 juin 1846, 28 mars 1847 et 17 avril 1848) . . . .
- Écoulement des eaux du Haut-Escaut (loi du 18 juin 1846). . . . . .
- Réendiguement du poldre de Lillo (lois du 18 juillet 1846 et du 17 avril 1848) . . . . . .
- Chemin de fer (loi du 16 août 1846) . . . . . .

Dépenses extraordinaires et services spéciaux.

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS. — Canal de Deynze à Schipdonck (loi du 17 juillet 1849) . . . . . .

RÉCAPITULATION.

Dépenses ordinaires . . . . . .

Dépenses sur les crédits pour des services spéciaux transférés de l'exercice 1846 . . . . . .

Dépenses extraordinaires et services spéciaux . . . . . .

Dépense à l'exercice 1849 :

De l'excédant de dépenses de l'exercice 1846, conformément au projet de loi du règlement de cet exercice . . . . . .

L'EXERCICE 1849.

au 1er janvier 1850.

CRÉDITS accordés PAR LE BUDGET PRIMITIF et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant DES SERVICES FAITS. — DROITS CONSTATÉS et ordonnancés.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS.	RESTE A PAYER sur les DROITS CONSTATÉS et ORDONNANCÉS.	RESTE DISPONIBLE sur LES ALLOCATIONS.	EXCÉDANTS DES ALLOCATIONS pour des SERVICES SPÉCIAUX, à transférer à l'exercice 1850.	*Observations.*
20,782,776 85	24,098,667 60	23,173,565 17	925,102 43	5,684,109 25	»	
2,751,322 75	2,751,322 75	2,751,322 75	»	»	»	
40,000 »	26,000 »	26,000 »	»	14,000 »	»	
458,650 »	431,931 59	369,131 23	62,800 36	6,718 41	»	
155,657 »	142,384 46	138,717 72	3,666 74	15,272 54	»	
15,268,200 16	9,850,071 12	7,227,161 74	2,602,909 38	5,438,129 04	»	
2,159,742 54	1,808,331 10	1,110,700 31	697,630 79	351,411 24	»	
7,148,960 47	5,850,969 28	4,507,596 77	1,343,372 51	1,297,991 19	»	
16,518,914 15	11,629,609 45	8,518,415 84	3,111,193 59	4,889,304 70	»	
27,085,000 »	25,628,103 54	9,902,092 26	15,726,011 28	1,456,896 46	»	
12,653,914 02	4,405,038 25	4,114,736 68	378,301 57	8,102,876 67	»	
1,918,000 »	453,562 74	408,602 88	24,959 86	1,484,437 26	»	
115,925,158 62	87,125,991 86	62,248,045 55	24,875,948 31	26,799,146 76	»	
109,459 51	24,500 06	18,567 89	5,932 17	85,159 45	85,159 45	
235,294 58	231,198 70	227,362 14	3,836 56	4,095 88	4,095 88	
295,596 23	530 17	530 17	»	295,066 06	295,066 06	
2,317 80	2,317 80	2,317 80	»	»	»	
456,056 86	436,789 68	434,199 40	2,590 19	19,267 18	19,267 18	
1,098,704 98	695,136 41	682,777 49	12,358 92	403,568 57	403,568 57	
500,000 »	251,841 49	202,408 66	49,432 83	248,158 51	248,158 51	
115,925,158 62	87,125,991 86	62,248,045 55	24,875,948 31	26,799,146 76	»	
1,098,704 98	695,136 41	682,777 49	12,358 92	403,568 57	403,568 57	
500,000 »	251,841 49	202,408 66	49,432 83	248,158 51	248,158 51	
115,521,843 60	88,070,969 76	65,133,229 50	24,937,740 26	27,450,873 84	651,727 08	
27,984,981 64	27,984,981 64	27,984,981 64				
145,506,825 24	116,055,951 40	91,118,211 14				

RÉSULTAT GÉNÉRAL

DU

COMPTE PROVISOIRE DU BUDGET DE L'EXERCICE 1849,

AU 1er JANVIER 1850.

D'après la note explicative du compte provisoire de l'exercice 1849 :

Les ressources ordinaires et extraordinaires de cet exercice s'élèvent à	fr.	113,974,165 81
Et les besoins probables à		113,870,116 52
Excédant de ressources.	fr.	104,049 29

Mais comme il est porté à cet exercice,

D'une part, en recette :

La portion afférente des fonds affectés à des dépenses spéciales et qui sont restés à employer à la clôture de l'exercice 1846, ci	fr.	24,300 06

Et d'autre part, en dépense :

Le déficit de l'exercice 1846, d'après le projet de loi du règlement de cet exercice		27,984,981 64	
Par conséquent, une augmentation de charges de			27,960,681 58
L'exercice paraît, au contraire, devoir présenter un excédant de dépenses de	fr.		27,856,632 29

Cette insuffisance résulte, ainsi qu'il suit, de la comparaison des opérations déjà faites sur l'exercice 1849, avec celles qui restent à effectuer jusqu'à l'époque de sa clôture,

Savoir :

Ressources réalisées	fr.	108,095,906 40	
Fonds transférés de l'exercice 1846		24,300 06	
Ensemble (à reporter). . .	fr.		108,120,206 46

	REPORT. . . . . fr.	108,120,206 46
Payements effectués et justifiés	63,133,229 50	
Excédant de dépense de l'exercice 1846	27,984,981 64	
	ENSEMBLE . . . . fr.	91,118,211 14
	SOLDE ACTIF au 1er janvier 1850. . . . fr.	17,001,995 32
Restant à recouvrer sur les droits constatés . . . fr.	5,878,259 41	
Restant à payer pour solder les dépenses de l'exercice.	50,736,887 02	
	DIFFÉRENCE en plus à payer. . . . . fr.	44,858,627 61
Excédant de dépense sur l'ensemble des opérations de l'exercice, tel qu'il est établi ci-dessus . . . . . fr.		27,856,632 29

NOTE

SUR

LA COMPARAISON DES RÉSULTATS GÉNÉRAUX DES BUDGETS

DES

RECETTES ET DÉPENSES DES EXERCICES 1830 A 1849.

Depuis l'établissement du Gouvernement actuel jusqu'à l'époque du présent compte rendu, c'est-à-dire du 1er octobre 1830 au 31 décembre 1849, l'administration des finances a eu à constater les résultats de l'exécution de dix-neuf Budgets.

Les comptes des quatorze premiers, ceux des exercices 1830 à 1843, ont été définitivement réglés par la loi; ceux des trois Budgets suivants, exercices 1844 à 1846, sont en voie de règlement, des projets de loi ayant été respectivement soumis, à cette fin, à la Chambre des Représentants, dans les séances des 18 juillet 1849 et 7 mai 1850, et les exercices 1847 à 1849, qui complètent la période, font l'objet du compte définitif et des deux comptes provisoires actuellement rendus.

Le tableau général que l'on publie ci-après fait connaître la situation de chacun de ces exercices, telle qu'elle est résultée des ressources et des besoins qui leur sont exclusivement propres; il établit, par divers rapprochements, le résultat général qu'ils présentaient au 1er janvier 1850, sous le double point de vue des prévisions législatives et des faits constatés par les comptes rendus.

L'ensemble des prévisions des Budgets des exercices 1830 à 1849 offre les résultats ci-après :

Recette	fr.	2,392,258,680 60
Dépense.		2,511,603,345 10
Excédant de dépense.	fr.	119,344,664 50
Mais les prévisions de dépenses de l'exercice 1832, comprenant des crédits qui avaient été alloués au Budget de la Dette publique, en vue de l'exécution des articles 11 et 12 du traité du 15 novembre 1831, laquelle n'a pas eu lieu, on a cru devoir considérer ces crédits comme non avenus et en faire la déduction, ci		37,546,340 74
En sorte que cet excédant n'est, en réalité, que de		81,798,323 76

L'ensemble des résultats de l'exécution de ces mêmes budgets présente la situation suivante :

Recette	fr.	2,384,046,542 52
Dépense.		2,421,958,544 70
Excédant de dépense.	fr.	37,912,002 18

Ces rapprochements constatent que l'excédant de dépense que présentaient les Budgets de 1830 à 1849, tels qu'ils avaient d'abord été fixés par la loi, ci . . . . . fr.	81,798,323 76
ne s'étant élevé, d'après les faits réalisés, qu'à	37,912,002 18
L'exécution de ces Budgets a déterminé une diminution de déficit de fr.	43,886,321 58

Cette différence s'explique de la manière suivante :

D'une part, les dépenses sont demeurées au-dessous des allocations, déduction faite de fr. 37,546,340 74 pour les crédits alloués éventuellement au Budget de la Dette publique de l'exercice 1832, de . . . . . fr.	52,098,459 66
Et, d'autre part, les recettes effectives ont été inférieures aux évaluations de	8,212,138 08
Reste somme égale. . . . . fr.	43,886,321 58

Les excédants, soit en recette, soit en dépense, que présentent les exercices antérieurs à 1847, ayant été successivement reportés à des exercices subséquents, on retrouve l'excédant de dépenses de fr. 37,912,002 18, qui se forme de la récapitulation des résultats particuliers de chacun des exercices de 1830 à 1849 inclusivement, en réunissant ceux présentés par les trois comptes actuellement publiés, lesquels résument ainsi toute la gestion du Gouvernement actuel,

Savoir :

Le compte définitif du Budget de l'exercice 1847, comprenant en recette, l'excédant de ressources de l'exercice 1844, présente pour résultat final un déficit de . . . . . fr.		10,419,459 71
Portion des crédits pour des services spéciaux à transférer à l'exercice 1850.		370,357 89
Le deuxième compte provisoire du Budget de l'exercice 1848, comprenant en dépense le déficit de l'exercice 1845, offre comme résultat présumé, un boni de	4,070,476 70	
Portion des crédits pour des services spéciaux à transférer à l'exercice 1850	»	2,769,441 36
Le compte provisoire du Budget de l'exercice 1849, comprenant en dépense le déficit de l'exercice 1846, qui résume en même temps toute la gestion antérieure à 1844, présente une insuffisance présumée de	»	27,856,632 29
Fonds affectés à des dépenses spéciales restant à employer et transférés à l'exercice 1850.	85,139 45	
Portion des crédits pour des services spéciaux transférés au même exercice		651,727 08
	4,155,616 15	42,067,618 33
Excédant de dépenses conforme à celui présenté comme résultat de l'exécution des Budgets des exercices 1830 à 1849	37,912,002, 18	

ÉTAT COMPARATIF

DES

RÉSULTATS GÉNÉRAUX DES BUDGETS DES RECETTES ET DÉPENSES

DES

EXERCICES 1830 A 1849 INCLUSIVEMENT,

A l'époque du 1er janvier 1850.

ÉTAT COMPARATIF des résultats généraux des Budgets des

EXERCICES.	BUDGETS votés primitivement		MODIFICATIONS apportées aux évaluations primitives par des lois spéciales		BUDGETS fixés définitivement par les lois		FAITS Par suite de l'exécu conformément aux
	RECETTE.	DÉPENSE.	Augmentation ou diminution de recette A. ou D.	Augmentation ou diminution de dépense A. ou D.	RECETTE.	DÉPENSE.	RECETTE.
1830, 4e trimestre.	29,807,149 98	31,286,097 41	»	»	29,807,149 98	31,286,097 41	29,807,149 98
1831.	120,025,460 21	122,606,475 83	»	»	120,025,460 21	122,606,475 83	120,025,460 21
1832.	157,616,185 30	209,123,968 01		D 2,030,544 13	157,616,185 30	207,093,421 88	157,616,185 30
1833.	91,384,690 90	102,988,940 75	»	D 3,547,000 »	91,384,690 90	99,441,940 75	93,350,419 34
1834.	100,874,520 67	97,423,580 31	D. 2,452,972 68	A 5,601,390 11	98,421,547 99	103,024,970 42	100,852,307 75
1835.	94,236,519 80	89,188,445 35	»	A 3,189,740 51	94,236,519 80	92,378,185 86	93,694,077 28
1836.	103,318,761 21	103,319,947 66	»	A 1,667,450 59	103,318,761 21	104,987,398 25	106,020,078 86
1837.	101,931,968 84	103,820,918 01	»	A 4,177,701 53	101,931,968 84	107,998,619 54	104,487,766 09
1838.	121,411,010 41	121,883,570 85		A 1,849,906 98	121,411,010 41	123,733,477 83	124,068,399 86
1839.	120,192,337 23	120,995,903 78	»	A 7,793,917 90	120,192,337 25	128,789,821 68	115,934,235 20
1840.	170,821,058 98	162,317,346 23	»	A 6,434,034 64	170,821,058 98	168,751,380 87	169,468,951 52
1841.	101,464,665 64	103,850 186 47	»	A 13,617,439 14	101,464,665 64	117,467,625 61	101,345,027 81
1842.	128,207,052 55	128,806,831 60	A 50,000 »	A 3,580,589 88	128,257,052 55	132,387,421 48	126,785,972 42
1843.	126,799,654 18	114,029,692 10	»	A 8,153,095 64	126,799,654 18	122,182,787 74	123,483,145 66
1844.	194,519,270 67	194,779,796 67	»	A 6,659,130 39	194,519,270 67	201,438,927 06	198,810,508 75
1845.	128,624,685 61	131,609,069 66	»	A 4,298,499 69	128,624,685 61	135,907,569 35	129,855,951 97
1846.	113,426,681 56	118,125,915 20		A 5,990,973 12	113,426,681 56	124,116,888 32	114,064,045 37
1847.	115,657,353 12	120,121,218 19	»	A 8,864,156 49	115,657,353 12	128,985,374 98	113,526,063 84
1848.	156,346,166 91	127,093,361 33	A 290,000	A 13,269,956 06	156,636,166 91	140,363,317 39	145,967,492 01
1849.	116,821,320 06	112,580,081 71	A 800,000 »	A 2,290,034 81	117,621,320 06	114,870,116 32	113,998,465 67
Fonds et crédits annulés et transférés pour des services spéciaux des exercices 1837, 1848 et 1849 à l'exercice 1850	85,139 45	3,791,526 35	»	»	85,139 45	3,791,526 35	85,139 45
			D 2,452,972 68	D 5,577,544 13			
			A 1,140,000 »	A 97,438,017 48			
	2,395,571,655 28	2,419,752,871 75	D 1,312,972 68	A 91,860,473 35	2,392,258,680 60	2,511,603,345 10	2,384,046,542 52

A diminuer les allocations portées éventuellement au Budget de la Dette publique de 1832, pour l'exécution des articles 11 et 12 du traité du 15 novembre 1831, lesquelles doivent être considérées comme non avenues . . . . | 119,344,664 50
37,546,340 74

Reste excédant de dépenses, d'après le vote des Chambres législatives . fr. 81,798,323 76

recettes et dépenses des exercices **1830** *à* **1849** *inclusivement.*

RÉALISÉS lion des Budgets, et comptes rendus.	DIFFÉRENCES ENTRE LES ÉVALUATIONS ET LES FAITS RÉALISÉS.				EXCÉDANTS D'APRÈS LES COMPTES-RENDUS.		Observations.
	RECETTE		DÉPENSE				
DÉPENSE.	En plus DU BUDGET.	En moins DU BUDGET.	En plus DU BUDGET.	En moins DU BUDGET.	En RECETTE.	En DÉPENSE.	
31,286,097 41	»	»	»	»	»	1,478,947 43	Réglé définitivement par la loi du 5 mars 1846.
110,213,608 69	»	»	»	3,392,867 11	811,851 52	»	Idem.
163,652,598 28	»	»	»	43,140,823 60	»	6,030,412 98	Idem.
97,197,080 36	1,965,728 44	»	»	2,244,860 39	»	3,816,661 02	Réglé définitivement par la loi du 15 juin 1846
100,664,570 95	2,430,739 76	»	»	2,360,399 47	187,736 80	»	Idem
89,922,856 54	»	342,442 52	»	2,455,329 32	3,971,220 74	»	Idem
102,915,934 43	2,701,317 65	»	»	2,071,463 82	5,104,114 43	»	Réglé définitivement par la loi du 5 mai 1847.
106,104,247 49	2,555,797 25	»	»	1,894,372 05	»	1,616,481 40	Idem.
121,350,863 49	3,237,389 45	»	»	2,376,614 34	3,311,556 37	»	Idem.
124,293,314 74	»	4,258,102 03	»	1,496,506 94	»	8,359,079 54	Idem.
166,007,068 61	»	1,352,107 46	»	2,741,512 26	3,461,882 91	»	Idem.
114,976,787 75	»	121,637 83	»	2,190,837 86	»	13,633,739 94	Réglé définitivement par la loi du 24 mai 1848.
129,393,926 75	»	1,471,080 13	»	2,994,495 75	»	2,606,933 33	Idem.
120,049,218 51	»	3,316,508 32	»	2,133,539 23	3,453,897 15	»	Réglé définitivement par la loi du 18 juillet 1849
105,185,657 29	4,291,238 06	»	»	6,253,269 77	3,624,851 41	»	Le règlement en est proposé par un projet de loi déposé en la séance de la Chambre des Représ. du 7 mai 1850.
134,389,349 89	1,231,266 36	»	»	1,518,219 46	»	4,533,397 92	Idem.
122,752,999 29	637,361 81	»	»	1,363,889 03	»	8,688,955 92	Idem en la séance du 14 juillet 1851.
127,572,374 99	»	2,129,289 28	»	1,412,999 99	»	14,014,311 15	Résultats du compte définitif.
137,363,317 39	»	10,668,974 90	»	3,000,000 »	8,603,874 62	»	Résultats du 2e compte provisoire.
113,870,116 52	»	3,622,854 19	»	1,000,000 »	128,349 35	»	Idem du compte provisoire.
3,791,526 33	»	»	»	»	»	3,706,386 88	
2,421,958,544 70	19,070,858 78	27,282,996 86	»	89,644,800 40	30,639,345 33	68,351,347 51	
	8,212,138 08		89,644,800 40				

Excédant de dépenses résultant de l'exécution des Budgets. . . . . fr. 37,912,002 18

NOTE

SUR LA SITUATION DES CRÉANCES RESTANT A PAYER

SUR LES

EXERCICES CLOS DE 1845 ET 1846.

L'article 36 de la loi du 15 mai 1846, sur la comptabilité de l'État, a pourvu d'une manière permanente et définitive à l'apurement des créances liquidées et ordonnancées à charge des Budgets de l'État, en prescrivant par cinq ans, à compter du 1er janvier de l'année de l'exercice, toute ordonnance dont le payement n'aura pas été réclamé.

Mais cette disposition n'ayant été déclarée obligatoire par l'arrêté royal du 27 décembre suivant, qu'à partir du 1er janvier 1847, et le règlement général du 24 octobre 1824, qui a régi les exercices antérieurs à cette époque, ne contenant aucune disposition analogue, les exercices clos de 1845 et 1846, qui sont les seuls encore en cours d'apurement, devront, comme par le passé, être l'objet de mesures spéciales à insérer dans les lois de compte pour la prescription définitive des ordonnances qui dérivent de ces exercices.

Les tableaux publiés ci-après, font connaître, en ce qui concerne ces deux exercices, la situation, au 1er janvier 1850, des ordonnances en circulation qui restaient à payer à l'époque de leur clôture. Cette situation se résume comme il suit :

EXERCICE 1845.

D'après le compte définitif de cet exercice, rendu au 31 décembre 1847, époque de sa clôture, il restait à payer des ordonnances en circulation pour une somme de . . . . . fr.		445,259 98
Depuis lors, il a été payé en atténuation de ces créances, savoir :		
En 1848 . . . . . fr.	377,862 53	
En 1849	13,623 11	
Total des payements effectués. . . . . fr.		391,485 64
En sorte qu'au 1er janvier 1850, les ordonnances restant à solder ne s'élevaient plus qu'à . . . . . fr.		53,774 34

EXERCICE 1846.

Le compte définitif de cet exercice, dont la clôture a eu lieu au 31 décembre 1848, constatait des ordonnances en circulation restant à payer pour une somme de . . . . . fr.	234,024	71
Les payements effectués sur ces créances pendant l'année 1849 ayant été de.	156,890	18
Les ordonnances encore en circulation au 1er janvier 1850, s'élevaient à fr.	77,134	53

SITUATION

DES

CRÉANCES RESTANT A PAYER SUR L'EXERCICE CLOS DE 1845,

AU 1er JANVIER 1850.

SITUATION des créances restant à payer sur

MINISTÈRES ET SERVICES.	CRÉANCES qui restaient à payer à l'époque de la clôture de l'exercice (31 décemb. 1847).	PAYEMENTS EFFECTUÉS EN 1848.	PAYEMENTS EFFECTUÉS EN 1849.	PAYEMENTS EFFECTUÉS TOTAL.
Dette publique	39,005 72	2,200 21	882 07	3,082 28
Dotations. Liste civile	»	»	»	»
Dotations. Sénat	»	»	»	»
Dotations. Chambre des Représentants	211 64	»	»	»
Dotations. Cour des Comptes	»	»	»	»
Département de la Justice	52,892 03	44,052 54	»	44,052 54
— des Affaires étrangères	»	»	»	»
— de l'Intérieur	25,926 62	21,579 55	535 »	22,112 55
— des Travaux publics	500,053 »	287,250 15	11,705 32	290,045 47
— de la Marine	1,152 09	1,152 09	»	1,152 09
— de la Guerre	15,978 69	15,973 66	»	15,973 66
— des Finances	8,200 91	4,750 26	»	4,750 26
Remboursements, Restitutions et Non-Valeurs	878 58	24 27	412 72	436 99
	445,250 98	377,862 53	13,625 11	391,485 64
SERVICES SPÉCIAUX.				
Tunnel de Cumptich (loi du 7 mars 1845, *Moniteur* n° 67)	»	»	»	»
Canal de navigation destiné à mettre la ville de Turnhout en communication avec le canal de la Campine (loi du 6 avril 1845, *Moniteur* n° 100)	»	»	»	»
Chemin de fer et extension du matériel d'exploitation (loi du 15 avril 1845, *Moniteur* du 16, n° 106)	»	»	»	»
Construction d'un canal de navigation latéral à la Meuse, de Liége vers Maestricht à Bois-le-Duc (loi du 16 mai 1845, *Moniteur* du 20, n° 140)	»	»	»	»
Acquisition de trois paquebots, à l'effet d'établir entre la Belgique et l'Angleterre un service de paquebots à vapeur, pour le transport des voyageurs et des dépêches (loi du 9 juillet 1845)	»	»	»	»
Continuation des travaux du canal de la Campine (loi du 24 septembre 1845, *Moniteur* n° 269)	»	»	»	»
Crédits transférés de l'exercice 1842, *en vertu de la loi du* 24 *mai* 1848, Moniteur *du* 27, *n°* 148, *réglant définitivement le Budget de cet exercice,* SAVOIR :				
Construction des chemins de fer (loi du 29 sept. 1842)	»	»	»	»
Création et amélioration des voies de communication dans la province de Luxembourg (même loi)	»	»	»	»
Achèvement de l'entrepôt d'Anvers (même loi)	»	»	»	»
Construction d'un canal de Zelzaete à la mer du Nord loi du 26 juin 1842)	»	»	»	»
A AJOUTER : Les payements sur le crédit alloué pour le même objet par la loi du 18 juillet 1846				
	»	»	»	»
REPORT DES TOTAUX CI-DESSUS	445,259 98	377,862 53	13,623 11	391,485 64
TOTAL GÉNÉRAL	445,259 98	377,862 53	13,623 11	391,485 64

l'exercice clos de 1845, *au* 1er *janvier* 1850.

RESTE à justifier à la Cour des Comptes, au 1er janvier 1850.	DÉPENSES visées, enregistrées et admises par la Cour des Comptes pendant le cours de l'année.	PAYEMENTS effectués DEPUIS LA CLÔTURE de l'exercice.	TOTAL des DÉPENSES FAITES sur l'exercice 1845.	*OBSERVATIONS.*
36,885 44	32,240,250 15	3,082 28	32,243,332 41	
»	2,751,322 75	»	2,751,322 75	
»	23,967 02	»	23,967 02	
211 64	451,946 47	»	451,946 47	
»	138,593 10	»	138,593 10	
7,960 59	11,468,448 82	44,932 54	11,513,381 16	
»	1,016,845 57	»	1,016,845 57	
3,814 07	8,042,443 89	22,112 55	8,064,556 44	
1,007 53	13,017,978 63	299,045 47	13,317,024 10	
»	1,026,093 42	1,152 09	1,027,245 51	
5 05	27,956,151 51	15,973 66	27,972,105 17	
3,450 65	12,514,925 01	4,750 26	12,519,675 27	
441 59	2,057,459 42	436 09	2,057,896 41	
53,774 34	112,706,405 74	391,485 64	113,097,891 38	
»	300,000 »	»	300,000 »	
»	1,039,996 66	»	1,039,996 66	
»	7,278,856 40	»	7,278,856 40	
»	3,454,770 48	»	3,454,770 48	
»	823,973 71	»	823,973 71	
»	949,999 »	»	949,999 »	
»	4,440,625 65	»	4,440,625 65	
»	1,270,855 41	»	1,270,855 41	
»	1,060,199 35	»	1,060,199 35	
»	658,429 51	»	658,429 51	
»	21,237,684 17	»	21,237,684 17	
53,774 34	112,706,405 74	391,485 64	113,097,891 38	
53,774 34	133,944,089 91	391,485 64	134,335,575 55	

SITUATION

DES

CRÉANCES RESTANT A PAYER SUR L'EXERCICE CLOS DE 1846,

AU 1er JANVIER 1850.

SITUATION des créances restant à payer sur

MINISTÈRES ET SERVICES.	CRÉANCES qui restaient à payer à l'époque de la clôture de l'exercice (31 décemb. 1848).	PAYEMENTS effectués EN 1849.	RESTE à justifier à la Cour des Comptes, au 1er janvier 1850.
Dette publique	97,561 96	56,469 11	41,092 85
Dotations. Liste civile	»	»	»
Dotations. Sénat	»	»	»
Dotations. Chambre des Représentants	»	»	»
Dotations. Cour des Comptes	»	»	»
Département de la Justice	21,961 52	11,240 34	10,712 18
— des Affaires Étrangères	103 79	»	103 79
— de l'Intérieur	52,050 26	47,205 27	3,750 99
— des Travaux publics	38,355 53	28,570 67	9,784 86
— de la Marine	1,184 98	1,144 98	40 »
— de la Guerre	75 70	2 96	72 74
— des Finances	21,253 66	11,814 91	9,418 75
Remboursements, Restitutions et Non-Valeurs	501 31	452 94	158 57
	234,024 71	156,890 18	77,134 53
SERVICES SPÉCIAUX.			
Crédits transférés de l'exercice 1845, en vertu de la loi du 18 juillet 1849, portant règlement du Budget de cet exercice, Savoir :			
Construction des chemins de fer (lois des 21 et 26 juin 1840, nos 240 et 264).	»	»	»
Construction des routes pavées et ferrées (mêmes lois)	»	»	»
Crédits votés dans le cours de l'exercice, Savoir :			
Canal de Deynze à Schipdonck, et écoulement des eaux de l'Escaut (lois des 18 juin 1846, 28 mars 1847 et 17 avril 1848).	»	»	»
Canal de la Campine (loi du 18 juin 1846).	»	»	»
Réendiguement du poldre de Lillo (lois du 18 juillet 1846 et du 17 avril 1848).	»	»	»
Chemins de fer (loi du 16 août 1846)	»	»	»
	»	»	»
Report des totaux ci-dessus.	234,024 71	156,890 18	77,134 53
Total général.	234,024 71	156,890 18	77,134 53

l'exercice clos de **1846**, *au* **1**er *janvier* **1850**.

	DÉPENSES visées, enregistrées et admises par la Cour des Comptes pendant le cours de l'exercice.	PAYEMENTS effectués DEPUIS LA CLÔTURE de l'exercice.	TOTAL des DÉPENSES FAITES sur l'exercice 1846.	*OBSERVATIONS.*
	31,479,485 56	56,469 11	31,535,954 67	
	2,751,522 75	»	2,751,522 75	
	26,265 02	»	26,265 02	
	484,050 95	»	484,050 95	
	145,000 »	»	145,000 »	
	12,442,132 46	11,249 34	12,453,381 80	
	1,585,192 71	»	1,585,192 71	
	8,656,880 56	47,205 27	8,704,085 85	
	15,170,875 39	28,570 67	15,199,446 06	
	1,312,620 08	1,144 98	1,313,765 06	
	28,352,053 52	2 96	28,352,056 48	
	12,832,415 12	11,814 91	12,844,230 03	
	2,259,200 57	432 04	2,259,635 31	
	117,297,274 49	156,890 18	117,454,164 67	
	302,834 81	»	302,834 81	
	25,170 75	»	25,170 75	
	919,109 19	»	919,109 19	
	200,000 »	»	200,000 »	
	517,082 20	»	517,082 20	
	3,256,903 14	»	3,256,903 14	
	5,221,700 09	»	5,221,700 09	
	117,297,274 49	156,890 18	117,454,164 67	
	122,518,974 58	156,890 18	122,675,864 76	

COMPTE

De la Dette Publique,

POUR L'EXERCICE 1849.

NOTE

SUR

LE COMPTE DE LA DETTE PUBLIQUE

POUR L'EXERCICE 1849.

Le compte de la dette publique présente la situation des différentes natures de dettes.

DETTE ORDINAIRE.

Rentes créées sans expression de capital.
Dette à 2 1/2 p. %.
Dette résultant de la conversion de l'emprunt de 100,800,000 *francs*, autorisée par la loi du 21 mars 1844, n° 43. — *Rente* 4 1/2 p. %, 1re *série.*
Emprunt de 84,656,000 *francs*, autorisé par la loi du 22 mars 1844, n° 44. — *Rente* 4 1/2 p. %, 2e *série.*
Dette de 7,624,000 *francs*, créée en vertu des lois du 1er mai 1842 (*Bull. offic.* n° 250) et du 24 décembre 1846 (*Moniteur* nos 360-361). — *Rente* 3 p. %.
Un capital de 9,000,000 *de francs*, faisant partie de la dette d'un capital approximatif de 37,768,000 francs, résultant des emprunts décrétés en 1848. — *Rente* 5 p. %.
Dette flottante (bons du trésor).
Pensions de toute nature.
Rentes viagères.

DETTE EXTRAORDINAIRE,

Créée pour la construction du chemin de fer, des routes, canaux et entrepôts.

Emprunt de francs 30,000,000 » *de capital, rente* 4 p. %.
— *de* — 50,850,800 » — — 3 »
— *de* — 86,940,000 » — — 5 »
— *de* — 28,621,718 40 — — 5 »
Dette résultant de la conversion de l'emprunt de fr. 1,481,481 48 c., *et de la consolidation de* 10,000,000 *de francs de la dette flottante.* — *Rente* 4 1/2 p. %, 1re *série.*
Un capital d'environ 28,768,000 *francs*, faisant partie de la dette d'un capital approximatif de 37,768,000 francs, résultant des emprunts décrétés en 1848. — *Rente* 5 p. %.

Divers tableaux dont se compose ce compte font connaître :

Pour la dette à 2 1/2 p. % : la situation, au 1er janvier 1849, de l'emploi des crédits accordés pour le payement des intérêts des capitaux inscrits, contenant les payements faits du 1er janvier 1844 au 31 décembre 1849, les restants à payer et les intérêts à annuler en vertu de l'article 2277 du Code civil. (*Voir tableau n°* 1.)

Pour la dette à 4 1/2 p. %, 1re *série, résultant de conversion :* le montant du capital et des intérêts aux diverses époques d'échéance, la situation du fonds d'amortissement et la situation, au 1er janvier 1850, de l'emploi des crédits accordés par les Budgets des exercices 1847, 1848 et 1849. (*Tableaux nos* 2, 3 *et* 4.)

Pour l'emprunt de 84,656,000 *francs :* le montant du capital et des intérêts aux diverses époques d'échéance, la situation du fonds d'amortissement et la situation, au 1er janvier 1850, de l'emploi des crédits accordés par les Budgets des exercices 1847, 1848 et 1849. (*Tableaux nos* 5, 6 *et* 7.)

Pour les pensions : leurs différentes natures, la situation, au 1er janvier 1849, du montant et du nombre des pensions existantes, le mouvement et les motifs d'accroissement et de décroissement des pensions, la situation des crédits accordés pour le payement pendant l'année 1849, ainsi que la situation, au 1er janvier 1850, du montant et du nombre des pensions existantes. (*Tableaux nos* 8 *et* 9.)

Pour les rentes viagères : la désignation des classes, les époques de la naissance des rentiers inscrits, la situation, au 1er janvier 1849, du nombre des rentiers inscrits et du montant des rentes à payer, le mouvement pendant l'année 1849, en augmentation ou en diminution, et enfin la situation au 1er janvier 1850. (*Tableau n°* 10.)

Pour l'emprunt de 30,000,000 *de francs :* le montant du capital et des intérêts aux diverses époques d'échéance, la situation du fonds d'amortissement et la situation, au 1er janvier 1850, de l'emploi des crédits accordés par les Budgets des exercices 1847, 1848 et 1849. (*Tableaux nos* 11, 12 *et* 13.)

Pour l'emprunt de 50,850,800 *francs et la dette de* 7,624,000 *francs :* le montant du capital et des intérêts aux diverses époques d'échéance, la situation du fonds d'amortissement et la situation, au 1er janvier 1850, de l'emploi des crédits accordés par les Budgets des exercices 1847, 1848 et 1849. (*Tableaux nos* 14, 15 *et* 16.)

Pour l'emprunt de 86,940,000 *francs :* le montant du capital et des intérêts aux diverses époques d'échéance, la situation du fonds d'amortissement et la situation, au 1er janvier 1850, de l'emploi des crédits accordés par les Budgets des exercices 1847, 1848 et 1849. (*Tableaux nos* 17, 18 *et* 19.)

Pour l'emprunt de fr. 28,621,718 40 *c :* le montant du capital et des intérêts aux diverses époques d'échéance, la situation du fonds d'amortissement et la situation, au 1er janvier 1850, de l'emploi des crédits accordés par les Budgets des exercices 1847, 1848 et 1849. (*Tableaux nos* 20, 21 *et* 22.)

Les principaux résultats des tableaux du compte de la dette publique se résument, au 1er janvier 1850, ainsi qu'il suit :

PREMIÈRE PARTIE.

GRAND-LIVRE DES RENTES CRÉÉES SANS EXPRESSION DE CAPITAL.

Deux inscriptions seulement figurent sur ce grand-livre :

L'une, de 846,560 francs de rente annuelle inaliénable, créée au profit du Gouvernement du royaume des Pays-Bas, en exécution du § 1er de l'art. 63 du traité du 5 novembre 1842, et représentant le prix des avantages de navigation et de commerce assurés à la Belgique par le traité du 19 avril 1839.

L'autre, de 300,000 francs de rente annuelle, créée au profit de la ville de Bruxelles, en vertu de la loi du 4 décembre 1842 (*Bulletin officiel* n° 1010), et formant le prix de la cession faite à l'État belge de divers immeubles, collections scientifiques et objets d'art.

Par arrêté du collége des bourgmestre et échevins de la ville de Bruxelles, en date du 11 juillet 1843, cette inscription de 300,000 francs de rente a été immobilisée et spécialement affectée en faveur de la Société générale pour favoriser l'industrie nationale, au service des intérêts et à l'amortissement de l'emprunt de 14,000,000 de francs, contracté, le 4 janvier 1843, par la ville de Bruxelles avec ladite Société générale.

Les deux rentes ci-dessus énoncées, ensemble de 1,146,560 francs, ont été créées et inscrites sur le grand-livre, avec jouissance à compter du 1er janvier 1843. Les arrérages en sont exigibles par semestre, le 1er janvier et le 1er juillet de chaque année.

GRAND-LIVRE DE LA DETTE PUBLIQUE A 2 ½ POUR CENT.

La dette constituée à l'intérêt de deux et demi pour cent, dérive de l'exécution de l'article 63 du traité du 5 novembre 1842, dont les §§ 2 à 7 inclus ont donné lieu à l'inscription sur le grand-livre des capitaux mentionnés ci-après :

§ 2 de l'article 63 du traité. — Ancien livre auxiliaire. . . . . fr.	24,475,767	20
§ 3 du même article. — Un capital de fr. 9,386,664 54 c^{s}, divisé comme suit :		
A et *B*. Au profit de corporations et établissements publics, et de comptables belges.	7,266,666	66
C. Au profit de la caisse de retraite des fonctionnaires et employés du département des recettes (conformément à l'art. 7, § 1er, de la convention du 19 juillet 1843) . . .	941,798	»
C. Au profit du fonds des veuves et orphelins des officiers de l'armée de terre (conformément à l'art. 7, § 3, de ladite convention)	967,194	80
C. Au profit du fonds (dit *leges*) des veuves et orphelins des employés appartenant à l'administration générale (conformément à l'art. 7, § 4, de la susdite convention).	211,005	08
A REPORTER. . . . . fr.	33,862,431	74

Report. . . . . fr.	33,862,431	74
§ 4 du même art. 63. — Au profit du Gouvernement belge, pour achever les liquidations mentionnées à l'art. 64 du traité du 5 novembre 1842	14,814,800	»
§ 5 du même art. 63. — Au profit du Gouvernement belge, pour satisfaire aux réclamations concernant le fonds d'agriculture mentionné à l'art. 66 du traité du 5 novembre 1842.	2,116,400	»
§ 6 du même art. 63. — Au profit du Gouvernement des Pays-Bas et à la libre disposition de ce Gouvernement	169,312,000	»
§ 7 du même art. 63. — Au profit du Gouvernement des Pays-Bas et à la libre disposition de ce Gouvernement, au 1er juillet 1844, ou à racheter par le Gouvernement belge, conformément au paragraphe suivant dudit article	169,312,000	»
Total. . . . . fr.	389,417,631	74
Dont il a été racheté, conformément au § 8 de l'art. 63 du traité du 5 novembre 1842, un capital nominal de . . . . . fr.	169,312,000	»
Reste. . . . . fr.	220,105,631	74

Ce capital de fr. 220,105,631 74 cs formait le solde, au 1er janvier 1850, de 1816 comptes ouverts au grand-livre de la dette publique à 2 1/2 p. %.

Les intérêts de ce capital s'élèvent à la somme de fr. 5,502,640 78 cs l'an, payable par moitié le 1er janvier et le 1er juillet.

Aucune dotation n'est affectée jusqu'à présent à l'amortissement de cette dette.

Le tableau ci-joint n° 1, présente la situation, au 1er janvier 1850, de l'emploi des crédits alloués pour le payement des intérêts de la dette à 2 1/2 p. %, par les Budgets des exercices 1844 à 1849.

DETTE A 4 1/2 POUR CENT,

Résultant de la conversion *autorisée par la loi du 21 mars 1844* (Bulletin officiel n° 42).

La dette à 4 1/2 p. %, 1re série, s'élève à 95,442,832 francs de capital nominal, répartis comme suit :

Dette ordinaire.	1° Fr.	84,341,632	»	restant de l'emprunt de 100,800,000 francs, à 5 p. % . . . . .
Dette extraord.	2° »	1,380,200	»	restant de l'emprunt de 1,481,481 fr. 48 cs, à 5 p. % . . . . .
Idem.	3° »	9,721,000	»	qui ont servi à convertir en dette consolidée une valeur effective de 10,000,000 de francs de la dette flottante, en conformité de l'article 3 de ladite loi.
	Fr.	95,442,832	»	

dont la conversion en rentes 4 1/2 p. % a été autorisée par la loi du 21 mars 1844.

Il a été émis pour le capital de cette dette :

21,750 obligations au porteur de 2,000 francs.	fr.	43,500,000	»
47,598 — — de 1,000 —		47,598,000	»
3,000 — — de 500 —		1,500,000	»
Ensemble 72,348 obligations représentant un capital de	fr.	92,598,000	»
Il faut ajouter à cette somme le capital nominal de . . . . . montant des inscriptions nominatives qui ont été transférées d'office sur le grand-livre de la dette publique à 4 ½ p. %, 1re série, aux termes de l'art. 9 de l'arrêté royal du 21 mars 1844 (*Bull. offic.* n° 43).	fr.	2,844,832	»
TOTAL ÉGAL.	fr.	95,442,832	»

Les obligations dont il s'agit portent intérêt à 4 ½ p. % l'an, à partir du 1er novembre 1844. Elles sont accompagnées de coupons semestriels, payables, le 1er mai et le 1er novembre de chaque année, à Paris, à Bruxelles, à Anvers et dans tous les chefs-lieux de province et d'arrondissement du royaume.

Les propriétaires d'obligations au porteur ont la faculté de les faire convertir en inscriptions nominatives au grand-livre de la dette publique : ces inscriptions, dont les arrérages sont payables aux mêmes époques que les coupons d'intérêt, peuvent être reconstituées en titres au porteur, conformément aux dispositions de l'arrêté royal du 4 mai 1846 (*Moniteur belge* du 6 mai 1846, n° 126).

Il résulte de la balance du grand-livre des rentes 4 ½ p. %, 1re série, faite à l'échéance du 1er novembre 1849, que, par suite du transfert d'office effectué en vertu de l'art. 9 de l'arrêté royal du 21 mars 1844 et des conversions d'obligations au porteur en inscriptions nominatives, qui ont eu lieu depuis lors, il existait sur ledit grand-livre des inscriptions nominatives pour une somme de fr. 327,886 18 c. de rente, représentant un capital nominal de fr. 7,286,359 56 c.

Les dépenses qu'occasionne cette dette se divisent en trois catégories :

La première comprend les dividendes à payer chaque semestre;
La deuxième résulte de la formation du fonds d'amortissement;
Et la troisième provient des frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement.

La somme destinée au payement des intérêts s'élève annuellement à 4 ½ p. % du capital de l'emprunt, soit	fr.	4,294,927 44
La dotation annuelle de l'amortissement est fixée à 1 p. % du même capital, soit		954,428 32
ENSEMBLE.	fr.	5,249,355 76

Quoique le capital de la dette se trouve réduit chaque année, la somme applicable au payement des intérêts reste invariable, attendu que l'intérêt des capitaux amortis doit être ajouté successivement au fonds d'amortissement et l'accroître progressivement jusqu'à l'extinction totale de ladite dette.

L'amortissement se fait par le Gouvernement, à Bruxelles ou à Anvers. Son action est suspendue lorsque les obligations sont cotées au-dessus du pair aux bourses de ces deux villes, le pair se composant du capital nominal, augmenté des arrérages échus du semestre courant.

Les fonds de la dotation d'amortissement qui, par suite de ce qui précède, restent sans emploi, sont tenus en réserve pour être employés au rachat d'une partie du capital après l'époque du 1er mai 1852, et ce conformément au § 3 de l'art. 8 de la loi du 21 mars 1844.

Aux termes de l'art. 6 de la même loi, l'exercice du droit de *remboursement au pair* des obligations de la présente dette est *suspendu* pendant huit ans, à partir du 1er mai 1844.

Les obligations au porteur et les inscriptions nominatives amorties sont annulées publiquement à Bruxelles, semestre par semestre, par un fonctionnaire délégué du Département des Finances et en présence du délégué de la commission de surveillance et d'un membre de la Cour des Comptes. Il est dressé procès-verbal de cette annulation, qui est portée à la connaissance du public par un avis inséré au *Moniteur belge*.

Les sommes applicables au payement des intérêts et à l'amortissement de ladite dette, pour les années 1845 à 1849, ont été réparties de la manière suivante (*voir les tableaux* nos 2 et 3) :

	INTÉRÊTS.	AMORTISSEMENT.	TOTAL.
	—	—	—
Années 1845 et 1846 . . . . fr.	8,302,251 13	2,002,043 75	10,304,294 88
Année au 1er novembre 1847. . .	4,167,538 40	1,082,282 63	5,249,821 03
— — 1848. . .	4,110,761 74	1,138,594 02	5,249,355 76
— — 1849. . .	4,076,625 37	1,172,730 39	5,249,355 76
Fr.	20,857,176 64	5,395,650 79	26,252,827 43

Le fonds d'amortissement pour ces cinq années, consiste en une somme de fr. 5,395,650 79 c', qui a servi à amortir un capital de fr. 5,815,682 74 c', ce qui a réduit le capital de la dette à fr. 89,627,149 26.

Les frais relatifs à la même dette se composent :

1° De la commission de payement sur les coupons d'intérêt payés à Paris (*cette dépense ne peut excéder une somme de 15,000 francs, conformément à l'article 2 de la loi du 21 mars 1844*).

2° De la commission et du courtage relatifs à l'amortissement.

3° Des frais divers, tels que frais d'insertion dans les journaux d'annonces relatives à l'amortissement, etc.

Le tableau n° 4 ci-joint présente la situation, au 1er janvier 1850, de l'emploi des crédits accordés pour cette dette par les Budgets des exercices 1847 à 1849.

EMPRUNT DE 84,656,000 FRANCS.

(Rente 4 1/2 p. %, 2me série.)

L'emprunt de 84,656,000 francs de capital, à 4 1/2 p. %, a été créé, avec jouissance des intérêts à partir du 1er mai 1844, en vertu de la loi du 22 mars 1844 (*Bulletin officiel* n° 44) et conformément à l'arrêté royal du 16 juin même année, n° 195. Il a été réalisé à raison de 104 p. % du capital nominal et a produit une somme effective de 88,042,240 francs.

Les fonds provenant de cet emprunt ont été spécialement affectés, jusqu'à concurrence de la somme de 84,656,000 francs, au rachat, au prix de 50 p. %, de l'inscription de 169,312,000 francs de capital, portée au grand-livre de la dette publique à 2 ½ p. %, litt. *P*, vol. 1, n° 52, au nom du Gouvernement du royaume des Pays-Bas, et représentant le capital de 80,000,000 de florins, à 2 ½ p. %, dont il est fait mention au n° 7 de l'art. 63 du traité du 5 novembre 1842, approuvé par la loi du 3 février 1843 (*Bull. offic.* n° 24).

La différence entre le produit de l'emprunt et la somme payée au Gouvernement des Pays-Bas, soit 3,386,240 francs, a été portée en recette au profit du trésor dans le compte de l'exercice 1844.

Pour le capital du susdit emprunt, il a été émis les obligations suivantes :

1°	16,000	obligations de	2,000	francs de capital . . . . fr.	32,000,000 »
2°	51,100	— de	1,000	—	51,100,000 »
3°	2,512	— de	500	—	1,256,000 »
4°	1,200	— de	250	—	300,000 »
Ensemble	70,812	obligations représentant un capital nominal de . . fr.			84,656,000 »

Ces obligations portent intérêt à 4 ½ p. % l'an; elles sont accompagnées de coupons semestriels, payables le 1er mai et le 1er novembre de chaque année, à Bruxelles, à Anvers et à Paris, et dans tous les chefs-lieux de province et d'arrondissement du royaume.

Les propriétaires d'obligations au porteur ont la faculté de les faire convertir en inscriptions nominatives sur le grand-livre de la dette publique. Ces inscriptions, dont les arrérages sont payables aux mêmes époques que les coupons d'intérêt, peuvent être reconstituées en titres au porteur, conformément aux dispositions de l'arrêté royal du 4 mai 1846 (*Moniteur belge* du 6 mai 1846, n° 126).

Il résulte de la balance du grand-livre des rentes 4 ½ p. %, 2me série, faite à l'échéance du 1er novembre 1849, qu'à cette époque il existait des inscriptions nominatives pour une somme de 348,930 francs de rente, représentant un capital nominal de 7,754,000 francs.

Les dépenses qu'occasionne l'emprunt se divisent en trois catégories :

La première comprend les dividendes à payer chaque semestre;

La deuxième résulte de la formation du fonds d'amortissement;

Et la troisième provient des frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement.

La somme destinée au payement des intérêts s'élève annuellement à 4 ½ p. % du capital de l'emprunt, soit . . . . . fr.	3,809,520 »
La dotation annuelle de l'amortissement est fixée à ½ p. % du même capital, soit	423,280 »
Ensemble. . . . . fr.	4,232,800 »

Quoique le capital de l'emprunt se trouve réduit chaque année, la somme applicable au payement des intérêts reste invariable, attendu que l'intérêt des obligations amorties doit être ajouté successivement au fonds d'amortissement et l'accroître progressivement jusqu'à l'extinction totale de l'emprunt.

L'emploi des sommes consacrées à l'amortissement s'effectue au moyen de rachats faits par les soins du Gouvernement, à Bruxelles ou à Anvers. L'action de l'amortissement est suspendue lorsque les obligations sont cotées au-dessus du pair aux bourses de ces deux villes : le pair se composant du capital nominal, augmenté des arrérages échus du semestre courant.

Les fonds de la dotation dudit amortissement qui, par suite de ce qui précède, restent sans emploi, doivent servir à la réduction de la dette flottante jusqu'à son entière extinction, et ultérieurement à telle autre destination à désigner par la loi.

Le remboursement au pair des obligations ne peut avoir lieu avant le 1er mai 1852.

Les obligations amorties sont détruites en public, à l'expiration des semestres, par un fonctionnaire délégué du Département des Finances et en présence du délégué de la commission de surveillance et d'un membre de la Cour des Comptes. Il est dressé procès-verbal de cette opération, qui est annoncée au public par un avis publié au *Moniteur belge.*

Les sommes applicables au payement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt, pour les années 1844 à 1849, ont été réparties de la manière suivante, en exécution de l'art. 2 de la loi du 22 mars 1844, n° 44, et de l'art. 4 de l'arrêté royal du 16 juin 1844, n° 195 (*voir les tableaux nos 5 et 6*) :

	INTÉRÊTS.	AMORTISSEMENT de la DETTE FLOTTANTE.	AMORTISSEMENT de l'EMPRUNT.	TOTAL.
Années 1844 à 1846 . . . . . fr.	9,502,560 »	493,826 67	585,613 33	10,582,000 »
Année au 1er novembre 1847.	3,766,995 »	»	465,805 »	4,232,800 »
— — 1848.	3,740,501 25	»	492,298 75	4,232,800 »
— — 1849.	3,724,021 87	»	508,178 13	4,232,800 »
Fr.	20,754,078 12	493,826 67	2,051,895 21	23,280,400 »

Le fonds d'amortissement pour ces six années consiste en une somme totale de fr. 2,545,721 88 cs, dont fr. 493,826 67 cs ont été appliqués à la réduction de la dette flottante, et fr. 2,051,895 21 cs ont servi à amortir, pour l'emprunt, un capital de fr. 2,315,738 26 cs, ce qui a réduit son capital primitif à fr. 82,340,261 74 cs.

Les frais relatifs au même emprunt se composent :

1° De la commission de payement sur les coupons d'intérêt payés à Paris (*cette dépense ne peut excéder une somme annuelle de* 13,000 *francs, conformément à l'art.* 2 *de la loi du* 22 *mars* 1844);

2° De la commission et du courtage relatifs à l'amortissement;

3° Des frais divers, tels que frais d'insertion dans les journaux d'annonces relatives à l'amortissement, etc.

Le tableau n° 7 ci-joint présente la situation, au 1er janvier 1850, de l'emploi des crédits accordés pour le susdit emprunt, par les Budgets des exercices 1847 à 1849.

DETTE DE 7,624,000 FRANCS,

Réunie, le 1er janvier 1847, au capital restant de l'emprunt de 50,850,800 francs.

(Rente 3 p. %.)

Voir ci-après à la deuxième partie.

UN CAPITAL DE 9,000,000 DE FRANCS,

Faisant partie de la dette d'un capital approximatif de 37,768,000 francs, résultant des emprunts décrétés par les lois du 26 février et du 6 mai 1848 (Moniteur nos 58 et 138.)

(Rente 5 p. %.)

Voir ci-après la deuxième partie.

DETTE FLOTTANTE.

Aux termes de la loi du 16 février 1833 (*Bull. offic.* n° 157), le Gouvernement est autorisé, pour faciliter le service du trésor, à émettre des bons portant intérêt. Le chiffre de l'émission ou du maintien en circulation des bons du trésor émis, est fixé, chaque année, par la loi du Budget des Voies et Moyens.

Des bons du trésor sont aussi émis, en vertu de lois spéciales, pour des travaux d'utilité publique ou pour des dépenses urgentes non prévues par les Budgets. Les capitaux des bons créés de ces deux chefs, qui sont considérés comme emprunts temporaires, sont convertis plus tard en dette consolidée.

L'arrêté royal du 20 juin 1847 (*Moniteur* du 23 du même mois, n° 174) et celui du 5 octobre 1848 (*Moniteur* n° 282) établissent le mode d'émission des bons du trésor, et un avis de M. le Ministre des finances, en date du 1er novembre 1848 (*Moniteur* n° 306), détermine les conditions auxquelles l'émission a lieu.

A la date du 31 décembre 1848, il y avait en circulation des bons du trésor pour un capital de . . . . . fr.	15,887,500	»
Il en a été émis, pendant l'année 1849, en vertu des lois du 16 février 1833 (*Bull. offic.* n° 157), du 22 mai 1848 (*Moniteur* n° 144) et du 29 décembre 1848 (*Moniteur* n° 365), jusqu'à concurrence d'un capital de . .	33,047,500	»
ENSEMBLE. . . . . fr.	48,935,000	»
Les bons échus pendant la même année se sont élevés à la somme de . .	20,887,500	»
Restant au 1er janvier 1850 . . . . . fr.	28,047,500	»

Conformément à l'art. 5 de la loi ci-dessus rappelée du 16 février 1833, il est rendu, à la fin de chaque année, un compte spécial aux Chambres, de toutes les opérations relatives à la négociation des bons du trésor.

PENSIONS DE TOUTE NATURE.

Les pensions à charge du Budget de la Dette publique se composent :

1° Des pensions accordées sous le Gouvernement des Pays-Bas, en vertu :

a. De l'arrêté-loi du 22 février 1814 (inséré au *Staats-Courant)*, sur les *pensions militaires;*

b. De l'arrêté-loi du 14 septembre 1814 *(Journal officiel* n° 91), sur les *pensions civiles;*

c. De la loi du 29 septembre 1815 (*Journal officiel* n° 32), sur les *pensions des frères de l'ordre du Lion Belgique;*

2° Des pensions accordées sous le Gouvernement belge, en vertu :

a. De l'arrêté du Gouvernement provisoire du 6 novembre 1830 (*Bull. offic.* n° 30) et de la loi du 11 avril 1835 (*Bull. offic.* n° 195), sur les *pensions civiques;*

b. De la loi du 11 juillet 1832 *(Bull. offic.* n° 514), sur les *pensions de l'ordre Léopold;*

c. De la loi du 24 mai 1838 *(Bull. offic.* n° 195), des lois du 27 mai 1840 *(Bull. offic.* n^{os} 195 et 198) et de celle du 19 mai 1845 *(Moniteur* n° 141), *sur les pensions militaires;*

3° Et enfin des pensions des veuves et orphelins de l'ancienne caisse de retraite, mises à la charge du trésor public par la loi du 21 juillet 1844 *(Bull. offic.* n° 157).

En exécution de l'art. 38 de cette dernière loi, les crédits nécessaires au service des pensions civiles et des pensions ecclésiastiques accordées depuis 1830, sont portés au Budget du Département auquel les intéressés ressortissent; mais la loi du 17 février 1849 (*Moniteur* n° 50) contient une disposition aux termes de laquelle toutes les pensions devront figurer au Budget de la Dette publique, à partir de 1850.

Les tableaux n^{os} 8, 9 et 10 présentent, à la date du 1er janvier 1850, la situation des pensions inscrites sur le grand-livre de la dette publique, celle des crédits accordés pour le payement de ces pensions et la situation des rentes viagères.

DEUXIÈME PARTIE.

EMPRUNT DE 30,000,000 DE FRANCS.

(Rente 4 p. %.)

L'emprunt de 30,000,000 de francs de capital, à l'intérêt de 4 p. %, a été créé avec jouissance des intérêts à partir du 1er juillet 1836, en vertu de la loi du 18 juin 1836, n° 327, et conformément à l'arrêté royal du 5 juillet même année (*Bulletin officiel* n° 331). Il a été réalisé au prix de 92 p. % du capital nominal, et a produit, déduction faite des divers frais, une somme effective de fr. 27,364,163 74 c.

Il a été spécialement affecté :

1° Au remboursement des bons du trésor, émis en 1834, pour la construction du chemin de fer, en vertu de la loi du 1er mai 1834 ;

2° Au remboursement de 1,490,000 francs de bons du trésor, émis par suite de la transaction, approuvée par la loi du 26 septembre 1835, relative à la rétrocession de la Sambre canalisée, et au payement du million de francs tenu en réserve, en exécution de l'article 10 de ladite transaction ;

3° Jusqu'à concurrence du complément dudit capital, à la construction de routes nouvelles, pavées et ferrées, conformément à la loi du 2 mai 1836, et à la continuation des travaux du chemin de fer décrété par la loi du 1er mai 1834, dans la proportion des besoins respectifs de ces travaux.

L'emprunt est divisé en 30,000 obligations de 1,000 francs chacune, lesquelles portent intérêt à 4 p. % l'an; ces obligations sont accompagnées de coupons semestriels payables au 1er janvier et au 1er juillet de chaque année, à Bruxelles et à Anvers, à Londres et à Paris, et dans tous les chefs-lieux de province et d'arrondissement du royaume.

Les propriétaires d'obligations au porteur ont la faculté de les faire convertir en inscriptions nominatives d'un même total et représentant les mêmes numéros, au grand-livre de la dette publique; ces obligations, une fois inscrites au grand-livre, sont annulées et ne peuvent être reconstituées en titres au porteur. Les arrérages des inscriptions nominatives sont payables aux mêmes époques que les coupons d'intérêt.

Il résulte de la balance du grand-livre des rentes 4 p. %, faite à l'échéance du 1er janvier 1850, qu'à cette époque il existait des inscriptions nominatives pour une somme de 168,680 francs de rente, représentant un capital nominal de 4,217,000 francs.

Les dépenses qu'occasionne cet emprunt se divisent en trois catégories :

La première comprend les dividendes à payer chaque semestre;
La deuxième résulte de la formation du fonds d'amortissement;
Et la troisième provient des frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement.

La somme destinée au payement des intérêts s'élève annuellement à 4 p. % du capital de l'emprunt, soit . . . . . fr.	1,200,000	»
La dotation annuelle de l'amortissement est de 1 p. % du même capital (au moins), soit	300,000	»
Ensemble. . . . . fr.	1,500,000	»

Quoique le capital de l'emprunt se trouve réduit chaque année, la somme applicable au payement des intérêts reste invariable, attendu que l'intérêt des obligations amorties doit être ajouté successivement au fonds d'amortissement et l'accroitre progressivement jusqu'à l'extinction totale de l'emprunt.

L'emploi de la dotation affectée à l'amortissement s'effectue au moyen de rachats faits à la bourse; ce mode d'amortissement n'a lieu que lorsque les rachats peuvent s'effectuer au pair ou au-dessous du pair; en cas contraire, l'amortissement se fait publiquement au Ministère des Finances à Bruxelles, par tirages au sort; le remboursement des obligations sorties a lieu au pair, à l'expiration du semestre dans lequel le tirage a eu lieu. Les numéros de ces obligations sont insérés à trois reprises différentes et au moins un mois avant l'expiration du semestre, dans un journal de chacune des villes de Bruxelles et d'Anvers, avec invitation aux porteurs de venir recevoir le remboursement: passé cette époque, lesdites obligations cessent de porter intérêt pour les porteurs, et les coupons ultérieurs doivent être rapportés avec l'obligation, sans être exigibles.

Le Gouvernement peut ne point user de la faculté du tirage au sort susmentionné; dans ce cas, les fonds affectés à l'amortissement, pendant l'année, peuvent recevoir une autre destination.

Le tirage au sort pour l'amortissement ainsi que l'annulation des obligations rachetées ou remboursées se font publiquement par un fonctionnaire délégué du Département des Finances, en présence du délégué de la commission de surveillance et d'un membre de la Cour des Comptes. Il est dressé procès-verbal de ces opérations.

Il a été appliqué au payement des intérêts et à l'amortissement dudit emprunt, pour les années 1837 à 1849, une somme de 20,250,000 francs, répartie comme suit (*voir les tableaux n*^{os} 11 *et* 12):

	INTÉRÊTS.	AMORTISSEMENT.	TOTAL.
	—	—	—
Années 1837 à 1846	11,729,600 »	4,020,400 »	15,750,000 »
Année 1847	1,016,660 »	483,340 »	1,500,000 »
— 1848	986,520 »	513,480 »	1,500,000 »
— 1849	972,480 »	527,520 »	1,500,000 »
Fr.	14,705,260 »	5,544,740 »	20,250,000 »

Le fonds d'amortissement pour ces treize années consiste en une somme de 5,544,740 francs, qui a servi à amortir un capital de fr. 6,155,238 23 c^{s}, ce qui a réduit le capital de l'emprunt à fr. 23,844,761 77 c^{s}.

Les frais relatifs à cet emprunt se composent:

1° De la commission de payement d'un demi pour cent sur les coupons d'intérêt payés à Paris et à Londres;

2° De la commission et du courtage relatifs à l'amortissement;

3° Des frais divers, tels que frais de transport d'espèces de Bruxelles à Paris, remises pour perte de change entre ces deux places, frais d'insertion dans les journaux d'annonces relatives à l'amortissement, etc.

Le tableau n° 13 ci-joint présente la situation, au 1er janvier 1850, de l'emploi des crédits alloués pour cet emprunt par les Budgets des exercices 1847 à 1849.

EMPRUNT DE 50,850,800 FRANCS ET DETTE DE 7,624,000 FRANCS.

(Rente 3 p. %.)

—

L'emprunt de 2,002,000 livres sterling, soit, au change fixe de fr. 25 40 c^s^, un capital de 50,850,800 francs, à l'intérêt de 3 p. %, autorisé par la loi du 25 mai 1838, n° 188; a été contracté le 21 juin 1838, avec jouissance des intérêts à partir du 1^er^ août 1838, par le Gouvernement belge, d'une part, et MM. De Rothschild frères, banquiers à Paris, et Nathan-Meyer Rothschild et fils, banquiers à Londres, d'autre part. Il a été réalisé au taux de 73 1/2 p. % du capital nominal et a produit, déduction faite de la commission et des divers frais, une somme effective de fr. 35,778,033 70 c^s^.

Les fonds provenant de cet emprunt ont été spécialement affectés :

1° Au remboursement d'un capital de 10,000,000 de francs en bons du trésor, émis en vertu de la loi du 12 novembre 1837, n° 593, pour les besoins respectifs des travaux du chemin de fer et des routes pavées et ferrées;

2° A la continuation des travaux du chemin de fer.

Il a été émis, pour le capital de l'emprunt :

5,200	obligations	de 4,000	francs	de capital . . . . fr.	12,800,000 »
10,275	—	de 2,000	—	. . . . .	20,550,000 »
17,500	—	de 1,000	—	. . . . .	17,500,000 »
1	—	de 800	—	. . . . .	800 »
Ensemble 30,976	obligations			représentant un capital de . . . . . fr.	50,850,800 »

La dette de 7,624,000 francs, à 3 p. %, a été créée avec jouissance des intérêts à partir du 1^er^ février 1843, en exécution de la loi du 1^er^ mai 1842 (*Bulletin officiel* n° 250), sur la réparation des pertes causées par les événements de guerre de la révolution.

Aux termes de la loi du 24 décembre 1846 (*Moniteur* n° 360-361) et de l'arrêté royal du 26 décembre même année (*Moniteur* n° 365), ce capital de 7,624,000 francs a été réuni au capital restant de l'emprunt de 50,850,800 francs, à 3 p. %, et il jouit des mêmes conditions d'amortissement.

La dotation d'amortissement à 1 p. % du capital de cette nouvelle dette, a été allouée à partir du 1^er^ janvier 1847.

Les obligations portent intérêt à 3 p. % l'an; elles sont accompagnées de coupons semestriels, payables le 1^er^ février et le 1^er^ août de chaque année, soit à Paris, Bruxelles ou Anvers, en francs; soit à Londres, en livres sterling, au change fixe de fr. 25 40 c^s^; soit à Francfort, en monnaie du pays, au change du jour.

Les propriétaires d'obligations au porteur ont la faculté de les faire convertir en inscriptions nominatives sur le grand-livre de la dette publique; ces obligations, une fois converties, sont annulées et ne peuvent être reconstituées en titres au porteur. Les arrérages des inscriptions nominatives sont payables aux mêmes époques que les coupons d'intérêt.

Il résulte de la balance du grand-livre des rentes 3 p. %, faite à l'échéance du 1er août 1849, qu'à cette époque il existait des inscriptions nominatives pour une somme de 429,340 francs de rente, représentant un capital de 14,318,000 francs.

Les dépenses qu'occasionnent les deux dettes 3 p. % se divisent en trois catégories :

La première comprend les dividendes à payer chaque semestre;
La deuxième résulte de la formation du fonds d'amortissement;
Et la troisième provient des frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement.

La somme destinée au payement des intérêts s'élève annuellement à 3 p. % du capital de l'emprunt et de la dette réunis, soit. . . . . fr.	1,754,244	»
La dotation annuelle de l'amortissement est fixée à 1 p. % des mêmes capitaux, soit	584,748	»
ENSEMBLE. . . . . fr.	2,338,992	»

Quoique le capital se trouve réduit chaque année, la somme applicable au payement des intérêts reste invariable, attendu que l'intérêt des obligations amorties doit être ajouté successivement au fonds d'amortissement et l'accroître progressivement jusqu'à l'extinction totale de l'emprunt et de la dette.

Aux termes du contrat d'emprunt, la moitié au moins de la somme destinée à l'amortissement doit être employée chaque semestre, au moyen de rachats faits à la bourse de Paris, par les soins de MM. De Rothschild frères. Les rachats pour l'autre moitié peuvent être effectués soit à la bourse de Bruxelles ou à celle d'Anvers, soit à la bourse de Paris, par MM. De Rothschild frères, selon qu'il est déterminé par M. le Ministre des Finances de Belgique.

Les obligations amorties sont annulées publiquement à Bruxelles, semestre par semestre, par un fonctionnaire délégué du Département des Finances, en présence du délégué de la commission de surveillance, d'un membre de la Cour des Comptes et d'un représentant de MM. De Rothschild frères; elles sont coupées en deux moitiés, dont l'une est remise à la Cour des Comptes et l'autre est détruite, séance tenante, en présence des personnes ci-dessus désignées, lesquelles en signent procès-verbal. Il est donné connaissance au public de cette opération par un avis inséré dans les journaux.

Les sommes applicables au payement des intérêts et à l'amortissement pour les années 1839 à 1849, ont été réparties de la manière suivante, en exécution du contrat (*voir les tableaux nos 14 et 15*) :

	INTÉRÊTS.		AMORTISSEMENT.		TOTAL.	
Années 1839 à 1846 . . . fr.	11,401,140	»	4,871,116	»	16,272,256	»
Année au 1er août 1847 . . .	1,419,690	»	773,175	33	2,192,865	33
— — 1848 . . .	1,493,610	»	845,382	»	2,338,992	»
— — 1849 . . .	1,466,475	»	872,517	»	2,338,992	»
Fr.	15,780,915	»	7,362,190	33	23,143,105	33

Le fonds d'amortissement pour ces onze années consiste en une somme de fr. 7,362,190 33 c., qui a servi à amortir un capital de fr. 10,514,254 12 c., ce qui a réduit le capital de l'emprunt et de la dette réunis, à fr. 47,960,565 88 c.

Les frais relatifs aux mêmes dettes consistent :

1° Dans la commission de 1 p. % allouée à MM. De Rothschild, tant sur les intérêts de l'emprunt que sur le montant des sommes employées à son amortissement;

2° Dans la somme à bonifier pour différence entre le change fixe de fr. 25 40 c^{s} par livre sterling et le change du payement des coupons acquittés à Londres;

3° Dans les frais de transport d'espèces de Bruxelles à Paris sur les sommes destinées au payement des intérêts et aux rachats pour l'amortissement;

4° Dans les frais divers, tels que frais d'insertion, dans différents journaux, d'annonces relatives à l'amortissement, etc.

Le tableau n° 16 ci-joint présente la situation, au 1er janvier 1850, de l'emploi des crédits accordés pour les deux dettes dont il s'agit, par les Budgets des exercices 1847 à 1849.

EMPRUNT DE 86,940,000 FRANCS.

(Rente 5 p. %, 2^{me} série.)

La loi du 26 juin 1840, n° 264, a autorisé le Gouvernement à ouvrir un emprunt, en une ou plusieurs fois, jusqu'à concurrence d'un *capital effectif* de 82,000,000 de francs.

Aux termes de cette loi, les fonds empruntés devaient être et ont été affectés comme suit :

1°	Fr. 57,666,000	»	à la continuation des lignes décrétées du chemin de fer;
2°	— 12,000,000	»	à l'extinction des douze millions de bons du trésor, émis en vertu de la loi du 28 décembre 1839, n° 885, pour les besoins proportionnels et respectifs des travaux du chemin de fer et des routes pavées et ferrées;
3°	— 3,349,600	»	à solder le prix des 4,000 actions du chemin de fer rhénan, dont l'acquisition a été autorisée par la loi du 1er mai 1840, n° 113;
4°	— 3,945,866	31	à acquitter les créances dues au 31 décembre 1839, pour parfaire les dépenses autorisées par les lois du 21 mai 1836, n° 213, et du 1er juin 1838, n° 204, pour construction de routes pavées et ferrées;
5°	— 5,038,533	69	à éteindre, jusqu'à due concurrence, les bons du trésor émis par suite des autorisations accordées par les lois du 25 mai 1837, n° 129, du 1er janvier 1839, n° 1, et du 29 décembre 1839, n° 888.
	Fr. 82,000,000	»	

L'emprunt créé par le Gouvernement en vertu de la loi précitée du 26 juin 1840, s'élève à 3,450,000 livres sterling, soit, au change fixe de fr. 25 20 c^{s} par livre sterling, 86,940,000 francs de capital nominal, portant intérêt à 5 p. %, à partir du 1er mai 1840.

Ce capital nominal a été négocié comme suit :

Fr.	20,160,000 »	soit livres sterling	800,000 »	au prix de 96 p. %, à la Société générale pour favoriser l'industrie nationale, suivant contrat du 21 septembre 1840.
—	38,052,000 »	— —	1,510,000 »	au prix de 97 ½ p. %, à ladite Société générale pour un tiers, et aux maisons De Rothschild frères, à Paris, et MM. Rothschild et fils, à Londres, pour les deux tiers restants, par contrat du 10 novembre 1840.
—	28,728,000 »	— —	1,140,000 »	au prix de 100 ½ p. %, auxdits contractants, dans la même proportion, conformément aux stipulations du contrat précité en date du 10 novembre 1840.
Fr.	86,940,000 »	soit livres sterling	3,450,000 »	

Les sommes provenant de ces trois parties de l'emprunt s'élèvent ensemble à 82,063,771 fr. 38 c^s^, déduction faite de la commission et des frais divers. Sur cette somme, 82,000,000 de francs ont été affectés aux dépenses ci-dessus rappelées; le restant a fait l'objet d'une recette accidentelle au profit du trésor.

Il a été émis pour le capital de cet emprunt :

11,186	obligations de 2,520 francs, montant ensemble à . fr.	28,188,720	»
58,285	— de 1,008 — . — . .	58,751,280	»
Ensemble 69,471	obligations, représentant un capital de . . . . fr.	86,940,000	»

Ces obligations portent intérêt à 5 p. % l'an; elles sont accompagnées de coupons semestriels, payables le 1^er^ mai et le 1^er^ novembre de chaque année, soit à Bruxelles, Anvers et Paris, en francs, soit à Londres, en livres sterling, au change fixe de fr. 25 20 c^s^, soit à Francfort, en monnaie du pays et au change du jour.

Les propriétaires d'obligations au porteur ont la faculté de les faire convertir en inscriptions nominatives sur le grand-livre de la dette publique; ces obligations, une fois converties, sont annulées et ne peuvent être reconstituées en titres au porteur. Les arrérages des inscriptions nominatives sont payables aux mêmes époques que les coupons d'intérêt.

Il résulte de la balance du grand-livre, faite à l'échéance du 1^er^ novembre 1849, qu'à cette époque il existait des inscriptions nominatives pour une somme de fr. 268,833 60 c^s^ de rente 5 p. %, représentant un capital de 5,376,672 francs.

Les dépenses qu'occasionne le susdit emprunt se divisent en trois catégories :

La première comprend les dividendes à payer chaque semestre;
La deuxième résulte de la formation du fonds d'amortissement;
Et la troisième provient des frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement.

La somme destinée au payement des intérêts s'élève annuellement à 5 p. % du capital de l'emprunt, soit . . . . . fr.	4,347,000	»
La dotation annuelle de l'amortissement est fixée à 1 p. % du même capital, soit	869,400	»
Ensemble. . . . . fr.	5,216,400	»

Quoique le capital de l'emprunt se trouve réduit chaque année, la somme applicable au payement des intérêts reste invariable, attendu que l'intérêt des obligations amorties doit être ajouté successivement au fonds d'amortissement et l'accroître progressivement jusqu'à l'extinction totale de l'emprunt.

L'amortissement se fait par les soins du Gouvernement belge et par l'agent ou les agents de change désignés par lui à cet effet. La moitié au moins dudit amortissement doit s'effectuer à la bourse de Paris. Il s'opère par voie de rachat au cours du jour, sans que le Gouvernement soit tenu de racheter à un taux plus élevé que la proportion du pair net. En cas d'élévation du cours au-dessus de ladite proportion, l'action de l'amortissement est suspendue jusqu'au moment où elle peut avoir lieu à des taux équivalents ou inférieurs au pair net.

Le Gouvernement s'était interdit, pendant six années, à compter du 1er novembre 1840, la faculté de rembourser au pair les obligations dudit emprunt.

Les obligations amorties sont annulées publiquement à Bruxelles, semestre par semestre, par un fonctionnaire délégué du Département des Finances, en présence du délégué de la commission de surveillance, d'un membre de la Cour des Comptes et d'un représentant de MM. De Rothschild; elles sont coupées en deux moitiés, dont l'une est remise à la Cour des Comptes, et l'autre est détruite en présence des personnes ci-dessus désignées, lesquelles dressent procès-verbal de cette annulation, qui est annoncée au public par un avis inséré dans les journaux.

Aux termes de l'art. 8, § 4, de la loi du 21 mars 1844 (*Bull. offic.* n° 42), les fonds de la dotation d'amortissement de l'emprunt, qui, en conformité des stipulations du contrat, ne sont pas employés au rachat de la dette, sont tenus en réserve jusqu'à ce qu'il soit loisible au Gouvernement d'opérer le remboursement du capital.

Les sommes applicables au payement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt, pour les années 1841 à 1849, ont été réparties de la manière suivante, en exécution du contrat et de l'art. 8, § 4, de la loi du 21 mars 1844 *(voir les tableaux* nos 17 et 18):

	INTÉRÊTS.	AMORTISSEMENT.	TOTAL.
Années 1841 à 1846. . . . . fr.	26,082,000 »	5,216,400 »	31,298,400 »
Année au 1er novembre 1847 . . .	4,287,301 20	929,098 80	5,216,400 »
— — 1848 . . .	4,230,651 60	985,748 40	5,216,400 »
— — 1849 . . .	4,187,723 40	1,028,676 60	5,216,400 »
Fr.	38,787,676 20	8,159,923 80	46,947,600 »

Le fonds d'amortissement pour ces neuf années consiste en une somme de fr. 8,159,923 80 c', dont fr. 3,715,143 07 c' ont été employés à amortir un capital nominal de fr. 3,990,014 85 c', ce qui a réduit le capital primitif de l'emprunt à fr. 82,949,985 15 c'.

La différence, soit fr. 4,444,780 73 c', a été tenue en réserve.

Les frais relatifs audit emprunt se composent :

1° De la commission d'un pour cent, allouée à MM. De Rothschild, tant sur les intérêts de l'emprunt que sur le montant des sommes employées à son amortissement;

2° De la somme à bonifier pour différence entre le change fixe de fr. 25 20 c' par livre sterling et le change du payement des coupons acquittés à Londres;

3° Des frais divers, tels que frais de transport d'espèces de Bruxelles à Paris, remises pour pertes de change entre ces deux places, frais d'insertion, dans les journaux de Bruxelles, Anvers, Paris et Londres, d'annonces relatives à l'amortissement, etc.

Le tableau n° 19 ci-joint présente la situation, au 1er janvier 1850, de l'emploi des crédits accordés pour cet emprunt par les Budgets des exercices 1847 à 1849.

EMPRUNT DE Fr. 28,621,718 40 C.

(Rente 5 p. %, 3me série.)

La loi du 29 septembre 1842 (*Bulletin officiel* n° 827) a autorisé le Gouvernement à ouvrir un emprunt, en une ou plusieurs fois, jusqu'à concurrence d'un capital effectif de 29,250,000 francs.

Aux termes de cette loi, les fonds empruntés devaient être et ont été affectés comme suit :

1°	Fr.	24,000,000	»	à l'achèvement du chemin de fer, dont 17,000,000 de francs pour les lignes décrétées, 3,500,000 francs pour les bâtiments et clôtures des stations, et 3,500,000 francs pour le matériel de locomotion;
2°	—	2,000,000	»	à la création et à l'amélioration des voies de communication dans la province de Luxembourg;
3°	—	1,500,000	»	au parachèvement de l'entrepôt d'Anvers;
4°	—	1,750,000	»	au creusement d'un canal, à petite dimension, du Ruppel au canal de Bois-le-Duc, moyennant le concours des communes et des propriétés intéressées, et d'après un tracé et aux conditions à déterminer par une loi, préalablement à toute exécution.
	Fr.	29,250,000	»	

L'emprunt, créé en vertu de ladite loi du 29 septembre 1842, a été réalisé au prix de 104 3/4 p. %; il s'élève, déduction faite de la commission et des frais divers, à fr. 28,621,718 40 c', soit, au change fixe de fr. 25 20 c' par livre sterling, liv. st. 1,135,782 9' 6d de capital nominal, portant intérêt à 5 p. %. Il a été contracté, le 8 octobre 1842, par le Gouvernement belge, d'une part, et MM. De Rothschild frères, banquiers à Paris, et Nathan-Meyer Rothschild et fils, banquiers à Londres, d'autre part, avec jouissance des intérêts à partir du 1er novembre 1842.

Pour le capital dudit emprunt, il a été émis :

1,000	obligations de fr.	2,520	»	ci . . . . . fr.	2,520,000 »
25,894	—	—	1,008	»	26,101,152 »
1	—	—	566	40	566 40
Ensemble 26,895	obligations, représentant un capital de . . . . . fr.				28,621,718 40

Ces obligations sont accompagnées de coupons semestriels, payables le 1er mai et le 1er novembre de chaque année, soit à Paris, Bruxelles ou Anvers, en francs; soit à Londres,

en livres sterling, au change fixe de fr. 25 20 c^{s}; soit à Francfort, en monnaie du pays et au change du jour.

Les propriétaires d'obligations au porteur ont la faculté de les faire convertir en inscriptions nominatives sur le grand-livre de la dette publique. Ces obligations, une fois converties, sont annulées et ne peuvent être reconstituées en titres au porteur. Les arrérages des inscriptions nominatives sont payables aux mêmes époques que les coupons d'intérêt.

Il résulte de la balance du grand-livre, faite à l'échéance du 1er novembre 1849, qu'à cette époque il existait des inscriptions nominatives pour une somme de fr. 64,263 12 c^{s} de rente 5 p. %, représentant un capital de fr. 1,285,262 40 c^{s}.

Les dépenses résultant de cet emprunt se divisent en trois catégories :

La première comprend des dividendes à payer chaque semestre;
La deuxième résulte de la formation du fonds d'amortissement;
Et la troisième provient des frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement.

La somme destinée au payement des intérêts s'élève annuellement à 5 p. % du capital de l'emprunt, soit . . . . . fr.	1,431,085 92
La dotation annuelle de l'amortissement est fixée à 1 p. % du même capital, soit	286,217 18
Ensemble. . . . . fr.	1,717,303 10

Quoique le capital de l'emprunt se trouve réduit par l'amortissement, la somme destinée au payement des intérêts reste invariable, attendu que l'intérêt des obligations amorties doit être ajouté successivement au fonds d'amortissement et l'accroître progressivement jusqu'à l'extinction totale de l'emprunt.

Aux termes du contrat, l'amortissement de l'emprunt doit se faire par les soins du Gouvernement belge, soit par l'intermédiaire de MM. De Rothschild frères, soit par les agents de change désignés à cet effet par le Ministre des Finances. La moitié au moins dudit amortissement doit s'effectuer à la bourse de Paris. Il s'opère par voie de rachat au cours du jour, sans que le Gouvernement soit tenu d'acheter à un taux plus élevé que la proportion du pair net. En cas d'élévation du cours au-dessus de ladite proportion, l'action de l'amortissement est suspendue jusqu'au moment où elle peut avoir lieu à des taux équivalents ou inférieurs au pair net.

Le Gouvernement a la faculté d'augmenter l'importance de l'amortissement, lorsque les rachats peuvent se faire dans la proportion fixée.

Les obligations amorties sont annulées publiquement, à Bruxelles, semestre par semestre, par un fonctionnaire délégué du Département des Finances, en présence du délégué de la commission de surveillance, d'un membre de la Cour des Comptes et d'un représentant de MM. De Rothschild frères. Elles sont coupées en deux moitiés, dont l'une est remise à la Cour des Comptes et l'autre est détruite en présence des personnes ci-dessus désignées, lesquelles dressent procès-verbal de cette annulation, qui est annoncée au public par un avis inséré dans les journaux.

Aux termes de l'art. 8, § 4, de la loi du 21 mars 1844 (*Bulletin officiel* n° 42), les fonds de la dotation d'amortissement de l'emprunt qui, en conformité des stipulations du contrat, ne sont pas employés au rachat de la dette, sont tenus en réserve jusqu'à ce qu'il soit loisible au Gouvernement d'opérer le remboursement du capital.

Les sommes applicables au payement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt, pour les années 1843 à 1849, ont été réparties de la manière suivante, en exécution du contrat et de l'art. 8, § 4, de la loi du 21 mars 1844 (*voir les tableaux n^os^ 20 et 21*) :

	INTÉRÊTS.	AMORTISSEMENT.	TOTAL.
	—	—	—
Années 1843 à 1846 . . . fr.	5,724,345 68	1,144,868 72	6,869,212 40
Année au 1^er^ novembre 1847 . .	1,429,756 32	287,546 78	1,717,303 10
— — 1848 . .	1,416,759 12	300,543 98	1,717,303 10
— — 1849 . .	1,401,003 12	316,299 98	1,717,303 10
Fr.	9,971,862 24	2,049,259 46	12,021,121 70

Le fonds d'amortissement pour ces sept années consiste en une somme de fr. 2,049,259 46 c^s^, dont fr. 705,883 77 c^s^ ont été employés à amortir un capital nominal de fr. 817,919 89 c^s^, ce qui a réduit le capital primitif de l'emprunt à fr. 27,803,798 51 c^s^.

La différence, soit fr. 1,343,375 69 c^s^, a été tenue en réserve.

Les frais relatifs à l'emprunt dont il s'agit consistent :

1° Dans la commission de 1 p. %, allouée à MM. De Rothschild, sur le montant semestriel de la totalité des intérêts et de l'amortissement de l'emprunt;

2° Dans la somme à bonifier pour différence entre le change fixe de fr. 25 20 c^s^ par livre sterling et le change du payement des coupons acquittés à Londres;

3° Dans les frais divers, tels que frais de transport d'espèces de Bruxelles à Paris, remises pour perte de change entre ces deux places, frais d'insertion, dans les journaux de Bruxelles, Anvers, Paris et Londres, d'annonces relatives à l'amortissement, etc.

Le tableau n° 22 ci-joint présente la situation, au 1^er^ janvier 1850, de l'emploi des crédits accordés pour cet emprunt par les Budgets des exercices 1847 à 1849.

UN CAPITAL DE 11,101,200 FRANCS,

Faisant partie de la dette de 95,442,852 francs, à 4 ½ p. %, résultant de la conversion autorisée par la loi du 21 mars 1844 (Bulletin officiel n° 42).

Voir ci-devant à la première partie.

DETTE D'UN CAPITAL APPROXIMATIF DE 37,768,000 FRANCS,

Résultant des emprunts décrétés par les lois du 26 février et du 6 mai 1848 (Moniteur nos 58 et 128).

(Rente 5 p. %.)

Le capital approximatif de cette dette est réparti comme suit :

DETTE ORDINAIRE . . Fr.	9,000,000	»	alloués au Département de la Guerre par la loi du 15 avril 1848 (*Moniteur* n° 109), pour les dépenses extraordinaires éventuelles de ce Département, jusqu'au 1er septembre 1848.
DETTE EXTRAORDINAIRE. »	15,822,000	»	affectés au remboursement du capital des bons du trésor, échus jusqu'au 1er septembre 1848 et émis pour travaux de chemins de fer et canaux.
IDEM. »	12,946,000	»	affectés à divers travaux d'utilité publique.
ENSEMBLE . . . Fr.	37,768,000	»	

En résumant le compte de la dette publique, on trouve qu'à l'époque du 1er janvier 1850, il présentait le résultat suivant :

PREMIÈRE PARTIE.

DETTE ORDINAIRE.

	CAPITAL NOMINAL.	RENTE.	CAPITAL AMORTI.	RESTE A AMORTIR.
Rentes créées sans expression de capital. . . . . fr.	»	1,146,560 »	»	»
Dette à 2 1/2 p. %.	220,105,651 74	5,502,640 78	»	220,105,651 74
Dette résultant de conversion (loi du 21 mars 1844, rente 4 1/2 p. %)	84,341,652 »	3,795,573 44	5,139,245 80	79,202,386 20
Emprunt de 84,656,000 francs (rente 4 1/2 p. %) . .	84,656,000 »	3,809,520 »	2,315,738 26	82,340,261 74
Dette de 7,624,000 francs (rente 5 p. %)	7,624,000 »	228,720 »	348,315 65	7,275,684 35
Partie de la dette d'un capital approximatif de 37,768,000 francs, créée en 1848 (rente 5 p. %)	9,000,000 »	450,000 »	»	9,000,000 »
Dette flottante	28,047,500 »	»	»	28,047,500 »
Pensions de toute nature	»	3,289,928 »	»	»
Rentes viagères.	»	4,676 06	»	»
Fr.	453,774,765 74	18,227,418 28	7,803,299 71	425,971,464 03

DEUXIÈME PARTIE.

DETTE EXTRAORDINAIRE,

Créée pour construction des chemins de fer, routes, canaux, etc.

	CAPITAL NOMINAL.	RENTE.	CAPITAL AMORTI.	RESTE A AMORTIR.
Emprunt de fr. 30,000,000 » (rente 4 p. %) . . .	30,000,000 »	1,200,000 »	6,155,258 23	23,844,761 77
— 50,850,800 » (rente 3 p. %) . . .	50,850,800 »	1,525,524 »	10,165,918 47	40,684,881 53
— 86,940,000 » (rente 5 p. %) . . .	86,940,000 »	4,347,000 »	5,990,014 85	82,949,985 15
— 28,621,718 40 (rente 5 p. %) . . .	28,621,718 40	1,431,085 92	817,919 89	27,803,798 51
Dette à 4 1/2 p. % résultant de la conversion de l'emprunt de fr. 1,481,481 48 *c*, *et de* 10,000,000 *de francs de la dette flottante*	11,101,200 »	490,554 »	676,436 94	10,424,763 06
Partie de la dette d'un capital approximatif de 57,708,000 *francs, créée en* 1848 (rente 5 p. %) . .	28,708,000 »	1,438,400 »	»	28,708,000 »
Fr.	256,281,718 40	10,441,565 92	21,805,528 38	214,476,190 02

RÉCAPITULATION.

	CAPITAL NOMINAL.	RENTE.	CAPITAL AMORTI.	RESTE A AMORTIR.
Première partie . . . . . fr.	455,774,765 74	18,227,418 28	7,805,299 71	425,971,464 03
Deuxième partie	256,281,718 40	10,441,565 92	21,805,528 38	214,476,190 02
Situation au 1er janvier 1850. . . . . fr.	670,056,482 14	28,668,982 20	29,608,828 09	640,447,654 05
Au 1er janvier 1849, la rente à payer était de . . . . . fr.		28,577,051 82		
Différence en faveur de la situation précédente. . fr.		91,930 38		

Cette différence en faveur de la situation précédente provient :

D'une part, d'une augmentation sur les pensions de toute nature, de . . . . . fr.	92,090 »
et, d'autre part, d'une diminution sur les rentes viagères, de	159 62
Somme égale. . . . . fr.	91,930 38

ANNEXES

AU

COMPTE DE LA DETTE PUBLIQUE

POUR L'EXERCICE 1849.

Tableau n° 1.

DETTE PUBLIQUE. — GRAND-LIVRE

SITUATION, au 1er janvier 1850, de l'emploi des crédits

SEMESTRES ÉCHUS.	CRÉDITS ACCORDÉS.	PAYEMENTS					
		En 1844.		En 1845.		En 1846.	
		Du 1er janvier au 15 mai	Du 1er juillet au 15 novemb.	Du 1er janvier au 15 mai.	Du 1er juillet au 15 novemb.	Du 1er janvier au 15 mai.	Du 1er juillet au 15 novemb.
1er semestre 1844. .	4,867,720 39	»	4,852,965 36	8,487 92	1,519 84	575 84	740 23
2me — — . .	3,809,520 39	»	»	3,791,122 53	11,795 20	1,599 11	1,101 57
1er — 1845. .	2,751,320 39	»	»	»	2,727,006 73	15,785 11	3,651 75
2me — — . .	2,751,320 39	»	»	»	»	2,692,256 21	47,339 81
1er — 1846. .	2,751,320 39	»	»	»	»	»	2,751,511 92
2me — — . .	2,751,320 39	»	»	»	»	»	»
1er — 1847. .	2,751,320 39	»	»	»	»	»	»
2me — — . .	2,751,320 39	»	»	»	»	»	»
1er — 1848. .	2,751,320 39	»	»	»	»	»	»
2me — — . .	2,751,320 39	»	»	»	»	»	»
1er — 1849. .	2,751,320 39	»	»	»	»	»	»
2me — — . .	2,751,320 39	»	»	»	»	»	»
Totaux. . .	36,190,444 68	»	4,852,965 36	3,799,610 45	2,740,121 77	2,707,996 27	2,784,325 28

DE LA DETTE A 2 ½ POUR CENT.

accordés pour le payement des intérêts des capitaux inscrits.

FAITS						TOTAL DES PAYEMENTS faits du 1er janvier 1844 au 31 déc. 1849.	RESTE A PAYER.	INTÉRÊTS prescrits.
En 1847.		En 1848.		En 1849.				
Du 1er janvier au 15 mai.	Du 1er juillet au 15 novemb.	Du 1er janvier au 15 mai.	Du 1er juillet au 15 novemb.	Du 1er janvier au 15 mai.	Du 1er juillet au 15 novemb.			
267 40	1,343 91	85 52	336 25	1,117 67	»	4,807,289 94	430 45	430 45
307 04	1,387 67	181 50	415 06	84 98	1,267 32	3,809,061 98	458 41	458 41
1,510 22	1,814 96	658 59	576 43	172 91	1,112 71	2,750,249 41	1,070 98	»
2,542 67	2,367 89	659 85	698 19	174 46	4,401 92	2,750,200 98	1,119 41	»
9,398 22	2,723 56	788 30	1,009 88	207 93	4,575 73	2,750,105 45	1,214 94	»
2,737,510 57	7,846 52	2,052 19	1,507 39	596 45	1,110 70	2,750,023 51	1,296 88	»
»	2,736,657 18	9,200 40	2,051 56	548 89	187 15	2,748,654 18	2,686 21	»
»	»	2,736,254 10	8,198 95	1,746 46	948 34	2,747,147 85	4,172 54	»
»	»	»	2,732,007 51	12,523 72	1,062 79	2,747,094 02	4,226 37	»
»	»	»	»	2,737,062 42	7,343 53	2,745,305 75	6,014 64	»
»	»	»	»	»	2,750,855 71	2,750,855 71	20,464 68	»
»	»	»	»	»	»	»	2,751,320 39	»
2,751,135 92	2,754,121 20	2,749,840 52	2,747,551 22	2,755,025 89	2,755,265 81	33,305,068 78	2,794,475 90	888 86

TABLEAU N° 2.

DETTE PUBLIQUE. — DETTE DE 95,442,852

Créée avec jouissance du 1er novembre 1844 et résultant

MONTANT DU CAPITAL DE L'EMPRUNT,

	ANNÉE 1847.	
	1er MAI.	1er NOVEMBRE.
Capital des obligations au porteur	89,220,500 »	88,585,000 »
— des inscriptions nominatives et récépissés fractionnaires	3,621,332 »	3,737,007 11
	92,901,832 »	92,322,007 11
Capital amorti	2,541,000 »	3,120,754 89
TOTAUX	95,442,832 »	95,442,832 »

MONTANT DES INTÉRÊTS DE L'EMPRUNT,

	ANNÉE 1847.	
	1er MAI.	1er NOVEMBRE.
6 mois d'intérêt des obligations au porteur	2,007,461 25	1,995,162 50
— des inscriptions nominatives et récépissés fractionnaires	82,829 97	84,084 68
	2,090,291 22	2,077,247 18
6 mois d'intérêt du capital amorti	57,172 50	70,216 54
TOTAUX	2,147,463 72	2,147,463 72

FRANCS DE CAPITAL, A 4 1/2 POUR CENT L'AN,

de la conversion autorisée par la loi du 21 mars 1844.

A DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

ANNÉE 1848.		ANNÉE 1849.		*Observations.*
1er MAI.	1er NOVEMBRE.	1er MAI.	1er NOVEMBRE.	
87,179,000 »	85,501,500 »	85,568,000 »	82,998.000 »	
4,571,097 11	5,448,925 11	5,530,425 11	7,286,925 11	
91,750,097 11	90,950,425 11	90,898,425 11	90,284,925 11	
5,692,754 89	4,492,406 80	4,544,406 89	5,157,906 89	
95,442,852 »	95,442,832 »	95,442,832 »	95,442,852 »	

A DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

ANNÉE 1848.		ANNÉE 1849.		*Observations.*
1er MAI.	1er NOVEMBRE.	1er MAI.	1er NOVEMBRE.	
1,961,527 50	1,923,785 75	1,920,780 »	1,867,455 »	
102,849 68	122,600 81	124,434 56	163,955 81	
2,064,377 18	2,046,384 56	2,045,214 56	2,031,410 81	
83,086 54	101,079 16	102,249 16	116,052 91	
2,147,463 72	2,147,463 72	2,147,463 72	2,147,463 72	

TABLEAU N° 3.

DETTE PUBLIQUE. — DETTE DE 95,442,852

Créée avec jouissance du 1er novembre 1844, et dérivant

SITUATION DU FONDS

TERMES D'AMORTISSEMENT. — *Semestre au*	FONDS D'AMORTISSEMENT.
	ANNÉES 1845 ET 1846.
	Dotation de l'amortissement . . . . .
	Intérêt du capital amorti . . . . .
	ANNÉE 1847.
1er mai 1847. . .	Dotation . . . . .
	6 mois d'intérêt du capital amorti (2 1/4 p. % de 2,541,000 francs) . . . . .
	—
1er novembre 1847.	1/2 p. % du capital de l'emprunt. . . . .
	6 mois d'intérêt du capital amorti (2 1/4 p. % de fr. 3,120,754 89 c.). . . . .
	ANNÉE 1848.
1er mai 1848. . .	1/2 p. % du capital de l'emprunt. . . . .
	6 mois d'intérêt du capital amorti (2 1/4 p. % de fr. 3,692,754 89 c.). . . . .
	—
1er novembre 1848.	1/2 p. % du capital de l'emprunt. . . . .
	6 mois d'intérêt du capital amorti (2 1/4 p. % de fr. 4,492,406 89 c.). . . . .
	ANNÉE 1849.
1er mai 1849. . .	1/2 p. % du capital de l'emprunt. . . . .
	6 mois d'intérêt du capital amorti (2 1/4 p. % de fr. 4,544,406 89 c.). . . . .
	—
1er novembre 1849.	1/2 p. % du capital de l'emprunt. . . . .
	6 mois d'intérêt du capital amorti (2 1/4 p. % de fr. 5,157,906 89 c.) . . . . .

FRANCS DE CAPITAL, A 4 ½ POUR CENT L'AN,

de la conversion autorisée par la loi du 21 mars 1844.

D'AMORTISSEMENT.

MONTANT.		CAPITAL NOMINAL amorti AU MOYEN DES SOMMES ci-contre.	PRIX MOYEN pour cent.	*Observations.*
1,914,440 »				
87,603 75	2,002,043 75	1,992,614 17	100 05	
477,679 43				
57,172 50				
	1,082,282 63	1,114,989 34	97 07	
477,214 16				
70,216 54				
477,214 16				
83,086 54				
	1,138,594 02	1,368,239 87	83 22	
477,214 16				
101,079 16				
477,214 16				
102,249 16				
	1,172,730 39	1,339,839 36	87 53	
477,214 16				
116,052 91				
	5,395,650 79	5,815,682 74	92 78	

TABLEAU N° 4.

DETTE PUBLIQUE. — DETTE DE 95,442,852

Créée avec jouissance du 1er novembre 1844, et résultant

SITUATION, AU 1er JANVIER 1850, DE L'EMPLOI DES CRÉDITS

Nature des payements.	EXERCICE 1847. Service du 1er janvier au 31 décembre 1847. Loi du 24 décembre 1846, chap. Ier, art. 13 et 14.	
	Intérêts et amortissement. Fr. 5,249,355 76.	Frais. Fr. 15,000.
Intérêts	4,158,000 39	»
Amortissement	1,090,455 37	»
Commission de payement des intérêts à Paris	»	10,000 »
Courtage relatif à l'amortissement	»	1,082 55
Transport d'espèces et frais divers	»	1,500 »
TOTAUX.	5,249,355 76	12,582 55
SOMMES DISPONIBLES.	»	2,417 47

FRANCS DE CAPITAL, A 4 ½ POUR CENT L'AN,

de la conversion autorisée par la loi du 21 mars 1844.

ACCORDÉS PAR LES BUDGETS DES EXERCICES 1847, 1848 ET 1849.

EXERCICE 1848. Service du 1er janvier au 31 décembre 1848.		EXERCICE 1849. Service du 1er janvier au 31 octobre 1849.		*Observations.*
Loi du 29 décembre 1847, chap. Ier, art. 13 et 14.		Loi du 30 décembre 1848, chap. Ier, art. 13 et 14.		
Intérêts et amortissement. Fr. 5,249,355 76.	Frais. Fr. 15,000.	Intérêts et amortissement. Fr. 4,374,463 15.	Frais. Fr. 12,500.	
4,104,374 20	»	3,394,887 18	»	
1,144,981 56	»	979,575 95	»	
»	10,000 »	»	»	
»	817 12	»	379 85	
»	2,997 95	»	»	
5,249,355 76	13,815 07	4,374,463 13	379 85	
»	1,184 93	»	12,120 15	

TABLEAU N° 3.

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 84,656,000

Créé avec jouissance

MONTANT DU CAPITAL DE L'EMPRUNT,

	ANNÉE 1847.	
	1er MAI.	1er NOVEMBRE.
Capital des obligations au porteur	79,741,250 »	78,621,000 »
— des inscriptions nominatives.	4,093,750 »	4,966,000 »
	83,835,000 »	83,587,000 »
Capital amorti	821,000 »	1,069,000 »
TOTAUX.	84,656,000 »	84,656,000 »

MONTANT DES INTÉRÊTS DE L'EMPRUNT,

	ANNÉE 1847.	
	1er MAI.	1er NOVEMBRE.
6 mois d'intérêt des obligations au porteur	1,794,178 12[5]	1,768,972 50
— des inscriptions nominatives.	92,109 37[5]	111,735 »
	1,886,287 50	1,880,707 50
6 mois d'intérêt du capital amorti	18,472 50	24,052 50
TOTAUX.	1,904,760 »	1,904,760 »

FRANCS DE CAPITAL, A 4 ½ POUR CENT L'AN,

du 1er mai 1844.

A DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

ANNÉE 1848.		ANNÉE 1849.		*Observations.*
1er MAI.	1er NOVEMBRE.	1er MAI.	1er NOVEMBRE.	
77,855,750 »	76,785,500 »	76,670,250 »	74,877,250 »	
5,476,250 »	6,149,000 »	6,257,250 »	7,754,000 »	
83,510,000 »	82,934,500 »	82,907,500 »	82,631,250 »	
1,346,000 »	1,721,500 »	1,748,500 »	2,024,750 »	
84,656,000 »	84,656,000 »	84,656,000 »	84,656,000 »	

A DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

ANNÉE 1848.		ANNÉE 1849.		*Observations.*
1er MAI.	1er NOVEMBRE.	1er MAI.	1er NOVEMBRE.	
1,751,259 57⁵	1,727,675 75	1,725,080 62⁵	1,684,758 12⁵	
123,215 62⁵	138,352 50	140,338 12⁵	174,465 »	
1,874,475 »	1,866,026 25	1,865,418 75	1,859,205 12⁵	
30,285 »	38,735 75	39,341 25	45,556 87⁵	
1,904,760 »	1,904,760 »	1,904,760 »	1,904,760 »	

TABLEAU N° 6.

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 84,656,000

Créé avec jouissance

SITUATION DU FONDS

TERMES D'AMORTISSEMENT. — *Semestre au*	FONDS D'AMORTISSEMENT.		
	ANNÉES 1844 A 1846.		
	Dotation de l'amortissement	1,058,200	»
	Intérêt du capital amorti	21,240	»
		1,079,440	»
	ANNÉE 1847.		
1er mai 1847.	1/4 p. % du capital de l'emprunt	211,640	»
	6 mois d'intérêt du capital amorti (2 1/4 p. % de 821,000 francs)	18,472	50
1er novembre 1847.	1/4 p. % du capital de l'emprunt	211,640	»
	6 mois d'intérêt du capital amorti (2 1/4 p. % de 1,069,000 francs)	24,052	50
		465,805	»
	ANNÉE 1848.		
1er mai 1848.	1/4 p. % du capital de l'emprunt	211,640	»
	6 mois d'intérêt du capital amorti (2 1/4 p. % de 1,346,000 francs)	30,285	»
1er novembre 1848.	1/4 p. % du capital de l'emprunt	211,640	»
	6 mois d'intérêt du capital amorti (2 1/4 p. % de 1,721,500 francs)	38,733	75
		492,298	75
	ANNÉE 1849.		
1er mai 1849.	1/4 p. % du capital de l'emprunt	211,640	»
	6 mois d'intérêt du capital amorti : (2 1/4 p. % de 1,748,500 francs)	39,341	25
1er novembre 1849.	1/4 p. % du capital de l'emprunt	211,640	»
	6 mois d'intérêt du capital amorti (2 1/4 p. % de 2,024,750 francs)	45,556	88
		508,178	13

FRANCS DE CAPITAL, A 4 ½ POUR CENT L'AN,

du 1^er^ mai 1844.

D'AMORTISSEMENT.

SOMMES EMPLOYÉES A LA RÉDUCTION de		CAPITAL NOMINAL amorti AU MOYEN DES SOMMES ci-contre.	PRIX MOYEN pour cent.	*Observations.*
LA DETTE FLOTTANTE. (Loi du 22 mars 1844.)	L'EMPRUNT.			
493,826 67	585,613 53	584,653 59	100 16	
»	465,805 »	478,739 19	97 30	
»	492,298 75	657,837 58	74 84	
»	508,178 13	594,507 90	85 48	
493,826 67	2,051,895 21	2,315,738 26	88 61	

TABLEAU N° 7.

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 84,656,000

Créé avec jouissance

SITUATION, AU 1er JANVIER 1850, DE L'EMPLOI DES CRÉDITS

Nature des payements.	EXERCICE 1847. Service du 1er janvier au 31 décembre 1847. Loi du 24 décembre 1846, chap. 1er, art. 15 et 16.	
	Intérêts et amortissement. Fr. 4,232,800.	Frais. Fr. 15,000.
Intérêts	3,763,057 50	»
Amortissement	469,742 50	»
Commission de payement des intérêts à Paris	»	10,000 »
Courtage relatif à l'amortissement	»	465 47
Transport d'espèces et frais divers	»	»
TOTAUX	4,232,800 »	10,465 47
SOMMES DISPONIBLES	»	2,534 53

FRANCS DE CAPITAL, A 4 ½ POUR CENT L'AN,

du 1er mai 1844.

ACCORDÉS PAR LES BUDGETS DES EXERCICES 1847, 1848 ET 1849.

EXERCICE 1848. Service du 1er janvier au 31 décembre 1848.		EXERCICE 1849. Service du 1er janvier au 31 octobre 1849.		*Observations.*
Loi du 29 décembre 1847, chap. Ier, art. 15 et 16.		Loi du 30 décembre 1848, chap. Ier, art. 15 et 16.		
Intérêts et amortissement. Fr. 4,232,800.	Frais. Fr. 15,000.	Intérêts et amortissement. Fr. 3,527,333 33.	Frais. Fr. 10,833 33.	
3,737,482 50	»	3,102,815 62	»	
495,317 50	»	424,517 71	»	
»	10,000 »	»	»	
»	383 75	»	165 18	
»	»	»	»	
4,232,800 »	10,383 75	3,527,333 33	165 18	
»	2,616 25	»	10,668 15	

Tableau n° 8.

DETTE PUBLIQUE. — PEN

SITUATION, au 1er janvier

NATURE DES PENSIONS.	MONTANT DES PENSIONS.				NOMBRE DE PENSIONS.			
	SITUATION au 1er JANVIER 1849.	MOUVEMENT pendant l'année 1849.		SITUATION au 1er JANVIER 1850.	SITUATION au 1er janvier 1849.	MOUVEMENT pendant l'année 1849.		
		Accroissem.	Décroissem.			Accroissem.	Décroissem.	
Ecclésiastiques, ci-devant tiercées. .	154,406	»	19,395	135,011	292	»	37	
Civiles, accordées avant 1830. . .	97,350	120	4,182	93,288	240	1	16	
Civiques	140,585	2,260	10,115	132,730	384	7	31	
Militaires	2,275,238	223,858	103,404	2,395,672	5,267	226	242	
Ordre de Léopold	22,600	2,000	600	24,000	226	20	6	
Veuves et Orphelins de l'ancienne caisse de retraite	507,679	36,348	34,080	509,247	1,009	48	57	
	3,107,858	264,766	172,676	3,289,928	7,418	302	389	
		Accroissement : Fr. 92,090.				Décroissement : 68 pensions.		

SIONS DE TOUTE NATURE.

1850, *des pensions inscrites.*

SITUATION au 1er janvier 1850.	MOTIFS DES ACCROISSEMENTS.	MOTIFS DES DÉCROISSEMENTS.	*Observations.*
235	»	37 pensions éteintes par décès.	
225	1 pension accordée par réversion	16 pensions éteintes par décès.	
360	7 pensions dont le montant a été réduit . .	21 pensions éteintes par décès. 5 — réduites. 5 — éteintes.	
5,251	8 pensions accordées à des généraux. 7 — — à des colonels et des lieutenants-colonels. 5 — — à des majors. 26 — — à des capitaines. 21 — — à des lieutenants et sous-lieutenants. 3 — — à des médecins 2 — — à des pharmaciens. 1 — — à un intendant. 2 — — à des gardes du génie. 3 — — sous l'Empire français. 1 — — à un music. d'état-maj. 1 — — à un magasin.-dépens. 1 — — à la veuve d'un lieutenant-colonel. 141 — — à des sous-officiers et soldats. 6 — dont le taux a été augmenté.	235 pensions éteintes par décès. 2 — annulées. 3 — augmentées.	
240	20 pensions nouvellement accordées . . .	6 pensions éteintes par décès.	
1,000	48 pensions accordées par réversion . . .	41 pensions éteintes par décès. 10 — éteintes. 4 — annulées. 2 — augmentées.	
7,551			

TABLEAU N° 9.

DETTE PUBLIQUE. — PEN

SITUATION, au 1er janvier 1850, des

NATURE DES PENSIONS.	CRÉDITS ACCORDÉS PAR LES LOIS			
	du 30 décembre 1848, n° 368, pour L'EXERCICE 1849.	MOUVEMENT pendant l'année 1849. AUGMENTATION.	MOUVEMENT pendant l'année 1849. DIMINUTION.	du 20 juin 1849, n° 174, pour L'EXERCICE 1850.
Ecclésiastiques, ci-devant tiercées	165,000	»	20,000	145,000
Civiles, accordées avant 1830	106,000	»	12,000	94,000
Civiques	143,000	»	4,000	139,000
Militaires.	2,350,000	78,740	»	2,428,740
Ordre de Léopold	25,000	»	»	25,000
Veuves et Orphelins de l'ancienne caisse de retraite.	525,000	»	7,000	518,000
TOTAUX.	3,312,000	78,740	43,000	3,347,740

Augmentation :

Fr. 35,740.

SIONS DE TOUTE NATURE.

crédits accordés pour le payement des pensions.

MONTANT DES PENSIONS.				Observations.
PENSIONS existantes au 1er JANVIER 1849.	MOUVEMENT pendant l'année 1849.		PENSIONS existantes au 1er JANVIER 1850.	
	AUGMENTATION.	DIMINUTION.		
154,406	»	19,395	135,011	
97,330	120	4,182	93,268	
140,585	2,260	10,115	132,730	
2,275,258	223,838	103,404	2,395,672	
22,600	2,000	600	24,000	
507,079	36,548	34,080	509,247	
3,197,858	264,766	172,676	3,289,928	

Augmentation :

Fr. 92,090.

TABLEAU N° 10.

DETTE PUBLIQUE. —

SITUATION au

DÉSIGNATION DES CLASSES.	ÉPOQUE de la NAISSANCE DES RENTIERS inscrits ET NOMBRE PAR ÉPOQUE, au 1er janvier 1849.		SITUATION AU 1er JANVIER 1849. NOMBRE des RENTIERS INSCRITS.	SITUATION AU 1er JANVIER 1849. MONTANT des RENTES.
1re CLASSE. — INSCRIPTIONS SUR UNE TÊTE. . . .	De 1751 à 1760	3	27	3,819 81
	De 1761 à 1770	8		
	De 1771 à 1780	8		
	De 1781 à 1790	7		
	De 1791 à	1		
2me CLASSE. — INSCRIPTIONS SUR QUATRE TÊTES . .	De 1771 à 1780	1	2	a) 1,015 87
	De 1781 à 1790	1		
	TOTAUX.		29	4,833 68

RENTES VIAGÈRES.

1er *janvier* 1850.

MOUVEMENT PENDANT L'ANNÉE 1849.				SITUATION AU 1er JANVIER 1850.		*Observations.*
AUGMENTATION.		DIMINUTION.				
NOMBRE des TITRES PRÉSENTÉS.	MONTANT des RENTES A PAYER.	NOMBRE des DÉCÈS NOTIFIÉS.	MONTANT des RENTES ÉTEINTES.	NOMBRE des RENTIERS INSCRITS.	MONTANT des RENTES.	
1	21 78	1	181 40	27	3,660 19	
»	»	»	»	2	1,015 87	a) Cette rente avait été constituée sur six têtes; elle est payable en entier jusqu'au décès du dernier vivant.
1	21 78	1	181 40	29	4,676 06	

TABLEAU N° 11.

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 30,000,000

Créé avec jouissance

MONTANT DU CAPITAL DE L'EMPRUNT,

	ANNÉE 1847.	
	1er JUILLET 1847.	1er JANVIER 1848.
Capital des obligations au porteur	24,124,000 »	25,857,000 »
— des inscriptions nominatives	1,426,000 »	1,426,000 »
	25,550,000 »	25,283,000 »
Capital amorti	4,450,000 »	4,717,000 »
TOTAUX	30,000,000 »	30,000,000 »

MONTANT DES INTÉRÊTS DE L'EMPRUNT,

	ANNÉE 1847.	
	1er JUILLET 1847.	1er JANVIER 1848.
6 mois d'intérêt des obligations au porteur	482,480 »	477,140 »
— des inscriptions nominatives	28,520 »	28,520 »
	511,000 »	505,660 »
6 mois d'intérêt du capital amorti	89,000 »	94,340 »
TOTAUX	600,000 »	600,000 »

DE FRANCS DE CAPITAL, A 4 POUR CENT L'AN,

du 1er juillet 1836.

A DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

ANNÉE 1848.		ANNÉE 1849.		*Observations.*
1er JUILLET 1848.	1er JANVIER 1849.	1er JUILLET 1849.	1er JANVIER 1850.	
25,402,000 »	25,007,000 »	20,292,000 »	19,039,000 »	
1,441,000 »	1,476,000 »	4,176,000 »	4,217,000 »	
24,843,000 »	24,483,000 »	24,468,000 »	24,156,000 »	
5,157,000 »	5,517,000 »	5,532,000 »	5,844,000 »	
30,000,000 »	30,000,000 »	30,000,000 »	30,000,000 »	

A DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

ANNÉE 1848.		ANNÉE 1849.		*Observations.*
1er JUILLET 1848.	1er JANVIER 1849.	1er JUILLET 1849.	1er JANVIER 1850.	
468,040 »	460,140 »	405,840 »	398,120 »	
28,820 »	29,520 »	83,520 »	84,340 »	
496,860 »	489,660 »	489,360 »	482,460 »	
103,140 »	110,340 »	110,640 »	117,540 »	
600,000 »	600,000 »	600,000 »	600,000 »	

TABLEAU N° 12.

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 30,000,000

Créé avec jouissance

SITUATION DU FONDS

TERMES D'AMORTISSEMENT. — *Semestre au*	FONDS D'AMORTISSEMENT.
	ANNÉES 1837 A 1846.
	Dotation de l'amortissement . . . . .
	Intérêt du capital amorti . . . . .
	ANNÉE 1847.
1er juillet 1847.	½ p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	6 mois d'intérêt du capital amorti (2 p. % de 4,450,000 francs) . . . . .
	—
1er janvier 1848	½ p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	6 mois d'intérêt du capital amorti (2 p. % de 4,717,000 francs). . . . .
	ANNÉE 1848.
1er juillet 1848.	½ p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	6 mois d'intérêt du capital amorti (2 p. % de 5,157,000 francs) . . . . .
	—
1er janvier 1849	½ p. % du capital de l'emprunt. . . . .
	6 mois d'intérêt du capital amorti (2 p. % de 5,517,000 francs) . . . . .
	ANNÉE 1849.
1er juillet 1849.	½ p. % du capital de l'emprunt. . . . .
	6 mois d'intérêt du capital amorti (2 p. % de 5,532,000 francs). . . . .
	—
1er janvier 1850	½ p. % du capital de l'emprunt. . . . .
	6 mois d'intérêt du capital amorti (2 p. % de 5,844,000 francs) . . . . .

DE FRANCS DE CAPITAL, A 4 POUR CENT L'AN,

du 1er juillet 1836.

D'AMORTISSEMENT.

MONTANT.		CAPITAL NOMINAL amorti AU MOYEN DES SOMMES ci-contre.	PRIX MOYEN pour cent.	*Observations.*
3,150,000 »				
870,400 »	4,020,400 »	4,199,797 90	95 75	
150,000 »				
89,000 »				
	483,340 »	516,514 02	95 58	
150,000 »				
94,340 »				
150,000 »				
103,140 »				
	515,480 »	814,955. 21	63 01	
150,000 »				
110,340 »				
150,000 »				
110,640 »				
	527,520 »	623,971 10	84 54	
150,000 »				
116,880 »				
	5,544,740 »	6,155,238 23	90 08	

TABLEAU N° 13.

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 30,000,000

Créé avec jouissance

SITUATION, AU 1er JANVIER 1850, DE L'EMPLOI DES CRÉDITS

Nature des payements.	EXERCICE 1847. Service du 1er janvier au 31 décembre 1847. Loi du 24 décembre 1846, chap. 1er, art. 5 et 6.	
	Intérêts et amortissement. Fr. 1,500,000.	Frais. Fr. 3,400.
Intérêts	1,016,660 »	»
Amortissement	483,340 »	»
Commission de payement des intérêts à Paris	»	776 20
Courtage relatif à l'amortissement	»	429 02
Transport d'espèces et frais divers	»	651 58
TOTAUX	1,500,000 »	1,856 80
SOMMES DISPONIBLES	»	1,543 20

DE FRANCS DE CAPITAL, A 4 POUR CENT L'AN,

du 1er juillet 1836.

ACCORDÉS PAR LES BUDGETS DES EXERCICES 1847, 1848 ET 1849.

EXERCICE 1848. Service du 1er janvier au 31 décembre 1848. Loi du 29 décembre 1847, chap. Ier, art. 5 et 6.		EXERCICE 1849. Service du 1er janvier au 31 décembre 1849. Loi du 30 décembre 1848, chap. Ier, art. 5 et 6.		*Observations.*
Intérêts et amortissement. Fr. 1,500,000.	*Frais.* Fr. 3,000.	Intérêts et amortissement. Fr. 1,500,000.	*Frais.* Fr. 3,000.	
986,520 »	»	480,360 »	»	
513,480 »	»	260,640 »	»	
»	410 80	»	»	
»	500 39	»	»	
»	598 58	»	660 66	
1,500,000 »	1,500 77	750,000 »	660 66	
»	1,490 25	750,000 »	2,339 34	

TABLEAU N° 14.

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 50,850,800

Contracté avec jouissance

ET DETTE DE 7,624,000 FRANCS DE CAPITAL, A 3 P. %

MONTANT DU CAPITAL DE L'EMPRUNT,

	ANNÉE 1847.	
	1er FÉVRIER.	1er AOÛT.
Capital des obligations au porteur	41,107,000 »	40,250,000 »
— des inscriptions nominatives.	2,702,000 »	10,581,000 »
	43,809,000 »	50,857,000 »
Capital amorti	7,041,800 »	7,057,800 »
TOTAUX.	50,850,800 »	58,474,800 »

MONTANT DES INTÉRÊTS DE L'EMPRUNT,

	ANNÉE 1847.	
	1er FÉVRIER.	1er AOÛT.
6 mois d'intérêt des obligations au porteur	606,605 »	603,840 »
— des inscriptions nominatives.	40,530 »	158,715 »
	657,135 »	762,555 »
6 mois d'intérêt du capital amorti	105,627 »	114,567 »
TOTAUX.	762,762 »	877,122 »

FRANCS DE CAPITAL, A 3 POUR CENT L'AN,

du 1er août 1838,

L'AN, RÉUNIE A CET EMPRUNT LE 1er JANVIER 1847.

A DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

ANNÉE 1848.		ANNÉE 1849.		*Observations.*
1er FÉVRIER.	1er AOÛT.	1er FÉVRIER.	1er AOÛT.	
39,156,000 »	38,071,000 »	37,290,000 »	34,515,000 »	
11,073,000 »	11,274,000 »	11,844,000 »	14,518,000 »	
50,229,000 »	49,345,000 »	49,134,000 »	48,651,000 »	
8,245,800 »	9,129,800 »	9,340,800 »	9,845,800 »	
58,474,800 »	58,474,800 »	58,474,800 »	58,474,800 »	

A DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

ANNÉE 1848.		ANNÉE 1849.		*Observations.*
1er FÉVRIER.	1er AOÛT.	1er FÉVRIER.	1er AOÛT.	
587,340 »	571,065 »	559,350 »	514,695 »	
166,095 »	169,110 »	177,660 »	214,770 »	
753,435 »	740,175 »	737,010 »	729,465 »	
123,687 »	136,947 »	140,112 »	147,657 »	
877,122 »	877,122 »	877,122 »	877,122 »	

TABLEAU N° 15.

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 50,850,800

Contracté avec jouissance

ET DETTE DE 7,624,000 FRANCS DE CAPITAL, A 3 P. %

SITUATION DU FONDS

TERMES D'AMORTISSEMENT. — *Semestre au*	FONDS D'AMORTISSEMENT.
	ANNÉES 1839 A 1846.
	Dotation de l'amortissement . . . . .
	Intérêt du capital amorti . . . . .
	ANNÉE 1847.
1er février 1847.	½ p. % du capital de l'emprunt. . . . .
	6 mois d'intérêt du capital amorti (1 ½ p. % de 7,041,800 francs) . . . . .
	—
1er août 1847 .	½ p. % du capital de l'emprunt. . . . .
	6 mois d'intérêt du capital amorti (1 ½ p. % de 7,637,800 francs) . . . . .
	ANNÉE 1848.
1er février 1848.	½ p. % du capital de l'emprunt. . . . .
	6 mois d'intérêt du capital amorti (1 ½ p. % de 8,245,800 francs) . . . . .
	—
1er août 1848 .	½ p. % du capital de l'emprunt. . . . .
	6 mois d'intérêt du capital amorti (1 ½ p. % de 9,129,800 francs) . . . . .
	ANNÉE 1849.
1er février 1849.	½ p. % du capital de l'emprunt. . . . .
	6 mois d'intérêt du capital amorti (1 ½ p. % de 9,340,800 francs) . . . . .
	—
1er août 1849 .	½ p. % du capital de l'emprunt. . . . .
	6 mois d'intérêt du capital amorti (1 ½ p. % de 9,843,800 francs). . . . .

FRANCS DE CAPITAL, A 3 POUR CENT L'AN,

du 1er août 1838,

L'AN, RÉUNIE A CET EMPRUNT LE 1er JANVIER 1847.

D'AMORTISSEMENT.

MONTANT.		CAPITAL NOMINAL amorti AU MOYEN DES SOMMES ci-contre.	PRIX MOYEN pour cent.	*Observations.*
4,068,064 »				
803,052 »	4,871,116 »	6,553,823 79	74 30	
260,607 35				
105,627 »				
	773,175 33	1,082,802 28	71 40	
292,374 »				
114,567 »				
292,374 »				
123,687 »				
	845,382 »	1,443,317 41	58 57	
292,374 »				
136,947 »				
292,374 »				
140,112 »				
	872,517 »	1,432,290 64	60 92	
292,374 »				
147,657 »				
	7,362,190 33	10,514,234 12	70 02	

TABLEAU N° 16.

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 50,850,800

Contracté avec jouissance

ET DETTE DE 7,624,000 FRANCS DE CAPITAL, A 5 P. %

SITUATION, AU 1er JANVIER 1850, DE L'EMPLOI DES CRÉDITS

Nature des payements.	EXERCICE 1847. Service du 1er janvier au 31 décembre 1847. Loi du 24 décembre 1846, chap. 1er, art. 7 et 8.	
	Intérêts et amortissement. Fr. 2,338,092.	Frais. Fr. 39,000.
Intérêts	1,519,000 »	»
Amortissement	819,092 »	»
Commission sur les intérêts	»	14,000 30
— sur l'amortissement	»	8,199 92
Perte de change	»	5,552 56
Transport d'espèces et frais divers	»	505 33
TOTAUX	2,338,092 »	29,257 20
SOMMES DISPONIBLES	»	9,742 80

FRANCS DE CAPITAL, A 5 POUR CENT L'AN,

du 1er août 1838,

L'AN, RÉUNIE A CET EMPRUNT LE 1er JANVIER 1847.

ACCORDÉS PAR LES BUDGETS DES EXERCICES 1847, 1848 ET 1849.

EXERCICE 1848. Service du 1er janvier au 31 décembre 1848.		EXERCICE 1849. Service du 1er janvier au 31 juillet 1849.		*Observations.*
Loi du 29 décembre 1847, chap. Ier, art. 7 et 8.		Loi du 30 décembre 1848, chap. Ier, art. 7 et 8.		
Intérêts et amortissement. Fr. 2,358,992.	Frais. Fr. 30,000.	Intérêts et amortissement. Fr. 1,364,412.	Frais. Fr. 22,750.	
1,479,022 50	»	852,300 »	»	
859,069 50	»	512,112 »	»	
»	14,709 25	»	8,523 »	
»	8,590 67	»	720 81	
»	12,226 62	»	»	
»	2,161 48	»	70 71	
2,358,092 »	37,778 »	1,364,412 »	9,314 52	
»	1,222 »	»	13,455 48	

TABLEAU N° 17.

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 86,940,000

Contracté avec jouissance

MONTANT DU CAPITAL DE L'EMPRUNT,

	ANNÉE 1847.	
	1er MAI.	1er NOVEMBRE.
Capital des obligations au porteur	84,811,104 »	85,489,112 »
— des inscriptions nominatives.	1,377,432 »	1,814.400 »
	86,188,536 »	85,303,512 »
Capital amorti	751,464 »	1,636,488 »
TOTAUX.	86,940,000 »	86,940,000 »

MONTANT DES INTÉRÊTS DE L'EMPRUNT,

	ANNÉE 1847.	
	1er MAI.	1er NOVEMBRE.
6 mois d'intérêt des obligations au porteur	2,120,277 60	2,087,227 80
— des inscriptions nominatives.	34,435 80	45,360 »
	2,154,713 40	2,132,587 80
6 mois d'intérêt du capital amorti	18,786 60	40,912 20
TOTAUX.	2,173,500 »	2,173,500 »

FRANCS DE CAPITAL, A 5 POUR CENT L'AN,

du 1er mai 1840.

A DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

ANNÉE 1848.		ANNÉE 1849.		*Observations.*
1er MAI.	1er NOVEMBRE.	1er MAI.	1er NOVEMBRE	
81,999,288 »	80,087,112 »	79,007,256 »	78,107,904 »	
2,078,156 »	4,161,528 »	4,027,104 »	5,376,672 »	
84,077,424 »	84,248,640 »	84,024,360 »	83,484,576 »	
1,962,576 »	2,691,360 »	2,915,640 »	3,455,424 »	
86,040,000 »	86,040,000 »	86,940,000 »	86,940,000 »	

A DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

ANNÉE 1848.		ANNÉE 1849.		*Observations.*
1er MAI.	1er NOVEMBRE.	1er MAI.	1er NOVEMBRE.	
2,049,982 20	2,002,177 80	1,977,451 40	1,952,697 60	
74,455 40	104,038 20	123,177 60	134,416 80	
2,124,455 60	2,106,216 »	2,100,609 »	2,087,114 40	
49,064 40	67,284 »	72,891 »	86,385 60	
2,173,500 »	2,173,500 »	2,173,500 »	2,173,500 »	

Tableau n° 18.

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 86,940,000

Contracté avec jouissance

SITUATION DU FONDS

TERMES D'AMORTISSEMENT. — *Semestre au*	FONDS D'AMORTISSEMENT.
	ANNÉES 1841 A 1846.
	Dotation de l'amortissement . . . . .
	Intérêt du capital amorti . . . . .
	ANNÉE 1847.
1er mai 1847. . .	½ p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	6 mois d'intérêt du capital amorti (2 ½ p. % de 751,464 francs) . . . . .
	—
1er novembre 1847.	½ p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	6 mois d'intérêt du capital amorti (2 ½ p. % de 1,631,488 francs) . . . . .
	ANNÉE 1848.
1er mai 1848. . .	½ p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	6 mois d'intérêt du capital amorti (2 ½ p. % de 1,962,576 francs) . . . . .
	—
1er novembre 1848.	½ p. % du capital de l'emprunt. . . . .
	6 mois d'intérêt du capital amorti (2 ½ p. % de 2,691,360 francs) . . . . .
	ANNÉE 1849.
1er mai 1849. . .	½ p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	6 mois d'intérêt du capital amorti (2 ½ p. % de 2,915,640 francs) . . . . .
	—
1er novembre 1849.	½ p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	6 mois d'intérêt du capital amorti (2 ½ p. % de 3,455,424 francs) . . . . .

A déduire du montant du fonds d'amortissement la somme de fr. 4,444,780 73 c^{s}, tenue en reserve, en exécution de l'art. 8, § 4, de la loi du 21 mars 1844 (*Bulletin officiel* n° 42), ci . . . . . .

FRANCS DE CAPITAL, A 5 POUR CENT L'AN,

du 1er mai 1840.

D'AMORTISSEMENT.

MONTANT.		SOMMES EMPLOYÉES à L'AMORTISSEMENT.	CAPITAL NOMINAL amorti AU MOYEN DES SOMMES ci-contre.	*Observations.*
5,216,400 »				
»	5,216,400 »	771,619 27	764,384 19	
434,700 »				
18,786 60				
	929,098 80	929,098 80	924,029 70	
434,700 »				
40,912 20				
434,700 »				
49,064 40				
	985,748 40	985,748 40	1,214,626 11	
434,700 »				
67,284 »				
434,700 »				
72,891 »				
	1,028,676 60	1,028,676 60	1,086,974 85	
434,700 »				
86,385 60				
	8,159,923 80			
. . . . .	4,444,780 75			
	3,715,143 07	3,715,143 07	3,990,014 85	

TABLEAU N° 19.

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 86,940,000

Contracté avec jouissance

SITUATION, AU 1er JANVIER 1850, DE L'EMPLOI DES CRÉDITS

Nature des payements.	EXERCICE 1847. Service du 1er janvier au 31 décembre 1847. Loi du 24 décembre 1846, chap. Ier, art. 9 et 10. Loi du 16 juillet 1849, chap. Ier, art. 10.	
	Intérêts et amortissement. Fr. 5,216,400.	Frais. Fr. 167,958 02.
Intérêts	4,227,208 60	»
Amortissement	939,191 40	»
Commission sur les intérêts	»	42,772 07
— sur l'amortissement.	»	17,403 91
Perte de change	»	100,046 11
Transport d'espèces et frais divers	»	7,625 93
TOTAUX.	5,216,400 »	167,958 02
SOMMES DISPONIBLES.	»	»

FRANCS DE CAPITAL, A 5 POUR CENT L'AN,

du 1er mai 1840.

ACCORDÉS PAR LES BUDGETS DES EXERCICES 1847, 1848 ET 1849.

EXERCICE 1848. Service du 1er janvier au 31 décembre 1848.		EXERCICE 1849. Service du 1er janvier au 31 octobre 1849.		*Observations.*
Loi du 29 décembre 1847, chap. Ier, art. 9 et 10.		Loi du 30 décembre 1848, chap. Ier, art. 9 et 10.		
Intérêts et amortissement. Fr. 5,216,400.	Frais. Fr. 130,000.	Intérêts et amortissement. Fr. 4,347,000.	Frais. Fr. 108,333 33.	
4,222,709 40	»	3,487,520 40	»	
993,690 60	»	859,479 60	»	
»	42,227 09	»	54,875 20	
»	8,522 87	»	5,381 24	
»	21,051 54	»	»	
»	31,908 27	»	246 51	
5,216,400 »	103,709 77	4,347,000 »	38,502 95	
»	26,290 23	»	69,830 38	

TABLEAU N° 20.

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE FR. 28,621,718

Contracté avec jouissance

MONTANT DU CAPITAL DE L'EMPRUNT,

	ANNÉE 1847.	
	1er MAI.	1er NOVEMBRE.
Capital des obligations au porteur	28,208,576 »	28,082,576 »
— des inscriptions nominatives	413,542 40	486,158 40
	28,621,718 40	28,568,334 40
Capital amorti	»	53,184 »
TOTAUX	28,621,718 40	28,621,718 40

MONTANT DES INTÉRÊTS DE L'EMPRUNT,

	ANNÉE 1847.	
	1er MAI.	1er NOVEMBRE.
6 mois d'intérêt des obligations au porteur	705,209 40	702,039 40
— des inscriptions nominatives	10,333 56	12,155 96
	715,542 96	714,213 36
6 mois d'intérêt du capital amorti	»	1,329 60
TOTAUX	715,542 96	715,542 96

40 C^s DE CAPITAL, A 5 POUR CENT L'AN,

du 1^er novembre 1842.

A DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

ANNÉE 1848.		ANNÉE 1849.		*Observations.*
1^er MAI.	1^er NOVEMBRE.	1^er MAI.	1^er NOVEMBRE.	
27,850,880 »	27,214,488 »	26,819,552 »	26,085,272 »	
685,258 40	930,758 40	1,252,238 40	1,285,202 40	
28,516,118 40	28,154,246 40	28,071,590 40	27,068,534 40	
105,600 »	467,472 »	550,128 »	655,184 »	
28,621,718 40	28,621,718 40	28,621,718 40	28,621,718 40	

A DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

ANNÉE 1848.		ANNÉE 1849.		*Observations.*
1^er MAI.	1^er NOVEMBRE.	1^er MAI.	1^er NOVEMBRE.	
695,772 »	680,362 20	670,485 80	667,081 80	
17,150 96	25,495 90	31,305 96	32,151 56	
712,902 96	705,856 16	701,780 76	699,213 56	
2,640 »	11,686 80	13,755 20	16,329 60	
715,542 96	715,542 96	715,542 96	715,542 96	

TABLEAU N° 21.

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE FR. 28,621,718

Contracté avec jouissance

SITUATION DU FONDS

TERMES D'AMORTISSEMENT. — *Semestre au*	FONDS D'AMORTISSEMENT.
	ANNÉES 1843 A 1846.
	Dotation de l'amortissement . . . . .
	Intérêt du capital amorti . . . . .
	ANNÉE 1847.
1er mai 1847. . .	½ p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	6 mois d'intérêt du capital amorti . . . . .
	—
1er novembre 1847.	½ p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	6 mois d'intérêt du capital amorti (2 ½ p. % de 55,184 francs) . . . . .
	ANNÉE 1848.
1er mai 1848. . .	½ p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	6 mois d'intérêt du capital amorti (2 ½ p. % de 105,600 francs) . . . . .
	—
1er novembre 1848.	½ p. % du capital de l'emprunt. . . . .
	6 mois d'intérêt du capital amorti (2 ½ p. % de 467,472 francs) . . . . .
	ANNÉE 1849.
1er mai 1849. . .	½ p. % du capital de l'emprunt. . . . .
	6 mois d'intérêt du capital amorti (2 ½ p. % de 550,128 francs) . . . . .
	—
1er novembre 1849.	½ p. % du capital de l'emprunt. . . . .
	6 mois d'intérêt du capital amorti (2 ½ p. % de 655,184 francs) . . . . .

A déduire du montant du fonds d'amortissement la somme de fr. 1,543,575 69 c^{s}, tenue en reserve, en exécution de l'art. 8, § 4, de la loi du 21 mars 1844 (*Bulletin officiel* n° 42), ci . . . . . .

40 Cs DE CAPITAL, A 5 POUR CENT L'AN,

du 1er novembre 1842.

D'AMORTISSEMENT.

MONTANT.		SOMMES EMPLOYÉES à L'AMORTISSEMENT.	CAPITAL NOMINAL amorti AU MOYEN DES SOMMES ci-contre.	*Observations.*
1,144,868 72 »	1,144,868 72	»	»	
143,108 59 » 143,108 59 1,329 60	287,546 78	89,059 81	88,822 76	
143,108 59 2,640 » 143,108 59 11,686 80	300,543 98	300,543 98	378,649 24	
143,108 59 13,753 20 143,108 59 16,329 60	316,299 98	316,299 98	350,447 89	
	2,049,259 46			
. . . . .	1,343,375 69			
	705,883 77	705,883 77	817,919 89	

TABLEAU N° 22.

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE FR. 28,621,718

Contracté avec jouissance

SITUATION, AU 1er JANVIER 1850, DE L'EMPLOI DES CRÉDITS

Nature des payements.	EXERCICE 1847. Service du 1er janvier au 31 décembre 1847. Loi du 24 décembre 1846, chap. Ier, art. 11 et 12. Loi du 16 juillet 1849, chap. Ier, art. 12.	
	Intérêts et amortissement. Fr. 1,717,303 10.	Frais. Fr. 54,269 05.
Intérêts	1,428,876 32	»
Amortissement	288,426 78	»
Commission sur les intérêts	»	14,288 75
— sur l'amortissement.	»	1,037 27
Perte de change.	»	36,947 59
Transport d'espèces et frais divers.	»	1,995 42
TOTAUX.	1,717,303 10	54,269 05
SOMMES DISPONIBLES.	»	»

40 Cs DE CAPITAL, A 5 POUR CENT L'AN,

du 1er novembre 1842.

ACCORDÉS PAR LES BUDGETS DES EXERCICES 1847, 1848 ET 1849.

EXERCICE 1848. Service du 1er janvier au 31 décembre 1848. Loi du 29 décembre 1847, chap. Ier, art. 11 et 12.		EXERCICE 1849. Service du 1er janvier au 31 octobre 1849. Loi du 30 décembre 1848, chap. Ier, art. 11 et 12.		*Observations.*
Intérêts et amortissement. Fr. 1,717,503 10.	Frais. Fr. 45,000.	Intérêts et amortissement. Fr. 1,431,085 92.	Frais. Fr. 37,500.	
1,413,054 72	»	1,167,073 20	»	
304,248 58	»	264,012 72	»	
»	14,150 54	»	11,670 72	
»	3,381 45	»	1,042 29	
»	8,232 27	»	»	
»	11,054 81	»	26 24	
1,717,503 10	36,799 05	1,431,085 92	12,739 25	
»	8,200 95	»	24,760 75	

NOTE

SUR

LA COMPARAISON DES RECETTES ET DÉPENSES

DES EXERCICES 1847 ET 1846.

Les tableaux publiés ci-après et qui sont annexés au présent compte de la gestion 1849, pour servir de renseignements statistiques, présentent la comparaison des produits réalisés et des dépenses effectuées sur le Budget ordinaire de l'exercice 1847, avec les résultats de même nature de l'exercice précédent.

On y a indiqué, autant que possible, les causes des différences qui se font remarquer entre les recettes de ces deux exercices, là où ces renseignements pouvaient offrir quelque intérêt.

Ces explications n'ont pas été données pour les dépenses, attendu que celles-ci, devant se renfermer dans les limites des crédits votés à raison des besoins, ne sont, par conséquent, pas soumises aux éventualités qui déterminent les accroissements ou les diminutions constatées sur les recettes.

La comparaison des recettes des deux exercices se résume en une différence en faveur de l'exercice 1847, de . . . . . fr.	147,197 51
Par contre, celle des dépenses offre une différence en moins à l'exercice 1846, de	6,372,433 68
De sorte que sur l'ensemble des opérations, la situation de l'exercice 1846 se présente plus favorablement que celle de l'exercice 1847, à concurrence d'une somme de . . . . . fr.	6,225,236 17

Toutefois, si l'on compare les résultats généraux de ces deux exercices, tels qu'ils sont constatés par les comptes définitifs,

SAVOIR :

L'exercice 1847, un déficit de . . . . . fr.	10,419,459 71	
— 1846, un déficit de	27,984,981 64	
On trouve, au contraire, qu'il y a avantage à l'exercice 1847, de . .		17,565,521 93
Ce qui établit une différence avec le résultat ci-dessus présenté par les tableaux comparatifs, de . . . . . fr.		23,790,758 10

Cette différence provient des ressources et des dépenses extraordinaires qui ont été rattachées à ces exercices pour satisfaire aux exigences de la comptabilité, mais que l'on n'a pas cru devoir comprendre dans les tableaux, attendu qu'elles résultent de dispositions toutes spéciales qui ne sont susceptibles d'aucune comparaison d'un exercice à l'autre.

Voici, d'ailleurs, les résultats du Budget extraordinaire des deux exercices dont il s'agit;

Savoir :

EXERCICE 1847.

Ressources extraordinaires	fr.	638,305 91	
Boni de l'exercice 1844		3,624,851 44	
Total des ressources extraordinaires. .	fr.	4,263,157 35	
Dépenses extraordinaires (services spéciaux)		5,668,642 11	
Excédant de ressources.	fr.		594,515 24

EXERCICE 1846.

Ressources extraordinaires	fr.		1,321,482 95	
Dépenses extraordinaires.	Services spéciaux. fr.	5,221,700 09		
	Déficit de l'ex. 1843.	19,296,025 72		
			24,517,725 81	
Excédant de dépenses.	fr.			23,196,242 86
Différence pareille à celle établie ci-dessus. . . .	fr.			23,790,758 10

ÉTATS COMPARATIFS

DES

CONTRIBUTIONS ET REVENUS PUBLICS

DES EXERCICES 1847 ET 1846.

CONTRIBUTIONS

ÉTAT COMPARATIF des rôles

COMPARAISON PAR NATURE DES CONTRIBUTIONS.

NATURE DES CONTRIBUTIONS.		RÔLES DE 1847.	RÔLES DE 1846.	DIFFÉRENCE AUX RÔLES DE 1847. EN PLUS.	DIFFÉRENCE AUX RÔLES DE 1847. EN MOINS.
FONCIER.	Principal	15,477,604 78	15,477,758 16	»	153 38
	Non-valeurs	310,000 »	310,000 »	»	»
	Additionnels	2,549,749 87	2,549,749 86	» 01	»
PERSONNEL.	Principal	8,305,653 72	8,235,936 78	69,716 94	»
	Additionnels	830,556 17	823,586 54	6,969 63	»
	Amendes	127 78	68 11	59 67	»
PATENTES.	Principal	2,866,412 45	2,693,410 65	173,001 80	»
	Additionnels	286,656 »	269,355 50	17,300 50	»
		30,626,760 77	30,359,865 60	267,048 55	153 38
				266,895 17	

DIRECTES.

des exercices 1847 *et* 1846.

COMPARAISON PAR PROVINCES.

PROVINCES.	RÔLES DE 1847.	RÔLES DE 1846.	DIFFÉRENCE AUX RÔLES DE 1847. EN PLUS.	DIFFÉRENCE AUX RÔLES DE 1847. EN MOINS.
Anvers	3,204,399 90	3,183,912 04	20,487 86	»
Brabant	6,270,291 46	6,085,717 32	192,574 14	»
Flandre occidentale	4,284,334 10	4,295,200 31	»	10,866 21
— orientale	5,324,887 43	5,346,514 65	»	21,627 22
Hainaut	4,941,444 79	4,893,559 23	47,885 56	»
Liége	2,998,055 13	2,973,009 75	25,045 38	»
Limbourg	1,081,025 38	1,077,732 46	3,292 92	»
Luxembourg	874,547 94	874,349 97	197 97	»
Namur	1,643,774 64	1,631,860 87	11,904 77	»
	30,626,760 77	30,359,865 60	299,388 60	32,493 43
			266,895 17	

DOUANES, ACCISES ET RECETTES DIVER

ÉTAT COMPARATIF des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.		RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES 1847.	RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES 1846.
Douanes	Droits d'entrée, de sortie et de transit.	10,297,224 20	10,770,290 16
	Droits de tonnage	574,286 47	587,810 47
	Timbre proportionnel	35,254 27	36,467 38
	Recettes extraordinaires	18,031 35	»
	Loyers de bâtiments	1,054 07	575 30
Accises	Sel	4,604,616 08	4,668,414 18
	Vins	2,340,708 27	1,087,306 72
	Eau-de-vie indigène	2,870,701 64	3,322,711 12
	— étrangère	202,704 20	174,012 08
	Bières et vinaigres	5,318,115 19	6,519,547 17
	Sucres	1,417,250 85	2,843,570 39
	Timbres collectifs sur les quittances	4,435 25	4,610 27
	— sur les permis de circulation	761 72	855 22
Droits de garantie des matières d'or et d'argent		127,562 67	140,851 48
Recettes diverses.	Redevances sur les mines	161,621 75	177,515 40
	Entrepôts	216,155 07	176,129 10
	Consignations et remboursements pour matériel	2,588 46	853 09
	Recettes extraordinaires	15,204 80	26,845 »
Droits de consommation sur les boissons distillées		876,285 75	923,568 75
Frais de perception des centimes additionnels sur les fonds communaux		47,035 39	45,025 16
		29,129,545 55	32,206,550 62

SES DES CONTRIBUTIONS DIRECTES.

des exercices 1847 *et* 1846.

DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1847. EN PLUS.	DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1847. EN MOINS.	*OBSERVATIONS.*
»	475,065 96	La diminution qu'offrent les droits d'entrée, de sortie, de transit et de tonnage provient particulièrement des réductions de droits consenties par les dispositions suivantes : Convention de commerce du 13 décembre 1845, avec la France; traité de commerce et de navigation du 29 juillet 1846 avec les Pays-Bas; traité de commerce et de navigation du 10 novembre 1845 avec les États-Unis; arrêté royal du 7 mars 1847, déclarant le bétail libre à l'entrée; loi du 23 mars 1847, ordonnant le remboursement du droit de tonnage aux navires important des denrées alimentaires.
»	15,524 »	
»	1,253 11	
18,051 55	»	
459 67	»	
»	65,798 10	
333,201 55	»	
»	452,009 48	C'est surtout en 1847 que se sont fait sentir les effets de la crise alimentaire; *ils* expliquent la diminution considérable des produits de l'accise sur les eaux-de-vie indigènes, sur les bières et vinaigres, dont les céréales constituent la matière première. En établissant pour les sucres un *minimum* de produits, la loi du 17 juillet 1846 porte, que si ce *minimum* n'est pas atteint, on réduira le taux de la décharge à l'exportation des sucres raffinés; une loi du 16 mai 1847 a suspendu les effets de cette dernière disposition jusqu'au 1er juillet 1848. Cette abrogation momentanée, jointe au peu d'élévation du rendement établi par la loi de 1846, a occasionné la différence en moins constatée en 1847.
28,692 12	»	
»	1,001,253 98	
»	1,426,139 54	
»	184 02	
»	91 50	
»	13,268 81	
»	15,695 74	
40,025 88	»	
1,755 37	»	
»	13,658 20	
»	47,085 »	
2,012 23	»	
444,158 17	3,520,965 44	
3,076,807 27		

ENREGIS

ÉTAT COMPARATIF des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.		RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES 1847.	1846.
IMPÔTS.			
TIMBRE		3,061,152 70	3,054,044 14
ENREGISTREMENT	Actes civils publics	6,594,826 77	6,702,886 69
	— sous seing privé	685,371 92	552,535 15
	— judiciaires	473,513 86	437,825 48
	— d'huissiers	452,717 54	452,950 85
	Lettres de noblesse	8,004 »	3,180 »
GREFFE	Mise au rôle	33,145 35	34,744 87
	Rédaction, déposition de témoins et expéditions	205,202 90	200,174 61
HYPOTHÈQUES	Inscriptions	105,681 21	107,848 21
	Transcriptions d'actes de mutation	1,275,334 65	1,268,120 42
SUCCESSIONS	Droits de succession	4,522,577 13	3,787,611 02
	— de mutation par décès	117,318 24	155,308 28
		17,533,744 25	16,721,326 72
Additionnels de toute nature		4,274,839 82	4,055,271 53
Droit fixe. Naturalisation ordinaire		15,500 »	12,000 »
AMENDES DOUBLES, TRIPLES DROITS, ETC.	sur le timbre	114,244 11	60,038 41
	sur l'enregistrement	66,264 11	45,542 90
	sur les hypothèques	11,800 29	8,774 13
	sur les successions	33,635 82	31,940 92
Amendes de police correctionnelle et de toute autre nature		136,602 50	140,235 91
Indemnités payées par les miliciens pour remplacement		47,003 46	65,481 82
— pour être déchargé de la responsabilité du remplacement		7,301 58	7,956 50
Produit des examens		80,229 34	53,535 »
— des diplômes des artistes vétérinaires		640 »	775 »
— des brevets d'invention		21,411 40	21,103 85
		22,343,216 68	21,210,762 76

TREMENT.

des exercices 1847 et 1846.

DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1847. EN PLUS.	DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1847. EN MOINS.	*OBSERVATIONS.*
7,108 56	»	Le chapitre des impôts offre en résultat une augmentation de fr. 1,132,453 92 c^{s} ; il est pour ainsi dire impossible d'assigner une cause particulière à cette différence, les impôts étant par leur nature très-variables et n'ayant aucun caractère de fixité et aucune loi nouvelle n'étant intervenue dans le courant de ces exercices.
»	108,059 92	
152,838 77	»	
35,088 38	»	
19,757 60	»	
5,724 »	»	
»	1,601 52	
»	2,971 71	
»	2,167 »	
7,214 21	»	
754,966 11	»	
»	16,080 04	
259,568 20	»	
5,500 »	»	
45,205 70	»	
20,721 12	»	
3,026 16	»	
1,694 90	»	
»	3,035 41	
»	16,478 36	
»	654 02	
26,894 54	»	
»	155 »	
397 57	»	
1,284,215 80	151,761 88	
1,132,453 92		

REVENUS DES

ÉTAT COMPARATIF des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES 1847.	1846.
PÉAGES.		
Produit des canaux appartenant au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation. . . .	2,681,899 18	2,237,482 04
— de la Sambre canalisée.	752,952 29	648,360 16
— des droits de bacs et passages d'eau	89,759 77	88,159 86
Barrières sur les grandes routes, en ferme ou en collecte.	857,594 74	845,157 05
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières	19,294 53	2,268 51
Barrières sur les routes de 2me classe	1,016,955 77	1,009,070 58
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières	22,992 58	5,559 27
	5,401,243 86	4,836,057 87
CAPITAUX ET REVENUS.		
Rachat et transfert de rentes	12,515 66	8,468 64
Capitaux du fonds de l'industrie	76,743 59	117,175 07
— de créances ordinaires et d'avances pour bâtiments d'écoles	280,025 04	84,746 52
Prix de vente d'objets mobiliers	92,020 75	57,156 04
Transactions en matière domaniale	1,095 »	8,399 17
Dommages-intérêts pour inexécution de conventions	315 61	525 »
Successions en déshérence	20,351 44	5,520 95
Épaves	597 05	547 62
Prix de vente de domaines, en numéraire (loi du 27 décembre 1822)	467,357 55	467,758 78
Autres prix de vente	15,151 07	5,820 69
Excédants ou centimes payés pour frais de vente ou d'adjudication	74,857 29	50,211 75
Suppléments d'intérêts sur les prix de vente de biens domaniaux, par suite de délais accordés.	5,097 45	2,511 85
Produits des ventes d'objets dépendant du Département de la Guerre	65,157 41	52,585 78
Fermages de biens-fonds et bâtiments.	94,445 75	70,888 55
— de chasses et de pêches	45,797 49	48,401 54
Revenus des domaines dépendant du Département de la Guerre	128,777 55	110,254 55
Arrérages de rentes	12,692 89	14,855 59
Intérêts de créances ordinaires.	21,516 09	162,558 94
— du fonds de l'industrie.	72,486 02	89,090 06
Prix des coupes de bois, d'arbres et de plantations.	1,171,810 99	1,000,234 25
Ventes d'herbes, extraction de terre et de sable, paisson et glandée	52,546 49	52,111 95
Redevance de 4 p. % du revenu des biens passés en mainmorte	185 11	177 21
Produits de la calamine	7,500 »	7,500 »
Bénéfice des jeux à Spa	78,529 26	150,798 94
Restitutions, dommages-intérêts en matière forestière.	188 54	69 66
Restitutions volontaires	419 48	98 83
Exploitation du minerai de fer au bois de Minières.	47,454 52	24,920 24
Prix à provenir de la vente de petites parties de biens domaniaux	17,871 57	45,655 75
Abonnements au *Moniteur* et au *Bulletin officiel*.	31,027 55	33,956 84
Produits divers.	10,675 10	»
Produit de l'école vétérinaire et d'agriculture	51,684 86	16,585 62
	2,930,955 71	2,641,961 70

DOMAINES.

des exercices 1847 *et* 1846.

DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1847. EN PLUS.	DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1847. EN MOINS.	OBSERVATIONS.
[1]) 444,414 14	»	[1]) Cette augmentation est due: 1° à la diminution progressive et annuelle d'un dixième dans la part du produit du canal de Mons à Condé, qui a été attribuée à la province du Hainaut, par la loi du 29 décembre 1843; 2° au mouvement que la navigation a repris sur toutes les voies navigables après le ralentissement produit par la crise alimentaire.
[2]) 84,592 13	»	[2]) Cette augmentation doit être également attribuée à la grande activité de la navigation en 1847.
[3]) 1,599 91	»	[3]) Cette augmentation est due au résultat favorable de la location des passages remis en location à la fin de 1846.
»	[4]) 7,702 91	[4]) Depuis l'établissement des chemins de fer, le produit des barrières sur les grandes routes a subi une dépréciation successive au fur et à mesure de l'ouverture des lignes et de l'extension qu'a prise leur exploitation.
[5]) 17,026 02	»	[5]) Cette augmentation s'explique tout naturellement par la circonstance qu'il y a eu, pour 1847, une réadjudication générale de barrières, tandis que, pour 1846, il n'avait été procédé qu'à des adjudications partielles.
[6]) 6,985 39	»	[6]) Les routes de 2e classe n'ont pas eu à souffrir de l'établissement du rail-way, comme les grandes routes, parce qu'au lieu d'être parallèles aux grandes lignes de chemin de fer, elles leur servent d'affluent. *Cette différence explique l'augmentation de fermages de barrières sur les routes de 2e classe*, alors qu'il y a eu diminution sur le produit des routes de 1re classe.
[7]) 17,455 31	»	[7]) Même observation qu'à l'article 5.
572,048 90	7,702 91	
564,285 99		
[8]) 5,847 02	»	[8]) Ces recouvrements étant dus à la seule volonté des débi-rentiers, on comprend que le chiffre en soit essentiellement variable.
»	[9]) 40,451 48	[9 et 10]) Les *différences en plus* et *en moins* dans les produits de l'espèce sont la *conséquence* des termes d'exigibilité.
[10]) 105,278 52	»	
[11]) 54,864 71	»	[11]) Cette augmentation n'a pas de cause particulière; elle est due à des éventualités que le Département des Finances ne peut régler ni prévoir.
»	[12]) 6,404 17	[12]) Ces transactions deviennent de plus en plus rares, à cause de l'apurement successif des anciennes affaires domaniales.
»	[13]) 209 59	[13]) Sans observation.
[14]) 15,050 49	»	[14]) Ces produits dépendent d'événements qui les rendent nécessairement très-variables.
[15]) 49 41	»	[15]) Sans observation.
»	[16]) 401 25	[16]) Id.
[17]) 7,510 38	»	[17]) Cette augmentation provient de ce que les ventes effectuées en 1847, ont eu plus d'importance que celles auxquelles il a été procédé en 1846.
[18]) 24,025 56	»	[18]) Cette augmentation est due non-seulement à l'importance des aliénations consenties en 1847, mais encore au grand nombre d'articles exposés en location pendant cet exercice.
[19]) 3,485 60	»	[19]) Cette augmentation provient des délais qui ont été accordés en 1846, à cause de la crise alimentaire.
[20]) 12,771 65	»	[20]) Même observation qu'à l'article 11.
[21]) 23,557 18	»	[21, 22 et 23]) Ces différences sont dues au résultat des locations qui ont été renouvelées à la fin de 1846.
»	[22]) 2,603 85	[24]) Cette diminution est la conséquence des rachats de rentes effectués en 1846 et en 1847.
[23]) 9,525 02	»	[25]) Même observation que pour les remboursements des capitaux des créances ordinaires.
»	[24]) 2,100 50	[26]) Même observation.
»	[25]) 141,242 85	[27]) Cette augmentation provient du résultat favorable des ventes de coupes faites en 1847, après une mauvaise année.
»	[26]) 16,604 04	[28]) Sans observation.
[27]) 171,576 76	»	[29]) Id.
[28]) 254 54	»	[30]) Id.
[29]) 7 90	»	[31]) Les variations de ce produit aléatoire n'ont pas besoin d'être expliquées.
[30]) »	»	[32]) Sans observation.
»	[31]) 58,269 68	[33]) Id.
[32]) 118 88	»	[34]) Cette augmentation est provenue de l'extension considérable donnée, en 1847, à l'exploitation dont il s'agit, par le locataire, qui paye au domaine une redevance calculée d'après les quantités de minerai qui sont extraites.
[33]) 320 05	»	[35]) Ces parcelles de biens sont des excédants d'emprises dont le Département des Travaux publics fait remise au domaine quand il le juge convenable. Plus il a été vendu en 1846, moins il restait à vendre en 1847.
[34]) 22,554 28	»	[36]) Cette diminution est la conséquence d'une diminution probable du chiffre des abonnés.
»	[35]) 25,762 16	[37]) Il provient sans doute d'un recouvrement extraordinaire.
»	[36]) 2,029 51	[38]) Cette augmentation s'explique par la fréquentation des cours d'un plus grand nombre d'élèves et par la vente de plusieurs objets mobiliers hors d'usage.
[37]) 10,675 10	»	
55,290 24	[38]) »	
501,110 87	296,118 86	
204,992 01		

RECETTES DIVERSES. (ADMINISTRATION

ÉTAT COMPARATIF des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES	
	1847.	1846.
REMBOURSEMENTS.		
Recouvrements de reliquats de comptes	65,160 83	35,529 42
Permis de construction d'usines	1,425 »	2,700 »
2 p. % des payements faits aux créanciers de biens saisis réellement	380 05	20 73
Recouvrement d'avances faites par le Ministère des Finances.		
Frais de poursuites et d'instances	2,053 92	3,735 48
— de justice en matière forestière		
Recouvrements sur les communes, les hospices et les acquéreurs de bois domaniaux, pour frais de régie de leurs bois	134,851 35	134,155 18
5 p. % sur les recettes faites pour compte de tiers	6,634 40	6,361 68
Remboursements et dégrèvements de contributions	2,041 11	895 92
Recouvrement d'avances faites par le Ministère de la Justice.		
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc.	144,175 12	156,225 44
— d'entretien de mendiants	»	280 32
Recouvrement d'avances faites par le Ministère de l'Intérieur.		
Frais de justice devant les conseils de discipline de la garde civique	762 96	100 50
Pensions des élèves de l'école militaire	23,100 »	13,500 »
	380,562 78	353,500 76

DE L'ENREGISTEMENT ET DES DOMAINES.)

des exercices 1847 *et* 1846.

DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1847.		*OBSERVATIONS.*
EN PLUS.	EN MOINS.	
29,631 41	»	Ce chapitre balance par une augmentation de fr. 27,062 02 c.
»	1,275 »	Les différences à signaler, sont :
339 32	»	1° Une augmentation de fr. 29,631 41 c, provenant de la rentrée de plusieurs reliquats constatés par la Cour des Comptes et restés en souffrance ;
		2° Et une autre de 9,600 fr. sur les pensions des élèves de l'école militaire, dont on avait, en 1846, restreint le nombre d'admissions par mesure d'économie.
		D'un autre côté, il importe de signaler une diminution de fr. 12,032 32 c, sur les frais de justice, conséquence de la crise alimentaire qui a particulièrement frappé la classe d'individus qui se font ordinairement condamner en simple police et correctionnelle. Un adoucissement dans la rigueur des poursuites a été dicté par un sentiment d'humanité.
»	1,701 56	
698 15	»	
272 78	»	
1,147 10	»	
»	12,032 32	
»	280 32	
662 37	»	
9,600 »	»	
42,371 22	15,300 20	
27,062 02		

PRODUITS

ÉTAT COMPARATIF des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES	
	1847.	1846.
Produit des lettres taxées.	2,728,255 54	2,652,843 74
— des ports payés et chargements	448,371 64	438,505 20
— de l'affranchissement des imprimés	56,448 09	51,952 19
Droit de 5 p. °/₀ sur les articles d'argent	25,177 01	25,525 94
Plus trouvés sur les lettres taxées	13,585 65	11,504 42
Bons trouvés dans les dépêches.	11,862 41	11,205 46
Lettres *de* et *pour* la ville, le canton et pour l'arrondissement	175,645 73	177,955 58
Erreurs trouvées dans les états de trimestre	4,475 77	2,462 14
Produit du port des journaux	112,622 45	105,184 07
Recettes diverses	5,248 51	12,087 50
Produit des offices étrangers.	155,517 14	154,842 72
— des émoluments (loi du 19 juin 1842)	51,065 45	51,056 29
	3,764,271 35	3 653,191 05

DES POSTES.

des exercices 1847 *et* 1846.

DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1847.		*OBSERVATIONS.*
EN PLUS.	EN MOINS.	
75,411 80	»	
9,866 44	»	
4,405 90	»	
»	2,346 95	
2,079 25	»	
566 95	»	
»	2,287 65	
2,013 65	»	
9,458 36	»	
»	6,858 99	
18,674 42	»	
7 14	»	
122,553 87	11,473 57	
111,080 30		

RECETTES DIVERSES. (ADMINIS

ÉTAT COMPARATIF des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES 1847.	1846.
CAPITAUX ET REVENUS.		
Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets)	121,101 24	58,744 07
Intérêts de l'encaisse de l'ancien caissier général	537,520 »	557,520 »
Produits de l'emploi des fonds de cautionnements et consignations	528,657 24	560,089 01
— du droit de pilotage et de fanal	595,198 41	612,619 95
— des actes des commissariats maritimes	48,047 56	49,801 91
— de la fabrication de pièces de 1 et 2 centimes	139,727 20	547,225 61
REMBOURSEMENTS.		
Recouvrement d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières	867,102 82	957,968 04
Versements à faire par les concessionnaires des chemins de fer, pour frais de surveillance.	50,000 »	»
Abonnement des provinces, pour réparations d'entretien dans les prisons	25,608 »	10,608 »
Recouvrement d'une partie des avances faites aux régences, par le Département de la Guerre, pour construction d'écuries destinées à la cavalerie	»	»
Recettes accidentelles	461,724 73	474,654 84
Intérêts du prêt fait à la banque de Belgique	7,455 26	48,568 05
Chemin de fer Rhénan. — Intérêts exigibles	121,599 »	129,150 »
Remboursement des frais de perception des revenus provinciaux	55,950 25	47,251 18
	3,517,451 71	3,824,061 24

RECETTES DU DÉPARTEMENT

Produit du chemin de fer	14,050,567 50	13,572,575 05

RECETTES DU DÉPARTEMENT

Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres	159,586 42	85,555 79

TRATION DU TRÉSOR PUBLIC.)

des exercices 1847 *et* 1846.

DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1847.		*OBSERVATIONS.*
EN PLUS.	EN MOINS.	
» 62,357 17	»	
»	»	
»	52,351 77	
»	17,421 52	
»	1,754 55	
»	207,498 41	
»	70,865 22	
30,000 »	»	
4,000 »	»	
»	»	
»	12,910 11	
»	41,113 59	
»	7,751 »	
»	11,300 95	
96,357 17	402,966 70	
306,609 53		

DES TRAVAUX PUBLICS.

1,077,794 27	»	

DE LA MARINE.

56,050 63	»	

RÉCAPITU

ÉTAT COMPARATIF des recettes

DÉSIGNATION DES BRANCHES DE REVENUS.	RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES 1847.	1846.
Contributions directes.	30,626,760 77	30,359,865 60
Douanes, accises et recettes accidentelles (contributions directes)	29,129,545 35	32,206,350 62
Enregistrement	22,343,216 68	21,210,762 76
Domaines. Péages	5,401,245 86	4,836,937 87
Domaines. Capitaux et revenus	2,936,955 71	2,641,961 70
Recettes diverses (administration de l'enregistrement et des domaines).	380,562 78	353,500 76
Produits des postes	3,764,271 35	3,055,191 05
Recettes diverses (administration du trésor public).	3,517,451 71	3,824,061 24
Recettes du Département des Travaux publics	14,050,367 30	13,572,575 03
— — de la Marine	130,586 42	83,535 79
	112,889,757 95	112,742,560 42

LATION.

des exercices 1847 *et* 1846.

DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1847.		*OBSERVATIONS.*
EN PLUS.	EN MOINS.	
266,895 17	»	
»	3,076,807 27	
1,152,455 92	»	
564,285 99	»	
294,092 01	»	
27,062 02	»	
111,080 50	»	
»	306,009 53	
1,077,794 27	»	
56,050 65	»	
3,550,614 51	3,383,416 80	
147,197 51		

COMPARAISON,

PAR MINISTÈRE,

DES DÉPENSES DES EXERCICES 1847 ET 1846,

LIQUIDÉES PAR LA COUR DES COMPTES

ET ORDONNANCÉES PAR LE MINISTRE DES FINANCES.

COMPARAISON, par Ministère, des

MINISTÈRES ET SERVICES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1847.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1846.
Dette publique	52,575,200 50	51,577,047 52
Dotations	3,516,585 40	3,408.458 72
Ministère de la Justice	12,918,467 25	12,464,093 98
— des Affaires Étrangères	1,425,016 41	1,585,296 50
— de la Marine	1,315,201 50	1,315,805 06
— des Travaux publics	18,569,825 72	15,209,250 92
— de l'Intérieur	7,528,270 62	8,709,856 82
— de la Guerre	29,170,715 25	28,552,109 22
— des Finances	14,947,749 79	12,855,048 78
Remboursements et Non-Valeurs	2,538,894 40	2,259,791 68
TOTAUX PAR EXERCICE.	125,905,732 88	117,551,209 20
DIFFÉRENCE en moins à l'exercice 1846.	»	6,372,455 68
BALANCE.	125,905,732 88	125,905,732 88

dépenses des exercices **1847** *et* **1846**.

DIFFÉRENCES EN MOINS		*OBSERVATIONS.*
A 1847.	A 1846.	
»	908,158 98	
92,055 52	»	
»	454,375 27	
»	41,710 91	
»	199,596 44	
»	5,100,592 80	
1,381,560 20	»	
»	818,604 01	
»	2,094,101 01	
»	70,102 78	
1,473,615 52	7,846,040 20	
	1,473,615 52	
»	6,372,455 68	